

57<sup>86</sup>  
**le pays  
de fougères**

- Bleu de Paille
- La guerre de 70  
d'Amand Dagnët
- Le Pays de Fougères  
pendant  
la guerre de 1870 (2<sup>e</sup> partie)
- Pauvreté et assistance dans la  
subdélégation de St-Aubin-du-Cormier



## sommaire

- Pauvreté et Assistance dans la subdélégation de St-Aubin-du-Cormier ..... p. 2 à 11
- Bleu de paille ..... p. 12 à 17
- Le Pays de Fougères pendant la guerre de 1870 ..... p. 18 à 20
- La guerre de 70, d'Amand Dagnet ... p. 21 et 22

## le pays

Revue bimestrielle, sur les traditions, l'art, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.

Siège social : 6, rue de la Fourchette, 35300 Fougères.

Abonnement - 5 numéros : 70 F.  
Soutien : à partir de 100 F.  
Prix du numéro : 15 F.

Chèque libellé au nom du "Pays" sans numéro de compte envoyé à  
**Daniel Heudré**  
6, rue de la Fourchette  
35300 Fougères

### Comité de Rédaction

Rémy Allain - Philippe Andrieu - Jean-Yves Baugé - Hélène Bonnon - Daniel Bouffort - Régis Cintré - Germaine Dulong-Guégée - Jacques Fauchoux - Jean-Claude Gautier - Emile Lévrais - Yann Guéren - Jacky Hamard - Bernard Heudré - Daniel Heudré - Francis Lebreton - Michel Martin - Olivier Martin - Michèle Mourou - Joseph Pommerai.

**Photographie :**  
Vincent Louët - Albert Simon.  
**Directeur de la publication :**  
Daniel Heudré.  
Tel. 99 99 18 84

**Couverture :**  
St-Aubin-du-Cormier, dessin d'après nature de Felix BENOIST.  
In la Bretagne Contemporaine 1865.  
Avec nos remerciements à la Bibliothèque Municipale de Fougères.

Les articles s'engagent que leurs auteurs. Toutes demandes de reproductions sont à adresser au directeur de cette revue.

# le pays de fougères

## PAUVRETÉ ET ASSISTANCE EN PÉRIODE DE DISETTE DANS LA SUBDÉLÉGATION DE ST-AUBIN-DU-CORMIER

(dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle)  
Par Jérôme Curacull



Étendue de la Subdélégation de St-Aubin-du-Cormier

- |                           |                               |
|---------------------------|-------------------------------|
| 1 - Baillé                | 12 - Mézières-sur-Couesnon    |
| 2 - La Bouvrière          | 13 - St-Aubin-du-Cormier      |
| 3 - La Chapelle-St-Aubert | 14 - St-Christophe-de-Valains |
| 4 - Chasteln-sur-Liffré   | 15 - St-Georges-de-Cheene     |
| 5 - Dourdan               | 16 - St-Jean-sur-Couesnon     |
| 6 - Erès près Liffré      | 17 - St-Marc-sur-Couesnon     |
| 7 - Gahard                | 18 - St-Quen-des-Aleux        |
| 8 - Gosné                 | 19 - St-Sulpice-la-Forêt      |
| 9 - Liffré                | 20 - Le Tiercent              |
| 10 - Livré-sur-Changeon   | 21 - Val d'Izé                |
| 11 - Méez                 |                               |

### 1) LE PROBLÈME DES GRAINS : UNE PRÉOCCUPATION ESSENTIELLE POUR LES PAYSANS (1).

Le problème des subsistances fut particulièrement important en Bretagne, sous l'Ancien Régime en général, et au XVIII<sup>e</sup> siècle en particulier : "Cette partie est un détail immense dans cette province" écrivait l'intendant Duplex de Bacquencourt en juin 1774. En effet, étant donné que la Bretagne était une province agricole, le commerce des grains devait y tenir une place considérable dans le vie économique, sans que nous puissions toujours la préciser exactement. Le pays passait alors pour être, avec le Poitou, la province de France la plus riche en blé.

L'importance des grains tient avant tout au fait que l'alimentation des hommes consiste, pour l'essentiel, en nourritures végétales. Le blé est celle qui a le plus grand poids dans la vie et l'imaginaire des hommes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais, en fait, il vaut mieux parler des blés : en effet, il y en a de différentes qualités (voir plus loin). De plus, le blé donne des rendements faibles et par conséquent il nourrit mal son homme. Pour un grain semé, la récolte est souvent de 5, parfois beaucoup moins. Le rendement semble être de 6 quintaux à l'hectare (2). Comme il faut prélever le grain de la prochaine semence, il reste 4 grains pour 1 semé à consommer.

Les campagnes vivant (ou tentant de vivre) de leurs récoltes, et les cités des "surplus" (3), il est nécessaire pour une ville de se ravitailler à portée de main. En effet, ce ravitaillement dans un cercle étroit de 20 à 30 kilomètres évite des transports onéreux et le recours aléatoire à l'étranger. Ce système fonctionne d'autant mieux que les villes tiennent en main, presque partout, leur campagne proche. En France, jusqu'à l'Époque, le paysan a eu l'obligation de vendre son blé sur les halles de la ville proche. Dans la subdélégation de Saint-Aubin-du-Cormier, le marché se tient le jeudi de chaque semaine. Mais "le commerce des grains n'y est pas l'objet (du marché), Fougères et Vitré sont à la distance de 4 lieues de St-Aubin et 6 lieues de Rennes". Or, "il se tient à Vitré trois marchés par semaine pour la vente des grains. Celui du lundi est le plus considérable, on y trouve des grains de toutes espèces" et à Fougères il y a trois marchés (deux à Fougères, mercredi et samedi, un à St-Georges-de-Reintembault le jeudi) qui sont considérables. Il s'y vend beaucoup de grains" (4). Ces marchés jouent un grand rôle dans la vie des paysans. En effet, la trinité blé, farine, pain, remplit l'histoire de tout l'Ancien Régime. Elle est la préoccupation majeure des villes, des États, des marchands et des hommes, quelle que soit leur condition sociale.

La nourriture des gens de ce temps est d'une grande monotonie, puisque les céréales dépassent largement 60% de la ration calorique quotidienne. Finalement, manger c'est consommer du pain, encore du pain, ou des bouillies à longueur d'existence. On comprend ainsi à quel point une mauvaise récolte de grains peut-être catastrophique pour les gens du peuple.



### 2) PAUVRETÉ ET MISÈRE DANS LA SUBDÉLÉGATION DE ST-AUBIN-DU-CORMIER.

La subdélégation de St-Aubin-du-Cormier (6) est assez étendue. Elle comprend 21 paroisses en 1729 (7).

Estimation de la population	Moyenne des baptêmes (1774, 1783, 1784, 1786, 1787)	Population (coefficient 26)
Subdélégation St-Aubin	782	19812
Ville de St-Aubin	53 (1787)	1378

D'après Gouber (J.P.), Malades et Médecins en Bretagne, 1770-1790, Rennes, 1974, P. 463-486.

On y cultivait plus de seigle que de froment (8). L'approvisionnement du marché était nettement subordonné à la répartition des cultures. L'orge et le méteil étaient les deux céréales les moins répandues en Bretagne. Or, on les trouvait au marché de St-Aubin, alors que le seigle fournissait tous les marchés indistinctement (9).

La forêt tenait une grande place dans la subdélégation de St-Aubin : on l'estimait à 2826 journaux 47 cordes (10) de bois et forêts. A Izé, quoique la paroisse "soit la plus étendue du diocèse et la moins bonne, le terrain y était mauvais. Il y a à une des extrémités de cette paroisse une lande de sept lieues de tour, et tout le contour et dans la paroisse, ce qui prouve son étendue" (11). La paroisse de Liffré, "distante de quatre lieues de Rennes est une des plus étendues du diocèse, elle a environ quatre lieues de long sur près de trois de largeur, presque toute en forêts et en landes" (12). C'est pourquoi la production de céréales est inférieure à la consommation dans l'ensemble de la subdélégation. Mais cette remarque est controversée : en effet, les enquêtes de 1733 et 1738 qui nous permettent de connaître sa situation se contredisent : d'après le mémoire de 1733, la récolte y serait suffisante d'après l'enquête de 1738, au contraire, la production est inférieure à la consommation. Comme Letaconoux, nous optons pour les résultats de celle de 1738, "parce-que'ils sont de date plus récente et confirmés par des documents postérieurs" (13).

Cette situation, qui pose déjà en année normale des problèmes d'approvisionnement, entraîne la disette quand la récolte de l'année est mauvaise. Cette crainte hante profondément les esprits et est toujours présente. Dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, les documents signalent des crises particulièrement graves en 1725, 1740, 1759, de 1766 à 1770, de 1772 à 1776, en 1784 et 1785 et enfin en 1789.

Les années 1768, 1769 et 1770 furent désastreuses en Bretagne du point de vue climatique : en 1768, les pluies furent continues du mois de juin à la fin septembre ; les inondations furent nombreuses : "les fourrages, les grains, les vins, les charbonnes, tout manque à la fois" déclarent, en octobre 1768, les commissaires des États dans une lettre adressée au contrôleur général (14), et l'intendant confirmait ces dires. Les foins et la paille avaient été asésants, les trois quarts de la production d'avoine avaient subi le même sort : les froments et les seigles avaient été coupés mais germèrent et pourrissent en tas, d'autant plus que l'existence des granges

Bacchanale rustique - l'impression d'abondance ne doit pas tromper la vie du paysan d'Ancien Régime est pénible et difficile (gravure du XVIII<sup>e</sup> siècle)

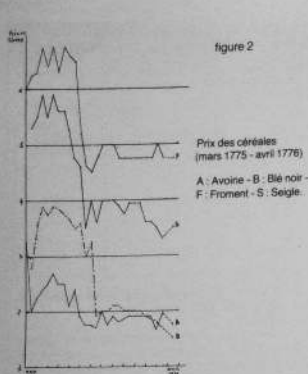


figure 2

Prix des céréales (mars 1775 - avril 1776)  
A : Avoine - B : Blé noir - F : Froment - S : Seigle.

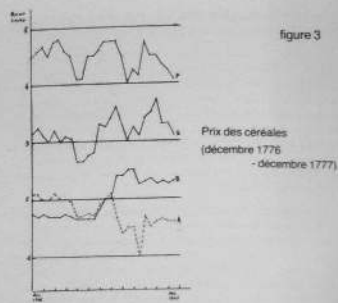


figure 3

Prix des céréales (décembre 1776 - décembre 1777)

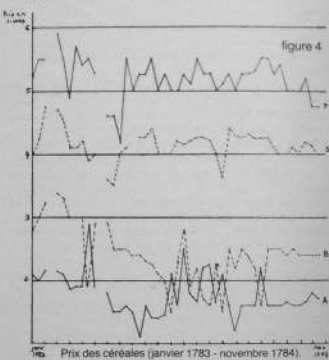


figure 4

Prix des céréales (janvier 1783 - novembre 1784)

était quasi inconnue ; le sarrasin n'avait pas été récolté car "le couper, l'enlever et l'égrener, se sont des opérations successives qui ne souffrent aucun intervalle et que la continuité des pluies a rendu impossible". Enfin, la terre était tellement humide qu'il s'avérait difficile d'espérer que les semences pousseraient normalement. Ces prévisions pessimistes se réalisèrent ; la misère fut extrême en 1769 et 1770, pour devenir excessive en 1772. La disette et la sous-alimentation provoquèrent une série d'épidémies qui firent des ravages considérables en 1772, 1773 et 1774 ; il résulte des rapports que la plupart des personnes atteintes étaient sous-alimentées (15).

Nous avons quelques témoignages de ces mauvaises récoltes dans la subdélégation de St-Aubin-du-Cormier. Ainsi, dans une lettre du 30 janvier 1772, le subdélégué écrit : "la récolte de l'année dernière en seigle et blé noir n'a été que de la moitié des précédentes... il y a un grand risque que plusieurs habitants de cette paroisse du département ne soient pas en état d'ensemencer en blé noir les portions de terre qu'ils ne pouvaient se proposer, semences qui fait la moitié de la nourriture du laboureur" ; il fait la comparaison suivante : alors qu'en année favorable un journal de terre donne 30 à 60 mesures de blé noir, il en rapporte 30 à 35 mesures en mauvaise année. De même à Chasné : "quatre années consécutives de calamités ont conduit peu à peu la plupart des habitants des villes, et surtout ceux des campagnes dans la plus grande misère" (16).

En conséquence, le manque de grains se fait cruellement sentir, ainsi que le précise le subdélégué Le Coursonnays le 15 janvier 1775 : "un jour de marche, il fut vendu en ma présence deux bons boisseaux de seigle à deux ménages pour les faire subsister pendant 8 jours et c'était tout le grain qu'il y avait. Lors ici, s'il n'avait pas été vendu par économie, plusieurs n'en auraient point eu, la cherté aurait continué. Jusqu'à ce jour, les récoltes ont été tellement infructueuses que les pauvres sont... en grand nombre" (17).

Après 1776, l'intendant Case de la Bove multiplia les rapports adressés au contrôleur général des finances et relatifs aux conséquences désastreuses des pluies excessives, des gelées tardives et autres intempéries (18). Par exemple, après les mauvaises récoltes de 1783 et 1784, celles de 1785 avaient été médiocres pour le blé, l'avoine, l'orge et le seigle, nulle pour le sarrasin et le fourrage, mauvaise pour le lin, le chanvre et les pommes ; dès le début de l'année 1786, faute de nourriture, au moins un tiers des bestiaux durent être

vendus à vil prix (19). On retrouve ce problème dans la subdélégation de St-Aubin. A la suite de la liste des pauvres de la Bouxière (1772), on peut lire : "Une grande partie des laboureurs est en nécessité, pour subsister, de vendre partie de leurs meubles et même leurs vêtements et aussi leurs bestiaux, ce qui les mettrait dans la suite dans l'impossibilité d'exploiter et d'ensemencer leurs terres" (20).

Cette situation entraîne la cherté des céréales. En ce qui concerne l'incidence des disettes sur les prix des grains et du pain, nous possédons quelques indications (fragmentaires) sur la subdélégation de St-Aubin.

Les prix varient énormément :

Prix du quintal de grains dans la subdélégation :	1766 (année normale)	1785 (année de disette)
Froment	5 L 10 sous	10 L 7 sous 4 d
Méteil	4 L 15 sous	10 L
Seigle	4 L 15 sous	10 L
Avoine	3 L	6 L 10 sous 6 d
Blé noir	3 L	10 L
Orge	3 L	10 L

D'après Letaconnoux, P. 355-358.

Les graphiques mettent en évidence une chute de prix pour les mois de juillet (1775 et 1783), août (1777), baisse relative due à l'arrivée de la nouvelle récolte, encadrée par de hauts prix consécutifs à la rareté des grains. Cette importance de la récolte est encore mise en évidence par les listes de distribution de pain à St-Aubin en 1786 (21). Le 27 juillet est dressée une nouvelle liste parce que "nous, administrateurs soussignés... considérant que les travaux de la récolte sont versés depuis quelques temps, que plusieurs des pauvres employés en la liste sont vus en état de se procurer le nécessaire par le travail ou par la récolte de quelques grains qu'ils ont" et n'ont donc plus leur place sur la liste.

A Chasné, des pauvres "point accoutumés à la misère, ont vendu le peu de bien qu'ils avaient, moitié moins, d'autres tous leurs meubles, et sont obligés de coucher sur la paille ; tout ce qui leur reste, et qu'ils ne peuvent vendre, c'est la misère qu'ils portent sur leur visage" (lettre du 26 mai 1772).

Pour ce qui est du prix du pain (figures 6 à 8), la diversité des types de pain est remarquable, leur composition étant adaptée aux revenus de leurs consommateurs. On distingue les pains fabriqués avec la "tête de blé", de meilleure qualité, avec le blé moyen ou le petit blé ou méteil, mélange de blé et d'une autre céréale, souvent le seigle. On trouve à St-Aubin de nombreuses autres dénominations, dont nous ne connaissons pas toujours la composition exacte : à fine fleur, mousault seconde espèce, jabeul, mesléard (moitié froment, moitié seigle). Les pains réalisés sont de taille très variable, ainsi que cela ressort en 1786, lors d'une distribution de pain faite à St-Aubin. On y trouve des pains de 5 et 10 livres. Ce pain était d'ailleurs souvent consommé rassis. A St-Aubin le pain n'est distribué qu'une fois par semaine.

Le niveau de vie des gens modestes est limité par le prix du pain qui représente souvent plus de 50% des dépenses de la maison. Fernand Braudel considère qu'en année normale un travailleur accomplit approximativement trois mille heures de travail chaque année (22) ; sa famille (disons quatre personnes) consomme environ 12 quintaux par an. Donc, si le quintal coûte plus cher que cent heures de travail, la situation devient grave. Si l'on franchit le seuil de 300 heures de travail nécessaires pour payer un quintal de blé, c'est la famine. Or, le salaire des journaliers, qui sont les principaux touchés, est généralement très faible, il ne dépasse pas 8 à 10 sous. Lavoisier (*Richesse territoriale de la France*, 1791) remarque que les journaliers ne disposent que de 60 à 70 livres par personne, alors qu'un niveau de 117 livres devrait être considéré comme le minimum (23).



Un moment de sociabilité important, la lesove (gravure de Mariette, XVIIIe siècle)

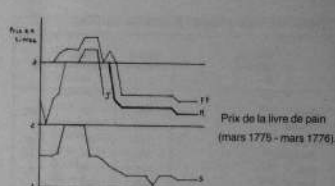


figure 5

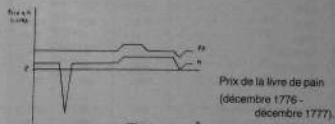


figure 6

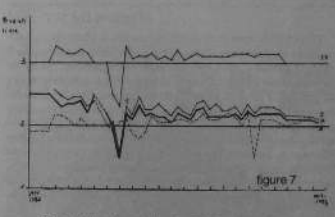


figure 7

La principale conséquence de la disette est l'augmentation du nombre des pauvres, ainsi que l'explique le subdélégué dans une lettre du 30 janvier 1772 (24) : "la cherté se trouve actuellement à un tel point qu'une infinie d'hommes, femmes, grands et petits enfants, de différentes paroisses mêmes éloignées sont forcés de chercher leur vie, rapport à la disette continuelle des grains... Les grains se trouvent actuellement au prix qu'ils étaient au mois de mai, juin, juillet et août de l'année 1770", période de disette. A Chasné "ce fléau a rendu le plus grand nombre si misérable qu'il n'est pas possible de le voir sans en être attendri jusqu'aux larmes".

"Les habitants de cette paroisse, avant ces temps calamiteux, étaient assez bien, vivaient sans être à charge de personne, fournissaient même au besoin de ceux que l'âge et les infirmités empêchaient d'agir. Mais, monsieur, ces temps heureux ne sont plus. Cette paroisse aujourd'hui est plongée dans la plus grande misère. Et plus loin il ajoute : "de pauvres enfants sont des 24 heures sans voir de pain" (25). A St-Martin-de-Mezieres, la situation était la même : avant la disette, "la plus grande partie (des) familles à l'exception des grabataires septuagénaires et octuplés, subsistait autrefois et subsistait actuellement par le travail de leurs mains, s'ils trouvaient de l'ouvrage" (26).

Nous possédons quelques indications chiffrées :

Nom des paroisses	Nombre d'habitants	Nombre de pauvres	%
Baille	300	50	16,66
Chazné	600	60	10
Chenne	700	101	14,42
Dourdan	700	80	11,42
Eca	2000	88	4,4
Gahard	1000	260	26
Gosné	700	88	12,57
Izé	2500	360	14,4
La Bouvrière	1500	80	5,33
Le Tiercent	300	30	10
Liffré	2400	200	8,3
Livré	1500	200	13,33
Méac	700	53	7,57
Mézères	1000	91	9,1
St-Aubert	600	60	10
St-Aubin-du-Cormier	1200	120	10
St-Christophe-de-Valains	250	49	19,6
St-Jean-sur-Cousnon	1300	99	8,25
St-Marc-sur-Cousnon	60	30	50
St-Ouen-des-Alexis	900	89	7,66
St-Sulpice-près-l'Abbaye	400	40	10

D'après A. D. I. V. C 1748.

Ces chiffres sont corroborés par certaines observations des recteurs de paroisses. Celui d'Izé parle, dans une lettre du 8 mars 1786 de "plus de 800 bouches affamées, faute de travail et de matières pour s'occuper". Le subdélégué fait observer (27) "qu'il y a quantité de pauvres dans ce département presque nus et beaucoup de pauvres honteux et surtout dans cette ville et paroisse de St-Aubin où il y a près de 60 ménages pauvres". Dans la paroisse St-Martin-de-Mézères, les recteurs, notables et habitants expliquent que "la disette des grains et leur cherté continue à notablement réduire 64 familles à la mendicité. La misère de ces familles à conséquence entraîné celle de 114, leurs enfants" (28). A Gosné, dans une lettre du 23 avril 1772, le recteur parle de "plusieurs misérables qui sont sans secours et réduits à la dernière misère... Il y a dans ma paroisse 40 à 3 ménages ou ménages réduits à la charité et dont plusieurs de ces ménages sont composés de 8 à 9 personnes, dans ce nombre il y en a plusieurs d'estropiés par des gouttes froides assez ordinaires". La paroisse de Liffré "contient environ 2000 à 2400 habitants dont la plupart sont pauvres et réduits à la mendicité". A la Chapelle-St-Aubert, le recteur signale (8 juillet 1772) : "J'ai un quart de mes paroissiens malades, dont la plupart périssent par la misère".

La misère entraînait aussi la multiplication des mendiants et vagabonds ainsi que l'écrit le subdélégué le 30 janvier 1772 : "s'il fallait arrêter tous les mendiants, ce qui ne se peut faire que par la misère des cavaliers de la maréchaussée desquels nous en sommes éloignés de 4 à 5 lieues, quoique ce département méritait au moins une demi-brigade", fait aggravé par "l'impossibilité de placer les pauvres infirmes dans les hôpitaux des villes voisines et les enfants illégitimes aux enfants trouvés à Paris et c'est une surcharge pour les paroisses" (29).

Enfin, les conséquences démographiques ne sont pas négligeables. La disette entraîne une surmortalité ; ainsi en 1786, les baptêmes : 263

Sépultures : 664  
Baptêmes - Sépultures : - 41



La montée de la misère s'accompagne parallèlement d'une crise de l'insécurité - Attaque du voyageur (gravure de H. Ulbricht Franck, 1543)

### 3) LES SECOURS EN TEMPS DE DISSETTE.

Parmi les secours traditionnels que reçoivent les pauvres il y a les dons en argent faits par de riches personnes charitables. Mais cette charité privée est impuissante à soulager l'ensemble de la misère. Les sources d'archives nous en donnent de nombreux exemples pour la subdélégation de St-Aubin. A Izé, le recteur précise (30) que "deux maisons se sont unies à moi pour fournir jusqu'à cette heure de la filature aux personnes qui ne pouvaient se résoudre à mendier, mais nous nous sommes épuisés, et nos bons fermiers ont absorbé toutes leurs provisions de bouche en les partageant avec les plus nécessiteux". A Chizné on assiste à l'action "de quelques habitants qui partagent le peu qu'ils ont avec les misérables" (31). C'est également le cas à Mézères où les gens aisés ont des difficultés "tant pour la subsistance de leur famille que pour l'aumône quotidienne donnée à cette multitude de nécessiteux afin qu'ils ne périssent pas". Comme "il n'y a ni hôpitaux, hôtels Dieu, maison de charité, établissement de charité, fondations de bouillons ni autrement... les pauvres honteux, infirmes, avancés en âge et hors d'état de gagner leur vie... ne subsistent que par des aumônes de ceux qui sont en état d'en faire et qui compatisent à leur misère" (32).

A Mézères comme à Izé, les gens riches hésitent de plus en plus à porter secours aux pauvres car, "ceux qui parmi eux pourraient leur donner du secours craignent du secours pour eux-mêmes. La bonne volonté cependant ne manque pas mais presque tous, excepté dix ou douze maisons, achètent leur grain, et ceux qui n'achètent point, dans la crainte de ne pouvoir arriver jusqu'à la récolte, toute abondante qu'elle semble, leur paraît toujours incertaine, ne donnent rien" (33). C'est la même situation que l'on trouve à Gosné où le recteur déclare (34) : "J'ai fait ce que j'ai pu pour les aider, j'ai intéressé plusieurs personnes charitables et je suis venu à bout de pouvoir les faire vivre misérablement jusqu'ici mais actuellement qu'il ne reste dans ma paroisse que très peu de personnes qui n'achètent point (de grains), par conséquent il ne reste plus que le presbytère et cinq ou six maisons où ils puissent espérer du secours", sans compter les communes comme Liffré où "il n'y a habite ni seigneurs, ni personnes riches en état de faire l'aumône".

Les curés rechignaient parfois à aider leurs ouailles. Le 12 mars 1786 le subdélégué écrit au recteur d'Izé qu'il ne peut lui donner plus de 120 livres pour soulager la misère de la paroisse car "je suis informé que votre bénéfice est bon et que la fabrique a des fonds, ainsi je ne puis rien vous accorder de plus" (35). Cependant, les recteurs sont souvent charitables,

tel celui de Chizné (36). Les recteurs sont parfois eux-mêmes trop pauvres pour aider leurs semblables, tel le recteur de Chazné (37). "Un simple bénéfice à portion me met dans l'impossibilité de donner désormais du secours à ces pauvres gens". A Liffré, "le recteur, qui n'est pas même fort décimateur, est nouvellement pourvu de la cure, qui sans patrimoine, n'a pas encore la faculté de s'établir décentement dans son presbytère, et n'a quant à présent pas le moyen de soulager les pauvres de la paroisse".

La situation se complique parfois à cause des pauvres eux-mêmes, qui ont honte de mendier. A Gosné, "il y en a qui paissent davantage, n'osant aller demander et qui sont réduits à faire bouillons des choux et des navets pour vivre".

Les paroisses sont sollicitées par le pouvoir pour prendre en charge les pauvres en puisant dans leurs coffres de l'argent pour se procurer des vivres. Dès 1770, Saint-Ouen-des-Alexis prit 200 livres dans son coffre pour acheter du pain. Le 11 mars, le parlement rendit "un arrêt qui autorisait... les généraux des paroisses du ressort à prendre dans leurs coffres-forts telle somme qu'ils jugeront nécessaire pour subvenir d'ici à la prochaine récolte aux besoins les plus pressants des pauvres" (38). La paroisse de St-Aubin prit alors 300 livres de son coffre pour acheter des comestibles.

Mais ces opérations ponctuelles furent insuffisantes et il fallut l'intervention des pouvoirs publics en ces années de crise pour voir apporter des remèdes plus efficaces aux malheurs qui frappaient la population bretonne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le gouvernement fut donc obligé d'agir. Cela revêtit plusieurs formes, principalement la distribution des grains (39). "Aux mois de mai, juin, juillet et août de l'année 1770, M.M. les associés de l'agriculture et M.M. du Parlement firent venir des seigles de l'étranger et sans ce secours, il y aurait eut famine dans ce pays-ci" déclare le subdélégué (40), faisant allusion à un arrêt du 3 mai 1770, par lequel le Parlement fit un emprunt de 90.000 livres pour acheter des grains à l'étranger afin de les vendre à prix coûtant dans les endroits les plus nécessiteux de la province.

Les secours alimentaires reposaient généralement sur le blé mais en 1772, c'est sur le riz que repose en partie l'assistance alimentaire associée à des distributions de grains. Dans le diocèse de Rennes les envois de riz représentent 29% des secours alimentaires. Malgré l'importance moindre que cet aliment occupe dans les secours par rapport aux grains, il présente un grand intérêt par sa nouveauté dans l'alimentation des paysans bretons. Importé d'Espagne ou d'Italie, le riz ne figure pas au menu du peuple avant la seconde moitié du siècle. On l'accoutumait avec du pain et du lait pour préparer une soupe très nourrissante et économique. La distribution se fit de la façon suivante, le 24 mai 1772 :

Gosné	100 livres
Baille	100 "
Izé	200 "
Livré	150 "
La Bouvrière	100 "
Chenne	100 "
Liffré	200 "
Mézères	150 "

D'après A. D. I. V. C 1730

L'accoutumance au riz ne se fit que progressivement, aussi lui substitua-t-on du grain quand cela fut possible, ce que fait l'intendant Duplex de Bacquencourt pendant le printemps de 1772. Voici de quelle façon se firent les distributions de seigle des 24 mai, 6 et 11 juin 1772 :

Livré	300 livres
Izé	400 "
Saint-Aubin	300 "
Dourdan	150 "
La Bouvrière	300 "
Liffré	400 "
Saint-Sulpice	150 "
Chenne	150 "
Eca	300 "
Gosné	250 "
Mézères	300 "
Gahard	300 "
St-Ouen	300 "
St-Christophe-de-Valains	110 "
Le Tiercent	110 "
St-Thomas-de-Baille	110 "
St-Marc	250 "
St-Jean	300 "
La-Chapelle-St-Aubert	120 "
Chizné	250 "
Méac	200 "

D'après A. D. I. V. C 1730

Il n'est pas question de riz dans les années qui suivent à cause de la réticence des paysans bretons pour cette nourriture. On en revient aux traditionnelles distributions de grains.



La charité de Pierre Bruegel (1569). Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, rien n'avait fondamentalement changé dans la condition des pauvres.

Cela peut également prendre la forme d'une distribution de comestibles, en l'occurrence du pain à **St-Aubin-du-Cormier** en 1786, où de mai à août on en distribue pour la somme de 300 livres. La répartition est faite le dimanche après la grand messe et chaque semaine, la quantité de pain distribuée est révisée :

date	nombre de pains distribués	somme donnée au boulanger		
		livres	sous	deniers
31 mai	18 1/2	27		
8 juin	21 1/2	32	5	
14 juin	21 1/2	29		6
22 juin	20 1/2	29	4	3
28 juin	21 1/2	28	14	
6 juillet	20 1/2	27	3	3
13 juillet	20 1/2	27	3	3
20 juillet	20 1/2	27	3	3
27 juillet	16 1/2	21	9	
3 août	16 1/2	21	17	3
10 août	17 1/2	21	5	
17 août	13 1/2	18	5	3
24 août	13 1/2	15	2	3
31 août	15 1/2	17	8	3
Total...		341	19	3

L'aide peut prendre la forme d'une aide aux travaux agricoles, sous forme d'une distribution de semences de grains. En effet, quand les crises sont trop fortes, le paysan n'a non seulement pas de quoi se nourrir mais également pas de quoi semer, ce qui à court terme aurait pu provoquer une nouvelle disette. La question des semences revêtait donc une grande importance.

En 1772, le gouvernement choisit de donner ce secours en argent, le diocèse de Rennes reçut ainsi 7578 livres. Les sommes furent réparties entre les subdélégués au vu d'états de distribution proposés par les subdélégués qui étaient chargés du partage entre les paroisses. L'argent devait servir exclusivement à l'achat de semences de sarrasin où à rembourser les dettes que les paysans auraient pu contracter à cet effet. Mais ce secours n'arriva qu'en juin, voir en juillet, c'est à dire après la période de semailles. Voici l'état de répartition pour la subdélégation de Saint-Aubin :

Paroisses	15 Juin 1772
St-Aubin	36 livres
Mecé	30 "
Livré	35 "
St-Ouen-des-Aleux	30 "
Gosné	30 "
Chasné	24 "
St-Sulpice-l'Abbaye	24 "
Écisé-près-Gosné	35 "
Lifré	40 "
Le Tiercent	16 "
Gahard	35 "
Méziries	35 "
La-Chapelle-St-Aubert	20 "
Chasné	30 "
St-Jean-sur-Couesnon	35 "
St-Thomas-de-Bailé	16 "
Dourdain	25 "
La Bouxière	35 "
Izé	40 "
St-Christophe-de-Valains	16 "
St-Marc-sur-Couesnon	24 "

La procédure était toujours la même : l'intendant faisait parvenir les sommes aux subdélégués qui à leur tour, par lettre, prévenaient les recteurs des paroisses de leur ressort de la somme qui leur est accordée. Alors les recteurs envoyaient un homme de confiance chercher l'argent, après quoi, ils écrivaient une lettre qui servait de reçu au subdélégué.

Vu l'époque tardive à laquelle ces sommes ainsi que nous l'avons déjà dit, furent reçues, plusieurs subdélégués prirent l'initiative de remettre tout de même l'argent aux gens démunis. Ce fut le cas de celui de Saint-Aubin. Le recteur de **Saint-Marc-sur-Couesnon** écrit que, dans sa paroisse on utilise comme on veut les 24 livres arrivées trop tard pour acheter du blé noir de semence (41), ceci à la suite d'une lettre du subdélégué du 1<sup>er</sup> juillet lui précisant : "comme la semence paraît tardive, vous en disposerez selon votre prudence ordinaire". Cet échec relatif de la tentative de donner des semences aux laborieux résulte de la désorganisation des secours, décidés avec raison, mais trop tard. En juin 1776, l'intendant fit don de 4000 livres aux paroisses qui en auraient besoin pour ensemençer leurs terres en blé noir. Les subdélégués du diocèse de Rennes reçurent 1420 livres qu'ils redistribuèrent aux recteurs. En 1782 l'intendant demanda au contrôleur général des finances qu'on lui accorde 7 à 8000 livres pour permettre aux laborieux de semer du blé noir.

Il y a également des secours en argent donnés aux pauvres pour qu'ils pourvoient eux-mêmes à leur subsistance. Le 3 mars 1786, le subdélégué de Saint-Aubin reçoit 1822 livres pour les vieillards et les invalides :

St-Aubin	100 livres
Mecé	90 "
Livré	150 "
St-Ouen-des-Aleux	72 "
Gosné	72 "
Chasné	72 "
St-Sulpice-l'Abbaye	72 "
Écisé-près-Gosné	120 "
Lifré	96 "
Le Tiercent	60 "
Gahard	120 "
Méziries	90 "
La-Chapelle-St-Aubert	90 "
Chasné	72 "
St-Jean-sur-Couesnon	90 "
St-Thomas-de-Bailé	60 "
Dourdain	90 "
La Bouxière	90 "
Izé	120 "
St-Christophe-de-Valains	60 "
St-Marc-sur-Couesnon	48 "

L'intendant a également tenté de fournir du lin et du chanvre, qui manquaient au même titre que les grains, aux paysans qui le filaient habituellement pendant l'hiver car, à Izé par exemple, les gens étaient réduits à la misère "faute de travail et de matière pour s'occuper" (42). Ce fut un échec car les paroisses n'y donnèrent pas suite.

(suite p. 9)

On pouvait avoir recours en dernier ressort à certains expédients, ainsi le soulagement de la corvée, rétribution occasionnelle des corvoyeurs quand la disette leur avait enlevé tout moyen de subsistance et qu'il n'était donc plus concevable de les faire travailler gratuitement. Ceci explique pourquoi en 1772 le gouvernement distribua des secours en argent dont une partie devait profiter de préférence "aux pauvres corvoyeurs ayant accompli leur tâche". Ces fonds furent distribués comme suit aux environs de juillet 1772 :

Saint-Aubin	43 livres	10 sous
Mecé	37 "	5 "
Livré	43 "	10 "
St-Ouen-des-Aleux	40 "	10 "
Gosné	37 "	10 "
Chasné	29 "	10 "
St-Sulpice-l'Abbaye	29 "	10 "
Écisé-près-Gosné	43 "	10 "
Lifré	49 "	5 "
Le Tiercent	19 "	5 "
Gahard	43 "	10 "
La-Chapelle-St-Aubert	24 "	10 "
Chasné	26 "	10 "
St-Jean-sur-Couesnon	43 "	10 "
St-Thomas-de-Bailé	19 "	5 "
Dourdain	30 "	10 "
La Bouxière	43 "	10 "
Izé	49 "	5 "
St-Christophe-de-Valains	19 "	5 "
St-Marc-sur-Couesnon	29 "	10 "

À la Bouxière la somme de 43 livres 10 sous fut offerte "pour distribuer aux pauvres les plus nécessiteux de la paroisse de la Bouxière, et particulièrement à ceux qui ont le mieux rempli la tâche de la corvée" des grands chemins (43). Il en est de même à **Saint-Christophe-de-Valains**.

#### 4) QUI SONT CES PAUVRES ?

Nous pouvons cerner quelque peu la personnalité des pauvres que l'on a vu omniprésents en ces dernières décennies de l'Ancien Régime, grâce à deux communes pour lesquelles nous avons le détail des pauvres : **La Bouxière** (une liste de 1772)(44) et **Saint-Aubin-du-Cormier** (3 listes de 1786)(45).

En ce qui concerne la Bouxière nous avons une liste concernant 431 personnes, avec indication de leur situation matrimoniale et la composition des familles. Il s'agit des "plus nécessiteux et réduits à une extrême misère". Pour Saint-Aubin nous possédons trois listes successives (4 juin, 27 juillet et 17 août 1786) concernant les personnes bénéficiaires d'une distribution de pain.

#### - Sexe des gens secours :

La Bouxière	Hommes	%	Femmes	%	Enfants	%	Total
	98	15,77	96	22,28	267	61,95	431

Saint-Aubin du-Cormier	Hommes	%	Femmes	%	Enfants*	%	Total
4 juin	18	36	16	32	16	32	50
27 juillet	10	21,75	19	41,3	17	36,95	46
17 août	9	21,85	15	36,58	17	41,47	41

\* Lorsque la liste de Saint-Aubin indiquait "plusieurs enfants" nous avons considéré qu'il y en avait 3.

Deux choses retiennent notre attention. Il y a plus de femmes que d'hommes sur les listes et les enfants y sont nombreux. Sur le premier point, on peut dire que les femmes étaient plus vulnérables que les hommes : qu'elles deviennent veuves et elles sont réduites à la mendicité à moins d'un rapide remariage.

Les enfants sont très nombreux à la Bouxière et leur fragilité est soulignée par les listes de Saint-Aubin : alors que le nombre des adultes régresse globalement (c'est moins net pour les femmes), celui des enfants reste stable, ce qui se comprend aisément car ce sont eux qui ont besoin du maximum de calories pour assurer leur croissance normale.

#### - Situation de famille des assistés

Cette exploitation quantitative des données ne tient pas compte du sexe des personnes, l'accord des adjectifs nous paraissant peu fiable dans les documents :

La Bouxière						
Marié(e)	%	Veu(ve)	%	Célibataire	%	Total
124	75,60	31	18,90	9	5,5	164

Saint-Aubin-du-Cormier						
marié(e)	%	veuf(ve)	%	célibataire	%	Total
4 juin	2	11,11	16	88,89	7	18
27 juillet	3	18,00	15	83,34	7	18
17 août	4	26,57	10	71,43	7	14



Une fille de charité (vers 1650)

**Répartition géographique des pauvres de Saint-Aubin-du-Cormier.**

Il s'agit de savoir si c'est la ville ou la campagne qui est la principale pourvoyeuse de pauvres.

	VILLE		CAMPAGNE	
	nombre de pauvres	%	nombre de pauvres	%
4 juin	10	23,25	33	76,75
27 juillet	8	20	32	80
17 août	3	10	27	90

Ces résultats sautent aux yeux si l'on regarde les cartes de répartition plus précises (figures 8, 9, 10). On remarque qu'il y a une concentration dans les villages au contact immédiat avec la ville proprement dite.

**Facteurs aggravant la pauvreté : vieillesse et maladies.**

Nous avons peu de détail sur cet aspect de la question.

**Saint-Aubin-du-Cormier 1786**

	âge	invalidité	malade
4 juin	0	0	1
27 juillet	6	2	7
17 août	6	2	4

Ces causes aggravantes sont confirmées par les recteurs des autres paroisses de la subdélégation. D'ailleurs les secours leur sont parfois explicitement destinés comme à Izé où l'intendant écrit "j'ai chargé mon subdélégué de Saint-Aubin-du-Cormier de vous remettre une somme de 120 livres pour être employée en achat de grains ou de pains que vous distribuerez aux vieillards, enfants et infirmes de votre paroisse" (46). Le recteur de Saint-Martin-de-Mezières parle des "grabataires septuagénaires et estropiés" (47).

Il y a interaction entre disette et maladies : un malade est plus exposé lors des disettes mais, à leur tour, les disettes engendrent des épidémies, comme en 1741, 1758, 1773, et 1774, 1785 et 1786 (48). Le recteur de La-Chapelle-Saint-Aubert écrit (49) : "j'ai un quart de mes paroissiens malades, dont la plupart périssent par la misère". Enfin à Gosné "il y en a plusieurs (indigents) d'estropiés par des gouttes froides assez ordinaires" (50).

**CONCLUSION : QU'EST LE "BON VIEUX TEMPS" PASSÉ ?**

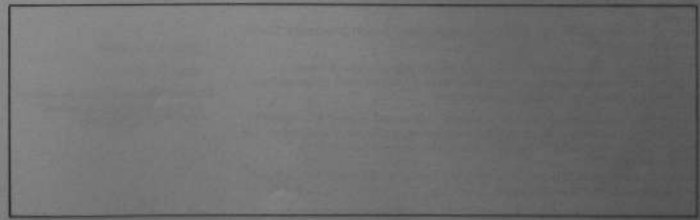
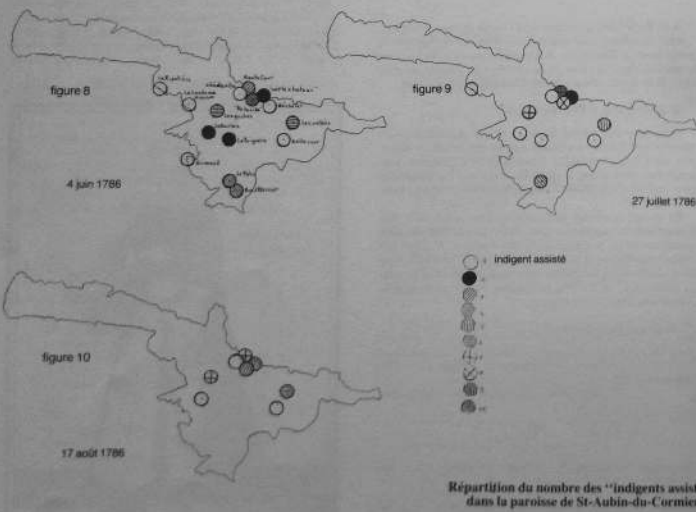
Terminons cette étude par un thème de réflexion. On s'imagine souvent naïvement, avec une pointe de nostalgie, que le temps jadis était un "bon vieux temps" où l'air était encore pur, la vie n'ayant pas le rythme effréné que nous subissons actuellement. Or, l'Histoire nous apprend à relativiser ce jugement et l'article qui précède en est un bon exemple. Dans la mesure où il est en contact étroit avec la nature, le paysan d'Ancien Régime en est totalement dépendant. Certes, il pratique des formes de sociabilité qui lui procurent distractions et fêtes, mais il y a toujours, omniprésent, le problème de la survie, profondément enraciné dans les mentalités individuelles et collectives et il mobilise fortement les masses populaires. La Révolution Française en sera l'éclatante confirmation.

Jerôme Cucarull.

Article publié avec le concours du service éducatif des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

**Notes**

- 1 - Nous nous sommes largement inspirés de l'ouvrage de Lacombe (3).
- 2 - Les subdélégations et le commerce des grains en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle. Essai de monographie économique, Rennes, 1933.
- 3 - Voir les cartes de Thozet (Parmentier), *Châtelliers maritimes, économie et capitales*, Rennes, XV<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles, 71 - les structures du quotidien - le possible et l'impossible, Paris, 1879, p. 97.
- 4 - Braudel, op. cit., p. 89.
- 5 - A.D.I.V. C. 1650.
- 6 - Une subdélégation est une des nombreuses circonscriptions administratives qui existaient en France d'Ancien Régime. Le subdélégué est l'adjoint de l'intendant au niveau local le plus fin. Il fait partie de l'état social du terroir.
- 7 - A.D.I.V. C. 1.
- 8 - L'abbé Cornu, op. cit. carte et tableau p. 29.
- 9 - Pél., p. 78.
- 10 - La poutre est une mesure de superficie qui varie de 30 à 300 ares (114 en Languedoc). La corde, composée de 24 pieds, mesure, dans l'ouest de la France, 7,76 m.
- 11 - Lettre du receveur d'Izé à l'intendant, 24 mars 1772.
- 12 - Document non daté.
- 13 - L'abbé Cornu, op. cit., pp. 32-33.
- 14 - A.H. H. 543.
- 15 - F. Levesque, *l'Intendance de Bretagne, 1689-1790*, Rennes, 1933, T.2, pp. 327-328 et 372.
- 16 - Lettre du recteur, 26 mai 1772.
- 17 - A.D.I.V. C. 1284.
- 18 - P. Follon, op. cit., T.2, p. 147.
- 19 - Id., p. 261.
- 20 - A.D.I.V. C. 1227.
- 21 - A.D.I.V. G. 507.
- 22 - F. Braudel, op. cit., p. 138.
- 23 - Son (St), remparts, sur la rivière, la municipalité et l'assistance publique en Bretagne à la fin de l'Ancien Régime, secrétaire de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1926, p. 110.
- 24 - A.D.I.V. C. 1227.
- 25 - A.D.I.V. C. 1227.
- 26 - A.D.I.V. C. 1248.
- 27 - A.D.I.V. C. 1227, lettre du 30 janvier 1772.
- 28 - Lettre à l'intendant, non datée.
- 29 - A.D.I.V. C. 1284.
- 30 - Lettre du 8 mars 1790.
- 31 - A.D.I.V. C. 1227.
- 32 - A.D.I.V. C. 1254, lettre du subdélégué à l'intendant, 5 janvier 1773.
- 33 - A.D.I.V. C. 1227, lettre à l'intendant, 28 mai 1772.
- 34 - Lettre du 23 août 1772.
- 35 - A.D.I.V. C. 1248.
- 36 - A.D.I.V. C. 1222, lettre du recteur, 14 mai 1772.
- 37 - A.D.I.V. C. 1227, lettre du 26 mai 1772.
- 38 - A.H. H. 565.
- 39 - Pour de plus amples détails voir l'article de Chapeau-Neuville (Christine), les secours en temps de disette au XVIII<sup>e</sup> siècle, Université du Québec de Montréal, *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, tome 91, année 1984, N° 2, pp. 125-136.
- 40 - A.D.I.V. C. 1227, lettre du 30 janvier 1772.
- 41 - A.D.I.V. C. 1227.
- 42 - A.D.I.V. C. 1248, lettre du 8 mars 1786.
- 43 - A.D.I.V. C. 1227, lettre du 23 août 1772.
- 44 - A.D.I.V. C. 1227.
- 45 - A.D.I.V. B. 557.
- 46 - A.D.I.V. C. 1248, lettre du 12 mars 1786.
- 47 - A.D.I.V. C. 1227, document non daté.
- 48 - Cf. aussi les épidémies mentionnées en Bretagne du XVIII<sup>e</sup> siècle à la Révolution, Paris, 1936, p. 463.
- 49 - A.D.I.V. C. 1227, lettre du 2 juillet 1772.
- 50 - A.D.I.V. C. 1227, lettre du receveur, 3 août 1772.



## Bleu de Paille

un conte écrit par les élèves de la classe de CM1 de H. Massieux école de la Châtierre, Fougères

Illustrations : Y. Gaillard



### Bleu de Paille

- Parce que vous c'est moi et moi c'est vous.  
- Quand on me dit "poète", j'entends "pouët, pouët" (C. Nougaro).

Il était une fois, dans l'obscur et lointain pays de Fougères, un pauvre instituteur croulant sous le labeur, qui entendait des voix (off, les voix, off, mais mystérieuses), persistantes et tentantes, tellement tentantes.

Elles disaient :  
"Faites des contes... faites des contes... faites des contes..." (État initial + force perturbatrice).

Délicieusement torturé, mais aussi atrocement lenté, le pauvre homme solitairement songeait :  
"Des contes, des contes, oui, mais comment les faire ? Jamais je ne saurai. Dites-moi, grand Saint-Père".

Or, il advint qu'un beau jour, il fut envoyé à Rennes pour un stage de français. Là, dans une vaste demeure appelée Ecole normale, il rencontra trois génies géniaux, qui, généreusement, lui confièrent quelques armes.

Du premier, il reçut l'atroce "binôme associatif", du second, quantité de redoutables "phonèmes et lexèmes", de manipulation extrêmement délicate et dangereuse. Le troisième, enfin, lui confia le terrible et redoutable pouvoir des mots (Adjuvants divers).

Harassé, notre pauvre héros (en vérité on peut l'appeler ainsi), rentra dans son pays toujours aussi obscur et aussi lointain.

Là, il apprit grâce à une missive de l'Ophaque qu'un concours de contes était organisé.

Suivi de sa petite troupe de 25 enfants de 10 ans et toujours en relation télépathique avec les génies géniaux et ma foi sympathiques, il partit à l'assaut de la citadelle Ophaque où siégeaient gentils enchanteurs et bonnes fées.

C'est alors, que pour leur prêter main-forte, se bousculèrent d'autres génies, moins géniaux peut-être, mais génies quand même : Yannick son petit moulin à sel et son mot magique, Jody et son faon, Hanset Gretel, quantités de sorcières, Jean Macé, Moréas, Oscar Wilde, un surréaliste, O. Delahaye, Appolinaire, A. Cohen et bien d'autres, sans oublier, arme secrète, le terrible pouvoir des maux si sombre et si étincelant.

(Autres adjuvants : ils ne sont jamais trop nombreux).

Maintes fois, la troupe crut succomber. Frédéric, le dynamique, faillit disparaître dès le début, happé par l'or et l'argent des sportifs.

Marie la tendre, Marie la douce, Marie la rêveuse, manqua défaillir dans les bras du si séduisant et redolphant Roman (Ah ! Mme Bovmarie !). L'eusses-tu cru, lecteur, Linda, tellement sensible pourtant, fut brusquement, et sous les yeux ébahis de tous, arrachée à notre affection par un effrayant, mais néanmoins parfumé, spot publicitaire.

(Êtres maléfiques divers).

Heureusement, grâce au contact télépathique toujours maintenu, la classe terrassa tous les démons tentateurs et tentaculaires.

Épuisée, mais heureuse, elle mit au monde un petit Bleu de Paille dont les yeux d'azur, les boucles blondes et les mimiques déjà accrocheuses (cabot va !) séduisirent les gentilles fées et les bons enchanteurs.

Retour à un état plus calme (??)

Momentanément, nous n'avions pas été des impuissants cristallins.

Henri Massieux.

"Ce conte a reçu le 1<sup>er</sup> prix du concours du Salon du livre pour enfants" Fougères 1985

Il était une fois Stasia et Anna, un pauvre moujik et sa femme qui se désolaient de ne pas avoir d'enfant.

- "Ah, si nous avions un fils dit la bonne Anna, comme nous serions heureux !"

- Il nous aiderait, ajouta Stasia. Nous aurions moins de travail.

- Il nous tiendrait compagnie, murmura la femme. Bientôt, nous serons vieux. Elle soupira en dévidant sa quenouille.

- Il viendrait avec moi dans la forêt. Il apprendrait à reconnaître les fleurs, les champignons, les plantes qui aident à guérir. Il m'accompagnerait à la chasse à l'ours, continua Stasia, en allumant une bougie qu'il plaça sur la table près du samovar.

- "Moi, dit Frédéric, je l'aurais fait devenir champion de foot-ball, comme cela, il aurait eu des médailles et des coupes d'argent. Il aurait été riche et moi aussi.

- Mais non, Frédéric, c'est un conte, pas un roman moderne ! Nous continuons, lecteur."

Anna posa sa quenouille sur un tabouret, se leva lentement et sortit deux assiettes, deux verres et deux cuillères du coffre qui se trouvait entre la grande cheminée et le lit. Elle les posa sur la table. Les deux paysans approchèrent leurs deux chaises et mangèrent leur soupe tristement comme tous les soirs.

Dehors, les feuilles tourbillonnaient sur le seuil.  
Un volet claquait.  
Un loup hurlait.

- "On pouvait dire aussi que les branches craquaient, que le vent cognait contre la porte du cellier, qu'une chouette hululait, qu'un bruit de pas approchait de l'isba, dit Linda.

- Mais non, c'est un conte, c'est un conte, pas une histoire de fantômes ! Lecteur, nous continuons".

Un jour à la fontaine  
sous un grand acacia  
un jour à la fontaine  
s'arrête la bonne Anna

Son blanc manteau est gris  
de terre et de poussière  
il est gris du grand col  
jusqu'au ras de la terre

Un jour à la fontaine  
sous un grand acacia  
un jour à la fontaine  
s'arrête la bonne Anna.



Elle était venue jusque là, aujourd'hui pour puiser de l'eau. Cette fontaine ne paraît-elle pas magique depuis qu'une belle princesse y avait jeté une rose pourpre. Anna y plonge son seau. Elle le retire et contempera la surface de l'eau qui frissonnait continuellement.

Anna se pencha et aperçut un reflet. Elle était surprise mais curieuse...

Elle plongea sa main dans l'eau claire et glacée et crut toucher un être vivant. Elle entendit une petite voix :

- "Je suis la fée des fontaines et tu m'as capturée dans ton seau. Si tu me délivres, je te récompenserai. Ne me laisses pas prisonnière.

- Que dois-je faire, demanda la bonne Anna ?

- Pose ta main sur l'eau et je m'y agripperais. Ensuite, tu me déposeras sur le bord de la fontaine. Là, j'exaucerai ton vœu le plus cher.

La paysanne accepta et fit ce qu'on lui avait demandé.

Toute mouillée, la chevelure parsemée de gouttes arc-en-ciel, la fée déclara :

- "Quelle étourdie je fais ! Merci de m'avoir sauvée. Que désirez-tu ?

- Je voudrais, un bel enfant aux cheveux aussi blonds que la paille et aux yeux aussi bleus que le bleu de votre robe.

- Retourne vite chez toi et va vers le grand pommier.

- Ah oui, mais on n'entend pas beaucoup parler du mari, murmure Marie, l'air marié.

- Le mari ! le mari ! il travaille, le mari, Marie.

**Lecteur, vous voulez connaître la suite, alors, nous continuons ?**

Anna partit en courant. Arrivée sous le grand pommier, elle regarda partout. Tout d'abord elle ne vit rien. Soudain, dans un creux de l'arbre, parmi les feuilles sèches, à l'endroit où nichait d'habitude un petit écureuil, elle aperçut l'enfant.

Les cheveux étaient de la couleur de la paille. Les yeux bleus étaient aussi limpides que l'eau de la fontaine.

Anna s'approcha et caressa la joue du nouveau né aussi doucement que si elle eût été en porcelaine fragile. Elle était douce, douce comme la mousse qui recouvrait la pierre où Anna avait oublié son seau.

- "Moi, dit Linda, je lui aurais fait des joues qui sentent bon l'eau de toilette.

- Laquelle, Linda ? ?

- Mixe-bébé.



- Mais non Linda, ce n'est pas un spot publicitaire ! C'est un conte ! C'est un conte ! C'est un conte !... Pour un peu ils me feraient de la publicité pour les couches culottes.

**Tu veux toujours connaître la suite, lecteur ? Oui ? Alors nous continuons.**

Anna était émerveillée. Elle murmura :

- "Un garçon, un garçon plus beau que dans mes rêves. Merci, Fée des fontaines".

Pour ses yeux et pour ses cheveux, je l'appellerai Bleu de Paille. Elle porta l'enfant dans la petite isba. Là, elle découvrit un médaillon autour de son cou. Elle l'ouvrit et vit des mots qu'elle ne savait pas lire, mais, elle entendit la voix de la Fée des fontaines qui disait :

- "Si vous avez besoin de moi, mais en cas de grand danger seulement, prononcez cette formule magique.

Fée des fontaines

Fontaine des fées

Fais ton effet... et j'apparaîtrai.

Le soir, quand Stasia rentra fatigué et triste, sa femme lui raconta l'extraordinaire aventure. Il vit l'enfant et l'aima aussitôt.

**Le conte pourrait bien finir là, mais, si tu veux savoir ce qui arriva à notre héros, continue lecteur, continue.**

Bleu de Paille allait avoir douze ans.

Toujours il aidait sa maman.

Souvent il suivait son papa dans la forêt de bouleaux.

Le soir, devant un feu de cheminée, Stasia lui apprenait à lire. Anna chantait doucement en filant la laine :

Où t'en vas-tu Boris

Avec ta chaude pelisse ?

Je m'en vas à Bakou

Avec mon gros toutou

Chercher ma bonne nounou.

Où t'en vas-tu Soria

Avec ton petit chat ?

Je m'en vais à Moscou

Avec mes trois p'tits sous

Chercher mon gros hibou.

Le jour de son anniversaire, Bleu de Paille eut la permission d'aller seul dans la forêt.

Il décida de cueillir des mûres et de ramasser des champignons.

Mais il s'avança trop loin. Il arriva dans un endroit inconnu et étrange.

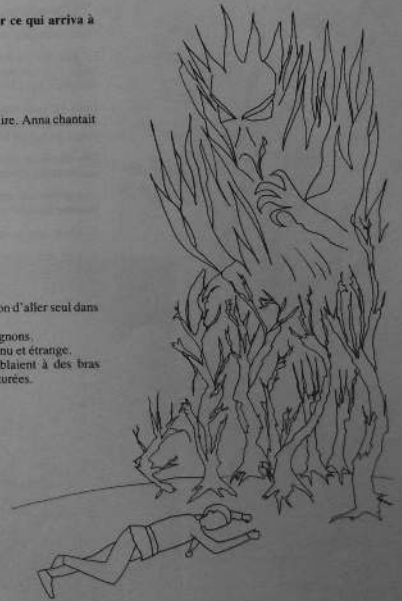
Tous les arbres étaient calcinés. Les branches ressemblaient à des bras

démesurés qui se terminaient par des mains rouges et torturées.

Les ongles étaient crochus et acérés.

Bleu de Paille fut soudain saisi par un pan de son habit.

Il poussa un cri et s'évanouit.





Quand il se réveilla, il était dans une petite pièce aux murs et au sol complètement rouges. Le jeune garçon avait très chaud. Il voulut se sauver mais un mur de flammes se dressa devant lui. Une étrange créature en sortit.

C'était une femme flamme. Ses yeux étincelaient. Elle hurla.

- "Je suis la fée du feu. La fée des fontaines est ma pire ennemie. Tous les ans, il me faut brûler un jeune enfant afin de ne pas m'éteindre. Cette année, je t'ai choisi". Elle s'approcha alors de Bleu de Paille et lui tacha les pieds puis le visage de sa longue langue de feu. Terrorisé, le jeune enfant porta les mains à son cou et sans le vouloir, arracha le petit médaillon qui s'ouvrit. Un morceau de papier en jaillit et Bleu de Paille lut à haute voix :

Fée des fontaines  
Fontaine des fées  
Fais ton effet

Une petite bulle bleue translucide vint alors se poser près de notre ami. Elle grossit, grossit, grossit... et... la Fée des fontaines en sortit. Bleu de Paille assista alors au terrible combat. La femme-flamme s'exclama :

- "Je t'attendais depuis si longtemps. Je vais te transformer en vapeur.

- Et moi, répondit la Fée des fontaines, je te réduirai en un petit tas de cendre froide. Mais tout d'abord, je vais protéger Bleu de Paille.

Elle brandit alors sa baguette et cria :

- "Belle bulle puissante, protège Bleu de Paille !"

Et le jeune garçon se retrouva à l'abri dans un grand ballon bleu transparent.

La Fée du feu arracha alors une mèche de ses cheveux flamboyants et la lança vers son ennemie. Un rouge sifflement enflammé vola vers la Fée des fontaines qui fit instantanément jaillir un immense jet d'eau.

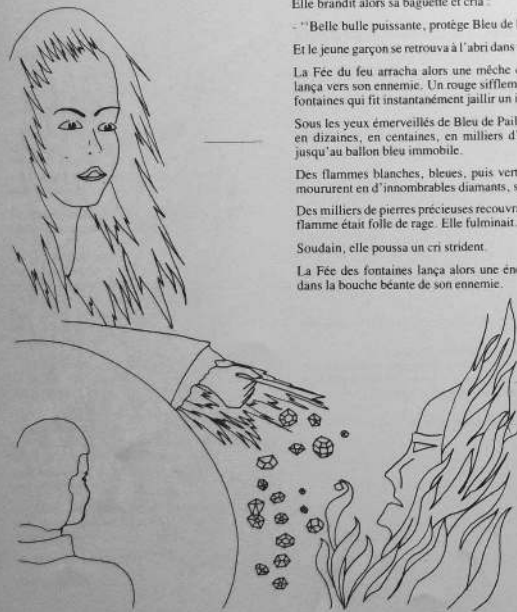
Sous les yeux émerveillés de Bleu de Paille, la rouge flamme se transforma en dizaines, en centaines, en milliers d'étincelants rubis qui ruisselèrent jusqu'au ballon bleu immobile.

Des flammes blanches, bleues, puis vertes se heurtèrent au même mur et moururent en d'innombrables diamants, saphirs et émeraudes.

Des milliers de pierres précieuses recouvraient maintenant le sol. La femme-flamme était folle de rage. Elle fulminait.

Soudain, elle poussa un cri strident.

La Fée des fontaines lança alors une énorme boule d'eau qui s'engouffra dans la bouche béante de son ennemie.



Des jets de vapeur s'échappèrent du nez, des oreilles et de la bouche de la Fée maléfique.

Vaincue, elle s'enfonça alors  
dans le sol  
entraînant  
avec elle  
les milliers  
de  
pierres  
pré-  
ci-  
euses

La Fée des fontaines rejoignit Bleu de Paille dans sa bulle et ils s'envolèrent pour la petite isba. Les parents pleurèrent de joie en retrouvant leur fils. Il leur raconta son extraordinaire aventure et leur dit en tendant son panier :

- "Voici les mûres et les champignons".

Sous la cueillette, Anna découvrit des dizaines de pierres précieuses qui scintillaient. Ils étaient riches.

Quand ils voulurent remercier la Fée des fontaines, elle avait disparu.

On ne dit pas ce qu'est devenu le Fée du feu. Moi, je pense qu'elle rôde toujours sous terre.

Elle est tour à tour mine de rubis, d'émeraudes, de saphirs et de diamants, geysers, raz de marée, tremblements de terre et éruptions volcaniques, beauté et colère, fortune et malheur.

Tu remarqueras, lecteur, que nous n'avons pas, depuis longtemps, interrompu le récit par des remarques de toutes sortes. C'est que, peu à peu, en écrivant, nous avons appris ce qu'était un conte.

Mais, est-il bon ?



Karine ALO  
Mathilde BAUDRON  
Olivier BAUDRON  
Pascal BLANCHARD  
Florence BLANCHET  
Ludvine BLIN  
Sonia BESNARD  
Yann BOUVET  
Anita BONGARD  
Yannick CHAUVIN  
Maud HUBERT  
Marie JANTON  
Frédéric JULIEN  
Sébastien LETAILLANDIER  
Bruno NALLE  
Frédéric MASSON  
Angelina RAMARD  
Linda SAFFRAY  
Claude SEMET  
Gilles TREGARO  
David TANDE  
Sandra TUMOINE  
Mickaël VELE  
Isabelle GUILLAUME  
Olivier LEDUC

# Le Pays de Fougères pendant la guerre de 1870

2<sup>e</sup> partie.

## LES FOUGERAIS SE MOBILISENT ET PARTICIPENT A L'EFFORT DE GUERRE.

Encouragés par la presse et les élus, décidés à apparaître comme de **"bons Français"**, les Fougérais développent leur esprit patriotique ! D'autres raisons venaient se greffer à celles-ci comme la peur de la sauvagerie prussienne et l'esprit revancharde français qui avait encore en mémoire l'humiliation subie à la fin du 1<sup>er</sup> empire. Cet esprit restait donc en éveil. Ainsi, chacun voulait apporter sa contribution à la lutte : soit sur le plan financier, soit sur le plan du dévouement et du bénévolat, soit sur le plan moral. Tous voulaient dans la mesure de leurs moyens participer à la guerre.

Les premières aides furent pécuniaires. Tous les Fougérais étaient conviés à faire un don, aussi minime soit-il, pour la patrie en péril. Ainsi quatre jours après la déclaration de la guerre, le 23 juillet 1870, sur la **Chronique de Fougères** la ville ouvrait une **première souscription** en faveur de la défense. En ces termes : *"une souscription est ouverte chez M. Frodefond, receveur particulier des finances. Elle a pour but de venir au secours de l'Etat et de soulager les souffrances des blessés de l'armée. Partout les offrandes sont considérables et nous ne doutons pas qu'il en soit de même ici, car nos compatriotes se sont toujours signalés par leur ardeur adouée de la Patrie et leurs sentiments d'humanité"* (34).

Voici comment se présentaient ces listes de souscriptions : sur l'hebdomadaire fougérais étaient inscrits le nom du souscripteur, sa profession et le montant de la somme versée. Ces sommes s'échelonnaient des plus importantes (M. le Bon Carcault, sous-préfet, 100 francs), aux plus modestes (M. Delahaye, ouvrier, 1 franc) (35).

On peut imaginer l'impact que pouvait avoir une telle pratique, sur les plus avertis. Tout le monde voulait se montrer aussi bon patriote que son voisin. Souscrire devint plus un devoir qu'un acte de

pure générosité. Fougères encouragea les autres villes et bourgs des ses environs, c'est ainsi que St-Brice, St-Georges-de-Remembault, Louvigné, Antrain... purent, les semaines suivantes, voir les noms de leur généreux donateurs sur la **Chronique de Fougères** toujours suivis de quelques lignes laudatives pour souligner le caractère patriotique de cette action.

Ces souscriptions servirent, elles aussi, la propagande et l'incitation à l'effort de guerre. Le 6 août 1870, la **Chronique** rendait compte d'une anecdote à ce sujet : *"un bon vieux paysan, pour apporter son unique pièce de cinq francs dont il est possesseur, a fait plus de 60 kilomètres"*.

*"Viva pour vous braves soldats, a-t-il dit au receveur, c'est toute ma fortune. Ha ! si mon âge et mes infirmités ne me clouaient ici, comme je partirai avec les autres contre ces Prussiens de l'enfer ! J'avais pourtant bien une revanche à prendre, ils ont tué mon oncle en 1814, mais bah ! Les amis se chargeront bien de me venger"* (36).

Même si "ce bon vieux paysan" souscrivit réellement à la défense, il est fort probable que le rédacteur exagéra l'histoire dans un but propagandiste. Par ce biais il poussait le lecteur à se souvenir des défaites de la fin du 1<sup>er</sup> empire et ainsi à réveiller son esprit belliciste et revancharde.

Les Fougérais pouvaient être fiers d'avoir rempli leur devoir patriotique en finançant l'armée. Pourtant une **seconde souscription** fut ouverte dans le même temps par M. Brochet, conseiller municipal, qui n'oubliait pas que l'épreuve de la guerre était également subie à l'arrière et que d'autres avaient des difficultés pour survivre : *"Ce sont les femmes, les vieillards et les enfants, disait-il, qui perdent le soutien qui les faisait vivre et dont l'action est souvent doublée d'une profonde détresse"*. Il s'agissait bien évidemment



Bismarck

des familles dont les chefs avaient été mobilisés. *"A tous ces malheureux, ajoutait-il, abandonnés pour la défense de la Patrie nous devons aide et protection"* (37).

Cette nouvelle liste eut, elle aussi, un franc succès et il fut assez étonnant de voir se mobiliser Fougères dont chaque habitant semblait jouer à un "qui mieux-mieux" patriotique. La recette de cette souscription ne fut bien évidemment pas distribuée dans l'anarchie la plus totale. La municipalité avait chargé un homme *"de recueillir tous les renseignements de nature à faire ressortir le droit des femmes de mobiles, volontaires ou marins appelés au secours de l'Etat"* (38) afin d'attribuer à chacun une somme en fonction des besoins. L'administration, ici comme ailleurs, parvenait parfaitement à diriger les opérations. Il convient de souligner également que le changement de régime qui interviendra pendant cette guerre ne perturbera pas le moins du monde cette administration quasi parfaite du début à la fin du conflit.



Campement de mobiles bretons sous le viaduc d'Auleuil.

Enfin, une **troisième et dernière souscription** fut entreprise en faveur de la garde mobile dont la municipalité devait seule assurer les dépenses, ce qui ne fut pas toujours très facile. La guerre devait en effet augmenter considérablement les besoins en capitaux, et la ville avait un mal croissant à faire face.

Les deux dépenses les plus importantes venaient de la **garde nationale** qu'il fallait entretenir et de la classe ouvrière victime d'un ralentissement de production qui aurait dû la démunir au plus haut point si les autorités ne l'avaient pas soutenue.

La garde nationale pesait donc énormément sur le **budget de la ville** car il fallait la nourrir, la loger, la payer (1 franc par jour et par homme), l'armer et surtout la vêtir. Ce dernier point fut d'une importance capitale dans les conseils municipaux, chaque élu avait un bien que les polémiques furent nombreuses et on disputa le moindre bouton. La garde nationale composée de 12.000 hommes (pour l'ensemble du département) disposait d'un capital de 2,4 millions de francs. La ville de Fougères devait à elle seule s'acquitter de 23.842 francs, soit une charge écrasante. Ce "trou" dans le budget de la municipalité était énorme, aussi prit-on deux mesures énergiques pour le combler.

Tout d'abord, le maire requit, le 9 septembre 1870, le décret suivant : *"les membres du gouvernement de la défense nationale : Pour faire face aux dépenses de l'armement et de l'équipement, de l'habillement et de la solde des gardes nationaux mobilisés, la commune de Fougères a recours à ses fonds disponibles. Considérant qu'il importe de combler le déficit résultant de ces prélèvements et d'assurer les ressources nécessaires à l'amortisse-*

*ment d'emprunts décrets : Art. 1 : La commune de Fougères (Ille-et-Vilaine) est autorisée à s'imposer extraordinairement de 33 centimes additionnels au principal de ses quatre contributions directes pendant 4 ans" (39).* Ensuite la ville contracta un **emprunt important** qui lui permit de boucler intégralement son budget. Cependant le 30 décembre l'Etat demandait une nouvelle somme de 14.000 francs. Cette dette devait être une nouvelle fois payée par un crédit.

Le 29 octobre 1870, le conseil municipal réunissait ses membres pour résoudre un problème financier et social de la plus haute importance. Le secrétaire municipal en rendait compte ainsi : *"M. le Maire expose à l'assemblée les besoins de la classe ouvrière qui commence à souffrir du chômage et dont les souffrances ne feront que s'accroître avec la mauvaise saison et les temps d'arrêt que subissent diverses industries notamment celle du bâtiment et des grands travaux publics. Il pense que l'assemblée voudra purer à cette triste situation et propose pour y faire face un emprunt de 20.000 francs à réaliser le plus tôt possible"* (40).



Bien que plus modeste que celui destiné à la garde mobile, cet emprunt sera plus difficile à rembourser puisque aucun impôt extraordinaire ou aide venue de l'Etat ne viendront soulager les ouvriers, pas même une souscription. La guerre était la cause directe de ce chômage. La chambre de commerce de Fougères fut la première à s'en rendre compte et à en faire part aux autorités par une lettre dans laquelle elle constatait que *"dans beaucoup d'endroits, on craint la suspension du travail par suite de ralentissements des affaires amenés par la guerre"* (41). C'est ainsi que 20.000 francs furent distribués aux ouvriers, en indemnité minimale de 0,90 F. par jour et par ouvrier et de 0,60 F. pour les enfants et vieillards employés à des travaux moins pénibles.

La fabrication d'armes "éponges" une partie de ces chômeurs et permit ainsi à la ville de faire quelques modestes économies. Beaucoup d'ateliers s'étaient en effet recouverts : *"même ceux qui paraissent le moins ouverts pour ce genre de travail s'occupent avec une activité vraiment dévorante à l'équipement, à l'armement, à la transformation des fûts et autres engins de guerre"*.

## COMITÉ DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES.

Certains Fougérais ne s'arrêtaient pas à des dons d'argent, ils voulaient faire plus pour la patrie que donner quelques pièces afin de soulager leur conscience. C'est pourquoi le 14 septembre 1870, quelques bénévoles organisèrent une réunion publique pour annoncer leur intention de mettre en œuvre à Fougères une **société de secours aux militaires blessés**. Ce comité aura pour but d'organiser des ambulances (sic) prises au sens d'établissements médicaux provisoires locales et de contribuer à l'entretien des ambulances mobilisables d'Ille-et-Vilaine" (42). Nombreux seront ceux qui, enthousiasmés par cette idée, voudront prendre part activement à cette entreprise, en particulier les femmes dont les maris étaient mobilisés ou blessés eux-mêmes. Aussitôt le maire de St-Brice envoya cette note au président : *"J'ai l'honneur de vous informer que sur votre heureuse initiative, nous avons formé à St-Brice un comité de secours aux blessés... En faisant appel aux sentiments patriotiques et généreux des habitants, nous avons déjà pu réunir 1200 francs, trouver un local sain et convenable d'une dizaine de lits garnis"* (44).

La Paix (lithographie par Daumier).

Par contre, par la voix de son maire, Antrain refusait catégoriquement de constituer une telle œuvre et ne souhaitait accueillir que quelques blessés tout en soulignant, qu'Antrain "ne désire pas avoir de malades dans la crainte de maladies contagieuses" (45). Cette ville resta donc en retrait par rapport aux plus actives villes St-Brice.

Ce comité n'étant basé que sur les bonnes volontés, il s'organisait avec difficulté. Une souscription fut ouverte avec cette fois le nombre de lits et de couvertures offerts et non plus la somme en face du nom du donateur. D'autres plus aisés, mettaient des locaux à la disposition du comité ou des chevaux et charrettes pour les transports.

Le 3 décembre 1870, alors que le comité devenait de plus en plus utile au fur et à mesure des défaites françaises, la Chronique devait faire un appel pressant pour la survie de l'organisation : "Nous espérons que la générosité de nos concitoyens, croissant avec les besoins de l'armée de Bretagne permettra toujours au comité d'Ille-et-Vilaine de satisfaire à toutes les nécessités du service de nos blessés" (46).

Enfin, d'autres actions plus isolées et plus discrètes furent elles aussi d'un grand secours comme la vente à bas prix ou le don de chevaux à l'armée, le traditionnel envoi de colis aux prisonniers par les familles, la ville octroyant les 2 canons qu'elle possédait pour fournir l'armée en quête d'acier... Les bonnes volontés ne firent jamais défaut et Fougères peut-être fier de ne pas s'être contentée de remplir son devoir patriotique durant cette année de guerre... et d'avoir ajouté à ses différentes actions une bonne part de générosité. "Dans l'arrondissement de Fougères le cœur et le dévouement ne furent jamais déjaillés" (47).

Olivier MARTIN

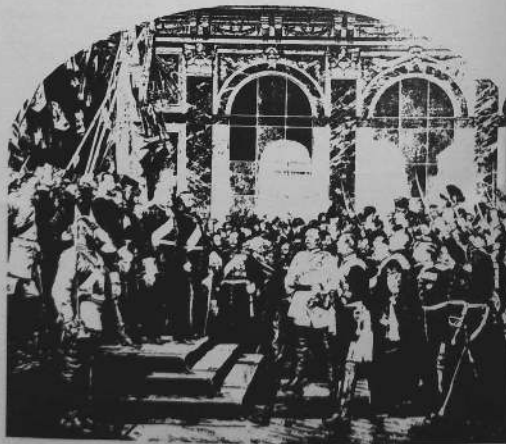
#### CONCLUSION

Enfin le 4 mars 1871, les Fougérais pouvaient apprendre la signature de la paix "les préliminaires de la paix sont adoptés par l'Assemblée nationale, mais quel sacrifice pour le cœur de la France ! Quel coup porté à la fortune publique" (48) Fougères se félicitait en effet de la fin du conflit meurtrier et se sentait soulagée à l'idée d'être épargnée par l'occupation prussienne. Mais les Fougérais avaient la gorge nouée face à des mois d'efforts et de privation, face au sang français répandu pour une humiliante défaite.



Comment les Prussiens prirent Paris en 1871 Favre, Garnier-Pagès, Trochu, Ferry, Thiers tendant à Bismarck la clef de la ville. (caricature par Faustin)

Les conditions imposées aux vaincus furent terribles. On avait signé l'abandon de l'Alsace moins Belfort et d'une partie de la Lorraine avec Metz et Thionville. En outre, non satisfait d'avoir réalisé l'union des États Allemands sous l'autorité du Kaiser Guillaume, le Chancelier Bismarck réclamait une énorme indemnité de guerre s'élevant à 5 milliards et l'occupation d'une partie de la France jusqu'à son acquittement total.



Le Roi Guillaume 1<sup>er</sup> proclamé Empereur d'Allemagne à Versailles dans la galerie des glaces. Bismarck au centre.

Dans ce contexte, la France cessait d'être maîtresse du jeu diplomatique Européen d'autant plus qu'elle se trouvait amputée de deux provinces. Cette défaite fut le point de départ de la révolte de la commune de Paris que Thiers écrasa. Mais surtout elle insouffla aux Français la haine de l'Allemand, leur prodiguant un esprit de "Revanche" qui devait conduire au premier conflit mondial.

Yann GUÉRRIN  
Olivier MARTIN

Article publié avec le concours du Service éducatif des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

#### Notes

- 34) Chronique de Fougères 15 octobre 1870
- 35) Chronique de Fougères 23 juillet 1870
- 36) Chronique de Fougères 6 août 1870
- 37) Chronique de Fougères 23 juillet 1870
- 38) Chronique de Fougères 3 septembre 1870
- 39) Arch. Municipales de Fougères 5 H 1/2
- 40) Arch. Municipales de Fougères 13 1/2
- 41) Chronique de Fougères 27 août 1870
- 42) Chronique de Fougères 29 octobre 1870
- 43) Arch. Municipales de Fougères 5 H 1/2
- 44) Arch. Municipales de Fougères 5 H 1/2
- 45) Arch. Municipales de Fougères 5 H 1/2
- 46) Chronique de Fougères 3 décembre 1870
- 47) Chronique de Fougères 3 septembre 1870
- 48) Chronique de Fougères 4 mars 1871



## LA "GUERRE DE 70" d'AMAND DAGNET

Amand Dagnét avait 13 ans en 1870. Il a raconté dans ses mémoires "Un siècle du train de la vic au Coglais" parues en 1914, la guerre telle qu'il l'a vécue, enfant, à Saint-Etienne-en-Coglais dans son village du Croizé...

C'était vers la fin de juillet 1870. J'avais 13 ans. Je revenais de vêpres un dimanche, de Saint-Etienne, avec ma marraine et d'autres gens, lorsque, arrivés à un demi-kilomètre de chez nous, dans le champ qui touchait au village de la Devisse et à celui du Rocher, une personne (je ne me rappelle plus qui, une des filles Lermitte peut-être), qui venait de ce dernier village, nous dit tout éffarée que la France venait de déclarer la guerre à la Prusse !

La guerre !...

Les expéditions de Crimée, d'Italie, d'Afrique, de Syrie ou au Brésil avaient certainement effrayé un peu et attristé les populations ; mais c'était si loin de chez nous ! tandis que la guerre avec la Prusse - était-ce un pressentiment ? - elle sonnait pour tous, malgré la prescience certaine qu'on avait d'en sortir victorieux comme des aules, elle sonnait comme un tocin.

Mes parents ne craignaient pas, pour le moment, en ce qui les concernait : mon frère était trop jeune et mon père trop vieux pour être appelés ; le premier avait dix-huit ans et le second cinquante. Mais ceux qui avaient seulement dépassé soixante ans se rappelaient ces vilaines têtes blondes et carres d'Allemands et autres étrangers, lors de l'occupation.

- Tous les jeunes gens partirent, en France ; et, de l'autre côté du Rhin, une demi-douzaine d'États : Prusse, Saxe, Wurtemberg, Bavière, etc. s'unirent contre nous. Cela ne faisait pas peur à nos pioupioups français qui en avaient vu bien d'autres et qui chantaient, au moment d'aller rejoindre :

Marchons aux combats, à la gloire,  
Marchons sur les pas des Prussiens !  
Nous remporterons la victoire.  
Et nous irons jusqu'à Berlin...

Hélas, cela ne tourna point comme le présageait le chant belliqueux de nos jeunes recrues du "Coglais", tout au contraire. Mais ce ne fut certes pas leur faute à eux.

Oh ! la fatale guerre !

Les actifs, les mobiles et les mobilisés (moblots), tous partirent à tour de rôle. Les vieux même de quarante-cinq à cinquante ans et au-dessus s'exercèrent le dimanche, au bourg, pour constituer, le cas échéant, une garde nationale.

Le village du C... à lui seul, fournit deux mobiles, Jean et Théodore Herbel, et deux mobilisés. Ces derniers restèrent, par la faute de l'autorité militaire, embourbés dans le camp de Conlie ; les autres allèrent faire face à l'ennemi aux environs de Paris.

- Cependant les Allemands gagnaient batailles sur batailles et avançaient, en même temps que certains de nos grands chefs militaires faisaient fautes sur fautes et reculaient.

Les populations victimes de l'invasion, après avoir été d'abord réquisitionnées par les troupes françaises, l'étaient par les troupes ennemies et rançonnées, pillées et maltraitées même souvent. Celles qui n'avaient pas encore vu les casques à pointe étaient d'avance consternées et épouvantées plus encore peut-être que celles qui voyaient la guerre de près, car on racontait des choses terribles : dénonciations, fusillades, incendies, viols et le reste...

On parlait, dès la fin de septembre, de signes aperçus dans le ciel comme on en avait vu pendant les guerres de Crimée et d'Italie : globes de feu qui passaient dans l'air le soir ; étoiles filantes qui grossissaient de mesurement, éclairaient en gerbes d'étincelles qui semblaient mitrailler la terre ; nuages colorés diversement qui simulaient des combattants en deux camps ennemis, et puis le temps (le ciel) subitement rouge et couleur de sang, etc.).

- Tout cela se passait tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Pour mon compte, je me rappelle avoir vu plusieurs fois pendant cette triste époque de 1870-1871, le ciel rouge, mais rouge d'une façon tout à fait inaccoutumée.

Les journaux en parlaient et tâchaient de donner des explications de la chose ; ils attribuaient ces effets de lumière à des aurores boréales. Mais personne ne croyait les journaux. Pourquoi ce temps rouge ne se produisait-il qu'en temps de guerre ?...

Je me rappelle entre autre un soir du commencement d'octobre. J'étais avec ma mère et, je crois, mon frère et Marie, à serrer (ramasser, cueillir) des pommes dans le champ de l'Écotay. Vers cinq heures et demie, le ciel prit une teinte rosâtre au levant, puis cela se répandit sur le couchant, mais plus foncé. A mesure que le soir se faisait, la couleur rouge succédait au rose primitif, et enfin, de l'orient à l'occident, une sorte de voile immense d'un rouge écarlate s'étendait sur tout le firmament. Les terres, les arbres, nos pommes, la jument, nous tous, la nature entière en un mot était teinte de sang.

Nous nous en allâmes saisis d'épouvante et trouvâmes tout le monde effrayé, discutant aux portes et dans l'attente de malheurs, se rappelant d'autres signes de guerre vus autrefois, mais jamais aussi intenses, au dire des anciens. Cela dura jusqu'à 10 heures.

Les jours suivants, les journaux parlaient bien d'un phénomène extraordinaire, mais, cette fois, il n'osèrent pas l'expliquer, je crois, par l'extension d'une aurore boréale.

Après la déroute du Mars, l'angoisse grandit encore dans le pays de Fougères et jusqu'à St-Malo : le Maine ne touche-t-il pas à notre pays ?

Je me rappelle qu'un dimanche, à la sortie de la grand'messe de Saint-Etienne, le *publicien* Delamarque, sacriste, je crois ? lut aux hommes assemblés dans le cimetière, du côté de la porte du "châpisme", une proclamation dans laquelle le prêtre excitait les paysans à défendre le territoire pied à pied, à s'armer de tout ce qui pouvait leur servir, fusils, fourches, crocs à fumier, triques, faux, etc., aussitôt que les frontières bretonnes seraient envahies par...

l'ennemi ; à s'embarquer derrière les haies, le long des fossés, dans les bas chemins, à essayer enfin de rendre impossible la pénétration dans nos contrées...

C'était beau, cette proclamation perfectionnée, mais combien inutile...

Aussi inutile que les tranchées que les maires et les fonctionnaires des ponts et chaussées faisaient faire à leurs cantonniers et aux campagnards qui faisaient leur pionne (acquit de prestations en travail). Ces tranchées étaient pratiquées en travers des routes sous prétexte de ralentir la marche de l'ennemi ; mais l'ennemi rencontrait-il de ces tranchées, il obligeait ceux qui les avaient faites à les combler, puis il passait.

Un jour ma mère m'avait envoyé avec le cheval et la voiture porter à Fougerès un sac de pommes à couteau. Ce qu'il y en avait de pommes, cette année-là... On n'a pas vu depuis une année de pommes pareille. Des grandes fermes comme la Teillay les donnaient à qui voulait les ramasser, et encore il s'en perdait en bien des endroits.

Là (à Fougerès) j'appris que les Prussiens avaient dépassé Le Mans et se dirigeaient sur Laval... Or, Laval, c'est seulement à quatre ou cinq lieues des limites de Bretagne !...

Des Fougerais m'assurèrent même avoir entendu dans la journée le canon tonner du côté de ces pays-là, c'est-à-dire à l'Est. Et je crus moi-même, vers 4 heures de l'après-midi, l'entendre de la Place-aux-Arbres qui regarde sur le Maine. On m'a dit depuis que ce pouvait être le combat de Saint-Jean-sur-Erve, à cinq ou six lieues de l'autre côté de Laval, c'est-à-dire à une quinzaine de lieues en ligne droite de Fougerès ?

Ce combat où une poignée de Français, habilement dissimulés à un détour de la route, écrasa une colonne prussienne, fut un des derniers combats, sinon le dernier même avant l'armistice.

Je m'en revins donc à la maison, racontant ce que je savais. Aussitôt ma mère pensa à faire une cachette. Ah ! ces cachettes... On en racontait des histoires à leur propos et sur les voisins qui, par peur du vainqueur, dénonçaient celles de leurs connaissances ; sur les chiens allemands dressés en vue de la découverte ; sur l'espèce de don qu'avaient certains Prussiens de découvrir tout de suite ces cachettes, etc.

Ma mère et moi nous mimes donc à creuser sous le loger (bangar) devant le four. Mon frère charroyait la terre extraite et la déposait au loin, dans la Lande, je crois, et encore il couvrait ses charrettes de mauvaises herbes ou de fumier afin de ne pas attirer l'attention et pour donner le change. Car il

fallait se défier de tout le monde alors.

Au bout de trois heures de travail, nous avions un trou assez grand pour pouvoir y descendre une tonne de six barriques défoncées par le haut. Dedans, ma mère accumula le meilleur linge, du blé et tout ce qu'elle désirait soustraire à un pillage possible. Puis, après avoir replacé le bout du tonneau, nous mimes de la paille, de la terre par dessus, bien foulée, et étendîmes sur le tout des grettes (paille hachée du chanvre) et autres poussières et balayures, pour dissimuler le plus possible la place précieuse.

Je me rappelle que, pendant ce temps, François Deleure, de la Brosse, cachait dans un tas de fumier, au milieu du champ dit Clos-du-Houx, plusieurs tonneaux pleins de grains et avoines.

Et partout on faisait des cachettes, en "cachette les uns des autres" autant que possible.

Mais, Dieu merci, les Prussiens n'entamèrent pas la Bretagne.

On commençait même à dire que Bismarck était d'origine bretonne (bis, doigt, et marc'h, cheval), qu'il connaissait la contrée et le caractère des gens, et qu'il ne tenait pas à faire massacrer ses troupes en détail par les bois et les chemins creux de ce pays-là !...

Huit jours après mon voyage à Fougerès, Louise Tumoré (mère Herbel) revenait de la ville, elle aussi ; elle en rapportait une grande nouvelle ; c'était l'apparition de Pont-Main, Pont-Main est une petite localité du Maine, mais tout à la frontière de Bretagne.

Or, le soir du 17 janvier, cinq ou six enfants avaient vu une belle Dame, en l'air, au-dessus du bourg ; elle était au milieu d'étoiles qu'on n'avait pas coutume de voir à cette place ; au-dessous de ses pieds s'était formée une bande-roule, et dessus, lentement, les uns après les autres, des lettres d'or qui formaient cette phrase reconfortante : "Mais priez, mes enfants, Dieu vous exaucera en peu de temps ; mon fils se laisse toucher".

Cette apparition qui dura longtemps, près de quatre heures (de 5 h du soir à 9 h environ) , était vue par des enfants

qui savaient lire (trois, je crois), par d'autres qui ne savaient que dire, en regardant : "C'est le Jésus ! le Jésus !", et un qui, ne parlant pas encore, tournait avec persistance ses petits bras vers la belle Dame, en haut.

Huit ou dix jours après l'Apparition de Pont-Main, l'armistice était signé.

La guerre était finie. Les populations commençaient à respirer. Les vieux abandonnèrent leurs exercices militaires du dimanche. Les malheureux "moblots" regagnèrent leurs foyers ; pas tous, cependant ; la misère au camp tristement célèbre de Conlie en avait tué un grand nombre et beaucoup d'autres rapportèrent avec eux des germes de maladies qui les enlevèrent dans un temps plus ou moins long.

Les "mobiles" furent aussi licenciés. Jean Harel avait reçu à l'affaire de Champigny un éclat d'obus dans la jambe. Aussitôt son frère Théodore fit auprès de ses chefs démarches sur démarches, leur représentant qu'ils étaient d'une nombreuse famille ; que les quatre aînés étaient sous les drapeaux, dont l'un venait d'être tué en Italie, etc.

Il fit si bien que, grâce à sa ténacité et à son intelligence, son frère rapporta, en plus de sa lettre, la croix de la légion d'honneur et une pension de blessé.

La guerre était finie, mais la nation restait en deuil.

On aurait dit qu'en France "le monde n'était plus comme avant". Au village du C... même, ces bonnes soirées passées en jeux de toutes sortes autour du foyer en hiver, par les cours et les aires en été ; danses, châtaignes, leçons autour de la table à la lueur du suif, histoires racontées devant l'âtre aux pétilllements de la résine, tout cela disparaissait ou se faisait de plus en plus rare.

Sans doute qu'il en a été ainsi de tous temps : les grands événements, heureux ou malheureux, qui ont affecté les nations, en ont aussi modifié plus ou moins profondément la mentalité. Il faut croire que ces phases et leurs causes sont inhérentes à notre nature...

Amand Dagnet

## Laiterie NAZART

Année 1985



### Produits fabriqués

Beurre .....	4 646 000 kilos
Camemberts .....	841 000 boîtes
Cheddar .....	579 000 kilos
Yaourts .....	498 000 pots
Caséines .....	2981 tonnes
Spécialité "Vieux Robin" .....	5700 kilos

Collecte de lait :  
101 733 000 litres

Producteurs de lait : 1200

\*\*\*\*\*

**banque de bretagne**  
10, rue du Tribunal - FOUGERES  
ACCUEIL      CONSEILS      SERVICES

A FOUGERES  
L'ATELIER - PHOTO  
**Jean-Luc BARBELETTE**  
8 BLD MARECHAL LEGLER  
MARIAGE - PORTRAIT - REPORTAGE

\*\*\*\*\*

**imprimerie nouvelle**  
PHOTOCOMPOSITION - TYPO - OFFSET  
- TOUTES IMPRESSIONS -  
La Datinière - PARIGNY - B.P. 16  
**50600 St-Hilaire-du-Harcouët**  
Tél. 33.49.02.53

**A Fougerès**  
4 Bureaux  
2 Distributeurs automatiques de billets  
**CREDIT AGRICOLE**  
LE BON SENS PRES DE CHEZ VOUS

# LIBRAIRIE PAPETERIE

\*\*\*\*\*

## MARY

10, Avenue du Général de Gaulle

12, Boulevard Jean Jaurès

**35300 FOGÈRES**

**Tél. 99.99.75.40**

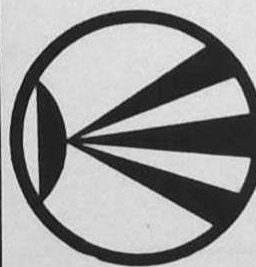
\* \* \*

**pinto  
et fils**  
**2 services**

**l'entreprise**

**et... "le coup  
de main"**

ZAC GUÉNAUDIÈRE 99 23 74 99 04 24 FOGÈRES



**j.b. plantade**  
OPTICIEN

Nettoyer aux ultra-sons  
vos lunettes

- les ajuster
- vérifier votre acuité visuelle

CE SONT  
DES SERVICES GRATUITS

**OPTIQUE  
PLANTADE**

FOUGÈRES

# La MAISON de la PRESSE

**14 et 16, place Aristide Briand**

*...à votre service toute l'année*

FOUGÈRES - Tél. 99.99.38.81

**Relais FRANCE - LOISIRS**

58 86

# le pays de fougères



MAISON  
WOLFF

8, Rue Porte-Roger  
FOUGÈRES

Mai 1910 :  
Fougères au temps de la Comète

L'Assistance médicale dans la région  
de Fougères

Un Lot

250

Jupons

5.90

En belle porcelaine, fond blanc à fleurs roses  
et ciel, avec entredeux Valenciennes,  
orné plus lingerie.....

sommaire

- Mai 1910
Fougères au temps
de la Comète ..... 2 à 5
-Le "brav" général Boulanger"
en visite dans
le Pays de Fougères ..... 6 à 9
-Le Tour de France
de deux Fougérais ..... 10 à 12
-L'Assistance médicale dans
la région de Fougères
La loi de 1893 ..... 13 à 19
-Gallo ..... 20 et 21

le pays

Revue bimestrielle, sur les traditions,
l'art, l'histoire, l'économie, l'envi-
ronnement du Pays de Fougères.
Siège social : 6, rue de la Fourchette,
35300 Fougères.
Abonnement - 5 numéros : 70 F.
Soutien : à partir de 100 F.
Prix du numéro : 15 F.
Chèque libellé au nom du "Pays"
sans numéro de compte
envoyé à
"Le Pays"
33, rue de la Pinterie
35300 Fougères

Comité de Rédaction
Rémy Allain - Philippe André -
Jean-Yves Baugé - Hélène Bonnin -
Daniel Bouffort - René Cinié - Ger-
maine Dulong-Guénée - Jacques
Faucheux - Jean-Claude Gautier -
Emile Gorais - Yann Guérin -
Jacky Hamard - Bernard Heudré -
Daniel Heudré - Francis Lebreton -
Michel Martin - Olivier Martin - Mi-
chéle Mourot - Joseph Pommerol.
Photographie :
Vincent Louët - Albert Simon.
Directeur de la publication :
Daniel Heudré
Tél. 99 99 18 84

Fougères au temps de la comète :
Composition de Gilles Herjot

Les articles n'engagent que leurs au-
teurs. Toutes demandes de repro-
ductions sont à adresser au directeur de
cette revue

le pays
de fougères

Mai 1910 :
Fougères au temps
de la Comète.

De terribles inondations ont affecté la
France pendant l'hiver. Par extraordi-
naire une comète traverse notre ciel.
Les comètes ont toujours été considé-
rées comme une manifestation du dia-
ble ou de la colère des dieux. Cette
crainte ne s'est pas encore dissipée en
cette année 1910 alors que les astrono-
mes annoncent pour le mois de mai le
retour de la comète de Halley qui va
nous "frôler" à quelques 50 millions de
kilomètres. On prétend que d'abord le
soleil va s'obscurcir et qu'ensuite, lors-
que la Terre traversera la queue de l'as-
tre, il tombera des rochers gros comme
les tours de Notre-Dame et que les gaz
asphyxieront tous les habitants.

Les grandes villes d'Europe vont vivre
des heures graves, particulièrement
dans la nuit du 18 au 19 où la comète
doit passer au plus près de la Terre.
Pour les uns c'est la panique, voire le
suicide, pour d'autres enfin l'occasion
d'une dernière fête avant la catastrophe.

Alors que le célèbre astre est de nou-
veau dans notre ciel, il est intéressant de
voir par les journaux de l'époque com-
ment Fougères a pu vivre cet évène-
ment d'il y a 76 ans.

Le 7 mai "La Chronique" annonce
"On la voit, la comète ! ... Quelques-
uns de nos concitoyens montent chaque
matin dans leur grenier ... Il est inutile
de risquer actuellement une fluxion de
poitrine aux heures très fraîches qui
précèdent le lever du soleil pour admi-
rer cette comète qui va devenir de plus
en plus visible ... A moins que nous en
soyons tous anéantis ! ..."



... A moins que nous en soyons tous anéantis !
(carte postale de ORENS)

Chronique Locale

DERNIERS ECHOS DES ÉLECTIONS

A Fougères

Il paraît que si M. Gourdin, quoique
candidat de la Bourse du Travail, n'a
pas même obtenu 1.000 voix, alors qu'il
aurait pu recueillir de 15 à 1500, c'est
qu'il serait devenu un abominable capi-
tulaire.
On prétend, en effet, mais nous don-
nons cette nouvelle sous toutes réserves,
qu'il va avoir pignon sur rue, faisant
construire, pour son usage personnel,
une confortable maison aux Cotterets.
N'est-ce vrai, nous lui en faisons tous
nos compliments mais, si c'est exact, il
faudrait chercher ailleurs la cause de
sa disgrâce car on dit que qu'il n'est
plus en grande odeur de sainteté auprès
des ouvriers.

Telle est du moins l'explication que
l'on donne de sa disgrâce.
C'est peut-être le socialisme, c'est M.
Gourdin qui est au bascu, nous à dit
une personne en prétendant être fran-
ciséen.

C'est d'ailleurs ce nous l'osche que de
long, bien que ce soit un événement
local.

La preuve d'ironie à avoir en tel
cas qu'elle en a perdu la tête. Quel
alors que, après avoir constaté le que le
nombre des suffrages exprimés (si de
21 531 et que M. Lefas obtint 11.054 voix,
rien nous dit que la majorité absolue de
M. Lefas fut de 707 voix.

Si la Chronique n'était pas aussi au-
dacieuse, nous l'engagerions formel-
ment à s'adresser au frère Charlemagne
qui se ferait un plaisir de lui apprendre à
faire ces deux opérations d'addition et
qu'on appelle la division et la sous-
traction.

("Le Journal de Fougères", samedi 7 mai)

Les Fougérais ne semblent pas d'ail-
leurs s'inquiéter outre mesure et "les
fêtes de bienfaisance au profit des inon-
dés s'annoncent superbes. Le Comité
qui comprend des représentants de tou-
tes les sociétés de la ville et des perso-
nalités de tous les partis, a mis sur pied
son programme, extrêmement ar-
trant." (Journal de Fougères, 7
mai). "La Chronique" qui en fait un
compte-rendu le 14 doit déplorer encore
"de continuelles averse de pluie et
même de grêle" et, comble de mal-
heurs, une substantielle augmentation
des tabacs à priser, des cigarettes et
des cigares !

Il faut attendre en fait "La Chronique"
du 21 mai pour trouver un article consi-
dérable intitulé "La comète s'éloigne".
" ... Pauvre comète de Halley ! On ap-
préhendait toutes sortes de méfaits à
l'occasion de sa venue, et voici qu'elle
nous a joué le vilain tour de ne se signa-
ler par rien d'anormal. Cela n'a pas
empêché, du reste, les gros bonnets
de l'Académie des sciences de se faire
une réclame enorme avec leurs prédictions
plus ou moins sinistres ... Songez donc

que cette comète a une queue comme
vous n'en avez jamais vu, une queue
longue de vingt millions de kilomètres,
une queue qui lance des éclairs, qui
crache du venin, qui répand des gaz
plus asphyxiants que ceux de la Cour-
de ..." A. Capello (!) qui signe ces lignes
ne manque pas de lancer quelques flèches
à ces adversaires qui n'ont pas
épargné son journal lors des élections
législatives de la fin du mois d'avril ...

Sans parler de la rentière de Bonahry
qui s'était installée dans sa cave après
avoir fait matelasser les murs pour
adoucir la secousse, on dit que dans la
soirée de mercredi il y eut une affluente
insolite dans les trois églises de la ville.

Oh ! ce n'était pas de grands criminels
qui se pressaient aux confessionnaux ;
simplement de belles âmes tourmentées
venant demander pardon à Dieu
d'avoir voté, le 24 avril, pour un candi-
date républicain, progressiste et libéral !
Cette nuit-là, du 18 au 19 mai, trois
milliers de Fougérais ne dormirent
point ; on en vit errer par les rues ;
d'autres en embuscade à la fenêtre de
leur mansarde, les yeux braqués sur les
étoiles ; d'autres - 1200 environ - sit-
tionnaient sur le Champ de Foire, sur
la place Carnot, ou aux Cotterets, près
de l'usine Doussin, interrogeant tour à
tour divers points des profondeurs
célestes ...

Mais l'événement politique du
moment aura été bel et bien la mort du
roi d'Angleterre ... "L'astre errant sera
venu à point nommé pour assister aux
funérailles d'un des grands de ce mon-
de..."

La Mort du Roi d'Angleterre

Edouard VII, roi d'Angleterre, est mort
dans la nuit du 6 au 7 mai, à 11 h, 45 du
soir, succombant à une vieille affection
asthmatique et cardiaque, qui s'est subit-
ement aggravée. Il distine le 6 novembre 1841
et son règne, court mais bien rempli, a duré
neuf ans. Nous avions annoncé la suite acou-
suelle des samedi, dans la dernière édition
de la Chronique.

Cette nouvelle fit d'un instant popu-
laire, qui tenait une si grande place dans le
monde, constatait un événement historique
de la plus haute importance.

L'Angleterre perd un grand roi, la
France le meilleur de ses amis, et le monde
le grand de la paix.

On juge de l'émotion que la mort
d'Edouard VII a causée en Angleterre et
dans toutes les parties du globe. Le Presi-
dent de la République a envoyé, de Ham-
bouillet, le télégramme suivant au prince de
Galles qui répondit à son père sous le nom
de "Georges V".

"J'apprends avec une bien vive émotion la
mort de votre père bien aimé, Sa Majesté
le roi Edouard VII.
La transformation de la République et le
peuple français regrettent profondément
l'auguste souverain, qui, en tant d'occa-
sions, leur avait donné des marques de
bienveillance, et s'ils s'associent pleinement
à la grande douleur que vous cause, ainsi
qu'à la joie de sa mort, ils ont l'empres-
sément de vous en adresser leurs sincères
félicitations."

"C'est la cause plain de tristesse que je
peux vous adresser l'assurance de nos sen-
sibles sympathies personnelles et de notre
participation à la République et de la France
unie autour."

A. FALGÈRE.

("La Chronique de Fougères", samedi 14 mai)



Cette nuit-là, trois milliers de Fougérais ne
dormirent point ...

(photographie prise à Montmarie en mai 1910)

Et la vie continue. Des Fougerais naissent, se marient et meurent, comme la garde-barrière de Montabert "broyée par un train de plaisir".

Heureusement des faits divers moins tragiques permettent (actualité oblige) quelques pointes d'humour de la part du rédacteur de "La Chronique".

"Un habitant de Javené est attaqué dans la rue de la Forêt - Eugène Jourdan, 45 ans, domestique chez Sénéchal, cultivateur à la Grouennerie, vint un soir à Fougeres pour voir son cousin Abraham, à l'hôtel de la Croix d'Or, et abriter une excursion avec lui. Il montait tranquillement la rue de la Forêt quand il croisa un individu coiffé d'un béret, lequel, sans explication, s'approcha brusquement de lui et lui porta en plein visage un si rude coup de poing que le brave Jourdan crut que c'était la comète qui lui arrivait dans la figure..." (21 mai).

"Rixe nocturne, place Carnot - L'affaire est quelque peu ténébreuse : elle s'est passée dans la soirée de samedi, vers 11 h. 1/2, sur la place Carnot, devant la baraque du marchand d'oiseaux. Léon Hervagault, 25 ans, ouvrier charpentier, qui prend pension chez Mme veuve Geslin, rue Alexandre-III, se trouvait en compagnie de Gauty et des frères Couannaut quand il eut une querelle avec un ouvrier maçon nommé Jean-Marie Lucas. Hervagault avait bu plus d'une fois à la santé de la comète et peut-être est-ce lui qui chercha chicane à Lucas..." (28 mai).

Le mois s'achève. Le colonel Marchand publie son "verdict" dans "Le Journal de Fougeres": "... la comète de Halley serait actuellement cachée par le soleil et ne nous apparaîtrait qu'en août ou septembre". Bref, on ne sait plus où on en est et on commence à s'occuper davantage de la future récolte de pommes qui s'annonce magnifique (La Chronique, 28 mai): "Ce sera le cidre de la comète : voilà le meilleur souvenir que les Fougerais puissent garder du passage de l'astre vagabond...". Il y aura quand même eu de bons moments, les "joyeux effets d'artifice" de l'initiative ingénieuse de quelques-uns de nos concitoyens et "le merveilleux spectacle offert par le soleil pendant une partie de cette période. Le disque cométaire s'y reflète. Il s'en dégage des taches... de toutes les nuances : bleu, noir, rose, rouge surtout..."

## Affaire Sensationnelle

MAISON WOLFF  
8, Rue Porte-Roger  
FOUGÈRES

Un Lot  
de  
250  
Jupons  
5.90

La fin du monde n'arrête pas le commerce (publicité "La Chronique de Fougeres", samedi 14 mai)

### ETAT-CIVIL DE FOUGÈRES

NAISSANCES. — René Emile Brauli, rue de l'Écluse. — Françoise Marie Bourdais, rue du Ménil, 16. — Ernestine Germaine Marie, Françoise Marie, rue Portail-Marie, 18. — Bernadette Georgette-Agnès-Altes Lebeuf, rue de Léval, 14. — Lucienne-Amande-Arthurine Désirée Bouilla, rue Nationale 27. — Amand Louis-Antoine-Hélène, rue Piaterie, 150. — Marcel Ernest Louis Henri Blin, rue de la Forêt, 107.

FUNÉRAIRES DE MARIEUX. — Jean-Marie Boudet, employé de commerce à Fougeres, et Anne-Marie Joséphine collatricula à Javené. — Edouard Pierre Jean-Marie Prins, charbonnier, rue Piaterie, 100. et Françoise Reine Javetier, pigeonne en chapeaux, rue de la Forêt, 71. — Eugène-Hippolyte-Pierre Patard charbonnier, rue Amiral de Guichen, 23 et Julie Françoise-Augustine-Acécéty; pharmacienne, rue de Narçay, 16. — Georges-Francis Chaplain, vété. et de commerce, place Lorbolédier, et Françoise Marguerite-Joséphine Bouteau, tailleur à Lamballe. — Jean Marie Lagoutte, verrier, rue des Jardins aux Cottereux, au Laiguault, et Béatrice Marie-Joséphine Petit, verrière, rue de Croas-ladi, 20.

On demande un ouvrier forgeron. S'adresser à Égot, tailleur à Fougères.

François JUREL boucher, 20, rue des Forgerons, à l'enseigne du "Fougères", a l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'il n'a pas changé de domicile, sa boucherie est toujours située 20, rue des Forgerons.

### GRIPPE

3 cuillerées à bouche par jour  
du  
SIROP PECTORAL DIVET  
Efficacité absolue  
Rhumes, Catarrhes, Bronchites  
Pharmacie DIVET, rue Porte-Roger  
FOUGÈRES  
Le flacon, 2 fr. 25

Nés et unis sous le signe de la comète. Un avenir pas trop sombre : médecine à toute épreuve et offres d'emploi (La Chronique de Fougeres, samedi 14 mai)

### Broyée par un train de plaisir

Un revenant de la fête de Fougeres, la garde-barrière de Montabert est coupée en morceaux par un train.

En allant, au-delà de son point de vue, vers la gare de Fougeres à Louvigné, près de Pontivy, à 10 heures, dans la nuit de dimanche à lundi.

M. Jean Trohel, possesseur au chemin de fer, Albert Compagnon, sa femme, particulièrement la Mlle Trohel, sa fille, et leur grande fille, étaient à Louvigné, avaient prévu d'aller à la messe à Fougeres, ils s'en revinrent dans les trois, entre 10 et 11 heures du soir, arrivés au passage à niveau de Chaulandry, ils s'arrêtèrent le long de la voie ferrée, attendant à la file indienne. La nuit était fort sombre.

Mme Trohel, pesante, ayant un jambe fautive, marchait difficilement; les deux hommes prirent de l'avance. Trohel, qui était en tête, ne tarda pas à prêter l'oreille, lui, admettant une chaudière. Au bout de vingt minutes, après, devant de ne pas voir venir sa femme, il prit une lanterne et alla à sa rencontre. Devant la rapidité et l'insouciance.

À la hauteur de la Fontaine-Isabelle, les deux hommes se trouvèrent loquacement en présence d'un horrible spectacle le corps atrocement mutilé de la malheureuse, grand-derrière était éparpillé sur la voie.

Les deux jambes étaient broyées, une partie du crâne salevée; le jambe gauche était projetée à huit mètres du corps, plus loin, était le charbon, ailleurs une chaudière, puis une parrotière, puis des débris de la boîte crânienne, de la matrice, de la cervelle, des osques de sang.

Que s'était-il passé ? À l'approche des deux trains spéciaux avaient été organisés par l'Union-Fait pour le réveil de Fougeres, les Vesp Louvigné, partant à 10 h. 25, l'autre vers Antrain, partant à 11 heures. Mme Trohel, qui était en tête, ne tarda pas à prêter l'oreille, lui, admettant une chaudière. Au bout de vingt minutes, après, devant de ne pas voir venir sa femme, il prit une lanterne et alla à sa rencontre. Devant la rapidité et l'insouciance.

La comète suit son cours; la bourse aussi... (La Chronique de Fougeres, samedi 21 mai)

### Automobiles Brasier

Chassis 10 chev. 2 cyl.	8 500 fr.
— 11 — 4 —	8 500
— 12 — 4 —	7 500
— 16 — 4 —	12.000
— 22 — 4 —	13.000
— 35 — 4 —	14.500
— 24 — 6 —	14.000
— 28 — 6 —	1.6 500
— 50 — 0 —	20 500

Agent-général, Garage F. VEROT, Ingénieur A. & M., à Fougeres.

### Bourse du 19 Mai 1910

5 0/0 Jouissance avril 1910	89 75
5 0/0 Amortissable, avril 1910	89 75

### Le Marché de Fougeres

Du 14 Mai 1910

Ferme, 1 <sup>re</sup> qualité, les 100 kilos.	24 50 à 24 50
— 2 <sup>e</sup> — — — — —	23 50 à 23 50
Bled (Froment), 1 <sup>re</sup> qualité, les 100 k.	21 50 à 22 50
— 2 <sup>e</sup> — — — — —	21 50 à 22 50
Orges, les 100 kilos	17 15 à 17 50
Sarrasin, 1 <sup>re</sup> qualité, les 100 kilos.	17 15 à 17 50
— 2 <sup>e</sup> — — — — —	16 50 à 16 50
Seigle, les 100 kilos	18 15 à 18 50
Pain, les 500 kilos	60 45 à 60 45
— 2 <sup>e</sup> — — — — —	59 50 à 59 50
Farine, 1 <sup>re</sup> qualité, les 100 kilos.	17 15 à 18 00
— 2 <sup>e</sup> — — — — —	16 75 à 17 50
Pommes de terre, les 100 kilos.	6 4 75
Haricots, sur pied	0 70 à 0 75
Vaches, sur pied	0 60 à 0 65
Boeufs, sur pied	0 60 à 1 00
Porcs, sur pied	0 55 à 0 70
— 2 <sup>e</sup> — — — — —	2 70
— 3 <sup>e</sup> — — — — —	2 10
Oufs, la douzaine	0 70
Farine, le sac	22 00 à 22 00
Orde, la barrique	22 50 à 24 50
Laines, la pièce	de 2 50 à 2 50
Canards, le couple	de 5 50 à 6 50

La comète suit son cours; la bourse aussi... (La Chronique de Fougeres, samedi 21 mai)

### Une valeur de Caen choisie à monter

**BÉTICA**  
Opération intéressante à réaliser. Se renseigner à M. BOURGEOIS, villa d'Or, Rennes.

### CIVETTE FOUGERAISE

En location : La Barrière, de René Jourdan, de Michel Gervais, 0,05. À louer par mois (chauffeur compris) 0,05. L'été, Paul Marquet, 0,05. Mérieux, Jean Poirier, 0,05. En vente par colis de 100 unités. Je Sais Lire, Rennes, Texte à 100, 100 leçons. Culture physique, France.

### Gymnastique Rationnelle et Corrective

**E. BOUGOUIN**  
Professeur aux Ecoles  
21, rue Nationale

Développement général des muscles du corps. — Réduction de l'obésité (diminution de 6 à 70 centimètres de tour de ceinture).  
**CONJECTION DES VERTÈBRES VERTÉBRALES**  
Leçons pour enfants, dames et jeunes filles. — Cours collectifs à prix réduits pour enfants le jeudi à 9 h. du matin.

### Automobiles Charron

6-10 HP. 12 — 16 — 18 — 20 — 22 — 24 — 26 — 28 — 30 — 32 — 34 — 36 — 40 — 42 — 44 et 6 cylindres.  
Représentant exclusif : E. DELARUE, à Antrain (L.-et-V.)

**AU PREMIER COSSO**  
Cosimes Touriste  
TENNIS, GOLF, ALPAGA  
Pantalon légers et kaki

Travail réalisé dans le cadre du Projet d'Action Éducative "Astronomie" par Nelly BEAUMONT, Nathalie CHEMIN, Isabelle CHELEPINE, Sandrine GUILLOUX, Sabrina POTIER de la classe de 4<sup>e</sup> B du Collège Pierre, sous la direction de quelques enseignants (février-mars 88)

Le journaliste conclut : "... Laissons maintenant aux astronomes du pays fougerais, à ceux de l'observatoire de Gâtine comme de celui de Montbelleux, le soin de continuer leur contemplation du firmament. Nous nous sommes suffisamment occupé de la comète de Halley. Du moment qu'elle ne nous menace plus de... la fin du monde, elle n'a plus pour nous qu'un intérêt très secondaire."

Travail réalisé dans le cadre du Projet d'Action Éducative "Astronomie" par Nelly BEAUMONT, Nathalie CHEMIN, Isabelle CHELEPINE, Sandrine GUILLOUX, Sabrina POTIER de la classe de 4<sup>e</sup> B du Collège Pierre, sous la direction de quelques enseignants (février-mars 88)



# Le "brav" général Boulanger" en visite dans le Pays de Fougères

La campagne électorale récente a donné lieu, comme à l'accoutumée, à de multiples visites de personnalités politiques de premier plan. Cette pratique n'est pas nouvelle. En témoignent, le voyage qu'effectua en Ile-et-Vilaine, et notamment à Antrain et Fougères, le général Boulanger, au faite de sa gloire, du 7 au 10 juillet 1888.

Le voyage de Boulanger dans notre région répondait à plusieurs soucis : d'abord, honorer une invitation de la société de tir et de gymnastique de Rennes, sa ville natale ; ensuite rendre une visite de sympathie aux nombreux amis politiques que compte le général dans le département, à commencer par le député René Le Hérisse (1), et le maire de Rennes, Edgard Lebastard ; enfin réaliser une tournée de propagande, destinée à démontrer sa grande popularité, avant d'engager une offensive contre le gouvernement en réclamant la dissolution de la Chambre des Députés et la Révision de La Constitution.

C'est dans ces conditions que le général Boulanger gagne l'Ile-et-Vilaine par l'express Paris-Granville, non sans avoir soigneusement préparé le voyage. Ses principaux conseillers politiques les députés Laguerre, Laisant, Le Hérisse et le Comte Dillon, l'accompagnent. Une cohorte de journalistes, du Figaro, du Gaulois, du Petit Journal, de la Cocarde et de la Lanterne suivent également la visite pour retransmettre ou valoriser les faits et gestes du général, ainsi que l'accueil que lui réserveront les populations. Par ailleurs, sur place, les partisans locaux sont sur le pied de guerre depuis plusieurs jours et s'activent pour mettre la dernière main aux arcs de triomphe, banquets et autres rassemblements et manifestations (2).

## A ANTRAIN

Parti à 7 h 30, le matin de ce 7 juillet 1888, le général et sa suite, après avoir salué Dreux, Argentan, Fiers et Vire, quittent la ligne Paris-Granville à Folligny, pour atteindre Pontorson. Là, des voitures attendent le cortège pour l'emener à Antrain. Mais laissons le "correspondant spécial" de la Cocarde (3) nous narrer cette dernière partie du voyage :



Antrain, vu du côté de la route de Pontorson (lithographie 1842-1850). À gauche du clocher, on reconnaît la maison Le Hérisse. In Histoire moderne d'Antrain de l'Abbé Jarry. Reproduction D. Bouffort

La popularité du général Boulanger, une anecdote rapportée par le Petit Fougères (29.6.1887).

"Entendu aux derniers examens du certificat d'aptitude pédagogique.

Il s'agit d'une révision d'histoire dans le cours élémentaire. Le candidat : Voyons, mes enfants, connaissez-vous le nom du général qui a organisé la résistance dans votre pays, lorsque Jules César est venu faire la conquête de la Gaule ?

Les enfants : ?...

Le candidat : Vous le connaissez, j'en suis sûr, c'est un général que tout le monde connaît, un général très populaire...

Toutes les mains se levant - Oui, monsieur, c'est le général Boulanger !!!

Absolument authentique, nous le certifions"

"Nous sortons de Pontorson et nous traversons trois lieues d'un pays magnifique. La route monte et descend sur tout le parcours. A la descente de la dernière colline, nous apercevons Antrain qui se dresse en amphithéâtre sur le versant opposé. Les vieilles maisons pittoresques sont pavoisées, ornées d'écussons avec des inscriptions républicaines et patriotiques. A 5 h 10, nous arrivons à Antrain.

La population s'est portée en masse au devant de la voiture du général. La musique municipale joue la Marseillaise. La foule, très enthousiaste acclame le député du Nord, qui descend de sa voiture au milieu des vivats unanimes. Un délégué de la jeunesse de la ville lui souhaite la bienvenue, au nom des habitants, dans un petit discours fort bien tourné. Des cris répétés de "Vive Boulanger", "Vive Le Hérisse", "Vive la République", alternent avec ceux de "A bas Ferry".

Le général, très ému, remercie les manifestants, puis se met en marche vers la maison de Le Hérisse, située au milieu de la ville. La musique précède le cortège en jouant la Marseillaise. La gendarmerie, mise sur pied, fait le salut militaire sur le passage du général.

Tout au long du chemin, les maisons sont pavoisées. La route est bordée de petits arbustes plantés pour la circonstance. Nous passons sous deux arcs de triomphe de verdure portant comme inscription "au général Boulanger, le grand patriote", et au revers "à Le Hérisse, notre député".

La foule suit le général jusqu'à la demeure de Monsieur Le Hérisse, où la fanfare donne une dernière aubade. La maison de Monsieur Le Hérisse (une maison d'ancien style avec tourelles) est entièrement pavoisée. Au milieu de trophées tricolores, on remarque un drapeau russe. Plusieurs cartouches portent ces mots "Italie", "Cochinchine", rappelant les campagnes du général.

Monsieur Le Hérisse a offert un dîner à une trentaine de maîtres. Après le repas, un feu d'artifice des plus brillants a été tiré sur la place publique."

La presse locale, pourtant peu favorable à Boulanger, corrobore cette description, tandis que la propagande boulangiste n'en finit pas de raconter la soirée "féérique" d'Antrain, toute illuminée des lanternes vénitienes et du feu d'artifice et de rapporter la présence et l'enthousiasme de toute la population dans le parc de la maison Le Hérisse. On reparlera longtemps du feu d'artifice ; Branthôme, dans son ouvrage "le brave général Boulanger" évoque cette soirée dans des termes peu amènes pour le député d'Ile-et-Vilaine : "Le Hérisse, l'homme du feu d'artifice. Ce personnage, au nom piquant ayant reçu Boulanger et ses amis dans sa terre d'Ile-et-Vilaine avait, après le dîner, offert à ses invités le régal de fusées, de pétards et même d'un superbe bouquet qui écrivit dans la nuit, en lettres de feu "Vive Boulanger". Comme le général, très touché, disait à Dillon : "Le Hérisse fait vraiment bien les choses". "Oui, avec notre argent", répliqua le comte. En effet, Le Hérisse, au départ de ses invités, se fit rembourser tous les frais de la fête".

Le lendemain, dimanche 8 juillet, après un petit déjeuner offert à la presse, le général et sa suite partent en voiture vers Rennes, salués à Tremblay par des délégations d'anciens soldats et à Romazy, dont le maire est républicain, par un vin d'honneur et des salves de mousquetterie.

A Rennes, même accueil, où un banquet de 800 couverts attend l'ancien ministre de la guerre.

Lundi 9, la visite se poursuit à Saint-Malo, Saint-Servan et Paramé.

## FOUGÈRES ACCUEILLE BOULANGER

Au programme du mardi, figure, le retour sur Paris après un arrêt à Fougères, où le parti boulangiste vient de réaliser sa percée politique : les leaders locaux Boulais et Collet exercent une réelle influence sur la classe ouvrière et disposent des dernières élections de mai 1888 de 7 élus au Conseil Municipal (sur 27).

Parti de Saint-Malo à 5 h 30, le train de la compagnie de l'Ouest à bord duquel a pris place Boulanger et son état-major, arrive en gare de Fougères à 10 h 30, après une heure d'arrêt à Pontorson.

Le Petit Fougères (4) nous raconte que les fougérais réservent au général "un accueil des plus chaleureux". Bien que la gare soit en état de siège, qu'un commissaire spécial ait été envoyé et que les autorités municipales et administratives aient décidé de boudier Boulanger, la foule est là, "compacte". La Cocarde (3) parle de 4000 personnes, précisant que "tous les ouvriers sont là", applaudissant et chantant la Marseillaise.

Bientôt, le cordon de soldats est rompu et le général est porté en triomphe jusqu'à sa voiture. "Des charrettes ont été arrêtées sur lesquelles sont grimpés de nombreux spectateurs", note le Petit Fougères, qui ajoute, sur le boulevard de la gare, "pas un balcon, pas une fenêtre où ne se pressent les curieux".

C'est à l'hôtel St-Jacques, rue Porte-Roger, que descend le député du Nord, pour apparaître bientôt au balcon, saluant la foule et distribuant des zettels rouges. Sur la place, des clairons sonnent "Aux Champs" et des fanfares jouent "La Revue" (5). 120 personnes assistent au banquet organisé par Boulais et Collet en l'honneur de Boulanger. Parmi les invités prennent place plusieurs responsables du jeune syndicat des cordonniers, qui demandent au député Le Hérisse de soutenir leur action en faveur de la création, à Fougères, d'un Conseil de Prud'hommes. Dans les discours échangés au cours de ce banquet, à part une violente diatribe anti-parlementariste de Boulanger, on retient deux thèmes principaux : le soucis de préparer les élections législatives de 1889 et

## L'ÉPISODE BOULANGER (1886-1889)

Quelques années après s'être dotée non sans difficulté, d'un régime républicain, la France est confrontée à la montée d'un nouveau courant politique : le boulangisme.

Ce courant se trouve à l'intersection de plusieurs mécontentements :

- mécontentement des monarchistes et bonapartistes éloignés du pouvoir ;
- mécontentement des catholiques vis à vis des lois laïques prises notamment par J. Ferry ;
- mécontentement des ouvriers qui espéraient davantage de mesures sociales des gouvernement républicains ;
- mécontentement des nationalistes obsédés par l'idée de la revanche sur la Prusse et par la reconquête des provinces d'Alsace-Lorraine perdues ;

En quelque mois, ces différents courants d'opinion se rassemblent et se cristallisent autour de la personne du général Boulanger, l'un des seuls officiers supérieurs républicains. Celui-ci est nommé ministre de la guerre dans les cabinets Freycinet et Goblet (de janvier 1886 à mai 1887). Le général y acquiert rapidement une grande popularité à la faveur de quelques décisions et mesures adroites, à la faveur également de campagnes publicitaires et de mises en scène savamment orchestrées.

Remercie à l'occasion d'une crise ministérielle, Boulanger se lance dans la politique, constituant une coalition de mécontents comprenant des radicaux, des monarchistes, des bonapartistes et même certains socialistes.

Bénéficiant de ces appuis et d'un charisme personnel réel, Boulanger est élu à chaque élection où il se présente. Il devient ainsi député du Nord et le soir de son élection comme député de Paris il ne tient qu'à lui de ne pas prendre la tête d'une manifestation, de marcher sur l'Élysée et d'y prendre le pouvoir (27 janvier 1889).

Reste que le personnage a ses faiblesses : légèreté, frivolité, velléité. C'est ce qui le perdra, et condamnera le courant politique qu'il incarnait. Lorsque le général se suicide à Bruxelles, sur la tombe de sa maîtresse, en septembre 1891, le boulangisme est déjà mort depuis plusieurs mois.

Daniel BOUFFORT

- Sur le boulangisme, on peut lire :
- "Le Boulangisme", d'Alphon Danette - Paris - Perrin 1936
- "Grandeur et décadence du général Boulanger" de Bruce West 1931
- "Le boulangisme et la presse" par Henri - Cozic 1964
- "Au temps du boulangisme" par Alexandre Zevaes 1936
- "Boulanger, fascisteur de la monarchie" par Philippe Leclain - Flammarion 1982



Le général Boulanger en grande tenue



un exemple de support publicitaire :  
"l'Almanach Boulanger 1888"  
(bibliothèque municipale de Rennes)

surtout de conquérir et conserver la confiance des ouvriers fougérois. A cet égard, Le Hérisse confirme que son "dévouement est acquis à la classe ouvrière de l'arrondissement de Fougères" et Laguerre porte un toast "d'une façon toute spéciale, à la Chambre syndicale des ouvriers de Fougères qui a pris une grande part à l'organisation de cette réception".

Et c'est ainsi qu'on se sépare, car le temps presse et le général doit reprendre le train pour Paris à 13 h 50 (arrivée prévue à Paris à 23 h 30 ?). Le parcours jusqu'à la gare donne lieu à de nouvelles bousculades tellement la foule est dense et enthousiaste. "Jamais, même dans le Nord, je n'avais assisté à un pareil spectacle" reconnaît Lucien Nicot dans le Petit Rennais (6).

Ainsi se termine le voyage du général Boulanger en Ille-et-Vilaine et dans le Pays de Fougères, un voyage et un accueil digne d'un président de la République, un voyage dont beaucoup à Antrain comme à Fougères se souviendront longtemps, un voyage non dénué de conséquences politiques, car quelques mois plus tard, à la faveur d'un scrutin municipal partiel, les boulangistes enlèveront la mairie de Fougères.

Daniel BOUFFORT  
(mars 1986)

NOTES

- 1 - René Félix Le Hérisse, originaire d'Antrain, a été, à 28 ans, élu député d'Ille-et-Vilaine sur la liste républicaine, le 14 février 1886. Il représentera l'arrondissement de Fougères jusqu'en 1889. Il apparait, comme un des principaux conseillers du général Boulanger. On lui a même consacré la biographie que le comte Michel Cottrel dans sa "Biographie des députés de Fougères" (dernière partie) in Bulletin de la Société Archéologique de Fougères - 1970.
- 2 - H de Breteuil rapporte une conversation avec le comte Dillon : "Dillon m'a ensuite annoncé que le voyage à Rennes était fait au fil et que les nouvelles de ce département, relatives à l'accueil qui attendait le général, étaient très satisfaisantes." Lettre du 1<sup>er</sup> juillet 1886 in "La France des deux mondes" - août 1886, p. 255.
- 3 - La Cocarde, journal boulangiste, dont Le Hérisse est le directeur politique - numéro du 3 juillet 1886.
- 4 - En 1888, le pays de Fougères dispose de 7 hebdomadaires locaux, de tendance républicaine (modérée) : la Chronique de Fougères et le Petit Fougères. Ce dernier est plus lu en ville que son concurrent, davantage tourné vers l'arrondissement.
- 5 - "En attendant de la revoir" est une vieille chanson, reprise à la mode par Poulain, lors de la revue du 14 juillet 1886, où Boulanger remporta son premier et éclatant succès. Citons l'un des couplets :  
"Ma tendre épouse bar des mains  
Quand elle sera Saint-Germain,  
Ma belle mère, pouah ! des cris  
En l'honneur des quahs !  
Moi ! l'haisin qui admire  
Not' bon' général Boulanger."
- 6 - Le Petit Rennais, journal de l'Union Républicaine - (11 juillet 1886).

# LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENT POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS  
C. 10. M. P. - No. 424. 25 fr. - Trimestre, 7 fr. - Un an, 28 fr.  
Le numéro, sans affranchir, 10 cent. 1/2 plus 2 cent. pour les timbres.  
En vente chez tous les libraires et chez les marchands de nouveautés.

32<sup>e</sup> Année. - N° 1634. - 21 Juillet 1888  
Directeur : M. ÉDOUARD HUBERT

DIRECTION ET ADMINISTRATION, 15, QUAI VOLTAIRE  
Tous les dimanches, hebdomadaire, est envoyé gratuitement aux abonnés de Paris et de la province, sans exception de territoire. Il n'est pas envoyé aux abonnés de l'étranger, excepté ceux qui ont adressé un mandat de paiement en faveur de l'abonnement, lequel mandat est considéré comme non payé, si le mandat n'est pas parvenu à destination.



LA JEUNE ANNEE M. FLOQUET ET LE GÉNÉRAL BOULANGER, DANS LA PROPRIÉTÉ DE COMTE DILLOU, A HAGUÉ, (Composition de M. RAUJAN.)

Quelques jours après sa visite dans notre région, Boulanger provoque un duel le président du Conseil Floquet. Lamart et Le Hérisse (visiblement au premier plan, à droite) sont les témoins du général. Contre toute logique, c'est le militaire qui est sérieusement touché.

# Le Tour de France de deux Fougerais

**François et Joséphine vivent dans la discrétion. Leur petite maison entourée d'un jardin potager est nichée au sommet d'un coteau. À l'écart de la rue de la villa, ils savent le temps qui passe. Ils égrenent les souvenirs d'une existence bien chargée. Leur visage serein et épanoui exprime la satisfaction des personnes qui ont revêtu leur vie. Celle-ci n'est pas commune. Ils auraient pu travailler dans la chaussure et connaître les incertitudes des saisons avec les commandes aléatoires. Non, ils ont préféré sillonner les routes de France et planter leur domicile à l'ombre de petits villages ou à proximité des rivières.**

**Les petits albums contiennent de nombreuses photos. Autant de souvenirs qui reviennent à la mémoire, au fil des pages. Les cahiers d'écoliers avec les collages d'articles de journaux sont jaunés par le temps. Ils disent les rythmes et les événements qui ont jalonné leur existence. Les joies éclairent le visage de ces deux retraités. Leur histoire n'est pas banale. Écoutez-la.**

Nous n'étions pas des voyageurs, ni des manouches, mais des forains. Nous n'avons rien à nous reprocher. C'est vrai, l'entourage n'a pas vu cela d'un bel œil, quand nous avons décidé de quitter Fougerès. L'aventure commençait. Mais nous avons suivi notre chemin aussi droit que les autres. Nous faisons bien notre travail. Nous ne fréquentions personne.

Tout a commencé en 1947. François travaillait comme électricien, rue des Prés. Il m'avait prévenu quand nous nous fréquentions : "Je prendrai un manège et nous serons forains". Je ne voulais point en entendre parler. Le mariage a eu lieu. Puis le hasard a drôlement fait les choses. Je suis tombée malade et le médecin me prescrivait un métier constamment en plein air. Un beau jour, mon mari est monté à Paris acheter un manège. Le commerce ne lui plaisait pas. Il aimait beaucoup la vie des forains. Moi, j'étais à l'hôpital de la Salpêtrière. Le docteur donnait enfin raison à mon mari. Ils sont venus à bout de mes résistances. Pour l'achat du manège, il fallait trouver l'argent chez des amis. Nous avons pu collecter les sommes exigées. Le camion et la caravane avaient un certain confort, pour l'époque : cuisine, salle à manger et salle à coucher. Au début, il n'y avait pas de branchement d'eau. Nous avions un broc et devions puiser aux fontaines et aux ruisseaux.

Nous avons commencé avec "le Pays des Merveilles". Villages, chefs-lieux de cantons et petites villes ont pu admirer cette attraction. Le paysage animé révélait ses beautés et enchantait enfants et grandes personnes. Il avait dix mètres cinquante de long. Il nous montrait les chalets qui s'illuminaient la nuit. C'était beau...

Le Pays des Merveilles.



Le chef-d'œuvre avait demandé sept ans de travail à un artisan de Lécousse. Toutes les activités du village y figuraient. La petite ferme avec une batteuse et la monte-paille. La minoterie avec ses roues à aube sur la rivière. L'industrie était aussi présente : l'extraction de la pierre avec le concasseur et l'élevateur ; l'extraction du minerai de fer avec les wagonnets, les va-et-vient dans la mine et la salle des machines et les fours de brûlage. La scierie mécanique comprenait des scies à ruban, une scie circulaire et la salle des machines à vapeur. Le village était à la pointe du progrès. Le chemin de fer y était apparu avec les deux lignes et la gare. Enfin une course cycliste animait le village. Et pour illuminer le tout, un éclairage électrique complet avec deux cents lampes.

C'était vraiment une belle attraction. Elle fut inaugurée en 1952, place Carnot, à Fougerès. Tous les enfants venaient ; tout le public pouvait admirer : la fille montrait avec sa baguette. Le Préfet est venu à son tour, puis d'autres personnalités. Nous étions fiers. Mais la recette était destinée aux Anciens Combattants.

Le Pays des Merveilles a parcouru la France entière. Quand nous arrivions dans un village, il nous fallait trouver le Maire. L'autorisation était indispensable pour avoir un emplacement. Nous nous installions et faisions le montage. Habituellement, nous arrivions dans un nouvel endroit, le mardi. Heureusement que mon mari était bricoleur. Sinon il aurait fallu payer la main-d'œuvre. Il savait faire de tout : la soudure, la peinture et l'entretien du matériel. En général, nous étions bien vu des placiers. Mais il n'était pas rare que le matin, on se retrouve avec les roues des camions crevés.

La boisson excitait les têtes déjà chaudes d'avance. Le jeudi, jour de congé des enfants, la magie pouvait se déployer. C'était gratuit, dans la semaine. Les instituteurs et institutrices amenaient toujours les enfants. Ils étaient émerveillés. Aussi ils faisaient venir les parents. Et en fin de semaine, nous avions beaucoup de monde. Le lundi ou le mardi, nous démontions le manège et repartions dans une autre direction. Il fallait toujours une journée pour nous déplacer.

Dans chaque petit pays, nous pouvions rester une semaine ou quinze jours, quand il y avait une fête. Le métier n'était pas toujours facile, pourtant, il fallait payer la recette municipale. Et parfois, certains ne nous faisaient pas confiance. Ils venaient sur place procéder à des contrôles. Et ils comptaient avec la main le nombre de personnes que nous avions. Rien n'était assuré. Le manège plait dans une ville, et cela ne marche pas dans d'autres.

Malgré les avaries, nous aimons notre métier. Nous vivons la solidarité, beaucoup plus que dans le sédentaire. Quand un incendie se propageait, nous faisons une quête, et tous participaient pour subvenir aux besoins. Par contre, dans les écoles, l'enfant est toujours relégué dans le fond de la classe. On ne s'en occupe pas. Pourtant il a le droit d'être scolarisé, comme tous les autres, comme les immigrés.

C'est ainsi que nous avons parcouru Gorron, Mayenne, Argentan. Nous sommes montés dans le Nord et nous nous sommes arrêtés à Lille. La grande ville après les mines de charbon, les paysages tout noirs. Puis nous sommes descendus à Rouen, là où Jeanne d'Arc a brûlé. Nous avons découvert l'Alsace, Strasbourg. Nous en avons vu des nids de cigognes.

Nous sommes allés au pays de Jean de la Fontaine, ... comment était-ce ... Château-Thierry ! Et nous avons beaucoup sillonné le Sud de la France : Agen, Bergerac, Marmande, Narbonne, Carcassonne et Béziers. Pour chaque entrée de spectacle, nous offrons la carte qui reproduisait le paysage animé, puis après la présentation, nous faisons appel à la générosité du public.

Le Pays des Merveilles fut repris par un autre forain. Nous avons alors acheté un manège que nous avons promené dix ans de suite. Il pouvait basculer à droite, puis à gauche. C'était un "paratrooper". Il contenait vingt-quatre places. De plus, nous exhibions une grande bulle à gonfler "cinéma 2000". Des films étaient projetés sur les parois intérieures. Le spectacle impressionnait beaucoup : les camions arrivaient sur nous et nous nous reculons toujours. Que de générations d'enfants et de jeunes découvrirent le cinéma, grâce à nous ! Les applaudissements crépitaient, les yeux étaient embués de larmes, les visages émerveillés et ravis.

Mais nous ne repassons jamais deux fois dans le même endroit. C'étaient des adieux toujours définitifs, des rencontres sans lendemain. En fait, nous connaissions l'année continue, puisque nous n'avions pas une seule journée de vacances. Un retour à Fougerès simplement tous les deux ou trois ans, l'hiver en général. Nous étions toujours sur la route, sur le qui-vive ! Puis nous avons pris l'habitude de descendre dans le Midi, de Novembre à Pâques.

La retraite est venue : nous avons arrêté dans les années soixante dix. Nos deux enfants ont repris le métier. Le fils a racheté le manège ; désormais il fréquente beaucoup les foires. La fille possède également son camion et sa caravane. Seule avec son petit garçon, elle se déplace de foire en fête locale, toujours à la recherche d'un public avide d'émotions et de sensations fortes.

C'est vrai, la vie sédentaire, désormais, est appréciée, à sa juste mesure. Tant de kilomètres parcourus, de villages fréquentés et de visages rencontrés ! Leur existence a été riche de tous ces instants de rêve qui les apportaient dans chacun des petits bourgs des provinces françaises.

Pour voir obtenu LA PLUS BELLE VU  
LA PLUS GRANDS SPECTACLE ANIMÉ DE FRANCE

## Le Pays des Merveilles

Ventable Paysage animé unique en son genre  
qui se trouve actuellement sur la place de votre ville

Élaboration et Animation de Fougerès (Mayenne) - France

Plus de 70 ANS DE TRAVAIL.

\* SOUS VERRÉE - LA CARAVANE - LE MUSEE - LE PAYS  
DES MERVEILLES - LE PARATROOPER - LE SPECTACLE ANIMÉ  
\* POUR UN SPECTACLE DE QUALITÉ, LE SPECTACLE ANIMÉ  
\* POUR UN SPECTACLE DE QUALITÉ, LE SPECTACLE ANIMÉ  
\* POUR UN SPECTACLE DE QUALITÉ, LE SPECTACLE ANIMÉ  
\* POUR UN SPECTACLE DE QUALITÉ, LE SPECTACLE ANIMÉ

**SPECTACLE UNIQUE**  
IL FAUT LE VOIR POUR LE CROIRE  
Vous ne regretterez pas votre déplacement

La Direction sera à votre service : Fougerès, Lécousse, Laignes  
A. FOUGERÈS - 51100 LAIGNES

L'affiche pour le paysage animé



Le Paratrooper avec les sièges pour deux personnes.



Le manège éclairé.

Le cœur vibre toujours à l'évocation de tels souvenirs. La grande famille des forains, souvent décriée, est présente dans la maison avec le journal "l'interforain", avec sa parution deux fois par mois. Il est l'occasion de découvrir les événements de la vie civile de chacun. Il est le lien entre toutes ces familles éclatées aux quatre coins de l'Hexagone.

Grâce à François et Joséphine, Fougères alimentait les conversations, au crépuscule des villages : les événements de la chaussure et petits potins de quartiers étaient colportés de province en province.

Daniel HEUDRÉ



## L'ASSISTANCE MÉDICALE DANS LA RÉGION DE FOGÈRES :

Contribution à l'histoire de la médicalisation dans le Pays de Fougères et ses environs

par Jérôme Cucarull

### LA LOI DE 1893

Parler d'un système d'assistance quel qu'il soit est un sujet délicat car il soulève toujours de vives critiques et des débats passionnés aujourd'hui encore. L'intérêt de l'étude qui suit est d'analyser le système qui a précédé celui que nous connaissons actuellement afin de voir si les problèmes rencontrés sont inhérents à tout système d'assistance élargie, ou s'ils ne sont que des aléas dus à un contexte politique, économique et social particuliers.

#### SITUATION MÉDICALE DE L'ARRONDISSEMENT DE FOGÈRES À LA FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Le phénomène de médicalisation, c'est à dire l'accès à tous aux soins médicaux est lent et progressif, pour des raisons techniques et psychologiques. Les raisons techniques sont évidentes : c'est l'absence de médecins dans de nombreuses communes rurales.

- 1896 : 23 médecins exercent dans l'arrondissement de Fougères, soit 11,21% des médecins du département pour un ensemble représentant 14,54% de la population départementale.

- 1900 : 22 médecins, soit 10,57% des praticiens pour 14,50% de la population du département.

Cela traduit une chute du taux de médicalisation :

- 1896 : 1 médecin pour 3935 habitants

- 1900 : 1 médecin pour 4046 habitants

Or dans le même temps, le taux de médicalisation du département augmente :

1821-1891 : 1 médecin pour 3072 habitants

1896 : 1 médecin pour 3141 habitants

1900 : 1 médecin pour 2751 habitants

**La situation de l'arrondissement de Fougères est donc peu favorable, son taux de médicalisation étant plus faible que dans l'ensemble du département.** Ces chiffres sont toutefois trompeurs car ils masquent de grandes inégalités entre les communes. Aucune raison précise n'explique ces différences, si ce n'est l'importance relative des communes, les plus petites étant toujours mal desservies. Nous touchons là les raisons psychologiques de la différence fondamentale entre villes et campagnes, qui n'est d'ailleurs pas spécifique à la profession médicale, et traduit plus généralement l'inégalité entre communes urbaines et rurales :

"Les jeunes médecins s'installent à la ville pour avoir le droit de faire de beaux rêves... Cette tendance si générale peut s'expliquer par des raisons particulières à la profession médicale. Elle est plus pénible à exercer à la campagne ; il est plus dur, l'hiver, par le froid, la pluie et la neige de parcourir les grandes routes que les rues d'une ville. Le

médecin n'a pas même, la plupart du temps, à ses moments de loisir, le réconfort d'une société agréable : lui qui, par ses études et par profession, a cultivé son intelligence et ne vit que par elle, n'a d'autres voisins que des paysans illettrés. On comprend qu'une telle perspective soit pour beaucoup un épouvantail" (1).

Il y a donc un certain mépris des médecins vis à vis des ruraux. De plus, l'environnement rural ne leur était pas favorable. En effet, "les paysans ont plus confiance dans le rebouteur que dans le docteur : ils consultent toujours ce dernier à regret, et le moins souvent possible".

"Chez les paysans, ce scepticisme se traduit par une grande méfiance, ils n'appellent le médecin que lorsque le malade est gravement atteint et, avant d'en venir là, cherchent un remède dans les annonces de journaux" (2).



"Quand le médecin est près, je vois la mort et sa queue" (proverbe du XIX<sup>e</sup> siècle), lithographie d'Engelmann

En ce qui concerne le nombre de **sages femmes diplômées** en 1900, la situation est encore plus grave : en 1900, il n'y en a que 9 dans tout l'arrondissement, réparties dans 5 communes, à savoir St-Germain-en-Coglès, St-Mar-le-Blanc, Bazouges-la-Pérouse, St-Aubin-du-Cormier (une dans chaque) et Fougères où l'on en relève 5. Mais en réalité, la situation n'est pas aussi catastrophique, si l'on se rappelle le nombre de matrones, qui, dans les campagnes remplissent cet office. Seulement, cette faiblesse du nombre des sages femmes diplômées est un signe supplémentaire de l'empirisme de la médecine en milieu rural à cette époque.

#### PRINCIPES DE LA LOI DE 1893

Une loi d'Assistance Médicale Gratuite (A.M.G.) était donc nécessaire. Le droit à l'assistance avait été reconnu par la révolution française et ensuite connu une définition progressive de plus en plus précise (3), notamment par les circulaires du ministre de l'Intérieur des 15 août 1854 et 22 août 1855 invitant les conseils généraux à créer dans leur département un service médical gratuit en faveur des habitants pauvres des campagnes. 48 départements seulement organisèrent un service d'A.M.G. dont l'Ille-et-Vilaine. Ainsi, en 1893, l'Ille-et-Vilaine avait déjà acquis une expérience en cette matière.

La loi d'A.M.G. s'inscrit dans la lignée de toutes les lois sociales de la Troisième République (4) : "Du cloaque des misères humaines, notre Troisième République a fait croître comme un rosier d'avril né d'un ceruciel, toute une floraison de lois d'assistance" (5).

Quelles sont les justifications données en faveur de la loi ? Tout d'abord, l'intérêt de la nation : "l'intérêt économique de la nation lui impose ce sacrifice. La lutte contre la maladie doit être au premier rang de ses préoccupations, parce qu'il s'agit de protéger le facteur le plus mobile de la production, l'ouvrier, parce qu'elle rend des hommes et des bras à l'industrie, parce qu'elle permet de maintenir à son niveau le capital humain qui lui est indispensable" (6). De plus, on espère que la loi d'A.M.G. va pouvoir enrayer l'exode rural : "Une des causes de la désertion des campagnes, c'est l'espoir qui ont les ruraux de rencontrer à la ville des moyens variés de soulager leurs souffrances ou leurs infirmités. Il est certain qu'à la campagne le sort des infirmes et surtout des vieillards est loin d'être enviable et que, malgré les lois récentes sur l'assistance obligatoire, il reste beaucoup à faire pour améliorer leur condition" (7).

Qui est concerné par la loi d'A.M.G. ? A première vue cela paraît simple puisque c'est le but de l'article 1 de préciser les **bénéficiaires de la loi** : "Tout Français malade, privé de ressources, reçoit gratuitement de la commune, du département ou de l'Etat, suivant son domicile de secours, l'assistance médicale à domicile, ou, s'il y a impossibilité de la soigner utilement à domicile, dans un établissement hospitalier."

Les femmes en couches sont assimilées à des malades. "Les étrangers, malades, privés de ressources, seront assimilés aux Français toutes les fois que le gouvernement aura passé un traité d'assistance réciproque avec leur nation d'origine".

C'est le terme "privés de ressources" qui paraît ambigu. Cette expression doit être interprétée dans un sens plus large que celui "d'indigents" et embrasse toute une catégorie de malades non désignée expressément. "Il n'est pas nécessaire, pour bénéficier de l'A.M.G., d'être inscrit sur la liste d'assistance établie par le bureau d'assistance. Toute personne admise aux secours médicaux pendant la durée de la maladie peut, en effet, ne pas appartenir, en temps normal, à la catégorie de celles qui sont inscrites sur la liste d'assistance" (8).

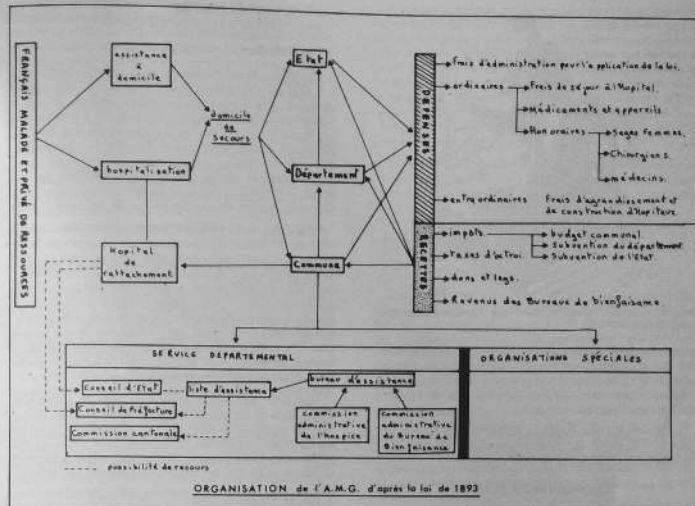
"Parmi les lois dont l'application est particulièrement délicate, il faut placer en tout premier rang celles qui ont trait à l'assistance. Quand on a adopté tel ou tel système d'assistance comme présentant le maximum d'avantages, le problème de l'assistance est loin d'être résolu. Faire une loi sur l'assistance est relativement aisé en comparaison de la tâche plus délicate de l'appliquer... Un pays ne vit pas que d'idéalisme" (19). Les auteurs de la loi de 1893 ont évité cet écueil en instituant ce que l'on appelle le système "d'emboîtement des responsabilités". C'était un habile moyen pour donner leur chance à toutes les petites communes rurales françaises, souvent relativement pauvres et pour lesquelles l'instauration d'un service d'A.M.G., quand elle aurait été possible, aurait pu déséquilibrer complètement le budget. Avec cette loi, la commune sait qu'elle peut, dans certains cas, bénéficier de l'aide financière du département qui, à son tour, peut se retourner vers l'Etat si ses finances sont menacées. Cela donnait à la décentralisation instaurée par la loi une marge de sécurité qui montre à quel point les auteurs de cette dernière ont tenu compte de la diversité économique du pays. Pour le fonctionnement de détail de la loi nous vous renvoyons au **tableau N° 1**.

#### RÉSULTATS DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES

Notre propos n'est pas d'analyser globalement l'évolution du département (10), cependant, il nous servira de point de repère. Avec l'arrondissement de Fougères, c'est le système départemental que nous étudions, c'est à dire l'ensemble des communes qui dépendent du conseil général et du règlement départemental. En pratique, il concerne toutes les communes, sauf celles qui, comme Fougères, possèdent des organisations spéciales (que nous évoquerons ultérieurement) et regroupe 70 à 80% des inscrits du département.



"Opère ou n'opère pas, il faut que la médecine se paie" (proverbe du XIX<sup>e</sup> siècle), illustration de Daumier pour la Némésis médicale illustrée de F. Fabre, 1840.



#### Étendue de l'A.M.G. dans l'arrondissement de Fougères

	1895-1899	1910-1914
Nombre des inscrits	7206	5536
% du département	12,80	11,28
Nombre de soignés	1645	2062

Ce tableau montre l'intérêt de la loi de 1893 : alors que le nombre d'inscrits diminue, celui des soignés augmente ; ce qui signifie une efficacité de plus en plus grande du système.

L'assistance peut s'effectuer selon deux modalités : l'assistance à domicile ou l'hospitalisation. L'assistance à domicile a été favorisée par la loi de 1893 puisque l'article 1<sup>er</sup> instaure sa prépondérance.

#### Importance de l'assistance à domicile

	1895-1899	1910-1914
Nombre de soignés à domicile	1610	1985
% des soignés	97,87	95,34

Cela s'explique en partie par le fait que les gens, encore réticents vis à vis d'une médecine qui les effraie, font moins de difficultés pour accepter des soins dans un cadre qui leur est familier. De plus, cela leur permettra de vaquer aux tâches quotidiennes indispensables (traite des vaches, nourri-

ture des animaux, entree des enfants, etc.), ou, s'ils ne peuvent se lever, de surveiller ce qui se passe à la ferme. Cela se vérifie dans l'arrondissement de Fougères.

#### COÛT DE L'A.M.G.

Les ressources se répartissent ainsi :

	1895-1899	1910-1914
Contribution des Bureaux de bienfaisance	1770 F.	2733 F.
%	9,07	6,50
Contribution des communes	8937 F.	16325 F.
%	45,78	38,83
Contributions et subventions du département	?	?
Contribution de l'Etat	?	?
TOTAL	19520 F.	42035 F.

Il faut noter la diminution de la contribution des Bureaux de bienfaisance (B. de B.). C'est un phénomène général dans tout le département, conséquence du relai pris par la bienfaisance publique aux détriments de la bienfaisance privée en ce qui concerne l'Assistance médicale (A.M.).

Dans les contributions publiques, on remarque que la participation relative des communes chute, ce qui prouve que le poids du système était difficilement supportable par les municipalités : on voit ici tout l'intérêt du système d'emboî-



Lithographie de Ch. J. Traviès de Villers, 1836 : médecin de campagne se déplaçant à cheval.

tement des responsabilités. Malheureusement nous ne possédons aucun chiffre concernant les contributions du département et de l'État. Pour les dépenses il faut distinguer les dépenses occasionnées par l'assistance à domicile et celles dues à l'hospitalisation.

Les honoraires des médecins engouffrent la plupart des dépenses d'A.M.G. qui globalement augmentent de façon considérable (+ 115%).

#### Dépenses de l'A.M.G.

	1895-1899	1910-1914
ASSISTANCE A DOMICILE		
Honoraires des médecins chirurgiens et sages femmes	7914 F.	17087 F.
% de l'assistance à domicile	52,21	63,41
Médicaments et appareils	7241 F.	9856 F.
% de l'assistance à domicile	47,89	36,58
HOSPITALISATION		
Coût	4363 F.	20264 F.
% de l'A.M.G.	22,35	42,82

La principale différence entre les deux services, à part leur finalité différente (l'hospitalisation étant réservée aux cas extrêmes), c'est leur coût.

#### Coût de l'A.M.G.

	1895-1899	1910-1914
Coût/assistance à domicile	9,41 F.	13,57 F.
Coût/hospitalisé	124,85 F.	208,90 F.

Cela explique en partie la faveur donnée à l'assistance à domicile, malgré les problèmes qu'elle posait (hygiène, salubrité des habitations, etc.).

### HEURS ET MALHEURS DE L'APPLICATION DE LA LOI

#### Les difficultés de mise en place

En 1895, chaque médecin ayant accepté de participer à l'A.M.G. se voit attribuer un certain nombre de communes à desservir, afin d'avoir une couverture médicale de tout le département. Mais la longueur des distances à parcourir par les médecins pour effectuer les consultations à domicile préoccupe énormément ceux-ci. En effet, la concentration des communes dans les communes les plus importantes laisse de nombreuses zones sans présence médicale permanente. Il existe ainsi parfois de grandes distances à parcourir au médecin pour les communes qui lui ont été assignées.

Cela donne lieu à un grand nombre de contestations, telle celle du D<sup>r</sup> Dayot de Combourg (11) : "Je viens, M. le Préfet, réclamer Meillac pour 1896, car il ne serait pas juste de me donner les communes les plus éloignées sans Meillac qui n'est qu'à 4 kilomètres et plus à proximité des indigents que Pleugueneuc". Cette notion de justice se retrouve dans presque toutes les réclamations et est révélatrice de la mutation de conception que se font les médecins de leur profession. Il y a, chez certains au moins, relayés par le syndicat médical du département, un effacement de la notion charitable et désintéressée de la médecine.

Une autre difficulté d'application vient de l'omniprésence de la papeterie administrative. En effet, le système administratif du XIX<sup>e</sup> siècle est une lourde machine qui multiplie les formulaires, règlements... Les médecins sont les premiers à s'en plaindre, ainsi que du manque de billets de visites ou de feuilles de maladies qui entravent leur action.

#### Les problèmes de fond

Ces problèmes sont liés à la mise en place du système d'A.M.G. et s'estompent rapidement. Par contre, il est d'autres préoccupations qui intéressent les médecins pendant toute notre période.

Tout d'abord, se pose le problème de la rémunération des médecins et des pharmaciens. Il existait plusieurs modes de paiement : soit le médecin était rémunéré à l'abonnement, c'est à dire qu'il recevait chaque année une somme forfaitaire pour chaque indigent inscrit sur les listes d'assistance ; soit il était rémunéré à la visite, et dans ce cas il recevait un prix de consultation pour chaque visite effectuée.

Le 24 août 1894, le conseil général d'Ille-et-Vilaine choisit le système à la visite qui était en fait le plus avantageux pour les médecins. Mais les choses évoluèrent rapidement. Dans sa séance du 23 août 1895 l'assemblée départementale décida qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1896, le système à la visite serait supprimé et remplacé par celui à l'abonnement, les médecins recevant alors une somme de 1,15 F. ou de 0,85 F. par indigent inscrit suivant qu'il fournissait ou non les médicaments. Cette attitude va entraîner un violent mécontentement des praticiens qui s'exprime par l'intermédiaire du Syndicat général des médecins d'Ille-et-Vilaine fondé en 1894.

Le conflit qui va naître s'explique essentiellement par des raisons financières antagonistes. En effet, les médecins estiment que le système de rémunération à l'abonnement est moins avantageux pour eux que celui de la visite ; au contraire l'administration a intérêt à conserver le premier et s'assurer que la somme forfaitaire allouée aux médecins reste stable le plus longtemps possible.

L'autre préoccupation du syndicat est d'assurer le libre choix aux indigents du médecin. L'importance que va prendre ce problème se comprend aisément dans le contexte de la politique libérale de la III<sup>e</sup> République dans lequel s'inscrit la loi d'A.M.G. : "Rien de plus séduisant pour tout esprit libéral que le principe du libre choix du médecin par le malade, car si la confiance qu'un malade a dans son médecin n'est pas le principal élément au point de vue du succès de la cure, il en est du moins un facteur important" (12). Cette question revient périodiquement à l'ordre du jour car les hommes politiques et les syndicats médicaux veulent éviter ce qu'ils qualifient de "socialisme municipal" : "le socialisme municipal se manifeste principalement, sous la forme de l'absorption du plus grand nombre possible de services par l'administration locale" (13). En fait, pour les praticiens c'est la préservation du caractère libéral de leur profession qui est en jeu.

Le cas des médecins pro-pharmaciens se pose également. On désigne ainsi ceux qui fournissent les médicaments. En effet, il s'agissait de savoir si le médecin devait les fournir quand le malade habite une commune où il n'y a pas de médecin ou s'il devait le faire quand il n'y a pas de pharmacien. Cependant il est certain que ce système a été un facteur important de médicalisation.

La durée des hospitalisations pose également un problème parce qu'un hospitalisé coûte beaucoup plus cher qu'un assisté à domicile. (voir tableau ci-dessus de l'A.M.G.). De plus, avant la loi du 14 juillet 1905 instaurant l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, ces derniers étaient souvent gardés à l'hôpital alors qu'ils auraient dû être transférés à l'hospice ; ce qui grevait le budget de l'A.M.G. C'est pourquoi toute une série de tentatives ont été faites pour raccourcir la durée d'hospitalisation. En 1897, cette durée est fixée à 2 mois. D'autre part, toute une série de décisions sont prises pour éviter l'hospitalisation quand l'assistance à domicile est suffisante. Ce débat recoupe des préoccupations plus générales de l'époque, comme la discussion sur la salubrité des maisons et les débats hygiénistes ; on se demandait s'il ne valait pas mieux, dans certains cas, envoyer les gens se faire soigner à l'hôpital que de les soigner dans un endroit exigü, sombre et malsain.

#### La réponse des médecins aux autorités : la grève de 1900

Pour faire adopter leurs conceptions, et particulièrement le libre choix par les assistés ; les médecins comptent beaucoup sur le Syndicat général des médecins d'Ille-et-Vilaine (S.G.M.I.V.) dont l'action est claire : "Nous persistons à penser que le moyen le meilleur de faire valoir nos droits, consiste dans les résolutions sagement réfléchies, exprimées avec fermeté et dignité, après l'accomplissement de nos devoirs tels que nous les remplissons toujours" (14). Le S.G.M.I.V. comprend 79 membres en 1896 et 86 en 1900. Dans l'arrondissement de Fougères, ces chiffres sont respectivement de 10 et 9 médecins ce qui représente 38,46 et 34,61% du nombre total départemental, répartis dans quatre communes (St-Georges-de-Reintembault 2, Fougères 5, St-Brice-en-Cogles 1 puis 0, St-Aubin-du-Cormier 2). Si ces chiffres paraissent relativement modestes, l'importance du syndicat est certaine car son activité est grande.

La meilleure preuve que nous ayons de l'ampleur de l'action du S.G.M.I.V. consiste en la pression constante qu'il exerce depuis l'abandon du système à la visite en 1896 en faveur de son rétablissement ; le syndicat envoyait pétitions sur pétitions au Conseil général, ce dernier décida en 1898, d'accorder le libre choix du médecin, mesure qui entra en application le 12 avril 1899. Mais c'était une mesure de compromis qui maintenait le système d'abonnement et le syndicat refusant, continua à réclamer l'adoption du système à la visite.

Alors la situation se durcit, personne ne voulant déborder de ses positions. Aussi le S.G.M.I.V. décida-t-il une grève. On ne soulignera jamais assez le caractère exceptionnel de cette décision. L'idée même d'une grève des médecins pour les gens de l'époque, était incompatible avec la fonction médicale et sa déontologie. C'est pourquoi, dans la plupart des départements les médecins montrent individuellement leur désaccord en refusant d'apporter leur concours à l'A.M.G., sans jamais envisager une action engageant la profession toute entière.

En Ille-et-Vilaine, 181 médecin acceptent les décisions du Conseil général, alors que 130 ne les acceptent pas (15). Pour l'arrondissement de Fougères, les résultats sont les suivants :

- 28 communes acceptent le règlement départemental (soit 51,85%)
- 22 ne l'acceptent pas (40,74%)
- 4 réponses floues ou non précises (7,41%)

Ces chiffres ne signifient pas que dans les communes n'acceptant pas le règlement départemental, le service d'A.M.G. n'y est plus du tout assuré. En effet, de nombreuses combinaisons locales, officieuses, ont été élaborées qui ne permettent pas de dresser un bilan clair des conséquences de la grève. Les médecins sont tiraillés "entre leur conscience et leur intérêt" (16). Puisque le praticien consent volontairement à participer au service d'A.M.G., il consent par conséquent "à apporter tout son dévouement et à percevoir une indemnité réduite et inférieure à la moyenne des honoraires habituels" (17). En effet, "sa carrière lui apparaît trop belle et trop noble pour qu'il veuille s'arrêter à ses côtés mesquins et pénibles" (18). C'est cette idée fondamentale que l'on se faisait de la déontologie médicale qui, lors de



Qu'importe, il défera le vent et les glaçons ; Car un vieillard est la sous de divers frissons ;

"L'humble praticien". Illustration de Daumier pour la Némésis médicale illustrée de F. Fabre.



Le médecin bienfaisant.

la grève, va pousser un certain nombre de médecins à ne pas calquer leur attitude sur leur position théorique. Dans la plupart des cas, d'accord avec le S.G.M.I.V. qu'ils appuient, ils continuent quand même d'assurer le service "dans l'intérêt des indigents" ou "dans un but humanitaire". Il faut souligner que les maires, de leur côté, font le nécessaire pour faciliter les arrangements et atténuer ainsi les effets de la grève dans leur commune.

Nous pensons que la situation est redevenue peu à peu normale. On peut parler de relatif échec de la grève car le Conseil général n'a jamais cédé et la preuve en est que l'on retrouve les mêmes points de friction entre le syndicat et ce dernier dès 1902, à savoir le problème de rémunération et le libre choix du médecin par l'indigent.



"Charlatan montrant la peau d'un homme qu'il a guéri"

### Les abus

Toute loi, dès qu'elle entre en application, amène des abus et des combinaisons frauduleuses. La loi d'A.M.G. n'échappe pas à cette règle.

Il y a d'abord des abus causés par les médecins assurant le service. Ceux-ci sont de plusieurs types : "les médecins, ou plus exactement certains d'entre eux, font trop de visites... Les médecins ordonnent trop de médicaments et souvent, au lieu de recommander les produits simples et peu coûteux, ordonnent des remèdes luxueux et qui n'ont que la supériorité de la nouveauté" (19). Les médecins eux-mêmes reconnaissent ces abus, tel le Dr Gascon qui déclare : "je suis malheureusement forcé de reconnaître que certains médecins ont tendance à l'abus". Cela s'explique par le fait que les médecins "cherchent à s'assurer une clientèle nombreuse en ordonnant aux malades qu'ils soignent des médicaments qui sont, en quelque sorte des gages de fidélité" (20). Mais "ils cèdent souvent par nécessité. Le médecin débutant le fait, parce que les assistés lui font sentir qu'on ne viendra pas chez lui s'il ne montre pas quelque complaisance, le médecin déjà établi le fait parce qu'on le menace de l'abandonner" (21).

Les abus des pharmaciens sont très liés à ceux des médecins. En effet, la plupart des médecins formulent des ordonnances sans se préoccuper du tarif. Les pharmaciens les exécutent, et au lieu de porter sur leurs notes un remède cher non prévu au tarif, qui ne serait pas admis par la commission de vérification, ils portent sur leurs notes une quantité invraisemblable d'un remède similaire inscrit au tarif à un prix modique, dont l'emploi eut coûté 5, 8, 10 fois moins cher" (22).

Les abus concernant les listes d'assistance donnent lieu à une abondante littérature qui est un indice de leur fréquence probable. Cela peut se résumer ainsi : les listes "compréhendent dans certains cas des personnes aisées ; dans d'autres elles sont incomplètes ; on n'inscrit dans une famille que les sujets qui ont les chances de tomber malades, les enfants par exemple, et on y supplée au cours de l'année par l'inscription d'urgence" (23), ce qui lèse le médecin qui est payé à l'abonnement. Le système repose, en effet, sur l'a priori que sur les listes, seule une minorité d'inscrits sera soignée dans l'année, ce qui permettrait de payer un prix modique d'appoint décente ; or, si les listes sont réduites au minimum et si l'on n'y inscrit que des malades, la rémunération perçue par le médecin n'est plus en proportion du travail accompli. La résidence l'astuce trouvée par certaines municipalités pour faire des économies dans le budget d'A.M.G. Cet état de fait entraîne évidemment des protestations de la part des médecins qui trouvent que l'on abuse de leur bonne volonté et les conflits sont parfois violents.

Un grand nombre de ces abus s'explique par l'influence des considérations politiques dans l'A.M.G. En effet, "si les conseils municipaux se montrent très sévères pour admettre les indigents de l'A.M.G., c'est qu'ils savent que les contribuables ne désirent pas voir augmenter les dépenses de la commune" (24) ou alors ce sont des "rancunes politiques empêchant de porter sur les listes des adversaires qui auraient le droit d'y être inscrits" (25). "Il est malheureusement trop vrai que dans la pratique il y a des infirmités de gouvernement et des détresses d'opposition" (26). De plus, "ces abus sont presque toujours le produit de querelles de clocher" (27). Il nous restera à déterminer, dans un prochain article, si ce système mis en place par la loi et d'analyser le cas particulier de la ville de Fougères.

J. Cucurull



On tente de soigner les gens avec les moyens du bord - le forgeron effleure la rate de son marteau pour guérir le carreau. Dessin aquarellé de G. Vuiller, vers 1899

★★★★

### Article publié avec le concours du Service Éducatif des Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine.

A suivre : L'Assistance Médicale Gratuite dans la région de Fougères : genèse et mutation (1893-1914).

#### Notes

- 1 - Valmont (P), L'application de la loi du 13 juillet 1893 sur l'A.M.G. Thèse de droit Paris, 1902, p. 104.
- 2 - Id. p. 105.
- 3 - Pour plus de précisions voir l'article de Faure (G), Le médecin gratuit au XIX<sup>e</sup> siècle : de la charité à l'assistance. Histoire Économique et sociale, 1984, T. 2, p. 263-268.
- 4 - Voir à ce propos A. Métraud, La politique sociale sous la Troisième République. Revue politique et parlementaire, T. XLVII, N° 142, avril 1906, p. 527.
- 5 - Héribert (G), Une expérience sociale : le séf d'assistance du 14 juillet 1898. La revue sociale, N° 279, mars 1908, p. 227-247.
- 6 - Fourrier (P), L'A.M.G. et la loi du 13 juillet 1893. Thèse de droit Paris, 1901, p. 10.
- 7 - La désertion des campagnes. La réforme sociale, 1<sup>er</sup> au 16 juillet, 1909, p. 41. Question posée dans l'inspection dans les campagnes, la réforme sociale, 16 novembre 1909, p. 627-631.
- 8 - Campagnoni (E), L'A.M.G. l'immémorial de la loi du 13 juillet, 1893. Paris, 1904, p. 55.
- 9 - Forêt-Delafay (J), Les difficultés d'application de la loi du 14 juillet 1902 sur l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables. Thèse de droit, Poitiers, 1909, p. 11.
- 10 - Pour une étude complète et détaillée voir Cucurull Jérôme, L'application de la loi du 13 juillet 1893 sur l'A.M.G. en Ille-et-Vilaine, mémoire de maîtrise dactylographié, 1982, pages et annexes, L'HES Rennes.
- 11 - Lettre du Préfet, 1<sup>er</sup> décembre 1895.
- 12 - Lettre du C<sup>o</sup> Labbé au préfet, 10 décembre 1899.
- 13 - Délib. (G), Du syndicat municipal, ses conséquences électorales. Bulletin de la société poitevine, 1897, p. 127.
- 14 - Discours du C<sup>o</sup> Delacour de Fougères, président du Syndicat général des médecins d'Ille-et-Vilaine, 1896.
- 15 - Nous tirons une enquête effectuée par le Préfet, à partir de questionnaires envoyés dans chaque commune le 25 février 1902 et qui sont conservés dans la sous-séance des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine. Ce ne pouvaient pas être recueillis par toutes les communes, certaines réponses étant incomplètes.
- 16 - Rapport de M. de Charrière à la session d'août 1897 du Conseil général d'Ille-et-Vilaine.
- 17 - Projet de réglementation du service d'A.M.G., décembre 1911.
- 18 - Valmont, p. 104-105.
- 19 - Valmont, p. 78.
- 20 - Déclaration de M. le Harléal, séance du Conseil général, 7<sup>o</sup> avril 1909.
- 21 - Valmont, p. 78.
- 22 - Séances du 18 août 1897 du Conseil général. Rapport de M. de Charrière.
- 23 - Allocution du C<sup>o</sup> Delacour à l'Association des prévoyants et des secours mutuels en 1896.
- 24 - Valmont, p. 56.
- 25 - Mouch (L), L'assistance obligatoire en France, Thèse de droit, Chambéry, 1912, p. 207.
- 26 - Héribert (G), Le statut de l'assistant, thèse de droit, Toulouse, 1910, p. 125.
- 27 - Id.

Pour avoir un aperçu rapide de l'histoire de la médecine au XIX<sup>e</sup> siècle, voir Lassalet (J.), Les médecins au XIX<sup>e</sup> siècle, l'histoire, N° 4, sept. 1978, p. 15-23. Sur l'évolution de la spécialisation dans les départements Bretons, voir cartes p. 19.



Lors des conseils de révision, on s'aperçoit que beaucoup de jeunes gens ont un mauvais état de santé. Vision caricaturale des conseils de révision par E. Cottin, 1899.



**Paysannerie Electorale**

Mon cher José,  
Ton pauv' défunt père doit yêre bin hureux de n'pus véqui! S'y voyait tout c' qui s' passe à neu, bé sûr qu' y' n' airait tout son saou.

V' là-t-y pas à c' l'heure qu' les socios veulent y' êre les maites!

T' es parti à Fougères su l' coup d' la Toussaint pour faire d' la savate. Je n' te rumine point pour ça pac' que c' est d' qua qu' tu prends d' au yeux à c' l'heure. C' est pas vra, parions?

On a yu bé du deul à t' élver, mon p' tit gar, mais, aussi vra comme j' le l' dis, si j' savais qu' tu tornerais d' leux queuté, je n' t' enverrions pas ren en tout, ni beàre, ni hardes, ni pieuces pour aller baïre.

La Gélitque Davy qui nn'a ouï conteu, m'a d' mandeu à matin si c' est vra qu' tu torne à glèche. Tu vieus fianceu la s' maine d' après les votes, méfies-ta. Tu sais bin qu' ta n' l' y haites déjà que de d' mi à d' mi. Ale est bé d' sorte et tu sais bin qu' t' fait loucher l' pus et l' mieux l' z' autres gars.

A c' qui parait don qu' les socios y' veulent tout ramaïger par Fougères. Y' veulent mette les bonn' seux à s' n' aller d' l' opital à c' qu' on dit pisqu' y' n' veulent pas d' Bon Dieu et les processions n' pourront pas sorti. Y' n' veulent pas d' patrons non pas, comme si c' tait pas yeux qui loux donnent loux pain, y' n' veulent pas d' soldats non pas et si les prussiens y' r' venaient, y' rest' raient là comme des feignants et n' leux diraient rin, y' n' veulent pas d' commissaires non pas pour les emposer d' faire leux farces.

Y' creuillent qu' y' vont apiper queueques lobards en leux promettant pus d' beüre que d' pain, mais tu sais bin qu' y' n' vont point gagner et qu' y' s' amurent eune venue d' bour-reu's dans l' z' yeux avec, toux leux boniments qu' on n' peut pas creure. Cousse-là qui veulent mener l' z' autres croyent-y s' ment tout c' qu' y' disent?...

Faut pas s' émever, va! les socios et leux copains vont yêre core eune ja d' la r' vue. On sait bin qu' y' n' à deus qui s' en foutent, vont y' pas s' débène après les votes et yon n' les l' verra jemain par cez nous, mais c' est l' z' autres qui n' vont point rigoler ni tous ceux qui sont d' là compagnie à monsieur Erio (1).

Y' vont core n' en dire des ment' ries! mais bé sur qu' y' aura pas eune gens raisonabe pour l' z' écouter. Y' n' sont pas d' amain d' faire marcheul' z' affaires et l' commerce.

J' ai core ouï conteu qu' y' vont incendier les bonnes gens d' soïtes et à leu faire eune venue d' clinisseries pour la fin. Ça n' leux Fra rin en tout vais-tu bin, c' est core yeux qui gagneront, c' est ma qui te l' dis.

Donne-ta bin d' garde et reste bon p' tit gar.  
Ta mère qui t' aime bin.

Perrine Mafflu

J' ai core à t' mairquer que l' beüre il a core recherdi.

(1) Édouard HERRIOT, bien sûr!

# Les Paysanneries du 'Réveil Fougerais'

C' était en 1910, l' année de la comète. La floraison des pomiers s' était faite dans d' excellentes conditions et on demandait à Koeurgis ce qu' il en pensait. "Y' a-t-une bonne apparissance, sûr et certain, répondait-il, mais m' est avis qu' il faut core se méfieu de la freud, du mauvais vent, des maouidites sacrées gurres de chenilles, de la grêle et des bougreux de p' tits hennetons. Ma, j' n' érai confiance quand j' v' trait les pommes grosses comme des noix perçeu à travé la feuille..."

Si ces propos ont été recueillis sur "La Chronique de Fougères" du 28 mai, c' est surfoût dans "Le Réveil Fougerais" que ce nom de Koeurgis apparut ensuite, très épisodiquement d' ailleurs et en alternance avec d' autres pseudonymes tout aussi fantaisistes comme celui de J. Barry... Faut-il voir, dans ce Koeurgis, Monsieur Cocar qui écrivit aussi, et si bien pour un "villotin" et fonctionnaire de surcroît, bon nombre de textes entre les deux guerres sous la signature de Guélandry? Il aura été alors en quelque sorte le lien entre le maître Amand Daghet et la nouvelle génération des années 40 avec Ser-mangnière et les autres Compagnons de Merlin. Ceux-ci ne s' y trompèrent pas qui, en 1939, lors de la création du groupe, firent de Madame Veuve Cocar un membre de leur comite d' honneur.

Ces bons conseils donnés par une mère à son fils ont effectivement paru dans "Le Réveil Fougerais" entre les deux tours des élections municipales de 1925 (numéro du 2 mai). Il n' y a pas de signature du tout cette fois-ci mais on a des raisons d' attribuer ce texte au mystérieux M. Cocar et des raisons aussi de le considérer comme un écrit de propagande placé à propos pour distraire et... érnouvoïr. Le contenu est évidemment désuet : la langue a encore ses belles qualités de début de siècle.

Aujourd' hui, heureusement, le gallo sait parler sur un autre ton des drames et des espoirs de ce monde.

J.Y.B.

## DE CAI LEIRE... nostre lenghe **aneit**

Au sommaire du numéro 3 d' qui touche particulièrement le pays de Fougères :

- 5 poèmes. L'un d' entre eux est écrit pour **Beloni Molaise**, victime de l' "apartheid"
- "La longhe neiley d' Iver", nouvelle de Jean-Yves Bauge dont l' action se situe à Bazouges-la-Pérouse en 1913.
- "La menôur de lois", d' après Amand Daghet.
- L' adaptation par Laurent Motrot d' un conte de Grimm "Lés catre sônôurs".
- Des articles et fiches linguistiques sur le passé simple, le "h" gallo, le verbe "sublier" et ses dérivés, les équivalents du subjonctif (L. Motrot, Th. Magot, P. Dréano).

Ce numéro peut être commandé à : ANEIT, 15 rue des Bruyères 35133 PARIGNÉ 15 F. + 5 F. de frais d' envoi

C' é pas pasquë...  
C' é pas pasquë j' caouse gallaou qu' l' faut m' crêre begaou. C' é coume ça qu' caouse ma mér quand é papline (1) mon pér.  
Compèrnè don combé qu' j' y' quien à c' languige, pour ma, bé calin : quand j' y' pense, mon kieur se coti de l' vâ bé doucement s' mourt.

Pourqua sont-ti mussé sous l' braou (2) lé contes que j' trouva si baou? Si je r' dev' nâ petit keniaou, c' é yeu que j' voudrà coume babao (3).

C' é pas pasquë j' caouse gallaou qu' l' faut m' crêre begaou. C' é coume ça que j' caouse à mon kenta quand i vient balossé à coté ma.

Maurice LANGLOIS

- (1) cajolait
- (2) sième
- (3) jouet

### L'AGEACE LES MULTICOLLECTIONNEURS ANEIT

(formation continue) (de documents bretons) (association d' études britto-romanes)

organisent

du 30 JUIN au 5 JUILLET 1986, à ETRELLES (près de Vitré)

une session DÉCOUVERTE DE LA HAUTE BRETAGNE



deux formules : TOURISME CULTUREL (excursions, randonnées, loisirs, gastronomie...)  
UNIVERSITÉ d'ÉTÉ (langue, histoire, littérature, coutumes...)

Renseignements : AGEACE, LES HAIRIES, ETRELLES, 35370 ARGENTRÉ-DU-PLESSIS



# ArMen

LA BRETAGNE, UN MONDE A DECOUVRIR



LE MUSCADET • AU GUI LAN NEUF • FOUGERES EN GREVE  
LES MARAIS A BRANDE • LE CHEVAL D'EPENON • MAURICE DENI

## ArMen

"Une nouvelle revue, belle, moderne, documentée pour redécouvrir la Bretagne, du passé le plus lointain aux préoccupations d'aujourd'hui", ainsi se définit la nouvelle publication bimestrielle, éditée par l'équipe expérimentée du "Chasse-Marée".

Incontestablement, la première livraison répond à cette définition et à nos attentes.

Bien des préoccupations des rédacteurs d'ArMen sont partagées par notre modeste "Pays de Fougères". Une raison qui nous fait découvrir avec sympathie cette nouvelle et belle revue. Une raison qui nous fait aussi la recommander à nos fidèles lecteurs.

Daniel BOUFFORT

ArMen - B.P. 159 - 29171 DOUARNENEZ Cedex

Prix au numéro : 45 F. - Abonnement 1 an : 225 F. - (chèque à l'ordre de "Le Chasse-Marée")

## Laiterie NAZART

Année 1985



### Produits fabriqués

Beurre .....	4 646 000 kilos
Camemberts .....	841 000 boîtes
Cheddar .....	579 000 kilos
Yaourts .....	498 000 pots
Caséines .....	2981 tonnes
Spécialité "Vieux Robin" .....	5700 kilos

Collecte de lait :  
101 733 000 litres

Producteurs de lait : 1200

## Le Buffet RESTAURANT

53 bis, rue Nationale - 35300 FOUGERES  
Tél. 99.94.35.76

Pour vos loisirs

## MARC SPORTS

Marc JANVIER

4, Place A. Briand - 35300 FOUGERES  
Tél. 99.99.10.32  
ouvert le lundi après-midi



banque de bretagne

10, rue du Tribunal - FOUGERES

ACCUEIL

CONSEILS

SERVICES

A FOUGERES  
L'ATELIER - PHOTO



## Jean-Luc BARBELETTE

8, BLD MARECHAL - LELLERG.

MARIAGE - PORTRAIT - REPORTAGE

## imprimerie nouvelle

PHOTOCOPOSITION - TYPO - OFFSET  
- TOUTES IMPRESSIONS -

La Datnière - PARIGNY - B.P. 16  
50600 St-Hilaire-du-Harcouët  
Tél. 33 - 49.02.53



A Fougères

4

Bureaux

2

Distributeurs automatiques  
de billets

LE BON SENS PRES DE CHEZ VOUS

# LIBRAIRIE PAPETERIE

\*\*\*\*\*

## MARY

10, Avenue du Général de Gaulle

12, Boulevard Jean Jaurès

**35300 FOGÈRES**

**Tél. 99.99.75.40**

\* \* \*

**pinto  
et fils**  
**2 services**

**l'entreprise**

**et... "le coup  
de main"**

ZAC GUÉNAUDIÈRE 99 23 74 - 99 04 24 - FOGÈRES



**j.b. plantade**  
OPTICIEN

Nettoyer aux ultra-sons  
vos lunettes

- les ajuster
- vérifier votre acuité visuelle

CE SONT  
DES SERVICES GRATUITS

**OPTIQUE  
PLANTADE**

FOUGÈRES

# La MAISON de la PRESSE

**14 et 16, place Aristide Briand**

*...à votre service toute l'année*

FOUGÈRES - Tél. 99.99.38.81

**Relais FRANCE - LOISIRS**

# le pays de fougères

numéro 59/86

Prix 18 F.

● Le vitrail,  
témoin  
d'une civilisation

● Et si le Nicaragua  
parlait  
un peu de nous

● 1936,  
les picaous  
tiennent  
le haut du pavé



## sommaire

- Le Vitrail, témoin d'une civilisation ..... p. 3
- de la Verrerie de Laignelet à la Cristallerie fougeraise ..... p. 9
- L'Assistance médicale dans la région de Fougères ..... p. 13
- et si le Nicaragua parlait un peu de nous ..... p. 16
- Métier du pays, le picau ..... p. 19
- 1936, les picous tiennent le haut du pavé ..... p. 21
- de la géobiologie dans le pays de Fougères ..... p. 25

## le pays

Revue bimestrielle sur les traditions, l'art, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.

Siège social : 6, rue de la Fourchette 35300 Fougères.

Abonnement : 5 numéros : 70 F. Soutien à partir de 100 F. Prix du numéro : 18 F.

Chèque libellé au nom du "Pays" sans numéro de compte envoyé à "Le Pays" 33, rue de la Pinterie 35300 Fougères

### Comité de Rédaction

Remy Allain - Philippe André - Jean-Yves Bauge - Hélène Bonnin - Daniel Bouffort - René Cintré - Germaine Dulong-Guénée - Jacques Faucheux - Jean-Claude Gautier - Émile Gortais - Yann Guérin - Jacky Hamard - Bernard Heudré - Daniel Heudré - Francis Lebreton - Michel Martin - Olivier Martin - Michèle Mourou - Joseph Pommerel.

### Photographie :

Vincent Louët - Albert Simon

Directeur de la publication : Daniel Heudré - Tél. 99 99 18 84

### Couverture :

La lapidation de la femme adultère (Vitrail)  
Église Saint-Léonard - Fougères  
(Photo : Vincent Louët)

Les articles n'engagent que leurs auteurs. Toutes demandes de reproductions sont à adresser au directeur de la publication.

## Adieu à René Ménard



René Ménard (à droite), était avec l'Université des Retraités et Le Pays, lors de la "Journée Nicaragua", le 22 mars dernier.

*Le Pays, c'est bien sûr une revue que nous voulons toujours intéressante et attrayante, mais c'est aussi une vie associative, discrète et riche de sensibilités différentes. Au fil des années, nous avons tissé des liens assez forts pour nous permettre de surmonter les difficultés. Chaque fois qu'un événement important arrive à l'un d'entre nous, l'équipe n'y est jamais insensible. Nous partageons les joies et les peines des uns et des autres. Ainsi Germaine Dulong a perdu sa mère : nous avons eu l'occasion de l'interviewer dans les colonnes de notre revue et elle nous avait dit tout l'intérêt qu'elle portait à notre travail.*

*Puis René Ménard nous a quittés, presque sans prévenir. Et sa disparition nous a surpris et interloqués.*

*Nous avions tellement l'habitude de le voir à toutes nos réunions. Il tenait à partager les tâches matérielles et sans aucun doute il a été fidèle jusqu'à la fin. Sa discrétion, son sourire et son courage inspiraient la sympathie de tous. La maladie l'a frappé au début d'une carrière d'enseignant qui promettait d'être brillante. Et plusieurs se souviennent encore de son entrain et de ses facéties joyeuses. Sa lutte acharnée contre le mal était un exemple de dignité pour chacun d'entre nous : son existence, il l'a toujours voulue au service des autres et il a tenu à la maîtriser jusque dans les plus petits détails.*

*Ce témoignage de courage, René nous le confie et il nous invite à davantage de noblesse et de grandeur d'âme.*

Daniel HEUDRÉ

## Le vitrail, témoin d'une civilisation

Le vitrail est un hymne à la beauté qui a toujours animé la ferveur des artistes. Il exprime un langage qui a suscité les interrogations des Historiens, au fil des siècles. Au même titre qu'un rebelle ou un tympa de cathédrale, il est un livre ouvert où chacun peut déchiffrer l'énigme de l'existence et le sens de l'Histoire. Que d'anonymes ont été fascinés par les vitraux de Chartres, de Bourges, de Reims ou de Notre-Dame de Paris !

Le pays de Fougères possède un ensemble de vitraux assez éclectique et fort intéressant. Ici nous voudrions étudier le vitrail le plus ancien, conservé aujourd'hui en Bretagne, le médaillon de Saint-Benoît en l'église St-Léonard ; puis examiner les vitraux du XVI<sup>e</sup> siècle et redécouvrir ceux de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, très nombreux dans les églises du pays.

Le médaillon de Saint Benoît fut donné à l'église Saint Léonard vers 1898 par le fils de Théodore Danjou de la Garenne. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les artistes et les archéologues étaient souvent amis de maîtres verriers. Ainsi les œuvres ont-elles connu des déplacements et le vitrail de Saint Benoît est un exemple de cette mobilité caractéristique du XIX<sup>e</sup> siècle. Il constitue également un échantillon de la technique et du style d'un grand chantier de l'Île-de-France, au XII<sup>e</sup> siècle. En effet, l'abbé Sugar commanda, entre 1140 et 1144, deux verrières figurant la vie du fondateur pour l'église de l'abbaye Benedictine de Saint Denis (Région Parisienne). L'ensemble est aujourd'hui dispersé. Fougères a la chance de posséder deux scènes ; les autres se trouvent en Angleterre. Les scènes peuvent être lues de cette manière : à gauche, Benoît reçoit la robe monacale de Romanus (ou Roman) ; à droite, il reçoit la visite d'un prêtre et se fait probablement présenter un pain empoisonné. La composition s'intègre dans un médaillon circulaire aux verres épais. Les figures sont très stylisées, le dessin très appuyé et la coloration pourpre, vert et jaune sur un fond bleu clair. C'est un exemple très intéressant du vitrail roman. Des spécialistes comme Louis Grodecki et Catherine Brisac en ont donné une lecture assez pertinente. Le vitrail subit des restaurations, la première en 1899 par Alleaume de Laval, et la seconde en 1958 par Gruber.

Ce thème du médaillon narratif se poursuit dans les vitraux du XIII<sup>e</sup> siècle. Une mutation décisive s'opère au XIV<sup>e</sup> siècle grâce à l'adoption de techniques nouvelles, notamment le jaune d'argent.

Autre vitrail intéressant à Saint-Léonard : la lapidation de la femme adultère. Il est attribué à un atelier fougerais et date de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. La Renaissance est une période féconde dans la production de vitraux. La couleur connaît un essor privilégié à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et nombreux sont les maîtres à avoir intégré les influences italiennes ou flamandes. De grands centres existent à Troyes et à Lyon qui honorent les commandes d'églises et de châteaux. Le vitrail fait son apparition dans les édifices civils, maisons de plaisance et châteaux résidentiels. Les artisans appliquent alors de nouvelles techniques ayant pour effet d'approfondir les résultats du travail. On peut affirmer que le vitrail est l'expression privilégiée de la peinture au XVI<sup>e</sup> siècle. La composition comprend des paysages ou de vastes architectures à l'italienne. Il suffit de comparer les vitraux et les arriè-

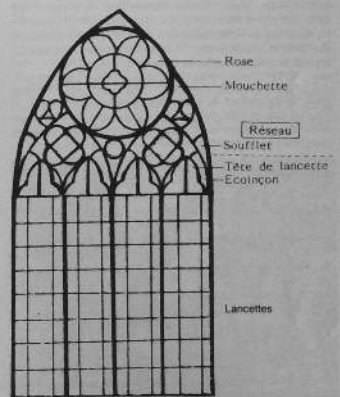
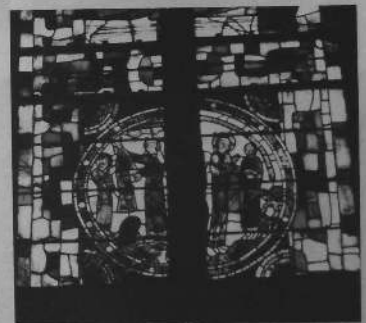


Schéma d'une verrière



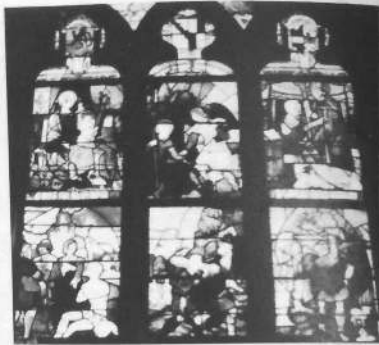
Médaillon St-Benoît (St-Léonard)

plans des tableaux pour être frappé par les similitudes des décors. La technique connaît des innovations : on utilise le diamant pour la coupe du verre et on effectue une gravure afin d'obtenir le maximum de possibilités. La peinture évolue également avec l'élargissement de la palette du gris et l'usage des émaux de couleur.

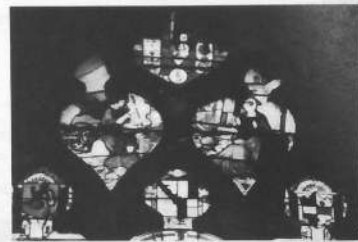
Les ateliers vitreux et fougérais s'inscrivent dans ce mouvement foisonnant et audacieux. Souvent la scène s'intègre dans un décor monumental de pilastres ou de colonnes et de frontons. Ou bien c'est un paysage à l'antique avec ses temples et ses obélisques qui sert de toile de fond ; ainsi la Transfiguration de Louvigné de Bais. Le thème dominant est la Passion du Christ qui devient le sujet essentiel des maîtres-vitres. Ainsi la Crucifixion et la Déploration du Christ mort au tympan de Champeaux, près de Vitré. Quant aux couleurs, les ateliers recherchent des effets à partir des verts, des ors et des mauves, utilisés en couleurs dominantes - c'est le cas de Notre-Dame de Vitré - ou associés au bleu et aux rouges traditionnels. Et nous retrouvons ici plusieurs vitraux de Champeaux et de Louvigné de Bais.

Le vitrail de Saint Léonard est conçu dans cet esprit nouveau caractéristique de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'une grande composition de groupe, d'une facture originale qui repose sur l'utilisation de verres aux couleurs assourdis et sur un traitement très pictural des volumes. Les manches à crevés de la femme infidèle attestent une maîtrise de la coupe du verre.

Deux vitraux de la Chapelle-Janson appartiennent à cette période florissante. Ils sont attribués à Pierre Symon, natif de Fougères. Nous savons peu de choses sur ce peintre verrier, si ce n'est qu'il est né rue de la Pinterie et qu'il est l'auteur de vitraux encore conservés. Le premier vitrail est situé dans le chevet de l'église paroissiale. Il est contemporain de la construction de l'édifice au XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'intègre dans une fenêtre de style flamboyant. Dans le tympan est figurée l'Annonciation. Dans la partie intermédiaire, la Vierge et l'Enfant Jésus avec un ange qui offre la Croix à l'enfant et un glaive transperçant le cœur de sa mère - Tobie accompagné de l'ange Raphaël et d'un chien - Saint Lézin, évêque d'Angers (au VI<sup>e</sup> siècle) bénissant une dame aux vêtements somptueux. Dans la partie inférieure, Job sur son fumier, symbole de la souffrance humaine - le sacrifice d'Abraham et le départ de celui-ci accompagné de son fils Isaac. La juxtaposition de scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament révèle les préoccupations des croyants et des artistes. La présence de Saint-Lézin s'explique aisément, car il est le patron de la paroisse. Ce vitrail date de 1552.



Le vitrail du chevet de la Chapelle-Janson ▲



L'annonciation et les Armes des d'Espinay ▲



Job (détail)



Le Sacrifice d'Abraham (détail)



Le départ d'Abraham et d'Isaac (détail)

Au-dessus des deux séries de panneaux, se trouvent des écussons. De part et d'autre d'un écusson central, les armes des d'Espinay. Philippe d'Espinay était prieur de la Chapelle-Janson et membre de l'abbaye St Georges, à Rennes. L'écusson est d'argent au lion coupé de gueules et de sinople, armé d'or. L'écusson central est cartelé et appartient à Robert Claude de la Chapelle. Seigneur de Plédren et mari de Charlotte Ferré. On peut lire également les débris d'une inscription commémorative : "Robert Claude... de Plédren". Les écussons constituent la signature fréquente des donateurs ou des bienfaiteurs de la paroisse. Parfois même, ceux-ci se font représenter dans les panneaux du vitrail. Ainsi leur figuration est une manière d'affirmer leur pouvoir sur la paroisse et est une expression de l'immortalité de l'Homme.



Le vitrail du transept : la Dormition de la Vierge

Le second vitrail, dans le transept nord, date de 1558. Appliqué dans une baie de style ogival fleuri, il comporte une scène grandiose représentée dans toute la partie supérieure : la Dormition de la Vierge. Un apôtre porte la Croix - Saint-Pierre, un béhic sur les yeux, scrute les Écritures. Ces éléments sont assez pittoresques et montrent bien que le message évangélique est interprété dans le langage de l'époque. Au-dessus, l'Assomption avec des anges musiciens de part et d'autre. En dessous de la scène principale, plusieurs scènes dans les panneaux juxtaposés : Marie tenant l'enfant Jésus sur ses genoux - un chanoine - un ensemble de têtes humaines dans un chassé-croisé de verres - une abbesse - et un seigneur de Beaucé avec sa femme. Les deux personnages sont présentés par leurs saints patrons et avec leurs armes, d'argent à l'aigle de sable, becquée et membrée de gueules, au bâton brochant. Les armes des sires d'Espinay se retrouvent dans le tympan de l'ogive. Les couleurs sont le bleu, le rouge, l'or et le vert. Le drapé des costumes de la Renaissance est assez bien rendu.



Détail du vitrail - un seigneur de Beaucé



5 panneaux du vitrail du transept : partie inférieure (détail) ▲

Les vitraux de Javené, également du XVI<sup>e</sup> siècle, sont des œuvres de Pierre Symon. Malheureusement quelques motifs ont disparu, suite à des destructions. Dans le collatéral, l'un d'eux illustre la fin de la vie du Christ. La Crucifixion avec Marie et Jean au pied de la Croix, Marie-Madeleine, tout éplorée, entoure le bas de la Croix avec ses bras. Au dessus, dans le tympan de l'ogive, le jardin des Oliviers. Jésus prie dans la grotte de Gethsémani, alors que Pierre est endormi. Le second vitrail représente l'Adoration des Mages et la Circoncision. Le tympan contient le Père Eternel et l'Annonciation. Ces deux vitraux ont été restaurés en 1910, par l'atelier Alleaume.

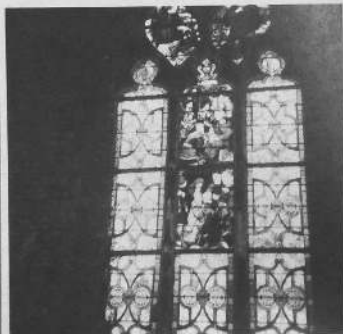
Signalons enfin que l'église Saint-Sulpice conserve quelques restes de vitraux du XVI<sup>e</sup> siècle, œuvre du même Pierre Symon. Les médaillons se trouvent dans la chapelle de la Confrérie des Tanneurs. Ils retracent des moments de la vie de Sainte-Hélène.



Détail : Sainte Hélène (vitrail Pierre Symon, église St-Sulpice) ▶



La Crucifixion (Javené)



L'Adoration des Mages (Javené)

Après le XVII<sup>e</sup> siècle, le vitrail connaît un déclin dans les deux siècles suivants. Le Concile de Trente proscribit la représentation de l'image et les scènes historiées de la vie du Christ ne sont plus figurées. Avec le baroque, le souci est de diffuser la lumière sur la plus grande largeur possible. Aussi le vitrail est-il dans une situation catastrophique, au début du XIX<sup>e</sup> siècle. On recherche les secrets de fabrication et à l'impulsion de la Manufacture Royale de Sevres, de nombreuses fabriques de vitraux s'ouvrent partout en France. Les artistes s'intéressent à l'Art et à l'Histoire du Moyen-Âge. Victor Hugo écrit Notre-Dame de Paris qui contribue à ce regain de passion pour le Moyen-Âge. Viollet-le-Duc, grand restaurateur de monuments et auteur du Dictionnaire Rai-

sonné de l'Architecture Française, dessine lui-même des cartons pour des maîtres verriers. C'est le cas également d'Achille Devéria et de Jean Auguste Ingres. On commence à restaurer les verrières anciennes ; ainsi la Sainte Chapelle à Paris voit s'ouvrir un grand chantier. Le renouveau s'effectue en fait dans deux directions. D'une part, on imite les œuvres antérieures de la période faste du vitrail, le XIII<sup>e</sup> siècle. Et cette inspiration de modèles médiévaux donne naissance au vitrail archéologique. D'autre part, on représente de grandes scènes pour faire revivre un milieu social, un pardon ou une mise en scène de foule ou encore pour commémorer un événement. Et c'est le développement du vitrail-tableau.

Saint-Sulpice de Fougères possède plusieurs vitraux, caractéristiques d'une nette évolution stylistique. En Ille-et-Vilaine, s'ouvrent des ateliers qui travailleront pour de nombreuses églises : Leconte et Colin à Rennes, Chauvel à Vitré. Aussi leurs productions se retrouvent ici et là. Les vitraux ont souvent été négligés, voire même méprisés au XX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui nous sommes en train de les redécouvrir et nous percevons mieux l'intérêt qu'ils représentent : iconographie très ecclésiastique et technique très élaborée.

Le vitrail-tableau de Jeanne d'Arc, de Tournel est une vaste composition à deux registres. Il mélange, à la foule du cortège des "poilus". Le vitrail a été offert par des familles fougéroises qui ont perdu leurs enfants pendant la guerre 1914-1918. Jeanne d'Arc, figure du patriotisme et de la résistance, est souvent invoquée au début du XX<sup>e</sup> siècle.



Détail

Inscription au bas d'une vitre d'église dans le pays de Fougères :

*Courage et confiance  
Nous les aurons  
les sales boches - 1917 -*



Vue d'ensemble Jeanne d'Arc

Le vitrail de la légende de Saint-Sulpice est un autre exemple d'œuvre commémorative. Toute la partie supérieure montre la découverte de la statue de Notre Dame des Marais, avec le château et un édifice soutenu par des anges à l'arrière-plan. En contrebas, un rouleau avec cette inscription : "Comment l'image de Notre Dame perdue en 1166 lors de la prise de Fougères par les Anglais fut retrouvée dans les Marais un siècle plus tard".

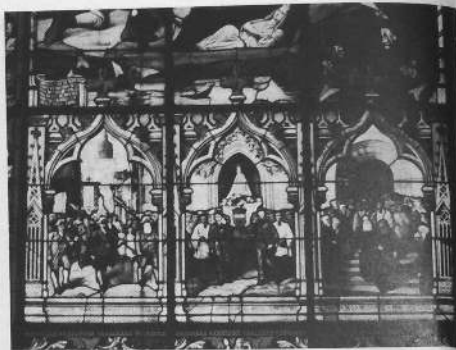
Dans la partie inférieure, trois panneaux : la procession de la statue dans la rue Nationale, venant de l'église Saint Léonard ; la statue portée sur un dais, devant Saint Sulpice et tout un déploiement de crois et de bannières devant Bonaby. Le vitrail présente un intérêt didactique, en même temps qu'il rétrace un événement important de la vie sociale : les manifestations autour de la statue de Notre Dame des Marais dans la ville.

Autres vitraux du tournant du siècle dernier : Léon XIII et l'apparition de Marie à Lourdes. Ces deux vitraux sont la preuve du développement du culte marial, à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans un contexte de troubles et de guerres génératrices d'inquiétudes et d'angoisses, la Vierge serait apparue à des enfants à La Salette, Lourdes et Pontmain. Ainsi ce thème de l'apparition qui a beaucoup frappé l'imaginaire collectif a inspiré les artisans de cette période.

Par ailleurs, la vitre de Saint Crépin et de Saint Crépinien montre la persistance du compagnonnage et s'inscrit dans ce mouvement de Confréries d'Artisans, très développées au XV<sup>e</sup> siècle, avec leurs patrons.



Légende de St-Sulpice



Détail

Photos : Albert Simon, Vincent Louët.

#### Bibliographie

- Louis-Michel Gohel - LES VITRAUX DE BRETAGNE, éditions Ouest-France.
- Catherine Brisac - Didier Alliou Regarder et comprendre... un vitrail (Jupilles)
- Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de Fougères TOME XIII
- Communication du chanoine Heibert : deux scènes de la vie de Saint-Benoît.
- Le Pays de Fougères, N° 20 : les frères Devéria (Achille et Eugène Devéria ont peint plusieurs tableaux pour l'église Saint-Léonard).
- Le Pays de Fougères, N° 46 : Champeaux.

Daniel HEUDRÉ

Le "Pays de Fougères" a souhaité contribuer à travers ce numéro, au travail entrepris par l'OFAC et le FICED, dans le cadre de l'exposition :

### "LE VERRE, ART ET INDUSTRIE"

Le "Pays de Fougères" invite ses lecteurs à visiter et à faire visiter cette exposition qui se tiendra jusqu'au 14 septembre 1986, au Couvent des Urbanistes, à Fougères.

## De la verrerie de Laignelet à la cristallerie fougèraise

### La fusion impossible de deux entreprises catholiques

La "Cristallerie Fougèraise", fondée en juillet 1921, a été la première coopérative ouvrière de production créée par l'abbé BRIDEL. Elle trouve son origine dans la grève qui éclate en janvier de cette même année aux "Verreries de LAIGNELET" pour protester contre le licenciement du responsable du syndicat séparé catholique. De ce conflit sans issue, le prêtre démocrate décide d'implanter à FOUGÈRES une cristallerie pour redonner du travail aux grévistes.

L'histoire des deux verreries est donc très liée. Elle est caractéristique des débats qui agitent l'Église dans sa perception du monde du travail sous la III<sup>e</sup> République. Un débat reconnu pour la première fois par le Pape LEON XIII en 1891 par l'encyclique "Rerum Novarum". Entre la verrerie de LAIGNELET et la cristallerie de FOUGÈRES s'opposent deux mouvements du catholicisme social. L'organisation de la première s'apparente aux thèses paternalistes prônées par l'Association Catholique des Patrons du Nord. Par sa volonté d'autonomie du mouvement ouvrier et la coopération, la seconde est caractéristique de l'action des prêtres démocrates.

#### LE PATERNALISME SOUFFLE A LAIGNELET

"On peut vivre toute une longue vie sans sortir des verreries de LAIGNELET" (1). Cette usine établie à l'orée de la forêt de FOUGÈRES, se présente comme une entité. Elle veut faire la démonstration de l'entente possible entre le Capital et le Travail. Son dessin est d'organiser, "la prospérité de tous dans le bonheur commun" (2). Aussi ne s'intéresse-t-elle pas seulement à l'individu comme producteur mais aussi en tant qu'homme. L'entreprise doit permettre son épanouissement matériel et moral. Elle ne se contente pas de prendre en charge la personne sur son lieu de production et pendant ses horaires de travail, elle organise le devenir du salarié et de sa famille de la naissance à la mort.

#### Une kermesse annuelle en forêt

Un conseil d'usine discute et vote les décisions concernant l'organisation de la production. Il gère les sociétés annexes. L'entreprise dispose de logements ouvriers, d'une coopérative de consommation et, à partir de 1907, d'une boucherie coopérative. Elle assure la protection sociale par le biais d'une société de secours mutuels. "La Maison de la Famille", œuvre de préservation, s'occupe des orphelins et des désertés. Une crèche fonctionne. L'éducation et les loisirs sont représentés par une troupe de théâtre, une fanfare et une société de gymnastique, "La Patrie". Tous les ans, des kermesses sont organisées en forêt ainsi que des promenades. Une bibliothèque est créée en mars 1899. Elle devient un cercle en 1906 et dispose d'un bâtiment de cinq salles.

#### La religion omniprésente

L'usine est organisée chrétiennement. Des religieuses, attachées à l'entreprise, se consacrent à la crèche. Un aumônier officie dans la chapelle de l'usine. Il s'emploie au catéchisme mais aussi aux devoirs des enfants. Les fêtes champêtres ont toujours un caractère religieux et commencent par une messe. La dévotion est au centre des excursions agencées par la verrerie. Ainsi les ouvriers se rendent en pèlerinage à PONTMAIN tous les ans. Le jour de la St-LAURENT, patron de la profession, est fêté. Il en est de même pour la St-HENRY, du prénom de l'administrateur. La durée du travail est aménagée les jours saints. Les bâtiments de l'usine donnent lieu à des pratiques sacramentelles. En août 1911, l'inauguration d'un nouveau four est l'occasion de rejoyances qui débute par une bénédiction. L'entreprise exerce un contrôle moral sur son personnel. Du moins essaie-t-elle. De la "bonne moralité" dépend le droit de bénéficier aux diverses sociétés. Ainsi en juillet 1903, le conseil d'usine décide la radiation d'une ouvrière pour "vie irrégulière". (3)



Le carton de présentation de la Verrerie de LAIGNELET. A droite, la raison sociale de l'entreprise. A gauche, une iconographie présentant les produits fabriqués et l'organisation de l'usine autour du four.



Avenue de la Verrière. A droite les bâtiments de l'usine.

### UN CONSEIL D'USINE POUR "JUGER EN BON ACCORD"

Un petit parlement

Le conseil d'usine a été créé le 7 avril 1898 sur l'initiative de l'administrateur de la verrerie, M. CHUPIN. C'est un syndicat mixte entre patron et ouvriers. Les statuts en sont élaborés par le maître de verrerie. Le conseil comprend huit membres : sept ouvriers élus à bulletin secret et M. CHUPIN, président de droit. Il est assimilé à un "petit parlement" (4) et fonctionne selon ce principe : "le directeur écoute, explique et l'on juge ensemble et en bon accord" (5). Il dirige toutes les sociétés et débat de l'organisation du travail. En fait, ce conseil est plus un organe administratif qu'une structure décisionnelle. L'entente plus qu'il ne discute. Il gère les sociétés et organise les manifestations ; ce sont là ses principales fonctions. Le syndicat mixte aborde peu souvent les questions propres au travail, sinon pour apporter une amélioration au fonctionnement de la production et de la productivité. La sécurité n'y est pas abordée, pas plus que les salaires. A moins que le patron n'annonce une augmentation. Le conseil d'usine apparaît d'ailleurs bien aléatoire puisqu'il cesse son activité brusquement le 10 juillet 1910 pour ne reprendre que le 16 octobre... 1916.

### Une chambre d'enregistrement

L'existence de ce conseil dans la verrerie de LAIGNELET traduit la structure paternaliste de l'entreprise. Un paternalisme défini ainsi par R. TALMY, "le terme n'a pas encore un sens péjoratif, il qualifie une mentalité nouvelle pour l'époque, celle du patron qui se fait une obligation morale de se comporter envers ses ouvriers comme un père de famille à l'égard de ses enfants" (6).

Les deux composantes du conseil d'usine ne sont pas sur un même pied d'égalité. Nous sommes ici dans le domaine du dévouement patronal volontaire. Le paternalisme n'est pas une obligation. C'est là tout le débat instauré au sein du catholicisme social entre le devoir de charité et le droit de justice. L'organisation de la verrerie est assimilable aux théories de l'Association Catholique des Patrons du Nord.

A LAIGNELET, leurs acceptations par les ouvriers seront remises en cause au lendemain de la première guerre mondiale. De retour du front, les salariés vont chercher leur autonomie.

### LES VERRIERS EN GRÈVE

Situation nouvelle : l'ordre du jour de la réunion du 16 octobre 1919 porte sur une demande d'augmentation des salaires. Dès lors, elle devient le principal thème de toutes les réunions jusqu'au 10 février 1920, date du dernier conseil.



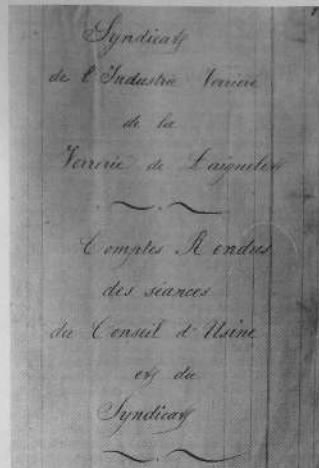
Une vue de la forêt. Verriers et sabotiers se côtoient et utilisent le bois. Les verriers comme combustible, les sabotiers comme matière première.

### 92 témoins au procès

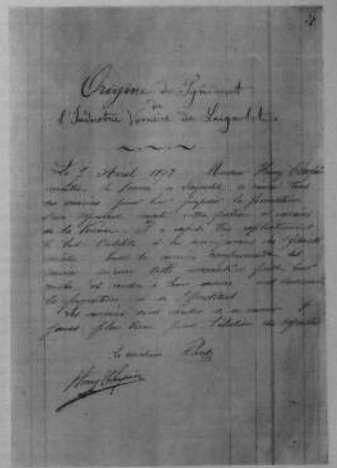
Fin février, l'abbé BRIDEL organise avec M. ZIRNHELD, le secrétaire de la C.F.T.C., une conférence sur le syndicat qui vient de connaître son congrès constitutif. Peu après les ouvriers fondent une section affiliée à la C.F.T.C. En mars 1920, un premier mouvement de grève voit le jour. Le conseil d'usine est donc contesté.

Ce conflit, arbitré par le juge de paix, donne satisfaction aux ouvriers et donc au nouveau syndicat. A la verrerie, le paternalisme a fait son temps. Mais en janvier 21, M. CHUPIN prononce le licenciement de M. CHAPERON, le responsable de l'organisation des verriers, pour incapacités professionnelles. L'usine vit alors son second et dernier conflit. La réintégration de l'ouvrier licencié sera la condition sine-qua-non de la reprise du travail. Neuf mois vont s'écouler entre le début du conflit et l'inauguration de la "Cristallerie Fougéraise".

L'Union Syndicale Catholique de la rue J.J. ROUSSEAU (actuel bâtiment de la C.F.D.T. à FOUGÈRES) soutient les grévistes. Avec eux, elle met sur pied des fêtes, des représentations théâtrales, des quêtes. La bénéfice de la kermesse annuelle de la verrerie est utilisé au profit des enfants des familles en grève. En avril 1921, débute les audiences du procès prud'homal intenté par M. CHUPIN. Il demande 32.500 F. de dommages-intérêts. Les ouvriers effectuent la même démarche pour renvoi injustifié. Le verdict n'est rendu public que le 3 juin 1922. Le maître de verrerie est débouté et condamné à verser des indemnités à cinq ouvriers. Ce procès retentissant a capté l'attention des fougerais. Emailé d'accidents, son déroulement a vu l'incident de 92 témoins. Le jugement en appel confirmera le premier.



Le cahier des comptes-rendus du syndicat mixte de la verrerie de LAIGNELET. A gauche, la page de garde. A droite, l'origine de sa fondation par M. CHUPIN.



Rapidement le conflit est apparu sans solution. Le "Journal de FOUGÈRES" écrit : "dans quelques mois... une verrerie ouvrière fonctionnera dans notre ville, fondée par le syndicat catholique avec le concours des ouvriers verriers en grève de LAIGNELET qui y sont adhérents et à qui un conflit sans issue possible ne laissait plus depuis de longues semaines déjà que l'alternative, ou bien de s'expatrier ou de s'unir pour la création d'une industrie coopérative" (7).

### LA CRÉATION DE LA CRISTALLERIE FOUGERAISE

Instigateur du syndicat des verriers, l'abbé BRIDEL, l'est aussi de la cristallerie.

### Une cheminée de 25 mètres

Un terrain situé dans le quartier de BONABRY, au chêne vert, (à l'emplacement de la "Nouvelle Cristallerie de Haute-Bretagne") retient l'attention du prêtre. Il est la propriété d'un architecte de RENNES, disposant d'un immense hangar, celui-ci est utilisé comme entrepôt à fourrage par l'escadron de cavalerie stationné à FOUGÈRES. Les négociations engagées à PARIS avec le ministère de la guerre aboutissent vite. Il semble que l'abbé possédait une certaine audience auprès des autorités militaires pour obtenir ce qu'il désire. De même, les négociations avec le propriétaire ne soulèvent aucune difficulté.

La propriété contient : le terrain, le hangar, un grand hall, une maison et une bascule. La location s'élève à neuf mille F. Le bail est établi pour vingt ans. L'acte comporte une promesse de vente, réalisable à toute époque dans l'intervalle, pour un prix fixé à 180.000 F. Les grévistes se chargent de l'aménagement des locaux, de la construction d'un four et d'une cheminée de vingt-cinq mètres. Achevé le 15 septembre 1921, le four est allumé symboliquement par Mgr SOURDIN, curé doyen de la paroisse ST-LÉONARD. Il est béni par le chanoine MARETHEU, curé de la paroisse de BONABRY.

### L'abbé BRIDEL : président de la Cristallerie

La société est constituée par avance. L'assemblée générale du 3 juillet 21 se compose de 116 associés-coopérateurs (8). Ils représentent 344 parts sur les 400 mises à souscription. Celle-ci, d'un montant de deux mille F. n'est pas toute couverte à cette date. L'assemblée élit sept membres au conseil d'administration. Parmi eux, trois sont d'anciens responsables du conseil d'usine de la verrerie de LAIGNELET : MM. FONTAINE, JEANTROUX et BACHELIER. Ce dernier est conseiller municipal et président de la société de secours mutuels des verriers.

Sont aussi élus : MM. MICHAUD, HERVE et GUEDEU, le futur directeur de la Banque Coopérative Industrielle et Agricole, une autre réalisation de Louis BRIDEL. Dans l'immédiat, il occupe la fonction de secrétaire. La direction revient à M. JEANTROUX. A l'abbé BRIDEL incombe la présidence de la société.



L'abbé BRIDEL. Il sera l'un des précurseurs du syndicalisme C.F.T.C. et le fondateur de nombreuses coopératives.



### La fondation de "La Vigilante"

Les apprentis ont peu suivi le mouvement. Il faut donc aux nouveaux responsables procéder à une embauche. La main d'œuvre locale ne permettant pas d'atteindre les effectifs voulus, les apprentis sont recrutés à l'étranger, dans la région de LANESTER et de LORIENT. Cette origine soulève deux types de difficultés. D'abord le logement : la coopérative doit fournir un toit à ces jeunes expatriés. Un dortoir, puis une cantine sont mis à leur disposition dans un bâtiment annexe. La langue ensuite : nombreux parmi ces bretons ne parlent pas le français. Un poste de surveillant est créé. Il est chargé de guider les apprentis pendant leurs sorties. Une société de gymnastique est fondée. Elle deviendra, "La Vigilante", l'une des quatre plus importantes sociétés omnisports de FOUGÈRES. Le logement concerne aussi plusieurs familles logées avant dans les dépendances de la verrerie. Dans un premier temps, 22 foyers sont installés dans l'ancien entrepôt à fourrage. Dès novembre 1921, l'idée d'une coopérative d'habitations à bon marché est proposée avec une nouvelle souscription au titre du "Foyer Fougérais". La société est constituée en assemblée générale, le 26 février 1922. Les travaux d'édition des premières maisons de la cité Jean ALLAIN débutent en avril de la même année. À cette date, 44 habitations disposant d'un jardin ont trouvé acquéreur. Tous ne sont pas des verriers. Le 23 août, un restaurant coopératif est mis en place, "le Foyer Familial". Il regroupe à la fois la cantine et le dortoir des apprentis.

Première coopérative ouvrière de production, "la cristallerie fougéraise" est aussi celle qui a vécu le plus longtemps. Après un dépôt de bilan en 1977, la reprise d'activité s'accompagne d'un changement de statuts. Elle perd son caractère coopératif pour devenir une S.A.R.L. En 83, un second dépôt de bilan intervient. Désormais, la société s'appelle, "Nouvelle Cristallerie de Haute Bretagne".

Jacky HAMARD

### Notes

- 1 - Les verriers de LAIGNELET par V.L. Imprimerie fougéraise 1915. Archives Municipales de Fougères.
- 2 - Ibid.
- 3 - Procès-verbal du Conseil d'Union de la Verrerie de LAIGNELET 1<sup>er</sup> juillet 1920.
- 4 - Ibid.
- 5 - Ibid.
- 6 - R. TALMY "Association Catholique des Patrons du Nord Litt. Ind. Mont & Costrait 1962 208 p.
- 7 - "JOURNAL DE FOUGÈRES" 14 mai 1921
- 8 - Procès-verbal du Conseil d'Administration de la "Cristallerie Fougéraise" 8 juillet 1921.

Un gros plan du four. La photo est légendée par son auteur.

### LA CLASSE OUVRIÈRE RECONNAISSANTE

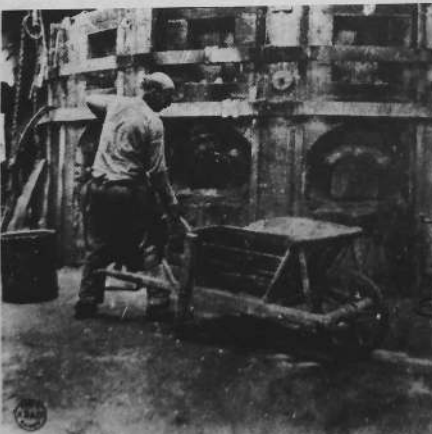
Louis BRIDEL est né le 17 janvier 1890 à MARTIGUE-FERCHAUD en ILLE-et-VILAINE. Issu d'une famille de notables locaux - son père est adjoint au maire et dirige une beurrerie - l'enfant effectue sa scolarité au collège St-MARTIN de RENNES entre 1892 et 1898. Après ses obligations militaires, il se dirige vers le grand séminaire d'ISSY-LES-MOULINEAUX. Ordonné prêtre en 1904, l'abbé poursuit ses études à Rome au séminaire français où il devient Docteur en théologie. Il est de retour en FRANCE en 1906 et est nommé vicaire à BRIELLES, une petite paroisse rurale d'ILLE-et-VILAINE. Un an plus tard, l'abbé BRIDEL est nommé sous-directeur de l'œuvre de la Ste Famille à RENNES. Il arrive à FOUGÈRES en 1909 comme vicaire de la paroisse St-LEONARD. Il s'occupe alors de l'œuvre St-JOSEPH et y crée un cercle d'études. L'abbé BRIDEL est un prêtre démocrate ou Sillon et des Semaines Sociales. Il est l'un des artisans de la fondation de la Confédération Française du Travail Chrétien. Syndicaliste, il est aussi à l'origine de nombreuses coopératives.

- 1919 : "l'ÉTOILE FOUGERAISE", coopérative de consommation"
- 1921 : "la CRISTALLERIE FOUGERAISE".
- 1922 : "le FOYER FAMILIAL". Il dépend de la cristallerie
- 1922 : "le FOYER FOUGERAIS", coopérative d'habitations à bon marché.
- 1924 : "le GENET D'OR", une transformation d'une entreprise familiale de menuiserie en coopérative.
- 1927 : "la BANQUE COOPÉRATIVE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE".
- 1928 : "l'ABELLE", reprise d'une fabrique de chaussures.
- 1929 : "création d'un "COMITÉ D'ACTION SOCIALE".

Combattu par la bourse du travail, l'abbé BRIDEL a aussi été par le clergé, tant local qu'à l'archevêché. En 1922, il démissionne du presbytère de St-LEONARD et s'installe, rue PASTEUR. En 1924, il devient aumônier des œuvres sociales de FOUGÈRES. L'abbé BRIDEL est décédé le 19 décembre 1933 des suites d'une longue maladie.

Place LARIBOSIÈRE, une statue lui est érigée. On y lit sur le socle :

"A la mémoire de l'abbé BRIDEL, la classe ouvrière reconnaissante"



Cantine de St-Aubin Cormier

Une Visite aux Verrières de Laignelet en Bretagne  
- Travail du remplissage des creusets à verre

## L'ASSISTANCE MÉDICALE DANS LA RÉGION DE FOUGÈRES :

### Un exemple de l'antagonisme entre médecins et municipalités à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle :

#### Le cas de St-Aubin-du-Cormier en 1895

Par Jérôme Cucarull

Lors de la mise en place de la loi du 15 juillet 1893 sur l'Assistance Médicale Gratuite (A.M.G.) (1), appliquée dans l'Ille-et-Vilaine à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1895, chaque médecin ayant accepté de participer à ce nouveau service se vit affecter un certain nombre de communes à desservir, qui formaient sa circonscription médicale. Mais la formation de ces circonscriptions et les litiges qui en découlèrent inévitablement, allaient révéler certaines attitudes caractéristiques des médecins, nous renseignant ainsi sur la manière dont ils concevaient leur rôle philanthropique et leur profession d'une façon générale.

Par chance, nous possédons ces renseignements pour Saint-Aubin-du-Cormier, grâce à un petit dossier conservé aux archives départementales (2). C'est le plus complet que nous possédions à ce sujet pour tout le département.

#### SITUATION MÉDICALE DE SAINT-AUBIN-DU-CORMIER À LA FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

En 1895, deux médecins résident à Saint-Aubin-du-Cormier : les docteurs Amice et Chesnais. Le premier reçut son diplôme à Rennes le 21 septembre 1885, après qu'il vint s'installer à St-Aubin. Le second, arrivé à Saint-Aubin-du-Cormier depuis moins d'un an, avait obtenu son diplôme à Paris le 12 mai 1891. Le taux de médicalisation est donc de 1 médecin pour 993 habitants en 1896. Le taux départemental étant de 1 médecin pour 3140 habitants. En fait, ce chiffre est peu significatif et mieux vaut considérer le taux de médicalisation du canton qui est de 1 médecin pour 4900 habitants, taux supérieur à celui du département.

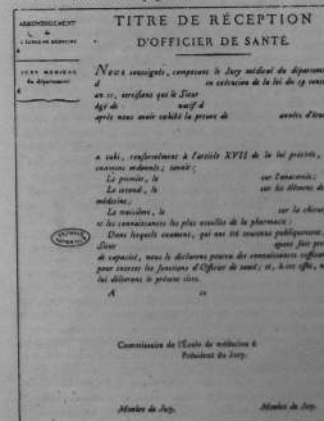
La différence entre les deux praticiens saint aubinois est qu'ils n'ont pas le même grade. Alors que le docteur Chesnais est docteur en médecine, le Docteur Amice n'est qu'officier de santé. Ce clivage résulte de l'évolution de la profession médicale depuis le début du siècle. Le consultat, par la loi du 19 ventôse an X (10 mars 1803) avait défini plusieurs catégories de médecins. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on n'en recense plus que deux, que l'on trouve à Saint-Aubin. Officier et doctorat restent les deux seuls titres pour définir l'exercice légal de la médecine. A l'origine, l'officier de santé avait été institué pour le peuple et les officiers de santé se formaient sur le tas ; or, depuis 1893, ils suivent une scolarité de 4 ans, ayant pour contrepartie une augmentation du coup des études et donc une différence amoindrie avec le docteur qui est obtenu après la rédaction d'une thèse. Cela se concrétise avec la loi du 30 novembre 1892 qui abolit l'officiat, les officiers de santé formés avant cette date continuant à exercer normalement. Donc, tout conté qu'il soit, le docteur de campagne est assuré d'une respectabilité et d'un rayonnement qui le classent au dessus de l'officier de santé. Cela se ressent au niveau de leurs rémunérations respectives. Compte tenu du mouvement ascendant des honoraires pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les recettes d'un officier de santé compétent, vers 1890, dépassent rarement la moitié de celles d'un docteur exerçant dans des conditions équivalentes (3).

(suite)

En 1898, les docteurs en médecine représentent 98% du corps médical pour l'ensemble de la France. En 1900 les chiffres sont les suivants en Ille-et-Vilaine :

Arrondissements	Officiers de santé	%	Docteurs en médecine	%
Rennes	13	18,57	57	81,43
Fougères	4	20	16	80
Montfort	8	27,27	16	72,73
Redon	10	41,66	14	58,34
St-Malo	10	21,27	37	78,73
Vitré	7	30,43	16	69,57
TOTAL	50	24,27	156	75,73

Les officiers de santé tiennent donc encore en Ille-et-Vilaine une place relativement importante dans la médicalisation des campagnes. En effet, la différence de localisation entre les deux catégories est nette : alors que les docteurs en médecine s'installent surtout dans les villes et les plus grosses bourgades, les officiers de santé sont relégués dans les communes les plus modestes. Bien qu'il ne faille pas hâtivement généraliser, cette tendance est confirmée par la répartition des catégories médicales dans les grandes villes d'Ille-et-Vilaine (voir tableau page 14).



Titre de réception d'un officier de santé en usage de 1893 à 1906

Le résultat est éloquent ! Cependant, le nombre d'officiers de santé ne cessant de diminuer, les docteurs en médecine commencent à pénétrer les communes plus petites, et en premier les chefs lieux de canton. Le cas de Saint-Aubin-du-Cormier en est une preuve.

Villes	Docteurs en médecine	Officiers de santé
Rennes	43	0
Fougères	8	0
Micourt	4	0
Redon	5	0
St Malo	16	0
Vitré	6	0

### PROBLÈME DE LA DÉLIMITATION DES CIRCONSCRIPTIONS MÉDICALES

La loi d'A.M.G. avait un double but : permettre la médicalisation du peuple et donner une rétribution décente aux médecins qui, ainsi que le précise le docteur Amice, avaient jusque là "donné leurs soins aux malheureux et aux déshérités de la vie avec le plus absolu dévouement, dans un temps où la rétribution pour le médecin était dérisoire, pour ne pas dire nulle".

Le docteur Amice est nommé **médecin des indigents** pour les communes de **Saint-Jean-du-Cousson, Saint-Marc-sur-Cousson, Vendel et la Chapelle-saint-Aubert**. Mais ce choix n'agréa pas au praticien : "On s'est décidé à améliorer la situation du médecin de campagne... pour me dédommager de mes fatigues et du peu de bénéfice que j'en avais retiré, c'est à un autre, arrivé à Saint-Aubin depuis à peine un an qu'on offre tous les avantages de cette réorganisation. En effet, on m'enlève Saint-Aubin-du-Cormier, Mézières et Gosné, les trois communes les plus importantes du service gratuit, et les plus faciles à desservir vu qu'elles sont dans le centre de la clientèle des médecins de Saint-Aubin-du-Cormier. M. Chesnais n'aura donc pas la peine, lui nouveau venu, de traiter les indigents, tout en visitant sa clientèle payante. Quant à moi, que m'a-t-on donné en échange ? Quatre communes qui, réunies, n'en valent pas une seule des trois que je viens de quitter. En effet, sauf Saint-Jean, qui est bien dans le centre de la clientèle (et qui est tellement riche, qu'il m'est redé 60 francs pour mes honoraires de l'an dernier, sans compter ce qu'on va me défacturer très probablement encore cette année) et Saint-Marc-sur-Cousson qui compte à peine une trentaine d'indigents, il me restera à traiter ceux de Vendel et de la Chapelle, communes, on peut le dire sans de rares exceptions, qui sont desservies par les médecins de Fougères et qui à elles 2 pourront peut-être compter 60 indigents. Il me faudra donc faire des visites exprès dans ces communes pour avoir les honoraires que vous savez, visites au cours desquelles je serai forcément exposé, pendant au moins trois heures et plus le temps que je mettrai à faire le voyage, à perdre des consultations, ou d'autres visites dans ma clientèle ordinaire" et plus loin il demande : "En conséquence, laissez-moi vous demander que Saint-Aubin me soit gardé comme par le passé". Cet extrait de lettre révèle deux des obstacles fondamentaux de l'application de l'A.M.G. : le **problème des distances et la rentabilité du système**.

Dans les communes rurales où les médecins sont rares, ceux-ci doivent parfois parcourir de longues distances pour se rendre au chevet de leurs malades. Aussi, pour pallier cet inconvénient les praticiens s'arrangeaient-ils, comme l'explique clairement le docteur Amice, pour organiser leurs tournées de façon à visiter le maximum de malades sur un trajet donné, réduisant ainsi la perte de temps occasionnée par le voyage. Mais, d'un autre côté, avant la loi de 1893, rien n'obligeait les médecins à aller voir les malades indigents éloignés de sa commune de résidence, sinon la déontologie. La loi d'A.M.G. l'oblige à y aller et les récriminations du docteur Amice à ce sujet montrent que c'était nécessaire.



Le plus célèbre des officiers de santé, Charles Bovary s'apprêtant à saigner un patient.

Le second point de désaccord, indissolublement lié au premier est celui de la **remunération** pour les visites aux personnes bénéficiant de l'A.M.G. Le médecin ayant accepté, dans un élan philanthropique, de participer au service, finit par se demander si la faible rémunération d'un travail qui l'occupe une bonne partie de son temps, ne lui enlève pas de revenus plus substantiels qu'il aurait pu tirer de sa clientèle privée. On voit là le début d'une évolution de la conception qu'ont les médecins de leur métier. Dédaignant les prestations gratuites, ils finirent par considérer que leur profession doit leur permettre de vivre à l'aise. **Peu à peu va s'effacer la notion du médecin charitable**.

La concurrence qui secoue toutes les professions libérales et commerciales au XIX<sup>e</sup> siècle engendre inévitablement combinaisons, spéculations et clivages au sein de la prétendue confraternité doctorale. Le cas de Saint-Aubin est loin d'être isolé.

Le docteur Amice considère ces problèmes comme tellement essentiels qu'il met les autorités au pied du mur : "Je consens à avoir le mal de desservir ces quatre communes si peu avantageuses pour moi comme je viens de le démontrer, à la condition qu'on me restitue Saint-Aubin-du-Cormier, sinon j'aurai le regret de vous remettre ma démission", menace qu'il mettra effectivement à exécution puis qu'on le retrouve à Antrain en 1899 (4).

### LES INCOMPRÉHENSIONS DES INDIGENTS

Les indigents ne sont pas habitués à la notion de "circonscription médicale" et ils vont spontanément vers le médecin qu'ils voient d'habitude. Ainsi est soulignée l'importance que joue la réputation et l'ancienneté de l'implantation d'un médecin dans une commune. C'est particulièrement sensible dans le cas du docteur Amice : "Malgré la décision que vous avez prise en date du 30 décembre dernier (1894) relativement au terme de la Médecine Gratuite dans le canton de Saint-Aubin-du-Cormier, il arrive presque tous les jours, par ce temps de maladies fréquentes à la campagne, que des indigents de ces trois communes (Saint-Aubin, Gosné, Mézières) viennent me consulter, ou me prient d'aller voir leurs malades comme par le passé".

De plus, la loi a institué tout un système administratif avec tout ce que cela suppose de lourdeur et de tracasseries. Les indigents inscrits sur les listes ne comprennent pas le caractère formel du système. En effet, pour que les médecins puissent se faire rembourser leur prestations, avait été institué un système de **bons de visite** contenus dans un carnet à souche que le malade devait présenter à chaque venue du médecin. Or ce carnet vient sans qu'il y ait toujours "remise de billet, ni... de carnet, deux choses qu'ils ignorent complètement". Il y a donc un **retard certain des mentalités** des assistés par rapport à l'évolution qu'instaura la loi de 1893. Celle-ci, en instaurant un système administratif efface donc l'ancienne habitude des soins médicaux gratuits et bénévoles qui n'avaient pas besoin de laisser de trace, sinon celle gravée dans la mémoire des gens qui apportaient la considération aux médecins.

### ELEMENTS EXPLICITIFS

L'intérêt majeur du cas étudié ici est que, grâce à une lettre du sous-préfet, nous pouvons appréhender les raisons occultes du choix du docteur Chesnais aux dépens du docteur Amice pour desservir Saint-Aubin-du-Cormier.

Il y a d'abord l'antagonisme de titre, que nous avons expliqué précédemment : "Je n'ai pas proposé M. Amice, médecin pour l'Assistance médicale à Saint-Aubin-du-Cormier, parce que j'estimais que le docteur Chesnais, qui a sur M. Amice l'avantage d'être docteur, nous aurait rendu plus de service". Sans doute ce jugement n'est-il pas dénué de sous-entendus politiques. En effet, avec des études plus coûteuses et plus complètes, avec une origine sociale plus bourgeoise, les docteurs correspondent mieux à l'image de la République dont les préfets sont les garants.

La raison majeure invoquée est le désintéressement et la philanthropie du médecin puisque, selon le sous-préfet M. Chesnais est plus intéressant, "étant surtout plus désintéressé que M. Amice", jugement qui paraît hâlé puisque le docteur Amice écrit au préfet, au sujet des malades indigents de Saint-Aubin qui viennent le voir "Je n'ai jamais refusé jusqu'ici personne et mon intention est de continuer jusqu'à votre réponse". Selon le sous-préfet, le docteur Chesnais a "l'esprit plus large et le caractère moins apte au gain que M. Amice". Cependant, on peut se demander si la différence d'attitude des médecins n'est pas due à l'opposition entre un médecin bien implanté dans la région et un autre nouvellement arrivé qui a peut-être besoin d'efforcer sa clientèle. En effet, pour le docteur Chesnais, une réputation de médecin charitable lui amènera de nombreux clients, tant il est vrai que l'image et le prestige du médecin auprès de la population sont importants, ainsi que le souligne le docteur Amice : "au quelle raison je ne suis plus le médecin des pauvres (à St-Aubin), il n'aura certainement contre moi un préjugé moral dont j'ai le droit de tenir compte".



La lourdeur de la machine administrative se traduit par un grand nombre de formulaires et règlements : Bon de visite délivré à Rennes, le 29 mai 1916.



Le médecin des pauvres, dessin du XIX<sup>e</sup> siècle (Bibliothèque des Arts décoratifs, Paris).

Chacun des médecins tente de faire jouer l'influence des personnages politiques locaux : "Je vous dirai que l'opinion personnelle de votre maire et député M. Pontallé, est que cette médecine à laquelle je suis attaché depuis 7 ans passés ingratitudes à ce qu'elle me soit enlevée. Ce sont les propres expressions qu'il a employées au mois d'octobre dernier, dans une conversation relative à cette même Médecine Gratuite de Saint-Aubin et dans laquelle je lui faisais part des bruits qui couraient en ville au sujet de la demande que M. Chesnais avait tenté auprès de plusieurs conseillers municipaux pour l'obtenir, et de la tendance de ceux-ci à me l'oter pour l'en gratifier". L'influence des considérations politiques sur l'A.M.G. est générale sur l'ensemble de la France.

Souvent de nombreux arrangements officieux intervenaient, ainsi à Saint-Aubin où le sous-préfet déclare : "J'ai laissé à M. Amice le service de la protection des enfants du premier âge pour Saint-Aubin-du-Cormier : c'est une compensation qui lui paraît suffisante pour ne pas lui faire regretter le service d'Assistance Médicale". Si cette proposition peut satisfaire les exigences financières et l'image que le médecin veut donner à la population, elle ne résout en revanche aucunement le problème des distances. C'est pourquoi le docteur Amice sans refuser la proposition, continue à formuler ses revendications, situation bloquée qui aboutit finalement à sa démission du service et à son départ pour Antrain.

Ce type de conflit est fréquent dans l'ensemble du département car il est inhérent à la mise en place de la loi de 1893 qui impose d'en haut une rigidité administrative que la population n'était pas prête à recevoir. Au pragmatisme succède une organisation strictement codifiée. Ce fait rejoint une discussion plus générale sur la place que l'Etat et la commune doivent occuper dans la société ; on appelle cela le "socialisme municipal" : "le socialisme municipal se manifeste principalement sous la forme de l'absorption du plus grand nombre possible de services par l'administration locale" (5). Le médecin sent menacé le caractère libéral de sa profession. Cette dépendance accrue (mais jamais totale) vis à vis de l'administration était le prix à payer pour avoir une médicalisation réelle de toute la population.

Jérôme Cucarull

Article publié avec le concours du Service éducatif des Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine.

Notes  
1 - Ville de Fougères, N° 38  
2 - A.D.I.V. liasse N° 433. Enregistré au bureau des lettres. Lettre du Dr Amice au préfet, 2 janvier 1895, 15-11 janvier 1895.  
3 - Lettre du sous-préfet de Fougères au préfet, 11 janvier 1895, 15-11 janvier 1895.  
4 - Estimation faite par le docteur Amice, le médecin de Saint-Aubin, 1894, p. 15-25.  
5 - D'après une note sur les médecins du département établie le 10 mars 1899.  
6 - Définition donnée par E. Fribery, Du socialisme municipal, ses conséquences économiques, Bulletin de la section de sociologie politique, 1897, p. 127.  
N.B. La plupart des documents cités sont à disposition des chercheurs dans les archives départementales de Rennes, sous la cote 1000. La France médicale au XIX<sup>e</sup> siècle, Paris, 1978, Lemeray (Lacaze), La vie quotidienne au milieu de province au XIX<sup>e</sup> siècle, Paris, 1977.  
L'histoire des médecins au XIX<sup>e</sup> siècle, Histoire, N° 4, 1978, L'histoire des médecins au XIX<sup>e</sup> siècle, Paris, 1978.

# Et si le Nicaragua parlait un peu de nous

On en a parlé du Nicaragua... On n'a pas fini d'en parler. Et si, pour une fois, maintenant que Fougères, faisant fi de huit fuseaux de décalage, s'est mise à l'heure de Somoto, le Nicaragua parlait un peu de nous. Par la bouche d'Eddy, de Chinandega, province du nord-ouest, la ou, en plus de la difficile reconstruction d'un pays décimé par 50 ans de dictature, une guerre sournoise vient quotidiennement frapper aux frontières.

## Toutes ces poubelles

Alors, imaginez Eddy, choisi par l'Union des éleveurs et agriculteurs pour venir se perfectionner en mécanique agricole, débarquant à Roissy par un de ces après-midi d'octobre tels qu'un habitant des tropiques ne pourra jamais en soupçonner l'existence, dans notre froid, notre agitation, nos bruits, nos odeurs. "Chez nous ça sent le café et le maïs. Ici, c'est comme si on manquait d'air pour respirer!" Imaginez-le sans nouvelles pendant deux mois de sa femme et de ses petites filles. Ils ont dû être durs les matins dans la nuit noire sur la route du garage Prodhomme à une heure où, au Nicaragua, le soleil brille de mille feux et où les coqs ont depuis longtemps, de leurs chants, tiré du sommeil Olga et Aura dans la maison de bois et de pailles. "Vous, vous avez des rêves, c'est parce que vous avez des problèmes".

Des problèmes? Est-il possible que nous en ayons tant. Et faut-il que ce soit quelqu'un du "tiers monde" qui vienne nous dire en face avec cette lucidité notre "vie de plus en plus compliquée", notre "société de plus en plus sophistiquée, sans perspectives... Pour manger je n'ai pas besoin d'un

couteau, une fourchette me suffit : mais que vont devenir les gens qui fabriquent vos couteaux? Et avec un sourire, comme pour s'excuser: "Je n'ai quand même pas fait tous ces kilomètres pour vous dire que vous êtes mal organisés". Nous aurons beau nous justifier, dire que ça n'a pas toujours été comme ça, que nos parents, nos grand-parents... il y a des choses qui ne passent pas : toutes ces poubelles débordantes (qui avaient aussi frappé Leonel venu en septembre peindre la fresque de la piscine), toutes ces voitures, toute cette nourriture, tous ces lave-vaisselle, quand une nicaraguayenne se lève à 4 heures du matin pour corréctionner l'immuable galette de maïs et chercher de l'eau et du bois pour cuire les haricots rouges...

## Ce n'est pas comme ça au Nicaragua

De Saint-Aubin à La Bouxière, de Saint-Hilaire-du-Harcouët à Saint-Ouen-la-Rouërie, rayonnant autour de Romagné son lieu d'attache, Eddy en a vu du pays, de Fougères et d'ailleurs, jusqu'au centre de machinisme agricole de Nozay, jusqu'à la neige environnant une maison familiale rurale des Pyrénées, pour voir, apprendre aux autres l'électricité diesel, l'hydraulique, la pulvérisation...

La fresque de la piscine de Leonel Gerrato (photo ASPAL Fougères)



Et c'est même dans notre langue fraîchement apprise, dans un stage accéléré à l'Alliance Française que l'A.S.P.A.L. lui a casé tant bien que mal, qu'il nous donne ses impressions. Sur ce qu'il a aimé : ses contacts, le jour dans les écoles, le soir dans les manifestations de solidarité, avec des personnes de tous âges et de toutes classes sociales, attentifs à ses incertaines paroles hésitantes. Sur ce qui lui a déplu : cette énorme liberté qu'on laisse aux enfants, ce manque de tendresse apparent dans les couples : "J'ai vu dans les bals des filles danser ensemble pendant que les garçons fument et sifflent. Et ce sont les filles qui vont inviter les garçons... Ce n'est pas comme ça au Nicaragua!". Sur ce qu'il a mal compris : "Pourquoi la plupart des familles n'ont-elles pas plus de 2 enfants? La France est sans doute trop peuplée et on limite les naissances". Encore une fois évidemment "ce n'est pas comme ça au Nicaragua!" ou on peut avoir 10 voire 15 enfants.

Eddy repart en juillet après une dernière fête qui va réunir tous ses amis. Ça fera du monde. Il sera venu pour apprendre et aura peut-être beaucoup appris. Mais n'est-ce pas nous qui nous serons enrichis davantage de la rencontre de ce jeune homme qui n'a pas de compte à la banque de Chinandega?

Propos recueillis par Jean-Yves et Marie-France Bauge, Daniel et Nelly Bouffort, Paris, avril 1986



"Les petits sont les enfants gâtés de la révolution" Tomas Borge

(photo M.C. Lelièvre)



"Voici le visage de la terre libérée où tout le monde a lutté..." Ernesto Cardenal

(photo M.C. Lelièvre)



(photo M.C. Lelièvre)

\*\*\*\*\*



(photo M.C. Lelièvre)

\*\*\*\*\*

L'université des retraités et du temps libre recevait le 22 mars 1986, Eddy Vado Cortés (1), paysan de Chinandega, pour une journée d'échange entre le Pays de Fougères et le Nicaragua.

Le groupe était reçu par Odette Pommereul au gîte du Rocher Portail où quelques membres du "Pays" s'étaient joints aux 35 personnes de l'université des retraités pour partager le repas quotidien des Nicaraguayens.

L'après-midi fut ensuite consacré à une discussion où de nombreux sujets furent abordés, sur la vie de tous les jours d'Eddy en France, les raisons de sa venue, le déroulement de son stage, mais aussi sur la situation passée et actuelle de son pays : la guerre, les relations avec les pays voisins, les programmes de santé, la réforme agraire, l'éducation, l'aide internationale. De nombreuses questions ont été suscitées par un montage réalisé et présenté par Marie-Claude Lelièvre (2). Ce fut aussi l'occasion pour certains participants de découvrir le travail de l'A.S.P.A.L. (3), présente sur Fougères depuis 6 ans, et le rôle du groupe d'accueil à Eddy.

Le grand intérêt de cette journée était aussi la rencontre d'Eddy avec des retraités : ainsi, s'exprimant dans un français fort compréhensible, un Nicaraguayen de 28 ans, apprenait quelle avait été la jeunesse, la vie d'une autre génération dans un autre pays. On a beaucoup appris mais une journée comme cela ça passe très vite, on aurait encore beaucoup de choses à se dire d'autant qu'Eddy Vado Cortés et Marie-Claude Lelièvre ont su rendre chaleureuse cette journée.

Notes

- 1 - Eddy Vado Cortés paysan Nicaraguayen de 28 ans, père de deux enfants, a été choisi par sa communauté (organisation professionnelle agricole - U.N.A.G.) pour un séjour de formation en agriculture agricole en France.
- 2 - Marie-Claude Lelièvre a fait plusieurs séjours au Nicaragua dont un de 1 an dans un village au Nord-Ouest du pays.
- 3 - A.S.P.A.L. - Association de Solidarité avec les Pays d'Amérique Latine, 14 bis, rue Pasteur Fougères.

## "MÉTIER DU PAYS : LE PICAOU"

### LES PICAOUS

Entendez-vous ce martèlement synchrone et régulier assourdi par le feuillage du bois environnant ?

Pas de doute, une carrière ouvre ses entrailles à l'abri d'un taillis et les picaous s'affairent à modeler la pierre, fraîche sortie du trou. Non ! ne vous prenez pas à rêver de vie d'artiste en plein air. Ce métier est rude comme la main du picaou affinant le grain du granit brut. Pourtant la dimension artistique n'est pas absente mais elle se cache sous la boucharde et la massette. Leur carresse vous rudifie avant de vous polir.

Bien sûr le modernisme a simplifié et adouci ce travail pénible mais il n'en a pas toujours été ainsi. Un picaou, Monsieur Pierre Avril, de Cogles, conte ce qu'était sa vie entre 1945 et 1950. Faisons ensemble ce retour dans le temps.

#### De père en fils : au fil de la pierre

Pas question de longues études : à 14 ans il est temps de goûter au travail et de "trempier son pain dans le jus de la pierre", comme dit la chanson. Le métier s'apprend souvent de père en fils mais les débuts sont souvent douloureux. Il n'est pas rare de travailler 10 heures par jour, 6 jours sur 7. Les gestes maladroits du débutant lui font sentir la dure réalité. Que de mains endolories par les coups de massette déviés de leur trajectoire. La boîte à pharmacie n'est pas de mise et l'hygiène bien sommaire. On enveloppe la meurtrissure avec son mouchoir et on repart en essayant de faire attention mais... jusqu'à la prochaine fois. Le lendemain "les dérapages" enlèvent la croûte de la veille et les doigts crispés sur le burin pendant plusieurs heures ont dû mal à s'ouvrir seuls : il est souvent nécessaire de les aider à s'allonger. Puis à force de pratique l'adresse se précise. Les mauvais coups se font plus rares mais la fatigue ne vous lâche pas pour autant.

Un autre danger vous guette en permanence : les éclats de pierre dans les yeux. Les lunettes de protection sont souvent inexistantes ou inutilisées. Le risque de recevoir des éclats de granit ou de burin dans les yeux est donc grand et cela se produit souvent. Un ophtalmologiste distinguait facilement les yeux d'un picaou à cette époque. Quand cela se produit il faut prendre son mal en patience et il arrive qu'après ne pas avoir "fermé l'œil" de la nuit il faut se résoudre à consulter le "zieuliste" de la ville voisine. C'est à vélo que l'on s'y rend aussi inconfortable que puisse être l'état de votre vue.

#### Toute une organisation...

Le travail était souvent divisé entre les ouvriers. Le patron donnait les dimensions du morceau de granit à extraire. Le fendeur préparait les trous de mine et mettait la charge de poudre pour fendre le morceau. La pierre était hissée en haut de la carrière puis refendue. Les tailleurs faisaient la mise en forme. Le manoeuvre participait aux tâches diverses selon les besoins.



Le polissage à la main

Extraire la pierre demandait un savoir faire que possédait le fendeur. Selon les dimensions demandées on pratiquait un, deux ou trois trous de mine au milieu du rocher afin que la force de poussée, lors de l'explosion, soit bien répartie. Les trous se faisaient à l'aide de la chanteporce au début du siècle. La chanteporce était une barre à mine d'acier. Deux fendeurs maniaient chacun une barre alternativement tout en chantant une mélodie rythmée. Dans les années 50 les trous se faisaient au burin tournant et à la masse. Un homme tenait le burin pendant que les deux autres tapaient alternativement à la masse. Lorsque le trou atteignait 10 cm, on enlevait la poussière puis on mettait de l'eau avec un sac autour du burin. On tournait le burin régulièrement en mettant de l'eau et en nettoyant le trou également avec une tige de bois ou cuiller. Pour une pierre de 3 m de hauteur il fallait un trou de 1,80 m environ. Après le perçage du trou rond il fallait donner un sens de fente, cela se faisait à l'aide d'un rayeur. C'était un burin plat dont le diamètre était supérieur de quelques millimètres à celui du burin rond. Son passage donnait un trou rayé. La fente suivait la direction de cette rayure.

Le trou pour la charge devait être propre et sec. Un sac en toile de jute servait au nettoyage et à l'assèchement. On mettait parfois de la cendre de bois pour enlever l'humidité. La hauteur de poudre était d'environ 20 cm pour 1,20 m de trou. Un cordonnet de mèche lente partait de la poudre et dépassait du trou soigneusement bouché à l'argile sèche tassée à la barre. Le feu était mis à la mèche ; on s'éloignait un peu et quelques secondes plus tard on entendait une détonation sourde. La pierre était en principe fendue et décollée, sinon on remettait une seconde charge. Le décollerment nécessaire au passage des chaînes pouvait se faire également à l'aide d'un coin d'acier. Les chaînes étaient passées autour du bloc afin de l'extraire. La remontée du bloc se faisait à l'aide d'un treuil fixé à une chèvre : 3 troncs de bois assemblés en triangle et fixés en terre. Le treuil avait un cliquet ou **renard** de sécurité. Arrivé en haut le bloc était retendu avec les **clous** et la massette selon qu'il fallait de la bordure ou du moellon.

Le **tailleur** débitait et taillait la bordure. Cette bordure mesurait 1 m environ de long avec un parement de 20 cm et un tableau de 30 cm **en bivot** c'est-à-dire ouvert de 2 cm par rapport à l'angle droit. Un bon tailleur débitait 4 m de bordure en moyenne par jour. Il préparait lui-même ses outils avant le travail. Avant l'usage de la boucharde les bordures étaient dégrossies à l'aide du marteau à pointe. Le tailleur avait les bras musclés car ils étaient toujours à l'œuvre. La plupart avaient un surnom : **Colpet, Bourgeois, Pointu**. Ce surnom leur collait à la peau et ne les quittait plus, même en société.

Les outils étaient fournis par le patron à l'exception de la massette, la règle et le bois rouge pour le traçage qui étaient souvent personnels. Le tailleur affûtait ses outils avant son travail. Il avait à sa disposition une forge, une enclume et un bac de trempage. La préparation de l'outillage était faite en dehors du temps de travail.

#### Us et coutumes

En dehors de leurs fameux surnoms, les picaous avaient la réputation de bien boire quand l'envie leur en prenait. Le bistro du bourg faisait recette certains jours et particulièrement en fin de mois au moment de la paie, souvent modeste. Il était de coutume pour ceux qui accédaient au chantier "d'apporter leur entrée" : vin rouge, goutte et collation. Les paysans qui venaient chercher les déchets de carrière pour empier les chemins le savaient. Le cidre était la boisson ordinaire ; on buvait dans des bois en bois peu fragiles à la casse lors des chocs. Certains chauffaient la gamelle sur le feu de la forge le midi et apportaient leur petit **boricaut** de cidre. La plupart rentraient manger à vélo le midi. Tous portaient des sabots en bois, matériau résistant à l'agressivité du granit. L'hiver, l'éclairage se faisait à la lampe à carbure mais les hangars n'étaient pas clos et le carbure pas toujours bon et il fallait allumer plusieurs fois.



L'Ascension était la fête des sabotiers et des picaous. Ce jour là le patron payait du vin et le casse-croûte saucisse. Le travail s'arrêtait à 16 h puis chacun racontait son histoire en buvant un café et une goutte. Puis la troupe se dirigeait vers le café du bourg où la fête se prolongeait tard dans la nuit ou tôt le matin. Certains n'arrivaient pas à rentrer seuls chez eux car l'alcool avait embrumé plus d'un cerveau. Mais ces ouvriers si laborieux pouvaient s'offrir un écart à cette occasion, d'autant que leurs 15 jours de congés n'étaient pas toujours payés et les jours chômés souvent ignorés.

Le modernisme a bouleversé cet état de choses. Les machines, notamment le compresseur déjà en usage en 1950, ont évité bien des peines à ces travailleurs besogneux. Les conditions de travail se sont nettement améliorées. Le granit n'est pour ainsi dire plus extrait dans la région du Coglais ou de Louvigné ; il est importé pour la plus grande part. Cependant, si les machines soulagent la peine, elles diminuent en contrepartie la main d'œuvre. On ne fait pas toujours d'une pierre deux coups !

Maurice Langlois



Le picaou et ses outils

## 1936 : Les picaous tiennent le haut du pavé

Quelques heures seulement après la conclusion de l'accord Maignon, au moment où la vague gréviste est à son apogée dans la région parisienne et commence à s'étendre en province, un conflit éclate dans le bassin granitier de Louvigné-du-Désert. C'est en effet, le 8 juin au matin, que 55 des 60 ouvriers de la carrière de la Morinais cessent le travail. Le mouvement qui ne concerne que les épinceurs (1) va très rapidement s'étendre aux autres chantiers et durer plus de 3 semaines, tout en restant limité à cette profession. C'est le conflit le plus précoce et le plus long enregistré dans le département d'Ille-et-Vilaine, durant l'été 1936. Il sera suivi, fin juillet début août, d'une seconde grève affectant cette fois les tailleurs de pierre de Louvigné, mais aussi du Coglais.

#### Juin 36 : La grève des épinceurs de Louvigné

La grève qui éclate à la carrière de la Morinais (2) a pour objectif essentiel, le **relèvement des salaires**. Les épinceurs sont dans leur grande majorité, rémunérés aux pièces, et ont vu leur condition de salaire se dégrader sérieusement, en même temps que dans les années 1934-35, le pavé et la bordure de granit subissaient la concurrence de la pierre suédoise et de la "pierre artificielle" (le ciment). La vie des épinceurs, comme celle de tous les ouvriers carriers, est restée très difficile : ceux-ci vivent souvent en dehors des bourgs, dans une maison à pièce unique, au

*La mobilisation sociale que provoque la victoire électorale du Front Populaire apparaît quelque peu paradoxale dans le département d'Ille-et-Vilaine.*

*Alors qu'on pouvait logiquement attendre une agitation sociale dans les grandes concentrations ouvrières, aux traditions syndicales et revendicatives solidement ancrées, ce sont, en fait, des secteurs moins radicaux et moins organisés qui se mettent en mouvement et sont responsables des actions les plus marquantes.*

*Ainsi, alors que les cheminots rennais ou les chaussonniers fougerais restent dans leurs ateliers, ce sont des lingères ou des vendeuses de grands magasins à Rennes, ce sont des ouvriers en chaussure ou du bois à Vitre, qui, bien souvent pour la première fois cessent le travail, et même se livrent à des "grèves sur place", témoignant d'une audace sans précédent.*

*A cette constatation générale, dérogent cependant les centres carriers du pays de Fougères, où, à la tradition syndicale solidement établie, correspond une combativité rassérénée par l'avènement du gouvernement Blum.*

milieu d'une nombreuse famille, à la merci du moindre accident de travail (3), de la tuberculose ou de l'alcoolisme. Car dans les bassins granitiers d'alors, point de travail pour les femmes, sinon que l'entretien du ménage et des enfants et la culture du petit jardin attachant à la maison. On rapporte ainsi que le carrier ne fréquente la boucherie que le jour de la paie, que celle-ci couvre tout juste les dépenses et que les repas comportent "beaucoup de patates, mais pas beaucoup de beurre" (4).

Comment après avoir subi et encaissé ces années de crise, les ouvriers carriers, qui ont derrière eux une solide expérience syndicale (5), ne saisiraient-ils pas les opportunités que sont l'avène-

ment d'un gouvernement qu'ils considèrent comme le leur et l'apparition d'un formidable mouvement gréviste, d'une ampleur sans précédent, qui croît de jour en jour et se propage de proche en proche ?

C'est dans ces conditions que la grève des épinceurs devient rapidement effective. Le 8 juin au soir, à la Maison du Peuple, 130 ouvriers assistent à la première réunion et mettent au point leur cahier de revendications. Celles-ci concernent évidemment les salaires des différentes catégories (forgeron, manoeuvre, mineur, débiteur, en gros, en fin, épinceur) mais aussi la question des horaires de travail, de la fourniture et de l'entretien de l'outillage, de l'empilement et du comptage des pavés (6) et l'application des lois sociales à venir. Plus tard, les grévistes revendiqueront le paiement des jours chômés et l'interdiction des sanctions pour fait de la grève.

Une première entrevue entre délégation patronale et ouvrière (7) a lieu à la Mairie de Louvigné, le 11 juin, en présence du sous-préfet de Fougères, M. Martin. Les employeurs proposent des augmentations de certains salaires et acceptent l'essentiel des autres revendications ouvrières. Pourtant, le 12, à la Maison du Peuple, les épinceurs, par un vote à bulletin secret, à 130 contre 40 repoussent les tarifs avancés et votent la grève générale sur tous les chantiers de pavé. Le 15 juin, la grève est effective et quasi-totale aux carrières de la Morinais, Mont Louvier, Goudard, La Haie, La Beurnière, cette der-



Le chantier...

(Coll. M<sup>me</sup> Machard, Louvigné-du-Désert)

nière étant pourtant réputée très modérée du fait de son recrutement essentiellement rural. Le mouvement concerne alors environ 200 travailleurs puisque, rappelons-le, les tailleurs de pierre (du monument funéraire, et de la bordure par exemple) ne dépendent pas des mêmes tarifs et que la coopérative l'Avenir et l'entreprise Château ont accepté les revendications ouvrières.

Le 17 juin, tandis que les ouvriers sont reçus à la sous-Préfecture de Fougères et font le point du conflit (voir tableau des rémunérations, ci-contre), la grève se durcit : des petits groupes occupent les carrières en particulier celle de Godard, que le patron René Brault a menacé de fermer définitivement à ses 100 salariés.

Une nouvelle entrevue patrons-ouvriers prévue pour le 22 est repoussée au 24 juin, les employeurs refusant de discuter avec certains membres de la délégation syndicale. La rencontre du 24 juin, arbitrée par le sous-préfet et l'inspecteur du travail échoue à nouveau. Le lendemain, la tension monte d'un cran sur les chantiers, 50 grévistes empêchent l'expédition des pavés prêts en bloquant, avec de gros blocs de pierre, l'entrée des carrières de Godard et de la Haie. Le 26 juin, les camions des entreprises René Brault et Pierre Brault sont interceptés par les ouvriers, qui défilent ensuite dans le bourg de Louvigné aux accents de l'international.

Pourtant, quelques jours plus tard, le conflit qui ne reposait plus que sur un désaccord de détail, se dénoue sur l'intervention d'un médiateur, le docteur Dorange. Le travail peut dès lors reprendre le 1<sup>er</sup> juillet.

Ce sont les tailleurs des entreprises de Fougères-ville qui en référence à l'accord de la chaussure, engagent les premiers l'action, après la mi-juillet. Les chantiers Landormy, Petit, Veillaux et Legal, occupant une quarantaine d'ouvriers sont touchés par le mouvement. Le 21, un accord est conclu dans les deux dernières entreprises citées sur la base de l'échéancier suivant : augmentation de 8% à la date du 25 juillet, nouvelle augmentation au 15 août pour atteindre 10%, enfin troisième relèvement le 15 septembre pour arriver à 12%. Tandis que les coopératives ouvrières de la région, celles de St-Germain-en-Coglès, de St-Marc-le-Blanc (les Granitiers Réunis), de la Fontenelle (l'Espérance), de Louvigné-du-Désert (l'Avenir) ainsi que la maison Cntré de Chauvigné s'alignent sur cet accord le 22 juillet, le mouvement s'étend dans toutes les carrières du Coglais ou du bassin de Louvigné. Le 26, alors qu'il ou à certains patrons, en général artisans ou à la tête des petits chantiers, acceptent les dispositions conclues à

QUELQUES EXEMPLES DE RÉMUNÉRATION (1936) (Épinceurs - Louvigné-du-Désert)			
	Revendications ouvrières	position patronale	tarif avant la grève
• Salaires horaires			
Mancœuvre	3 F. à 3,75 F.	2,75 F.	2,75 F.
Méneurs	4 F.	3 F. à 3,25 F.	
Débiteurs en gros	5 F. à 5,50 F.	4,50 F. à 5 F.	
Forgerons	4,50 F.	3 F.	
• Salaires aux pièces			
- Pavé Gollis (14 x 20 x 14 cm)			
Débiteur	220 F./1000	200 à 210 F./1000	180 F./1000
Épinceur en tranche	380 F./1000	315 F./1000	
Ouvrier seul en quart	600 F./1000	540 F./1000	
- Pavé Parisien (14 x 20 x 16 cm)			
Débiteur en chute	300 F./1000	250 F./1000	
Épinceur en tranche	520 F./1000	450 F./1000	
Ouvrier seul en chute	800 F./1000	700 F./1000	

### Juillet 36 : La grève des tailleurs des bassins de Louvigné et du Coglais

Mais cette première grève qui se conclut par un résultat très substantiel pour les épinceurs, aura des suites. Trois semaines plus tard, ce sont les tailleurs de pierre des deux bassins de la région fougéroise qui prennent l'offensive pour contraindre le patronat à appliquer l'accord Matignon.

Tel est en effet, l'objet de ce second conflit du granit : mettre en pratique l'accord national du 7 juin 1936 qui prévoyait un relèvement général des salaires de 7% à 15% (12% en moyenne par entreprise). Le litige provient du fait que les employeurs souhaitent une augmentation échelonnée dans le temps, quand ils ne revendiquent pas qu'elle soit réduite à 5%.

Ce sont les tailleurs des entreprises de Fougères-ville qui en référence à l'accord de la chaussure, engagent les premiers l'action, après la mi-juillet. Les chantiers Landormy, Petit, Veillaux et Legal, occupant une quarantaine d'ouvriers sont touchés par le mouvement. Le 21, un accord est conclu dans les deux dernières entreprises citées sur la base de l'échéancier suivant : augmentation de 8% à la date du 25 juillet, nouvelle augmentation au 15 août pour atteindre 10%, enfin troisième relèvement le 15 septembre pour arriver à 12%. Tandis que les coopératives ouvrières de la région, celles de St-Germain-en-Coglès, de St-Marc-le-Blanc (les Granitiers Réunis), de la Fontenelle (l'Espérance), de Louvigné-du-Désert (l'Avenir) ainsi que la maison Cntré de Chauvigné s'alignent sur cet accord le 22 juillet, le mouvement s'étend dans toutes les carrières du Coglais ou du bassin de Louvigné. Le 26, alors qu'il ou à certains patrons, en général artisans ou à la tête des petits chantiers, acceptent les dispositions conclues à

Fougères, on compte au total plus de 650 grévistes (8). Jusqu'au 2 août, c'est le même phénomène qui se répète : tandis que certains employeurs signent, la grève s'étend à de nouveaux chantiers et se durcit dans d'autres. C'est ainsi que les carrières de Chauvigné et Panigné rejoignent le mouvement, c'est ainsi qu'à Louvigné, l'appel à la gendarmerie répond à la mise en place de piquets de grève ouvriers.

Au terme d'une semaine d'agitation, le conflit se résout par un accord régional signé le 1<sup>er</sup> août à la préfecture d'Ille-et-Vilaine entre la Chambre Syndicale des Patrons Granitiers de Bretagne et le Cartel C.G.T. de la pierre de Bretagne et Normandie. L'accord conclu est sensiblement en retrait par rapport aux revendications des tailleurs de pierre du pays de Fougères. Il prévoit en effet le relèvement des salaires (horaires ou aux pièces) de 8% au 1<sup>er</sup> août, une seconde augmentation pour atteindre les 10% au 1<sup>er</sup> octobre et enfin un solde pour obtenir les 12% au 1<sup>er</sup> février 1937. Parmi les clauses annexes, on note l'engagement patronal d'appliquer certains critères en cas de licenciements pour manque de travail (ancienneté et charge de famille). Par contre, le texte ne prévoit aucune disposition concernant les congés payés ou l'application de la semaine des 40 h. Il ne semble pas que les picaveurs aient d'ailleurs pris des congés payés en 1936, sauf peut-être dans les coopératives ouvrières et quelques entreprises. Par contre, en 1937, les chantiers fermeront 15 jours, vacances que les ouvriers occuperont à casser ou à ramasser du bois, à bricoler chez eux, à aider aux battages et pour quelques uns seulement à excursionner vers le bord de mer. En ce qui concerne les 40 h, elles ne seront appliquées qu'à partir du printemps 1937, suite à la signature d'une Convention Collective locale (1<sup>er</sup> mars 1937).



Un groupe de picaveurs du chantier Magnan à Saint-Etienne-en-Coglès

(Coll. M<sup>me</sup> Davy)

### Le "FRONT POPU" des carrières

En dehors de ces quelques réserves, il reste que les grèves des tailleurs et des épinceurs sont vécues et mémorisées comme autant de victoires ouvrières, comme en témoigne le souvenir qu'en déclarent les anciens du Coglais quand ils déclarent "les picaveurs étaient alors les maîtres dans le bourg de Saint-Marc !" On retrouve en effet, en cet été 1936, dans les bassins granitiers du pays fougérois la même mobilisation militante, le même enthousiasme populaire, le même climat, le même radicalisme politique et social que ceux qui s'emparent et mettent en mouvement la classe ouvrière française.

A Saint-Marc-le-Blanc comme à Louvigné, aux accents de l'Internationale, de la Jeune Garde ou de la Carmagnole. Dans les bourgs comme sur les chantiers, on arbore avec ostentation les uns l'insigne aux trois flèches de la S.F.I.O., les autres, la cravate rouge du Parti Communiste. Le dimanche, au porte à porte ou à la sortie des messes, les jeunes socialistes diffusent la presse du Front Populaire, avec des résultats, qui combleraient bien des dirigeants d'aujourd'hui : plus de 30 exemplaires de "l'Aurore d'Ille-et-Vilaine" organe de la fédération S.F.I.O. du département sont vendus chaque semaine à Louvigné, tandis que le Populaire-Dimanche, journal du parti de Léon Blum compte plus de cent acheteurs habituels autour de Saint-Marc (4).

Sur le plan syndical, l'engagement des picaveurs est alors total. La C.G.T. (9) est absolument hégémonique dans les carrières et rares sont ceux qui ne s'accrochent pas, le soir de la paie, de leur timbre mensuel à 5 F. D'autant que l'adhésion au syndicat permet de participer aux loisirs organisés, à Louvigné, par la Maison du Peuple (cinéma itinérant du jeudi soir, bal du samedi soir, concours de tir...) et va souvent de pair avec l'appartenance au club sportif ouvrier, l'U.S.O.

Tels sont les faits, telle est l'ambiance dans les bassins granitiers du pays de Fougères en cet été 1936. Encore une preuve de la puissance de cette onde de choc qui parcourt alors toute la France du travail, même en dehors des grandes concentrations ouvrières, et qui demeure dans la mémoire de beaucoup de vieux prolétaires synonyme de lutte, d'émancipation, de progrès social et de jeunesse.

Daniel Bouffort  
(avril-mai 1986)

### NOTES :

- 1 - Espérance : "est souvent le terme générique utilisé pour parler des différentes sociétés qui composent à la taille du pays ou de la montagne. Constituent cette catégorie :  
- La maison qui entretient le bois du bord de la carrière.  
- Le débiteur en gros qui coupe le bloc en quatre gros quartiers.  
- Le débiteur qui transforme le quartier en blocs de pierre.  
- L'épinceur (à plusieurs portées) qui tail le pavé.  
- Un employeur picaveur et à son l'appellation de "picaveur" pour désigner ces ouvriers. En réalité, le picaveur est celui qui pose le pavé dans la carrière.  
2 - La carrière de la Marolais était alors exploitée par l'entreprise "Le Grand François" dirigée par M. Saverin-Brodeur.  
3 - Les accidents du travail étaient très fréquents lors du chargement des blocs, lors de la manipulation des explosifs et plus couramment par suite de pierre dans les yeux. Par ailleurs, même pour les divers accidents, on avait recours au médecin. Certains granitiers s'improvisaient infirmiers et "soignaient" leurs camarades à l'aide de remèdes empiriques et de... remèdes d'eau de vie.  
4 - Nous faisons appel à nos souvenirs personnels de St-Marc-le-Blanc et de Joseph-Ary de Louvigné-du-Désert et d'un groupe d'anciens granitiers du bassin de Coglès que nous remercions cordialement de leur témoignage.  
5 - Le syndicalisme s'est implanté dans le bassin granitier de Louvigné-du-Désert en 1900. Il a acquis son essor entre 1913 et 1921, avec la création de la Maison du Peuple et de la naissance de la Coopérative Ouvrière de Production "l'Avenir".  
6 - Les données documentaires sur l'implémentation du contrat de travail sont comprises dans le temps de travail.  
7 - La délégation ouvrière était composée de Emile de Fontenelle, du syndicat C.G.T., Martine, Le Gollais, Douchoux, Foucault, Penneret. La délégation patronale comprenait Châtelier (maître de forges et patron de la carrière de la Barre), René Brault, Pierre Brault, Philippe Goussier de Louvigné, Jean-Claude et président du syndicat français des granitiers de Bretagne et Normandie et Pierre Goussier de la coopérative ouvrière "l'Avenir".  
8 - Chronique de Ouest-Journal du 22 juillet. Le Semeur d'Ille-et-Vilaine de 2 août évoque le chiffre de 800 grévistes.  
9 - Après la démission syndicale intervenue dans les carrières de la région, le 15 décembre 1936, la C.G.T. dispose de plus de 800 adhérents (selon l'annuaire du Front Populaire). La C.F.T.C. s'est implantée également dans le bassin de Louvigné.



Le fendeur (Coll. M<sup>me</sup> Marchand, Louvigné)

Le "Pays de Fougères" a publié dans son numéro 40/1982  
 "Les élections législatives de 1936 dans l'arrondissement de Fougères"  
 par René CINTRE  
 Ce numéro est toujours disponible



Les picaros ne pouvaient guère profiter de cette publicité  
 ▲ (Chronique de Fougères) Reproduction D. Bouffort

▲ L'affiche de la C.G.T. du 1er mai 1936 (calendriers de l'Institut C.G.T. d'histoire sociale)

**"MÉMOIRES D'ILLE ET VILAINE"** consacre entièrement son numéro 3 à une évocation du Front Populaire dans le département.  
 Au sommaire de ce numéro spécial figurent notamment :  
 o "Pêche et syndicalisme au temps du Front Populaire : l'action d'Ernest Lamont" par M. LAGRE.  
 o "La réunification C.G.T./C.G.T.U. en Ille-et-Vilaine" par J. THOUROUÏDE  
 o "Le dorgérisme" par R. FRICOT et P. GENAITAY  
 o "Ni blanc, ni rouge, bleu!" les élections de 1936 en Ille-et-Vilaine" par J. SAINCLIVIER.  
 o "Fougères : "un petit 36" dans la chaussure" par D. BOUFFORT.

"Mémoires d'Ille-et-Vilaine" est en vente dans les Maisons de la Presse  
 La troupe des **"COMÉDIENS FOUGÉRAIS"** évoquera dans son prochain spectacle **"QUAND FOUGÈRES CHARRIAIT..."**, la période du Front Populaire à travers un tableau sur l'ancienne guinguette de la Penhière.  
 Nous ne manquerons pas d'inviter nos lecteurs à suivre, les **21, 22 et 23** novembre prochain, cette nouvelle création de "Poly" GUILLEMENOT.



▲ La Maison du Peuple de Louvigné-du-Désert... en 1925. (Photo extraite de "La C.G.T. et le mouvement syndical, Paris 1925", P. 509)

De l'Église Saint-Sulpice aux lignes à très haute tension...

## .... Ou de la Géobiologie dans le pays de Fougères

Récemment le Foyer du Jeune Travailleur de Fougères recevait un groupe de 20 personnes en stage de "géobiologie" pour deux jours. Parmi ces personnes, 6 médecins et 2 radiesthésistes. Le formateur était le docteur Quiquandon du Maine-et-Loire, Maurice Langlois du Châtelier était l'un des stagiaires. Nous nous sommes donc entretenus de géobiologie.

### Pourquoi un tel stage à Fougères ?

Un groupe de Fougères étudie depuis un certain temps l'action des ondes nocives ou positives présentes dans l'habitat, le sous-sol, l'environnement. Cette réalité concerne chacun de nous puisqu'elle peut influer sur la santé. Il nous a donc semblé important d'organiser ces deux jours sur la géobiologie à Fougères. Ce fut l'occasion d'"expertiser" entre autres l'église Saint-Sulpice.

### Qu'est-ce qui ressort de l'église Saint-Sulpice ?

Tous les rayonnements sont concentrés à l'extérieur de part les formes de l'édifice. L'équilibre vibratoire est obtenu par 3 points :

- La pierre des murs qui se situe au centre de la nef principale devant le cœur rayonne négativement. C'est l'endroit où l'on dépose le catafalque les jours d'enterrement. Ce point se situe souvent au croisement de cours d'eaux souterrains.
- Le clocher à rayonnement positif.
- Le calvaire qui se situe à gauche à l'extérieur à rayonnement négatif.

Le tout forme un lien propice à la méditation du fait de l'absence de vibrations. Comme à l'intérieur de toute église ancienne construite selon les lois de compagnonnage le rayonnement géobiologique est nul.

### Alors, qu'est-ce que la géobiologie ?

Répondre à cette question demanderait un long développement mais en simplifiant nous pouvons dire que la géobiologie est l'étude des vibrations émises et reçues par la terre puisque la terre est vivante.

Géo = terre  
 Bio = vie  
 Logie = théorie

Nous savons que la terre fonctionne comme un moteur électrique. La surface du sol produit de l'électricité négative et la haute atmosphère produit de l'électricité positive. La terre réagit comme un condensateur à fuite ; c'est ainsi que la foudre ne tombe pas des nuages mais qu'elle part du sol. De plus la terre est enveloppée d'une resille de courants cosmo-telluriques permanents que nous appelons le "réseau Hartmann".

### Que signifie "réseau Hartmann" ?

Le docteur Hartmann, médecin Allemand a découvert en début de siècle l'existence d'une resille de courants telluriques enveloppant la terre sous forme de quadrillages mesurant 2 m sens nord-sud et 2,50 m sens est-ouest. La largeur de ces courants est d'environ 21 cm en temps normal. Cependant ces dimensions varient et se modifient sous l'effet de certains facteurs. Par exemple le froid de janvier 1985 formait des courants de 44 cm. Avant les tremblements de terre on observe des courants de 1 m de large. L'existence de ces courants peut avoir des conséquences parfois nocives sur la santé des humains. Il est donc nécessaire de les localiser et de vivre en harmonie avec eux en évitant les points d'intersection de préférence.

### Comment localiser le "réseau Hartmann" ?

et comment se situer par rapport à lui ?  
 Le quadrillage est présent partout. Les matériaux de construction ne l'arrêtent pas. Ils peuvent tout au plus le dévier ou le renforcer. Il est donc utile de le localiser et cela peut se faire à l'aide d'instruments spéciaux : baguette de cuivre coudée ou lobe antenne. Après localisation il reste à orienter la maison si elle n'est pas construite ou sinon neutraliser les effets des courants nocifs dans une maison existante à l'aide de "neutralisateurs" mis en œuvre et en place par des spécialistes. Le premier souci est d'éviter de séjourner longtemps sur un croisement du réseau donc veiller au bon emplacement des lits, bureaux et tables.

### On peut donc se demander : "nos lits sont-ils à la bonne place" ?

C'est en effet une question importante car pendant le sommeil les défenses de l'organisme sont amoindries et donc plus vulnérables. De plus nous dormons, en moyenne 8 h, par nuit et si le lit est situé sur un nœud du réseau il peut s'en suivre des troubles organiques plus ou moins graves du fait que notre organisation est polarisée. Certaines situations peuvent être aggravées : les literies métalliques sont des récepteurs d'ondes négatives émises par les 3600 satellites voyageant dans le cosmos (utiliser des sommiers à lattes de bois). Si possible pas de chambre au dessus d'un garage car les voitures sont des amplificateurs d'ondes négatives. Jamais de fils électriques, ou de tuyaux sous un lit. Pas de télé ou chaîne Hi-Fi dans la chambre. Les lits seront orientés nord-sud, tête au nord et pieds au sud, ou est-ouest. Il faut éviter les autres orientations. Pas de prises à moins d'1,50 m de la tête du lit.

La tête au nord est conseillée pour une personne en bonne santé et bonne vitalité. La tête à l'est est préconisée pour les malades et les affaiblis. Le lit doit être situé au centre du quadrillage en zone neutre.

### Face à ces conditions, quel conseil peut-on donner ?

Il est difficile de répondre brièvement à une telle question car le sujet est complexe mais on peut donner quelques éléments d'information. Pour la construction des maisons, le terrain peut comporter un puits, une source, une cavité, une faille etc. Il faut s'éloigner de ces points. Les matériaux sont importants : la brique, la pierre, la chaux, l'argile sont positifs. Pour l'isolation : la laine de bois, de roche, la vermiculite, le mika expansé. Les matériaux négatifs sont le ciment pur, parpaing, bois aggloméré, contre-plaqué, laine de verre, moquette synthétique... Le ferrailage du béton devrait être uni et rattaché à la terre par une tresse de cuivre.

### Et l'électricité ?

Le compteur sera mis à l'extérieur ; le disjoncteur sera équipé d'un relais différentiel. Pas de tuyaux ni de radiateurs près des lits. Surdimensionnez l'installation au niveau diamètre des câbles. On peut neutraliser l'effet d'un compteur à l'intérieur d'une maison avec des neutralisateurs.

Les maisons situées entre 150 et 700 m d'une ligne à haute tension peuvent subir de graves préjudices. Les H.T. sont des réseaux du voisinage. La nocivité du courant augmente avec le voltage. Dans la région de Fougères c'est une ligne à très haute tension qui traverse Villamée, Le Châtelier, St-Germain, Romagné... Les riverains peuvent se faire observateurs et en cas de nuisances on peut soustraire les êtres vivants à l'action néfaste des champs créés par la H.T. en tendant un filet métallique sous les lignes et en le reliant ensuite à la terre.

### Que dire des formes, des objets ?

Les formes sont importantes. Les formes d'une maison peuvent être positives ou négatives. Il est donc important de sensibiliser l'architecte avant d'opter pour un style de maison. Proposez donc à votre architecte de se mettre à la bonne longueur d'onde !

Une fois terminée vous meublez votre maison mais attention les objets émettent également des ondes de formes dont certaines sont négatives. Ex : objets exotiques à formes agressives, certains masques africains, tableaux de fils (fils et pointes) meuble d'angle. Nous avons déjà vu les appareils électriques : antenne télé et radio, fours à micro-ondes, téléviseur, chaînes Hi-Fi, sont des sources polluantes. Essayez de vivre à distance, au moins à 5 m de la télévision. La radio-réveil et la télévision sont à proscrire des chambres. Les montres à quartz sont des mangeuses d'énergie, évitez leur utilisation.

### Quelles conclusions peut-on tirer de ces enseignements, pour la vie courante ?

Le modernisme nous apporte des facilités de vie mais celles-ci ont des revers que nous ignorons ou voulons ignorer. Il est donc nécessaire de s'informer pour préserver notre santé menacée par cette pollution invisible mais bien réelle.

Les anciens connaissaient déjà le sujet car les dolmens et menhirs avaient sans doute une utilité géobiologique. Ils jouaient vraisemblablement un rôle de neutralisateurs géants.

Sachons donc dans notre environnement assainir l'atmosphère et nous protéger des ondes négatives par l'emploi judicieux des matériaux et des formes. La correction des états négatifs peut être faite par les neutralisateurs. La radiesthésie et la géobiologie sont là pour nous y aider.

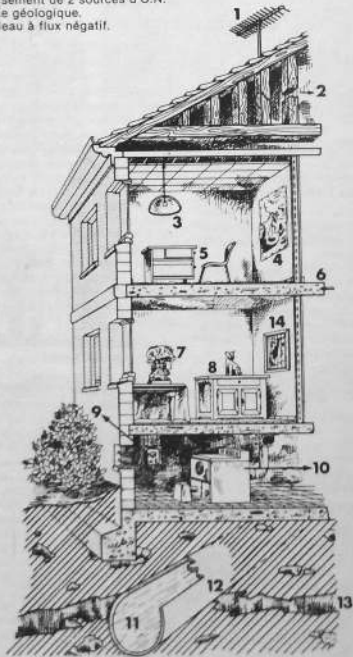
### Bibliographie :

- "La médecine de l'habitat" Jacques La Maya Editions Dangles, 18 rue Lavoisier 45800 St-Jean-de-Braye (collection "Ecologie et survie").
- "Votre lit est-il à la bonne place ?" Rémy Alexandre Editions K. A. 13 rue Saint-Cécile 75009 Paris

### La maison moderne, synthèse de nuisances. Sources diverses d'ondes nocives.

- 1 : antenne de télévision et sa hampe.
- 2 : chevrons coupés.
- 3 : abat-jour en hémisphère.
- 4 : tapisserie émissive.
- 5 : mobilier métallique.
- 6 : murs en béton armé.
- 7 : statue exotique.
- 8 : meuble placé en coin.
- 9 : compteur électrique.
- 10 : masse métallique importante (chaudière).
- 11 : canalisation d'eau à grand débit (ouverte).
- 12 : croisement de 2 sources d'O.N.
- 13 : faille géologique.
- 14 : tableau à flux négatif.

Extrait de : "La médecine de l'habitat" de Jacques La Maya Editions Dangles



## Laiterie NAZART

Année 1985



### Produits fabriqués

Beurre	4 646 000 kilos
Camemberts	841 000 boîtes
Cheddar	579 000 kilos
Yaourts	498 000 pots
Caséines	2981 tonnes
Spécialité "Vieux Robin"	5700 kilos

Collecte de lait :  
101 733 000 litres

Producteurs de lait : 1200

## Le Buffet RESTAURANT

53 bis, rue Nationale - 35300 FOUGERES  
Tél. 99.94.35.76

### Pour vos loisirs MARC SPORTS

Marc JANVIER  
4, Place A. Briand - 35300 FOUGERES  
Tél. 99.99.10.32  
ouvert le lundi après-midi

### banque de bretagne

10, rue du Tribunal - FOUGERES  
ACCUEIL CONSEILS SERVICES

### A FOUGERES L'ATELIER - PHOTO



### Jean-Luc BARBELETTE

8, BLD. MARECHAL LEELEUC  
MARIAGE - PORTRAIT - REPORTAGE

### imprimerie nouvelle

PHOTOCOPOSITION - TYPO - OFFSET  
- TOUTES IMPRESSIONS -  
La Datinière - PARIGNY - B.P. 16  
50600 St-Milair-du-Marcouët  
Tél. 33.49.02.53



### A Fougères

4 Bureaux  
2 Distributeurs automatiques de billets

LE BON SENS PRES DE CHEZ VOUS



# LIBRAIRIE PAPETERIE MARY

Une réédition attendue...

## FOUGÈRES ET SES ENVIRONS

par François DEPASSE

Souscription jusqu'au 24 juin 1986,  
au prix de **139 F.**  
parution en librairie **le 30 juin 1986**

10, Avenue du Général de Gaulle

12, Boulevard Jean Jaurès

**35300 FOUGÈRES**

**Tél. 99.99.75.40**

\* \* \*

**pinto  
et fils**  
**2 services**

**l'entreprise**

**et... "le coup  
de main"**

ZAC GUENAUDIÈRE 99 23 74 99 04 24 FOUGÈRES



**j.b. plantade**  
OPTICIEN

Nettoyer aux ultra-sons  
vos lunettes

- les ajuster
- vérifier votre acuité visuelle

**CE SONT  
DES SERVICES GRATUITS**

**OPTIQUE  
PLANTADE**

FOUGERES

# La MAISON de la PRESSE

**14 et 16, place Aristide Briand**



Une réédition attendue...

## FOUGÈRES ET SES ENVIRONS

par François DEPASSE

Renseignez-vous dès à présent à :

**La MAISON de la PRESSE de FOUGÈRES - Tél. 99.99.38.81**

**Relais FRANCE - LOISIRS**



# le pays 60<sup>86</sup> de fougères



**Jean-Loup Trassard.**

**Changer la ville, il y a 60 ans...**

Évocation de Fougères et de son image (1920-1938)

**Le jeu de "Soule" à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.**

à Montours, Le Ferré, Cogles et Saint-Georges-de-Reintembault

**Le Musée de Fougères.**

## sommaire

Editorial .....	p. 2
Jean-Loup Trassard .....	p. 3 à 7
Changer la ville, il y a 60 ans ... Evocation de Fougères et de son image (1920-1938) .....	p. 8 à 11
Le jeu de "Soule" à Montours, Le Ferré, Cogles et Saint-Georges-de-Reintembault, à la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle .....	p. 12 et 13
La Bretagne, par Pierre Flatrés (compte-rendu) .....	p. 14 et 15
Le Musée de Fougères .....	p. 16 à 19
Le Centre de Classes du Patrimoine de Fougères .....	p. 20 et 21
Poèmes .....	p. 21
Le Viquet-Courrier .....	p. 22

## le pays

Revue bimestrielle sur les traditions,  
l'art, l'histoire, l'économie, l'environnement  
du Pays de Fougères.  
Siège Social : 112, rue de la Pinterie  
35300 Fougères

Abonnement - 5 numéros : 70 F.  
Soutiens à partir de 100 F.  
Prix du numéro : 15 F.

Chèque libellé au nom du "Pays"  
sans numéro de compte  
envoyé à  
"Le Pays"  
33, rue de la Pinterie  
35300 Fougères

### Comité de Rédaction

Rémy Allain - Philippe André - Jean-  
Yves Bauge - Hélène Bonnin - Daniel  
Bouffort - René Centre - Germaine  
Dulong - Guénée - Jacques Faucheux -  
Jean-Claude Gautier - Émile Gortais -  
Yann Guérin - Jacky Hamard - Bern-  
ard Heudré - Daniel Heudré - Fran-  
cis Lebruton - Michel Martin - Olivier  
Martin - Michèle Mourou - Joseph  
Pommesuel

Photographie :  
Vincent Louët - Albert Simon  
Directeur de la publication :  
Daniel Heudré

### Couverture :

Photo : Jean-Loup TRASSARD

Les articles n'engagent que leurs au-  
teurs. Toutes demandes de repro-  
ductions sont à adresser au directeur de la  
publication.

## ÉDITORIAL

### Image et Réalités

*Ainsi donc l'image de Fougères est négative.*

*Les fougérais et les gens du pays sont aussi victimes des clichés qu'ils donnent et qu'ils ont d'eux mêmes. Ils ne valorisent pas suffisamment leur savoir-faire, leur talent, leurs idées. Ils semblent se complaire dans leurs échecs et ressasser leurs déceptions.*

*Pour modifier la réalité économique et sociale, il faudrait agir, il faudrait changer l'image que donne et a de lui-même le pays de Fougères.*

*Telle est la thèse que développe aujourd'hui une campagne médiatique, initiée par des responsables politiques et économiques du pays.*

*Notre revue n'a ni la compétence, ni la qualité pour juger du bien fondé ou de l'opportunité et par conséquent de l'adéquation d'une telle option.*

*Au plus, peut-elle observer qu'une perte de confiance dans l'avenir et un fatalisme déprimant ont envahi une grande partie de la population, y compris dans la jeunesse.*

*Au plus, peut-elle reconnaître qu'elle a elle-même, parfois, par la tonalité passiviste de certains de ses articles, renforcé la morosité ambiante et le manque d'imagination.*

*Au plus peut-elle constater qu'effectivement, le Pays de Fougères s'enfonce depuis une bonne décennie dans la crise économique et sociale et que tous les aspects de la vie locale en sont gravement affectés.*

*Au plus peut-elle admettre que notre région a laissé passer trop d'occasions de développement, pour attendre passivement un XXI<sup>e</sup> siècle qui s'annonce sans merci pour les retardataires.*

*Bien sûr, penser que la modification de conditions psychologiques peut faire basculer de dures réalités économiques et de sévères pesanteurs sociales peut apparaître comme tenant de la gageure voire même de l'idée-gadget.*

*Pourtant cette campagne de promotion ne peut laisser indifférents ceux qui s'intéressent à l'avenir et aux chances du pays de Fougères.*

*Notre revue souhaite contribuer à cette réflexion, en alimentant le débat avec, notamment, des données du passé et du présent. Dès ce numéro 60, et dans les livraisons à venir, vous trouverez des études et des idées sur ce sujet.*

*Telle sera la contribution de notre revue à ce grand défi : préparer l'entrée du pays de Fougères dans l'an 2000 !*

Daniel BOUFFORT

# JEAN-LOUP TRASSARD

### La communion terrestre

Mon premier contact avec Jean-Loup Trassard s'est fait par le truchement de son troisième livre **Paroles de laine**, paru en 1969. Chez le libraire angevin où je furetais, à peine parcourues les premières pages, je retrouvais un univers familier, celui de mon enfance au pays fougérais. "Le cercle de foie, de fagotiers, d'étables", les betteraves enrobées, les chaudières fumantes où cuisent les pommes de terre des cochons, "les premiers jets de lait au fond d'une selle de tôle".

J'avais deviné que Jean-Loup Trassard arpentait une terre de l'Ouest, une terre bocagère, de prairies humides et de champs serrés, au plus près, de haies vives.

### Le cercle de l'enfance

La confirmation reçue, le contact établi, je suis donc allé sur les frontières de Bretagne, dans cette Mayenne qui prolonge, dans l'harmonie, les pays de Fougères et de Vitré. L'été incertain laissait place, ce jour-là, au soleil. Dans la lumière un peu crue de juillet, je me suis enfoncé dans un tunnel feuillu, j'ai traversé une large cour de ferme et fait face à une demeure du XVIII<sup>e</sup> siècle aux justes proportions, avec ce qu'il faut de lichens pour adoucir les pierres. Comme un rite d'initiation.



Dans l'entrée, sur un siège de style, des outils à main sont comme la signature du maître des lieux. Dans le salon qui sent le feu de bois, la conversation s'engage. Voix lente, appuyée de Jean-Loup Trassard, voix passée sur les sillons d'une terre grasse.

*L'inventaire d'un outillage ne situe pas seulement le niveau de civilisation technique (avec la part de choix qu'il suppose). Il y aurait lieu en cette occasion d'interroger moins brièvement un répertoire de gestes.*

*Les instruments à main usuels en agriculture laissent l'homme à plus nette distance du matériau ouvré que ne le font ordinairement les outils d'artisanat. Ce matériau n'est ni précieux ni difficile. Le but est de séparer, briser, ou déplacer, non de créer un autre objet. Pourtant le maniement des instruments agricoles suppose, lui aussi un certain apprentissage. La façon de s'y prendre tient à l'outil lui-même (pour chaque outil le nombre des modèles est d'ailleurs bien plus grand que dans le domaine artisanal), mais elle tient également à la tradition régionale, ou familiale parfois.*

Inventaire des outils à main dans une ferme, p. 76-77



Nous sommes dans la maison des origines. En pleine nuit, tout bascule. La course jusqu'à la pharmacie du domestique ensommeillé n'y fait rien. L'enfant est à jamais marqué par la disparition de la mère près de qui il a engrangé ses meilleurs souvenirs de lectures. Les seules, dit-il, à l'avoir marqué durablement. Diane de Margerie, dans un article rédigé à l'occasion de la publication de **L'ancolie**, a compris la blessure inguérissable. "La vraie mère, celle qui baigne l'enfant de ses mains pâles, n'est pas remplaçable. Le héros, ou plutôt l'anti-héros, des récits de Trassard connaît trop bien, dirait-on, la douleur de la séparation d'avec l'antérieur pour que son péripète intime, qui voudrait y remédier, ne soit pas souffrance." (1)

Pour n'être pas totalement étranger à cette terre, l'enfant a trouvé ou planter quelques racines, de plus en plus profondément. A la ferme voisine, il a commencé, selon son expression, à "tripoter la terre". Il y fait tous les travaux agricoles, s'occupe du bétail, enlève le fumier des vaches, attelle les chevaux, fait la moisson, vit avec les commis de ferme qui demeurent ses amis. Lui, le fils de bourgeois, tient à montrer qu'il est capable de "travailler comme il faut". Rien ne lui est étranger des travaux saisonniers. L'imprégnation se fait plus profonde de cet espace où l'œuvre s'inscrit.

*Les bestiaux montent dans les camions, dans les convois de déportation quand les moteurs tirent le jour à eux. Les abattoirs nous achètent la viande saignante des meuglements et nous portons ici cet argent dans les colonnes qui voisinent avec les chiffres des engrais. Et puis l'argent des économies de fatigue, celui de la générosité en souffrance, l'argent approprié en espèces de vols, le sang noir des volailles étouffées, les cris des bêtes qui mordent le ciel. Et leur absence. Alors nous lisons les poètes. Après avoir administré les écritures furtivement, pour être encore moins à la charge de la maison nous posons notre présence, et chacun pour lui-même en silence, sur les ailes froissées d'un livre. Encore trois fois le temps qu'il faut aux roses pour s'en aller sauvages et nous n'y serons plus.*

L'amitié des abelles, p. 71-72

Il n'a cessé d'ailleurs de garder contact avec la terre. Sur les quelques hectares qu'il continue d'exploiter avec l'aide d'un fermier, il aime reprendre le chemin des étables et des prés. La blessure d'une bête le préoccupe. Le petit ruisseau devra être curé et tels arbres émondés. Le cercle de l'enfance est décidément infranchissable.

Après des études secondaires au lycée de Laval et de droit à Paris, Jean-Loup Trassard est prêt à prendre la relève de son père dans cette profession qui consiste à gérer les places sur les foires et marchés de Bretagne et de Normandie. Mais pour lui, l'essentiel demeure la région intérieure découverte dans l'enfance et que l'écriture va s'attacher à transcrire.

#### Le labourage des mots

Quand on demande à Jean-Loup Trassard quelles ont été ses influences littéraires, il est évasif, avouant lire peu et tout oublier. En dehors des livres d'enfants lus près de sa mère, il cite pourtant quelques œuvres : **Notre-Dame des Fleurs** de Jean Genet, **Le bain de Diane** de Pierre Klossowski, **Si le gain se meurt**, d'André Gide, **Tête d'Or** et **Connaissance de l'Est** de Paul Claudel, **Tandis que j'agonise** de William Faulkner, **Citadelle** de Saint-Exupéry, Ilse Gracq, André Pieyre de Mandiargues, Gaston Bachelard, Francis Ponge, dont il admire particulièrement **Pour un Malherbe**, Kafka ou Jünger.

Les écrivains rassemblés par Georges Lambrichs dans la collection **Le Chemin** chez Gallimard créent, pour Jean-Loup Trassard une sorte de fraternité qui, loin d'effacer leur diversité, constitue plutôt un signe de reconnaissance. Ce qui les unit le plus, c'est sans doute leur différence par rapport aux autres écrivains. Il avoue des connivences particulières avec Marianne Alphant, Michel Deguy, Pascal Quignard ou Michel Chailou, l'auteur de **Domestique** chez Montaigne, l'une des œuvres originales de ces dernières années.

Les admirations de Trassard s'expriment surtout pour une certaine qualité d'écriture et de fraîcheur de style. Pour le reste, "il faut que ça vienne du fond".

*Parfois, quand le jour se retire des estuaires du ciel, je cesse tout mouvement et reviens à la terre, comme navire sur son erre.*

*Terre dont je sens peu à peu l'haleine. Terre sur laquelle il y a du sel dans des pots et du feu dans les fourns de pierre. Sur laquelle retombent les plantes alourdies de graines, longues de cosses et de silliques. Terre où les graines prisonnières tombent à l'huile de paille de leur gousse. Où d'épaisses rosées tiennent parfois dans l'herbe comme un bizarre reflet du ciel.*

*Terre où m'attendent mon poids et ma chaleur frioteuse. Où me guette la mémoire mutilée, défaillante et tenace. Terre où je retrouverai le rythme forcé du sang et celui de la marche et le cours impuissant de toutes mes pensées.*

*Terre creusée des tombes. Les balanciers de cuivre se frayent un tout petit chemin entre les herbes, cent fois nouées et renouées par le vent derrière eux. La terre nous saoule de saisons, nous tient vieillards entre ses dents. Nos jambes ne s'allongent que pour courir plus vite vers la mort, les choses sont moins douces quand nos mains sont plus dures. Et puis, soudain, les balanciers se font silencieux dans le ventre de merisier des horloges et silencieux nos corps dans le ventre des tombes. Voler c'est arrêter le temps ! Quitter la terre qui nous use c'est ne plus prendre d'âge, rester libre.*

L'érosion intérieure, p. 174-175





Ses livres sont, en effet, des suites de récits arrachés à l'obscur, "l'Infranchissable noyau de nuit", dont parle André Breton. Il est amené à une certaine lumière par le langage et son pouvoir d'incantation. Il n'y a pas chez Trassard l'ombre d'un mysticisme mais bien plutôt une métaphysique de la matière. Et s'il y a élévation spirituelle, c'est à partir de la matière. Il ne se situe pas du côté des idées, il affirme ne pas avoir de pensée. "J'ai penché du côté de la terre". Comme il l'écrit : "De la nuit à la nuit je marche entre les lèvres de la terre." (2) C'est dans la patiente recherche sur le rapport aux choses que se réalise une permanente naissance au monde. Écriture et labour relèvent du même objectif. "Ouvrir et retourner la terre, en réveiller les sels, l'atténuer par roulage et hersage : toute culture consiste à préparer les voies de la semence." (3) "Si lente l'écriture que j'ai beau sentir comme s'il était de mon corps le soc mis sous la terre, je ne vois pas celle-ci véritablement se fendre, l'instant quitter l'instant d'avant. A l'endroit où va s'opérer le retournement, ayant le souci de ronger la terre contre la terre, je cherche l'expression qui, gauche, fera basculer la jachère du jour en plénitude nocturne." (4)

Oui, pour Trassard, écrire, c'est bien tirer du profond de soi ce qui est extérieur à soi. Pour cela, il faut humer, palper, caresser, malaxer tout ce qui se donne à nous de la terre matricielle. A l'homme est proposé le déchiffrement des choses pour y cerner un peu de vie. Mais il faut durement presser pour que gicle un mince filet. Le pourrissement de la mort scande le temps. "Depuis notre départ, vingt fois peut-être les baies du cornouiller sont tombées dans le plus sombre des jardins. Vingt fois elles ont pourri sur les feuilles entassées. Je préfère ce moyen douteux pour compter trop d'années." (5) L'humus, pourtant, voit naître l'herbe et le blé qui conduisent quelques pas plus loin. Dans

*Qui prétendra qu'une impression n'est pas réelle ?  
Qu'elle peut être erronée ? Une impression est  
impression, qui se suffit d'avoir été reçue. Sédentaire,  
certes, je le suis, mais revenu d'un tel  
voyage que toute herbe me paraît amère. Et peu  
m'importe aujourd'hui si l'on doute que je sois  
entre quelquefois dans une contrée différente, où  
j'avançais les bras ouverts, longue très longue  
inspiration d'air frais doré, repos enfin de toutes  
crispations internes, par effacement peut-être des  
limites.*

*Je dis qu'aimer éperdument m'a fait entrevoir une  
prairie de lumière où mon âme s'est retrouvée.  
Même si je m'en souviens maintenant d'une façon  
aussi confuse que tenace, même si je ne me hausse  
plus dans le ciel que pour secouer les fruits à cidre  
d'un pommier ou pour ébrancher une ragoule,  
serpe jusqu'à la cime rugueuse passée dans ma  
ceinture. Assomption : prendre le ciel pour soi,  
accepter de lâcher l'écorce. Mais je ne me vante  
pas d'avoir voulu vivre autrement : je me suis  
trouvé transporté.*

Des cours d'eau peu considérables, p. 136

l'érosion de toute chose, Jean-Loup Trassard cherche une permanence qui pourrait bien être celle de l'ensemencement.

Avec la précision du conducteur d'attelage à façonner les sillons, Jean-Loup Trassard élabore des récits où les mots, minutieusement choisis, s'inscrivent lentement dans la toile des phrases. Mots polis par les siècles, certains abandonnés, ici ramassés avec amour. Mots empruntés au patois mayennais. Mots surgis des grottes de la mémoire et prenant un envol léger sur le fil du vent.

Quand Trassard fait l'inventaire des outils à main dans une ferme, il veut sans doute élaborer une sorte d'ethnologie rustique, mais aussi percer le mystère qui se cache dans

une pelle ou un hachoir. Ils sont indissociables du geste qui les rend à leur finalité. Je ne sais de quel instrument se sert Jean-Loup Trassard pour écrire. Je suis persuadé qu'il n'y a fait pas de différence avec le merlin pour fendre son bois. Pour lui, la seule raison d'écrire, c'est de s'affronter au monde, de raconter la campagne. Il n'est pas trop de tous les outils que se sont donnés les hommes pour assurer un peu d'éternité terrienne.

Bernard HEUDRÉ

#### Notes

- 1 - Les Nouvelles Littéraires - 23 juin 1975.
- 2 - Des cours d'eau peu considérables, p. 211. "C" est la dernière phrase du livre.
- 3 - Idem, p. 202.
- 4 - Idem, p. 203.
- 5 - L'erosion intérieure, p. 18.

#### Bibliographie des œuvres de Jean-Loup Trassard (né en 1933)

##### Récits de récits

- L'amitié des abeilles (Gallimard, coll. Jeune Poésie, 1961 - Le temps qu'il fait, 1985)
- L'erosion intérieure (Gallimard, coll. Le Chemin, 1965)
- Paroles de lune (Gallimard, coll. Le Chemin, 1969)
- L'ancolie (Gallimard, coll. Le Chemin, 1975) Prix des Critiques
- Des cours d'eau peu considérables (Gallimard, coll. Le Chemin, 1983)

##### Essai

Inventaire des outils à main dans une ferme (Le Temps qu'il fait, 1981) épilogue

Jean-Loup Trassard a aussi écrit de très beaux livres pour enfants

- Les grandes d'automne (Flammarion, 1971)
- L'eau fatigué (L'École des loisirs, 1973)
- Trois Noëls en forêt (ibid., 1981)
- Histoires d'arbres (ibid., 1981)
- Une classe de neige (ibid., 1982)
- Il y avait bergère (ibid., 1983)
- Raha la renarde (ibid., 1984)
- Une classe de neige II, l'École des loisirs, 1984

#### Publications à venir

Tantôt instantanées - 57 textes brevis, en janvier 1987, chez Gallimard

#### En préparation

- Mémoires lectures (textes sur les lectures de J. L. Trassard)
- Catalogue (recueil de petits récits)
- Une étude sur l'étymologie du patois mayennais
- Un recueil de textes sur la vie rustique (prose ethnographique)

Les photos sont de Jean-Loup TRASSARD





# changer la ville

il y a 60 ans

Évocation de Fougères et de son image 1920-1938

A l'angle des rues de la Providence et de Lusinignan, "maisons du vieux Fougères" initialement comprises dans le programme des servitudes archéologiques\* 1 (à gauche : carte postale, coll. R. Derieux - à droite : photo A. Simon).



## 1 - Fougères recto-verso

Chacun sait qu'au lendemain de la première guerre mondiale, se dessinèrent pour le meilleur et pour le pire, les perspectives d'une ère nouvelle. A cette date, comme beaucoup d'autres cités fortement marquées par le poids du passé, Fougères se devait d'affronter l'avenir. Ce fut donc vers les années 1920, sous l'impulsion du maire René Cordier, qu'on ressentit pour la première fois l'impérieuse nécessité de **"changer la ville"** : changer ses rues, ses carrefours, ses maisons, ses enseignes, ses odeurs même : embellir, assainir, aérer, nettoyer afin de mieux mettre en valeur les richesses du patrimoine, mais aussi, pour un tant soit peu, de voiler la face de la misère. Dernière nombre de vieilles façades se consumait encore, au rythme de la vie quotidienne, cette espèce de drame sourd et latent directement hérité du siècle précédent. Là, surmortalité, tuberculose et promiscuité affectaient la plupart des familles populaires ; lesquelles, quoiqu'on en dise, laissaient plus que jamais figure de laissés-pour-compte d'une indéfectible croissance de l'industrie de la chaussure qui, à cette époque, régnait en maître sur le destin de la cité. Le compte-rendu sur **"l'état de la salubrité"** de la ville dressé par un comité de médecins exerçant sur place et spécialement réunis en commission consultative, le 24 mars 1920, à l'Hôtel de Ville, n'épargne aucun détail susceptible d'atténuer la tonalité d'un tableau particulièrement accablant. En tant que tel, il s'agit d'un document de toute première main dont le caractère absolument objectif ne saurait être contesté. Quant à son contenu - lequel mérite d'être considéré in extenso avec la plus grande attention - il tend à démontrer qu'à l'aube de notre XX<sup>e</sup> siècle ainsi qu'à l'ombre des usines, du beffroi, des tours du château, des belles églises médiévales et des anciennes murailles, on vivait plus mal et moins longtemps que dans beaucoup d'autres endroits. Telle se découvrit, en 1920, l'image de Fougères, cité ouvrière de 24.000 habitants :

*"La cité fougéroise bâtie très hâtivement (elle tripla en un siècle et doubla en l'espace de 25 ans de 1866 à 1891) le fut sans aucune idée directrice. Les habitations laissent fort à désirer et comme spacieuses (plafonds bas) et comme éclairage (fenêtres généralement petites), sol en terre battue très souvent pour le rez-de-chaussée. Sa population ouvrière y vit dans une véritable promiscuité : des familles de 6 à 10 personnes s'entassent dans une seule pièce de 50 à 60 m<sup>2</sup>. C'est ce qui explique en partie le lourd tribut payé par cette ville à la tuberculose.*

*La question des habitations plus salubres devra faire l'objet d'une étude spéciale et la constitution d'un organisme approprié. Mais si le logement est insuffisant, les installations sanitaires sont primitives ou inexistantes.*

## Hier...

*C'est ainsi que sur environ 2500 maisons, il n'en est pas la moitié pourvues de cabinets d'aisance avec fosse se vidant régulièrement. Certaines rues populaires comme celle de Rille (plus de 750 habitants au dernier recensement) et la rue des Fontaines (plus de 600 habitants) ne comptent que 15 W.C. acceptables. Quant à la rue de la Pinterie (990 habitants), voie centrale conduisant de la place du théâtre au château, c'est un autre exemple typique : si un certain nombre de ces maisons sont pourvues de latrines avec fosses plus ou moins délabrées, plus de 30 immeubles (N<sup>os</sup> 4, 10, 12, 16 à 52) envoient au moyen de tuyaux, les déjections de leurs occupants se perdre dans les terres du Nançon. Il en est d'autres assujettis à de bien désagréables obligations. C'est ainsi que le N<sup>o</sup> 94 à des cabinets également aux N<sup>os</sup> 96-98. Enfin, pour certains immeubles, tels les N<sup>os</sup> 71, 75, 77, 81, dépourvus totalement de W.C., les habitants sont obligés d'aller dans les vespa-siennes de la ville, rue de la Fourchette.*

*Plus mal d'immeubles du boulevard de la gare et de la rue du Maine ont des cabinets greffés sur un soit-disant égout qui va répandre son effluent sur les prairies de la Chesnardière sise à proximité des gares de l'Ouest et des tramways départementaux, réalisant ainsi l'épandage clandestin en pleine ville !*

*Par ailleurs, il existe deux voies parallèles importantes, la rue Nationale et la rue Châteaubriant, dont les maisons possèdent par arrêt du Conseil d'Etat du roi des 25 avril 1752 et 5 mars 1765, l'autorisation d'avoir leurs latrines sur un égout collecteur qui va se déverser en des prairies proches des anciens remparts (ruelle des Vaux) et finalement tout cela va à la rivière le Nançon.*

*Un grand nombre de maisons sises dans les Bas pays de Fougères (rue de l'Étauçon, de Foskeralis, du Château, de Sauvigny) ont leurs latrines établies directement sur la dite rivière.*

*En réalité, le Nançon est pollué de multiples façons et c'est sur son cours en ville et aussi en aval du gros apport de contamination formé par le sursol collecteur que sont établis de nombreux lavoirs dans lesquels on lave et rince le linge de la population.*

*Les affections intestinales, depuis le simple embarras gastrique fébrile jusqu'à la typhoïde sévère existent à l'état endémique à Fougères et, si l'on ajoute avec le professeur Calmette de l'Institut Pasteur, que sont des facteurs de contamination, non seulement les phisiques cracheurs mais aussi les tuberculeux occultes qui éliminent par inter-*

## ...et aujourd'hui

*mixtion des bacilles avec leurs excrès glandulaires et leurs déjections, on est obligé de conclure que l'infection fécale à Fougères représente un gros danger et qu'il n'y aura jamais d'hygiène rationnelle tant que l'on ne l'aura pas fait disparaître radicalement. Pour cela, l'établissement d'un réseau d'égouts avec installation épuratrice ad hoc en dehors de la ville nous semble la meilleure solution.*

*Mais le bon fonctionnement du "tout à l'égout" nécessite un approvisionnement d'eau considérable. Les besoins actuels n'étant déjà pas satisfaisants, il y aurait lieu de procéder à de nouveaux captages...*

*En résumé, la ville de Fougères ayant une mortalité supérieure à la mortalité moyenne dans toute la France (21,2<sup>o</sup>/100 hab., années 1910, 1911 et 1912) ; 20,3<sup>o</sup>/100 pour toute la France pour 1910, 1911 et 1912 (1). Cette cité étant un centre manufacturier des plus importants et en pleine évolution, 30 usines avant 1914, 80 à l'heure actuelle, l'état des immeubles ci-dessus décrit, la mettent dans l'alternative, ou de faire construire plus d'un millier de cabinets d'aisance avec formes réglementaires (et l'on se heurtera parfois à des difficultés matérielles très grandes : sol en roche granitique...), ou de donner suite à la réalisation d'un tout à l'égout. Nous sommes d'avis que cette dernière solution est la solution à envisager pour la suppression de l'infection fécale en y adjoignant l'installation épuratrice biologique et, conséquemment, l'extension des captages d'eau potable.*

*Pour ces raisons, nous engageons M. le Maire et la municipalité de Fougères à faire aboutir les projets d'assainissement en cours et, en considération de l'importance énorme des dépenses à engager, nous espérons que les pouvoirs publics aideront dans toute la mesure du possible une ville ouvrière de 24.000 habitants qui représente l'un des plus importants facteurs dans la production de la chaussure française" (2).*

*L'amélioration de la situation ayant été officiellement reconnue d'utilité publique", la municipalité faisait étudier un projet d'assainissement dont le soin des travaux devait être confié à la Société générale d'épuration, pour un coût de 2.850.000 F. ; une somme considérable nécessitant de recourir à l'emprunt. Le remboursement de celui-ci se voyait gagé au départ sur le produit de diverses ressources destinées au financement du projet ; à savoir : 63.000 francs versés par la ville, 105.000 francs récupérés sur la taxe foncière, 130.000 francs payés en forme de droit par les usines au prorata du nombre d'ouvriers employés, 690.000*

francs correspondant à la recette d'une **"redevance fixe"** qui se montait à 30 F. par mètre de longueur de façade, recouvrable en 3 ans et payable par les particuliers. S'ajoutait pour compléter le produit de plusieurs **"redevances annuelles"** spécialement créées à cet effet (3).

*Dans le même temps, était prévu un plan d'extension des canalisations pour l'évacuation des eaux pluviales avec installation de nouvelles bouches d'égout en béton, plus performantes et mieux adaptées comportant "siphons et paniers ramasse-boue" (4).*



Rue de la Pinterie avec ses maisons à porche remontant au XVI<sup>e</sup> siècle. On ne pouvait prévoir que le bombardement de 1944 ferait table rase du patrimoine hérité du passé. (dessin signé du Front-vice, in Revue illustrée des provinces de l'Ouest, sept. 1891, p. 13).

Le programme de servitudes hygiéniques prenait aussi en considération le problème non moins délicat de la pollution par "les fumées". Entre autres mesures, était envisagée "la protection des habitations par l'éloignement des usines et des établissements insalubres ou incommodes en raison de leurs fumées, bruits, ou odeur". Dans le même esprit, on s'employait à formuler une nouvelle réglementation des fumées provenant "des constructions de petite élévation"; obligation était faite de "monter les conduits le long des mitoyens à toute hauteur des immeubles immédiatement voisins ou de ceux situés dans un rayon de 15 mètres du point de sortie du conduit". Enfin, était également envisagé "l'augmentation des espaces libres, des jardins, parcs, stades "indispensables à l'hygiène générale de la cité". Et les auteurs du programme de conclure sans autre forme de transition: "Ainsi ce programme compléterait l'œuvre si utile du sport dont la pratique s'est répandue dans toutes les classes de la société en réduisant les causes d'épidémies et permettrait de doter la population de meilleures conditions d'existence en faisant abondamment pénétrer l'air et la lumière dans chaque partie de toutes les habitations" (5).



Rue Nationale: anciennes maisons à porche, toutes disparues; sauf une récemment restaurée (dessin signé du Portavice, in Revue illustrée des provinces de l'Ouest, sept. 1891, p. 11).

Parallèlement au programme de servitudes hygiéniques était élaboré un autre programme dit de **servitudes esthétiques**. Il était destiné à favoriser l'aménagement et "l'embellissement de la ville" en application de la loi du 14 mars 1919 concernant l'amélioration des sites ainsi que la protection des monuments historiques "anciens et modernes, promenades, places etc.". D'après le descriptif, ce programme devait porter essentiellement sur les points suivants clairement déterminés:

- mise en application du **Plan définitif de l'aménagement et du tracé des rues**

- établissement dans chaque carrefour ou simple croisement de **pans coupés rendant la circulation plus facile**, la vue plus libre et donnant une impression générale de largeur.

- établissement d'une **largeur minimale de 12 mètres** pour les nouvelles rues susceptibles d'être construites, et de **25 mètres pour les boulevards plantés d'arbres**.

- interdiction de toutes constructions "susceptibles de détruire l'harmonie des lieux; ainsi serait évitée la construction d'immeubles dont les façades ne répondraient pas à l'esthétique générale de la ville (usines, dépôts, hangars...)"

- préservation des formes ayant un caractère particulier au pays, car "l'intérêt qui s'en dégage ne doit pas être amoindri par le voisinage de constructions modernes que l'on voit s'élever de même style et de même silhouette au nord comme au sud de la France".

- établissement de **cités-jardins** (habitations à bon marché, logements ouvriers) en différents points de la ville sur des terrains choisis à cet effet, "permettant de desservir les différents quartiers d'usines à proximité desquelles ils sont prévus... et d'augmenter les zones de verdure, le nombre des jardins et l'aération des lieux habités" (6).

La volonté de mise en valeur des richesses du patrimoine architectural faisait l'objet d'une véritable prise de conscience nouvelle. Elle nécessitait cependant l'application d'une réglementation appropriée en vertu de ce qu'il convient d'appeler "**les servitudes archéologiques**", à une époque où la notion de "monument historique" restait à définir. Ainsi, dans un premier temps, il s'agissait d'opérer "une classification d'immeubles qui sans être d'un grand intérêt artistique" devaient faire l'objet d'une mesure de conservation dans le but de **préservier l'ensemble**. Étaient retenus à cette fin par la commission municipale chargée de les désigner, les immeubles de la **place du Marchis, de la rue de la Pinterie, "les porches de la rue Nationale..."** "Ces maisons, rues, places seront assimilées aux monuments historiques, et préservées de toute dégradation. Par conséquent, les commerçants devront conserver leurs enseignes dans la limite des tableaux et des bannières... ou en d'autres termes "toute maison dans le voisinage immédiat d'un élément classé sera soumise à une restriction de réclame apparente"... Dans le même esprit l'affichage se voyait limité et exclusivement "réduit aux panneaux, colonnes et placards réservés à cet effet" les constructions susceptibles de gêner les perspectives vers les principaux éléments décoratifs de la cité devaient être interdites; interdites également toutes formes de stationnement aux abords des édifices... (7).

Ainsi en 1920, entrevoyait-on "l'importance de Fougères comme centre d'intérêt artistique et touristique; lequel devait se trouver accru d'année en année par l'amélioration du trafic des chemins de fer. D'autres part, l'intérêt industriel amenant un grand nombre de visiteurs, l'aspect de la cité dans son ensemble devait permettre d'y retenir le touriste..." (8). Prévus optimiste s'il en est, nécessitant de mieux faire connaître à l'extérieur l'image de la ville, vieille cité ouvrière de 24.000 habitants "**encore inconnue**" et en réalité "**systématiquement oubliée des compagnies de chemins de fer**" (9).

René CINTRÉ

D'après un dépeçage effectué par les élèves de la classe de 1<sup>ère</sup> S1 du Lycée Jean Guéhenno de Fougères, dans le cadre des activités du Service éducatif des archives départementales d'Ille-et-Vilaine (avril-mai 1986).

A suivre: "**Fougères oubliée**" (1920-1938).



Au cœur d'un quartier tout aussi pittoresque que populaire: la Rue des Fontaines (carte postale, coll. R. Deniau).



Les lavoirs du Nançart (carte postale, coll. R. Deniau).

Notes:

- 1 - Voir un plan de montage dans les archives de René d'Espouy (1911)
- 2 - Arch. mun. de Fougères 33 148, compte rendu sur l'état de salubrité de Fougères (mars 1920); transcription Maurice Thomas et Anne-Marie Sola.
- 3 - Arch. mun. de Fougères 33 145, rapport de l'ingénieur-voies, juillet 1920 (1920), transcription Maurice Corbeau.
- 4 - Arch. mun. de Fougères 33 148, plan d'extension du réseau des canalisations pour l'assainissement des eaux pluviales, mémoire descriptif (février 1921); transcription (François) Albert et Armand Costant.
- 5 - Arch. mun. de Fougères 7 011, programme des servitudes hygiéniques (1921); transcription Marie-Anne Dumas.
- 6 - Arch. mun. de Fougères 7 011, programme des servitudes esthétiques (1921); transcription François Vuard et Jean-Marie Pennequin.
- 7 - Arch. mun. de Fougères 7 011, programme des servitudes archéologiques, arrêté des maires historiques et des immeubles voisins (1921); transcription François Vuard et Jean-Marie Pennequin.
- 8 - Programme des servitudes archéologiques permettant de créer un cadre digne des monuments historiques de la ville de Fougères (1920); transcription Catherine Perce et Vincent Margarin.
- 9 - Arch. mun. de Fougères 7 011, programme des servitudes archéologiques (1920); transcription Catherine Sola et Vincent Margarin.
- 10 - Arch. mun. de Fougères 8 011, section de Fougères en matière de tourisme, arrêté des Prévôts (1925); transcription Laurent Pichon et Patrick Legat.

# LE JEU DE 'SOULE'

à MONTOURS, le FERRÉ, COGLES et SAINT-GEORGES DE-REINTEMBault à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

## ST-GEORGES DE-REINTEMBault

*"Le jour des rois, au 6 Janvier de chaque année, se tenoit à ST-GEORGES-DE-REINTEMBault, la bouëze composée de jeunes hommes de la paroisse et quelques uns des paroisses riveraines et des hommes mariés divisés en deux bandes. La bouëze composée de morceaux de cuir cousus par un cordonnier, remplie de sciure de bois, de sable ou je ne sais quoi. Le côté du cuir où étoit le poil tourné en dedans, le dessus graissé ou huilé sans diviser, un pied et demi de circonférence, les deux côtés un peu plats.*

*"Ce jour là, un des comtes de Poilley étoit à la grand messe après quoi, il se transportoit à la principale passée du cimetière sur la rue qui sépare le bourg en deux. Les botzous s'étant rangés d'une part et les autres de l'autre, pour lors Monsieur le Comte jetoit la bouëze - il y avoit presse à qui l'auroit. L'un des partis, celui des hommes devoit la passer par une fenêtre, hauteur d'homme, au haut du bourg, au levant à quatre, cinq cents pas loin et le parti des garçons devoit la passer au moulin à eau au couchant du bourg.*

*même éloignement par une fenêtre, même hauteur et jette dans le moulin. Je pense qu'il y avoit vingt quatre livres ou dix écus pour le parti gagnant. Mais on m'a dit que c'étoit sans droit.*

*Le morceau d'hommes liés ensemble étoit poussé par d'autres d'un parti et d'autres de l'autre parti. Demi quart d'heure après, j'ai vu une grosse fumée sortir qui n'étoit autre que la chaleur et sueur des hommes".*

Ces textes ont le mérite de donner des détails sur ce jeu de soule si populaire depuis le moyen-âge. A Cogles, au Ferré, et à Montours, il se joue plusieurs fois l'an sans participation de l'autorité seigneuriale. A St-Georges-de-Reintembault, il se joue une fois l'an le jour des rois et c'est le Seigneur de Poilley qui donne le signal du début du jeu - comme celui du Pontavice pour la paroisse d'ANTRAIN - C'est en effet un droit dans beaucoup de seigneuries de Haute et Basse Bretagne, droit très souvent mentionné dans leurs aveux. Certains auteurs pensent que les seigneurs par ce droit pouvaient surveiller le jeu et empêcher que l'ardeur des combattants ne dégénère en pugilats et règlements de comptes d'une partie à l'autre. Il n'était pas rare que des joueurs restent estropiés à vie à la suite d'une partie de soule trop chaudement jouée ou même y perdent la vie. A PONT-L'ABBE, parait-il, cinquante joueurs périrent noyés en sautant près du vieux château à marée haute. Il n'est donc pas étonnant que le pouvoir féodal ait voulu avoir un certain droit de regard sur le déroulement de ce jeu. Et la description d'une "mêlée" à ST-GEORGES-DE-REINTEMBault avec ce nuage au dessus fait de la chaleur et de la sueur des joueurs donne une bonne image de l'intensité de la lutte.

La description de ce jeu de soule est intéressante aussi par la précision sur le nombre de joueurs, peu nombreux à MONTOURS, strictement paroissial, mariés contre célibataires, plus nombreux à ST-GEORGES-DE-REINTEMBault ou le champ des jeunes hommes de la paroisse est renforcé par quelques uns des autres paroisses riveraines. Intéressantes encore par la description de l'endroit où le parti gagnant doit "loger la soule" : poteaux de bois avec un ovale (qui n'est pas sans évoquer le basket) à MONTOURS - fenêtres à ST-GEORGES-DE-REINTEMBault.

Ce texte enfin a le mérite de répondre à une enquête et d'être très vraisemblablement objectif : deux auteurs finisistériens Emile SOUVESTRE dans "Les derniers bretons" paru en 1836 et A. BOUËT dans "Breiz Izel ou La vie des Bretons dans l'Armorique" paru en fascicules à partir de 1835 ont décrit ce jeu mais d'une façon certainement très excessive en en majorant le caractère brutal.

Ce jeu décrit ici est la soule jouée à la main et au pied qui semble la plus répandue en BRETAGNE. Elle se joue à l'intérieur d'une paroisse comme ci-dessus. Elle peut être inter-paroissiale, la soule étant lancée à la limite de deux paroisses et ramené par le camp vainqueur dans sa paroisse : ainsi la soule du Seigneur de la Musse en BAULON était jetée à la limite des paroisses de ST THURIAL et de BAULON. Il ne peut faire de doute que le jeu en devait être plus acharné. Si bien que certains seigneurs comme celui du Boisbide et de St-Aubin des Landes qui avait droit de soule le jour de Noël après vêpres en cette paroisse préfère en 1740 renoncer à ce privilège "voulant éviter les inconvénients du jeu de soule tels que ivrognerie, coups, injures et vengeance" et demande qu'on lui offre à Noël un banc seigneurial au lieu d'une soule deux cierges de cire blanche d'une "homéité grandeur" qui brûlerait pendant le saint



Le combat de la soule

Extrait de "BREIZ IZEL" de BOUËT & PERRIN

office. Et il existe pourtant encore à St-Aubin des Landes un pré dit "pré de la soule". Pas moins de vingt cinq seigneuries de Haute Bretagne ont été recensées par Guilloin de Corson comme détentrices du droit de soule. Dans la majorité d'entre elles, c'est le dernier marié de l'année qui doit, le plus souvent à Noël pendant l'office (parfois entre les deux élévations) offrir au Seigneur du lieu la soule qui sera jetée ensuite entre les deux camps pour être jouée.

Il existe une autre soule, la soule à la crosse - la balle souvent en bois est poussée à l'aide d'une crosse, bâton plus ou moins long, recourbé à une extrémité. Elle est jouée en Haute Bretagne mais les aveux ne précisent pas la façon de jouer la soule. Il semble que ce soit la soule à la crosse dont il s'agit à VIEUX VIEL en 1782 "à l'issue de la grand messe, les trésoriers de l'église étaient tenus de présenter au Seigneur du Chastellier, dans son château (situé à une demi lieue du dit VIEUX VIEL) les soules et les boules, pour les jeter et ensuite être soulevés jusqu'au bourg de VIEUX VIEL (= 2 km) par les officiers de la juridiction et Messieurs les Recteurs et Prêtres de VIEUX VIEL et de SOULGEAL. Et la dite soule étant arrivée au dit bourg de VIEUX VIEL, il doit être présenté, sur la passade du cimetière, proche la porte mortuaire, aux soulevés deux côtes de lard sur une feuille de chou, un livre de pain blanc et un pot de vin rouge".

On trouve cette soule à la crosse en Normandie à AVRANCHES, le jour du mardi gras, l'évêque d'AVRANCHES et ses chanoines armés chacun d'une crosse et suivis du bas clergé et des enfants de chœur, se rendent en troupe sur la grève la plus voisine de la ville, près du PONT GILBERT et là ils jouent une partie de "crosserie" dont on donne le signal en sonnant à toute volée la grosse cloche de la cathédrale. Comment parler de la soule ou "choule" à la crosse" en Normandie sans évoquer Gilles PICOT, sieur de

Gouberville qui dans son journal décrit si bien les parties jouées au 16<sup>e</sup> siècle le jour de la St-Maur à Tourlaville près de CHERBOURG où l'on voit son fidèle Cantepey tantôt tombé à la mer tantôt à la suite d'un "saut à l'envers" manquer mourir et demeurer longtemps presque évanoui. On ne s'étonne pas que Gilles PICOT de Gouberville ayant choulé le vendredi, note sur son journal le dimanche suivant "je ne bouge pas de céans, je ne fus ni à vêpres ni à la messe pour ce que j'estoys tant là de la choule de Sainct Mor que je ne pouvoys aider". Le jeu de cette soule réunit des gentilshommes campagnards, leurs serviteurs, des soldats du port de CHERBOURG, des notaires. Celle d'AVRANCHES est réservée aux ecclésiastiques celle de VIEUX VIEL où l'on sent une certaine volonté d'humiliation n'est jouée que par les officiers de la juridiction et les prêtres, celle d'ANTRAIN ne concerne que les "non nobles" quant à celle de ST-GEORGES-DE-REINTEMBault, elle est classique jetée par le Seigneur, celle de MONTOURS, du FERRÉ et de COGLES "inventée à COGLES" montre dans ces paroisses une indépendance par rapport aux seigneurs et l'établissement de règles de jeu originales.

Puissent les équipes sportives de ces communes si vaillantes sur les terrains de sports se rappeler qu'elles continuent la tradition de ce jeu de SOULE ancêtre du football et du rugby avec une petite pointe de basket-ball.

Augustin CHESNAIS



Début d'une partie de soule, en Bretagne, au XIX<sup>e</sup> siècle. Extrait de "BREIZ IZEL" de BOUËT & PERRIN

Aux archives de RENNES, dans le fonds de la Bigne Villeneuve se trouve, adressée à Monsieur CARON Père, avocat à RENNES, une trentaine de feuillets rédigés par un auteur né au FERRÉ, le 29 août 1749 (le registre des baptêmes de cette année-là étant perdu, il est impossible de l'identifier) en réponse "aux instructions que vous désirez savoir suivant le modèle que m'a présenté mon épouse de votre part". Ils sont datés d'octobre 1816 et donnent des renseignements sur les paroisses, surtout du Coglais : histoire, géographie, topographie, cultures, commerce, us et coutumes, légendes, caractère des habitants.

Deux passages concernent un jeu pratique surtout dans la FRANCE de langue d'oïl et particulièrement en Bretagne. Ce jeu est appelé par l'auteur "soule" pour MONTOURS et "bouëze" (et "bouzoux" pour les joueurs) (1) pour ST-GEORGES-DE-REINTEMBault : en réalité c'est le même jeu comme en témoigne un aveu du Seigneur du Pontavice en 1685 "Doit le Prévost d'ANTRAIN comparaître à la principale porte du cimetière de l'église paroissiale du dit ANTRAIN chaque fête de Noël à l'issue de la messe du point du jour (messe de l'aurore) et y jeter une soule ou boise (2) de la part du Seigneur du Pontavice laquelle soule sera courue par les dits paroissiens d'ANTRAIN non nobles".

## MONTOURS

*"La soule se tenoit il y a quarante, quarante huit ans, en octobre dans un champ espace d'un journal ou deux journaux. Là, s'assembloient après vêpres les jeunes hommes quelque fois mariés au nombre de quatorze à seize, séparés en deux bandes. Vers les deux bouts du champ, il y avoit deux hars de bois de chêne enfoncés en terre au haut desquels étoit un cercle en ovale (1) par où devoit être passée par le parti le plus fort la soule qui étoit un peloton rond, de toile, plein la main, cousu. J'ai vu de fameuses prises de corps à ce jeu. Pour commencer, un des joueurs tenant la soule la jette de loin ; celui qui la reçoit court vite pour la passer, il est arrêté par un autre qui le désarme, lui prend la soule et court pour la passer, ce qui arrive quelque fois. Ce jeu dure deux à trois heures les jours de fête. La soule inventée à COGLES, fut ensuite jouée à MONTOURS et au FERRÉ".*

## Notes

- 1 - La "bouëze" c'est la poche ou le sac dont est généralement constituée la crosse toujours appelée d'un nom semblable ("soule") dans le sud-est de la Bretagne. Ce terme a été aussi par extension l'instrument de musique qui a le plus souvent remplacé la crosse - l'accordeon diatonique. Le "bouzoux" étant alors en l'occurrence l'accordeoniste.
- 2 - "Boise" - plus loin "boisoux" est l'écriture à la française d'une coiffe qui était utilisée à cette époque pour protéger "soie", même sous cette forme.



# La Bretagne, par Pierre Flatrés

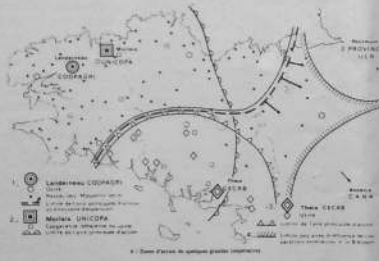
Compte-rendu

Un nouveau livre sur la Bretagne vient de paraître dans la collection "La Question Régionale" aux Presses Universitaires de France. L'auteur, né dans le Finistère, professeur de géographie à l'université de Paris-Sorbonne, a une grande expérience des pays du nord-ouest de l'Europe, notamment des régions celtiques dont il connaît plusieurs langues. Il a déjà beaucoup publié sur la Bretagne ; tout dernièrement, entre autres, la première géographie de la Bretagne écrite en breton : "Breiz - an douar hag an dud".

L'ouvrage dont il est question ici est original à plus d'un titre. Par ses objectifs d'abord : il s'agit de comprendre l'énorme mutation vécue par la région depuis les années 50, mutation que reflète l'"inversion de popularité" acquise par les Bretons : jadis "routiniers et dociles", ils sont parvenus aujourd'hui comme des "novateurs entrepreneurs, mais aussi des contestataires jamais satisfaits...". On ne trouvera donc pas dans ce livre les traditionnels développements sur le milieu physique. Celui-ci n'est évoqué qu'incidemment au cours des différents chapitres. Car pour expliquer ces mutations, c'est d'autres éléments qu'il faut prendre en compte : le contexte économique et les politiques d'aménagement bien-sûr, mais aussi le rôle des individualités, les attitudes et les mentalités, les dynamismes et les pesanteurs. A chaque fois, l'analyse de ces traits "culturels" plonge dans le passé pour tenter d'en découvrir les racines et d'en éclairer les permanences.

Après avoir cerné l'originalité et la diversité de cette "péninsule atlantique", l'auteur brosse une fresque rapide de l'évolution de la région depuis l'époque du CELIB jusqu'à celle de la "nouvelle donne" des années 1974-1985. S'il est un domaine où le visage de la Bretagne s'est transformé de manière spectaculaire, c'est bien celui de "l'agriculture, activité matrasse" (chapitre 2). Trois familles d'exploitations correspondent à trois stades d'évolution : "l'agriculture d'appoint" où se côtoient pluriactifs (ouvriers-paysans, commerçants...) et paysans pauvres, vestiges de l'ancienne économie ; "l'agriculture familiale normale" qui a bien suivi la mutation technique et s'assure des revenus dans l'ensemble satisfaisants. Ces exploitations de 15 à 35 hectares représentent 70% du total ; - enfin "l'agriculture de pointe", très minoritaire (6% des exploitations) où l'on trouve les "foncteurs", de véritables "hommes d'affaires". En 4 pages claires et concises, l'auteur montre l'impact de la 2<sup>e</sup> révolution agricole sur les systèmes agricoles, désormais tournés pour l'essentiel vers les productions animales.

Au premier rang des instruments de la modernisation, "les puissantes organisations professionnelles" dont les deux grands symboles, les coopératives COOPAGRI et UNICOPA ont longtemps reflété le vieux clivage "blancs-rouges" de la société rurale bretonne. "Dans les régions métropolitaines (Région Parisienne, Nord) un système médiocre de commercialisation peut n'avoir que des inconvé-



nients mineurs : la proximité du marché de consommation est telle que les intermédiaires ne peuvent peser trop lourdement sur les transactions... (p. 41) Ici au contraire, une meilleure organisation des marchés était la condition du développement. Le dynamisme fut donc d'origine locale et ses foyers presque exclusivement léonards. Même chose pour la commercialisation lointaine où les initiatives sont souvent spectaculaires, comme cette "perçee réalisée récemment par trois chefs d'entreprise d'abatage de poulets finistériens sur le marché arabe... Ils ont pu établir une ligne de Brest à Djeddah qui a fait de Brest le premier port exportateur de poulets du monde..."

"L'exploitation de la mer" est traitée dans le même esprit dans le chapitre 3, notamment le dynamisme exceptionnel des pêches de la Bretagne-Sud. Là encore les entrepreneurs regardent très loin, pour les lieux de pêche, mais aussi pour la commercialisation. Par contre on peut s'interroger sur l'apparente incapacité de la Bretagne à susciter des régions industrielles. C'est l'objet du chapitre 4 : "Appel à l'industrie ou refus de l'industrie?". L'héritage des industries autochtones est loin d'être négligeable, comme le montre l'exemple de Fougères "qui faillit s'entourer d'une petite région industrielle chaussurière s'étendant à Viré, Ernie et Gorron". Finalement ces industries extrêmement diverses, "hétéroclites", émiettées et apparemment sans lien avec le milieu géographique ou l'histoire, échecs et réussites semblent s'équilibrer.

Mais les établissements les plus importants sont d'origine extérieure : "Industries d'Etat et industries de déconcentration". Les premières (arsenaux, etc.) ont montré que la Bretagne était industrialisable. Les secondes (automobiles, électronique, habillement...) "malgré toutes les difficultés, les déceptions, les refus... ont peut-être réussi à susciter une vocation industrielle autonome". Mais elles ont renforcé les points forts et donc accentué les inégalités internes.

Quel avenir et à quelles conditions ? C'est à quoi répond l'auteur dans un bilan où il passe en revue "ombres" et "lueurs d'espoir". Parmi les ombres, "une certaine réticence vis à vis de la création d'entreprises industrielles, et plus encore vis à vis de l'expansion, l'agrandissement, l'ambition d'entreprise. On retrouve ici ce goût du menu, entretenu tant par une sorte de timidité ou de modestie de la part des gens qui pourraient se lancer, que d'une envie à base égalitaire de la part des membres d'un milieu ambiant refusant de voir l'un d'entre eux s'élever au-dessus de la norme locale..."

Le tourisme, "seconde activité économique" est étudié dans le chapitre 5. Son évolution depuis le lancement des premières stations dans les années 1880-1890, permet de comprendre les difficultés d'un rééquilibrage littoral-intérieur. Plus originale mais aussi plus subjective, l'analyse des "réactions face au tourisme" qui vont de "l'accueil" au "refus" suivant les catégories (pêcheurs, paysans, commerçants...). Sur ce point encore, Pierre Flatrés prend le contre-pied de certaines positions qui avaient tendance à voir dans le phénomène touristique une menace, une concurrence dangereuse pour d'autres activités jugées plus essentielles (pêches, agriculture).

Conséquences plus que causes de toutes ces mutations et donc étudiés à la fin, les efforts de désenclavement de la région, le remembrement et le sort du bocage, les problèmes d'aménagement et de protection de la nature... Sur tous ces points, l'auteur ne nous présente pas seulement les faits d'une manière synthétique, mais nous livre quantité d'idées nouvelles et de réflexions personnelles souvent suivies de propositions qui pourraient méditer certains politiques. L'ouvrage se termine par un chapitre sur "les questions culturelles" finalement si mal connues et où persistent tant de clichés et de contre-vérités.

Il est bien-sûr impossible de résumer un livre aussi riche. Ni manuel, ni livre militant, cet ouvrage très documenté, présente sur beaucoup de sujets des thèses personnelles. Ceci en accroît l'intérêt. Mais certains y trouveront peut-être, pour cette raison, matière à polémique. La grande culture de l'auteur, son intime connaissance de la région, un certain détachement que donne le fait d'avoir vécu longtemps loin de la Bretagne, rendent la lecture très agréable. Un ouvrage à lire pour mieux comprendre les problèmes du pays de Fougères en les restituant dans les grandes mutations de la Bretagne contemporaine.

Rémy ALLAIN



# Le Musée de Fougères



Deux pièces du Musée, conservées actuellement à la bibliothèque Municipale (Photo, J. Hamard)

Tout commence en 1895. Cette année-là, Henri Roussin, un coiffeur de Fougères décide de faire don à la ville de la collection d'objets très divers qu'il a amassés au cours des ans. C'est l'origine du musée municipal qu'un certain nombre de Fougérais ont pu visiter au château et qui attend son retour au grand jour.

## La "donation" Roussin

Qui était Henri Roussin ? La **Chronique de Fougères** nous donne quelques détails en indiquant qu'il appartenait à la Société de secours mutuels des ouvriers réunis. Son origine était des plus modestes et son instruction élémentaire. Mais dès sa jeunesse il avait été attiré par les choses de l'art "et avait bientôt commencé de réunir les collections qu'il a continué d'accroître (...) Il avait dans cet ordre d'idées une compétence à laquelle les gens spéciaux se plaisaient à rendre hommage et il était un des membres les plus écoutés de la Société d'archéologie d'Ille-et-Vilaine." (1)

Henri Roussin désire que sa collection reste à Fougères. N'ayant pas d'héritier, il songe à la laisser à la ville. Mais, comme ses revenus sont modestes, des négociations sont engagées pour prévoir une compensation financière. Le 22 juin 1895, Monsieur Decombe, directeur du Musée archéologique de Rennes fait l'inventaire de la

collection. Il souligne l'intérêt de la création d'un musée, les objets étant "ou disséminés dans cinq ou six pièces différentes, ou entassés dans des armoires." (2) Il estime à 36.428 francs la valeur des 6000 pièces ou environ. Le 29 novembre, le conseil municipal approuve (15 voix contre 5) le traité signé entre le maire et Monsieur Roussin. Par ce traité, Henri Roussin abandonne à la ville ses collections et ses vitrines ainsi que tous les objets "susceptibles d'entrer à dire d'expert dans la composition d'un Musée, dont il sera possesseur au moment de son décès." (3) En échange, la ville s'engage à lui verser 2.400 francs par an jusqu'à son décès. Après sa mort, ses sœurs, Marie-Louise et Thérèse recevront 600 francs par an jusqu'au décès de la dernière.

## Les premières installations

L'installation provisoire est aux frais de Monsieur Roussin mais la ville met à sa disposition la main-d'œuvre et les véhicules pour le déménagement. Les travaux commencent en 1897 car "M. Roussin a cédé son salon de coiffure et ses collections doivent être enlevées avant le premier mars." (4) Henri Roussin demande au Maire que l'on boise les parois des quatre étages de la Tour Mélusine de manière à constituer une installation provisoire dans la perspective d'une installation du mu-

sée dans les tours Raoui et Sunannié qui sont plus grandes. Tous les travaux, essentiellement de menuiserie, et pour lesquels est voté un crédit sont exécutés sous la direction de Monsieur Darcy, architecte du gouvernement et de Monsieur Morin son inspecteur.

## L'ouverture du musée

Les travaux avancent mais au conseil municipal on s'impatiente. Monsieur Pelé fait remarquer, à la séance du 13 septembre 1897, que Monsieur Roussin a accordé l'entrée du musée à quelques privilégiés mais qu'il n'est pas encore ouvert au public. Le conseil demande que le musée soit ouvert le plus vite possible. C'est chose faite le 2 janvier 1898. La **Chronique de Fougères** publie le règlement qui prévoit notamment que "le musée est ouvert gratuitement au Public, le jeudi et le dimanche, de midi à quatre heures, du 15 octobre au 15 mars, de une heure à cinq heures du 15 mars au 15 octobre (...) Les cannes, parapluies, ombrelles, paniers, etc. seront déposés à l'entrée (...) Il est défendu d'introduire dans les salles du musée des chiens ou tous autres animaux. Il est interdit de toucher à aucun objet (...) de fumer (...) de parler à haute voix et de troubler l'ordre." (5)

L'ouverture du musée est accueillie avec enthousiasme par le **Petit Fougérais**. On peut notamment lire "Le Musée installé dans la Tour Mélusine a fait son ouverture sans tambour ni trompette le 2 janvier. Depuis, tous les jours autorisés il reçoit de nombreux visiteurs qu'intéressent vivement les œuvres exposées. C'est un vrai succès. (...) Nous ne voulons pas attendre pour féliciter l'honorable conservateur, M. Roussin, de l'art, du goût extrême avec lequel il a fait l'aménagement des quatre salles ouvertes au public (...) L'impression générale est charmante." (6) Bien entendu, le **Journal de Fougères** ne peut que montrer son désaccord et cela va déclencher une nouvelle polémique entre les deux journaux. Le rédacteur du **Petit Fougérais** écrit même "le **Journal de Fougères** mourra dans l'impénitence finale, au sujet du musée acquis par la ville à l'honorable M. Roussin." (7) Il est vrai que l'adversaire n'avait pas été tendre lorsqu'il avait écrit: "Le Musée Roussin est certainement la plus grande pensée du règne de M. Bazillon (alors maire) et cependant le journal les **Nouvelles Rennaises** en disent pis que pendre. Les **Nouvelles Rennaises** ont tort. En outre d'une fort belle collection de vieilles assiettes cassées mais artistement raccommodées, on peut y voir les vieux vases des pompiers de St-Brice, une gravure représentant le coucher de la mariée et des vases destinés à un usage tout à fait intime. Comme le disait si bien le **Petit Fougérais** la vue de tant d'objets divers doit grandement contribuer à l'instruction du peuple." (8) En terminant, le journaliste annonce un prochain envoi d'Etat en faisant remarquer qu'en fin de compte c'est le contribuable qui paie.



Maquette d'un tableau de Déveria, collection du Musée

(Photo, J. Hamard)

## Les premiers dons

Dès les premières années de son existence, des dons viennent enrichir le musée. Citons en particulier celui que fait René Cordier en 1898. Je ne puis résister à l'envie de citer la lettre d'envoi qui est tout à fait représentative de la mentalité de l'époque: "Monsieur le Maire de Fougères, J'ai l'honneur de vous informer que je tiens à votre disposition pour être déposés au musée quelques vestiges de l'ancienne cité de

Carthage. Puissent ces menus objets rendre plus palpables à nos jeunes concitoyens assis sur les bancs du collège les preuves de la civilisation punique et leur rendre moins arides les études de l'Odyssée. Dans un récent voyage en Tunisie me trouvant chez le fils aîné du bey de Tunis, premier ministre de son père le prince me proposa d'assister à une fouille dans sa propriété de Dermès (?) à trois cents mètres environ du port de Carthage illustre désormais par l'arrivée d'Enée. La fouille commença le matin avait fait découvrir l'entrée d'un tombeau. Une statue de marbre avait été retirée (cette statue a été envoyée au musée de Bordeaux) et l'on avait mis à nu un sarcophage de pierre. Les inscriptions portaient que le mort était officier dans la troisième légion. A cinq heures du soir en notre présence le couvercle fut enlevé et nous pûmes contempler l'intérieur de cette tombe qui avait gardé pendant plusieurs centaines d'années les dépouilles mortelles qui lui avaient été confiées. Le squelette entier (musée de Tunis) se trouvait parfaitement conservé: trois lampes funéraires, quelques pièces de monnaies et un étui de bois rongé qui s'est brisé dès qu'on l'eut touché. Je ne puis rendre l'impression pénible que l'on ressent à cette exhumation que de souvenirs, que de pensées fomes surgit de votre esprit ces évocations terribles



Musée de la Chaussure au Château

(Photo, J. Hamard)

d'un glorieux passé : et combien paraissent encore plus grandes ces peuplades disparues pour laisser si longtemps derrière elles des marques aussi nettes de leur incroyable vitalité. Le prince me fit don d'une lampe et de trois pièces de monnaies et je suis heureux de pouvoir enrichir de ces pièces authentiques les nouvelles galeries de notre musée. Ces fouilles ont eu lieu le 1<sup>er</sup> Mai 1898 à cinq heures du soir. Veuillez..." (9)

Dès le début également, le musée portera l'empreinte de la chaussure, première production de la ville. En 1899, un dépôt est consenti par le Musée des Thèmes et de l'Hôtel de Cluny pour une collection de chaussures exotiques. En 1900, E. Saglio, (probablement le co-auteur du Dictionnaire des antiquités grecques et latines) directeur du Musée de Cluny écrit au maire : "Le Président de la commission de l'exposition du Gouvernement Impérial de Corée a bien voulu mettre, à son départ, un certain nombre de chaussures à la disposition du Musée de Cluny. Ces chaussures intéressent spécialement la fabrication. Monsieur le Ministre, sur ma demande, en a prescrit le dépôt au Musée de votre ville..." (10) C'est ainsi que 15 paires de souliers et sabots de Corée (XIX<sup>e</sup> siècle) font leur entrée à Fouggères.

La presse se fait également l'écho des autres dons tel celui que fait en 1900 le Président de la Société artistique et littéraire de l'Ouest, Lionel Bonnemère : une œuvre de sculpture, "sière très délicate, à laquelle l'excellent artiste, qui manie d'une main aussi habile l'ébauchoir et la plume, a apporté tous ses soins". Le sujet en est : "Le géai puré des plumes du paon" (11).

#### L'affaire Roussin

Le 6 juin 1900, le fondateur de notre Musée, Henri Roussin, meurt. Tout ce qui avait semblé simple jusqu'alors se complique et ceci comme souvent pour une question d'héritage. En effet, le 11 mai 1901, le Maire communique "un mémoire adressé par M<sup>me</sup> Marie-Louise Roussin (...) dans lequel elle manifeste l'intention d'acquiescer la Commune pour

- 1 revendiquer la propriété d'objets qu'elle dit avoir été déposés au Musée par son frère.
- 2 faire juger que la ville n'a aucun droit sur les objets qu'elle réclame à la succession Roussin,
- 3 obtenir des dommages et intérêts" (12).

En fait, dans le projet de traité entre la ville et Henri Roussin se trouvait la clause suivante : "Monsieur Roussin abandonne également (...) sous les ob-

jets susceptibles d'entrer à titre d'expert, dans la composition d'un Musée dont il sera possesseur au moment de son décès". Mais cette clause n'étant pas conforme au Code Civil, "il fut convenu que Roussin (...) donnerait par testament ce qu'il ne pouvait abandonner par vente, avec engagement de ne jamais révoquer cet acte de dernière volonté". Ne respectant pas cet accord, Henri Roussin fit un nouveau testament le 1<sup>er</sup> mai 1899. La ville n'était pas au courant et elle fit poser les scellés au domicile du conservateur et dresser l'inventaire. En définitive, la commission concernée "persuadée qu'en droit strict, la Ville n'est pas fondée à défendre à l'action de la légataire universelle de Roussin pense qu'il y a lieu de remettre à la succession de ce dernier tous les objets qui seront reconnus lui appartenir mais exprime l'avis de livrer les agissements de l'ancien conservateur du Musée au jugement de ses concitoyens." Marie-Louise Roussin a donc eu finalement gain de cause.

#### L'aménagement des salles par le nouveau conservateur

Après la mort d'Henri Roussin, le musée continue. Le 15 février 1901, le conseil municipal approuve un avenant à la police d'assurance qui stipule que les diverses collections de tableaux, gravures et peintures rassemblées dans les bâtiments de l'Hôtel de ville sont transférées au château. En 1903, monsieur Jardin fait remarquer au conseil que le crédit prévu pour l'entretien du musée (700 francs) est insuffisant pour l'appropriation des salles nécessaires. Le conseil, à sa demande, vote 1.700 francs.



Musée de la Chaussure au Château

(Photo, J. Hamard)

Le 9 juin 1905, les élus décident qu'à la demande de l'inspecteur général des musées, un conservateur sera nommé par le maire. Un conseiller demande alors : "Mais quel sera le traitement de ce conservateur ?". Le maire répond : "Néant" (13). Le 6 juillet 1905, un arrêté préfectoral nomme monsieur Martin (Victor, Henri), ancien adjoint, conservateur du musée.

Le nouveau conservateur va s'acquiescer très consciencieusement de sa tâche et va donner au musée ses heures de gloire. Le 8 novembre 1905, le conseil vote 400 francs pour les frais d'installation de la collection de géologie offerte par Monsieur Martin et du groupe "Sous l'œil du compteur" prêté par les Beaux-Arts. Le 22 juin 1906, la commission du musée présente un rapport au conseil municipal. Elle y expose que l'on va retirer provisoirement des tableaux, moulages et objets de moindre intérêt, propose l'organisation d'une salle de sculpture et demande que la salle supérieure de la tour Raoul, en cours de restauration soit plafonnée et correctement éclairée ainsi que l'établissement d'un plan et devis pour le plafond de la tour Surienne. Le 21 décembre, elle demande l'augmentation de 300 francs du crédit de 500 francs pour faire des vitrines et encadrements afin d'aménager les salles de la tour Raoul qui sont presque terminées et adresse ses félicitations à Monsieur Martin. Au 13 décembre 1907, Monsieur Fournier a été mis par la ville pour seconder le gardien. "Par lui, toutes les salles sont d'une rigoureuse propreté et d'un entretien voisin de la coquetterie" (14). Mais le conservateur n'a obtenu que 2 gan-

diens sur les quatre qu'il avait demandés et en conséquence, les deux salles de la Tour Mélusine et de la tour Surienne restent sans surveillance. La collection de gravures offerte par Edmond Roussin a été classée et numérotée. Un catalogue en a été dressé. La commission remercie les donateurs et en particulier Monsieur Cordier qui l'octroi d'une vitrine à l'usage des fabricants de chaussures. Le 23 janvier 1910, elle demande divers travaux et notamment la mise en état de la salle du premier étage de la tour Raoul. Au 30 décembre, aucune modification importante n'a eu lieu. Les deux salles de la tour Surienne sont complètement aménagées mais l'aménagement de l'intérieur de la tour Raoul n'est toujours pas complet. Le 21 septembre 1911, la commission sollicite le rétablissement du crédit prévu pour fermer les vitrines commandées pour l'ouverture d'une nouvelle salle. Le 10 mars 1912, elle souhaite que la restauration du château, interrompue depuis 1910, reprenne. En 1913, le conservateur propose d'aménager une des salles de la tour Raoul pour y installer une collection de minéraux. "Toutefois, les exercices du gymnaste de l'Avant-garde laïque provoquent, dit-il, un ébranlement tel des planchers, qu'il serait difficile, en ce moment de disposer des échantillons d'un façon durable en vitrine" (15). A ce moment-là, l'entrée du musée est toujours gratuite et le principe d'un droit d'entrée au château est refusé par le conseil municipal.

Le 29 novembre 1906, Monsieur Martin a présenté à la commission du Musée et du château un rapport sur l'état du musée (16). A ce moment-là, dans la tour Surienne se trouve la collection de chaussures anciennes et de minéralogie (classée et numérotée). Les quatre salles de la tour Mélusine renferment notamment les collections d'Henri Roussin ainsi réparties :

- Salle 1 : les maquettes de la statue de Laribossière et la momie (donnée en 1903 par Monsieur de Longchamps).
- Salle 2 : 150 tableaux tous numérotés mais dont un tiers seulement est identifié.
- Salle 3 : les "curiosités archéologiques" toutes cataloguées sauf les coquillages, les papillons et les monnaies.
- Salle 4 : les pièces de faïences et de porcelaine, classées et inventoriées en juillet 1906, les flèches et lances indiennes et les pièces exotiques.

Un seul gardien veille alors sur le château et le musée. Il s'agit de Monsieur Chauvel, amateur d'histoire naturelle et qui ne manque pas d'idées. En effet, le 12 juillet 1904, il propose dans une lettre au maire de créer un jardin d'acclimatation à l'intérieur du château. Mais, ses desirs ne font pas l'unanimité car le 22 juin 1906, Monsieur Gouët,



Salle de la Tour RAOUL

(photo, J. Hamard)

conseiller municipal demande qu'il enlève de l'intérieur du château ses cages et poulaillers. La proposition est rejetée mais, "un emplacement restreint sera indiqué à M<sup>l</sup> Chauvel auquel l'ordre sera donné de ne pas laisser ses volailles et d'autres animaux aller sur les pelouses ; il devra également faire disparaître ses ruches qui peuvent être un danger pour les visiteurs" (17). Monsieur Chauvel n'arrivera pas non plus à vendre sa collection d'histoire naturelle avant de prendre sa retraite. Il proposait en effet à la ville d'acheter cette collection afin d'améliorer sa situation financière car s'il a été 18 ans au service de celle-ci, il n'a reçu un salaire (200 francs par an) que pendant 9 ans.

#### L'après-guerre

1914, la guerre éclate. L'ordre est donné de déblayer les salles du château pour y loger les prisonniers. Toutes les pièces du musée sont entassées dans deux salles humides. Après la guerre il sera impossible de reconstituer le musée tel qu'il était avant. Seules deux salles sont rouvertes.

Le 16 mai 1919, le conseil municipal accepte la perception d'un droit d'entrée au château. En 1920, il décide que la moitié de la somme ainsi perçue sera affectée au musée et à l'embellissement du château. Jusqu'en 1939, plusieurs dons et achats viennent à nouveau enrichir les collections. En 1920, Monsieur Gilles fait don d'un travail tout en cuir représentant un ancien château-fort seigneurial et une bottine aux détails intéressants. En 1923, la ville achète une gravure d'Henri Vosin représentant le château de Fouggères.

En 1924, une somme de 1491,75 francs est affectée à l'entretien du musée et à l'achat d'objets ainsi qu'une autre somme de 3000 francs pour travaux extraordinaires.

En 1929, Albert Durand est nommé conservateur du musée après la mort de Victor Martin et un interim assuré par René Cordier.

Après la seconde guerre mondiale, il faut se rendre à l'évidence : le château n'est pas fait pour abriter un musée. Le 13 février 1952, à la suite d'une inspection, le directeur des musées de France propose deux solutions :

- la fin du musée : les objets sont rendus à leurs déposants ou déposés dans d'autres musées.
- le transfert d'une sélection des collections dans les deux salles du rez-de-chaussée de la bibliothèque en constituant un nouveau musée axé sur la chaussure et l'histoire locale.

Finalement après inventaire et expertise, une bonne partie des collections est ramenée dans une salle de la bibliothèque pour y être entreposée. Le resta (et notamment la momie) suivra en 1961 à destination du grenier de l'Hôtel de Ville, dans une petite pièce. La collection de chaussures est renvoyée au musée de Cluny qui consentira à un autre dépôt en 1976 afin que soit reconstitué le musée de la chaussure au château. La collection de papillons a été remise au musée d'Angers.

Espérons qu'un jour l'essentiel de ce musée sera de nouveau offert au regard du public. Après tant de péripéties, c'est ce que l'on peut souhaiter...

Héliène BONNIN

- Notes :
- 1 - Chronique de Fouggères - 9 juin 1900
  - 2 - Archives Municipales de Fouggères - 3R 4/1
  - 3 - Idem
  - 4 - Idem
  - 5 - Chronique de Fouggères - 27 janvier 1898
  - 6 - Petit Fouggérois - 18 janvier 1898
  - 7 - Petit Fouggérois - 12 février 1898
  - 8 - Journal de Fouggères - 12 février 1898
  - 9 - Archives Municipales de Fouggères 3R 4/1
  - 10 - Idem
  - 11 - Chronique de Fouggères - 17 décembre 1900
  - 12 - Archives Municipales de Fouggères D 1/32
  - 13 - Idem
  - 14 - Archives Municipales de Fouggères 3R 4/1
  - 15 - Archives Municipales de Fouggères D 1/36
  - 16 - Archives Municipales de Fouggères D 1/32
  - 17 - Idem

# LE CENTRE DE CLASSES DU PATRIMOINE DE FOGÈRES...

Une pédagogie sur le terrain et à la carte.

L'ouverture du milieu scolaire apparaît aujourd'hui comme une priorité pédagogique. La création, en Novembre 1985, d'un "Centre de classe du Patrimoine" à FOGÈRES participe à cette préoccupation.

FOGÈRES est parmi les premières villes en France (l'une des seules dans l'Ouest) à avoir mis sur pied un tel Centre assurant, à la fois, l'animation pédagogique et l'accueil complet (hébergement, restauration) des jeunes participants.

## QU'EST-CE QU'UNE CLASSE DU PATRIMOINE ?

Une classe du patrimoine est une classe transplantée : comme une classe de neige ou une classe de mer, son objet est la découverte d'un environnement.

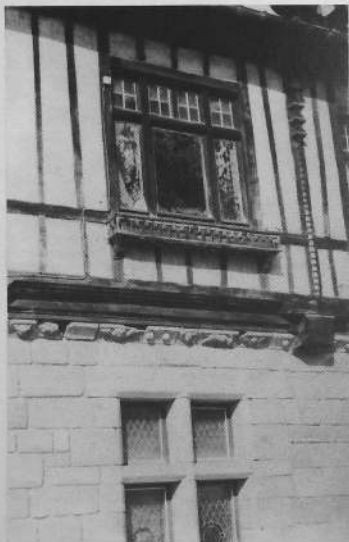
L'environnement peut être défini ici comme l'ensemble des traces laissées par l'histoire d'une implantation humaine.

Architecture, œuvres d'art, mais aussi : traditions populaires, savoir-faire, usages linguistiques, patrimoine industriel et artisanal.

Chacune de ces traces peut avoir un intérêt en elle-même et pour elle-même, ne serait-ce qu'en favorisant l'OUVERTURE CULTURELLE ET L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES.

Par ailleurs, tout élément du Patrimoine est susceptible de devenir avant, pendant et après le séjour un document de travail utile non seulement pour l'enseignement de l'histoire (discipline dominante), mais aussi pour une pratique pluri-disciplinaire : français, arts plastiques, éducation civique, sciences et technologie, etc.

A FOGÈRES, les enfants disposent d'un terrain d'observation riche et diversifié : le château, des églises, des hôtels particuliers, des vitraux, des peintures..., une architecture industrielle importante.



Exploitation du bâti

Pendant leur séjour, les enfants sont également conviés à découvrir, "en direct", la nouvelle réalité économique de la ville (visite d'entreprises, rencontres...). Ils prennent conscience des différents modes de production, de leur évolution à travers les années (des pratiques artisanales les plus traditionnelles à l'informatisation et aux techniques de pointe).

## UN DISPOSITIF TRÈS SOUPLE UN OUTIL PERMANENT

La grande originalité du Centre de FOGÈRES est qu'il propose un programme à la carte. Diverses animations sont proposées et organisées en fonction du programme souhaité par l'enseignant.

Autre atout du Centre de FOGÈRES : la classe peut être mise en place immédiatement, sans obligation de structures nouvelles. Son fonctionne-

ment repose, en effet sur un dispositif d'accueil permanent (logement en Auberge de Jeunesse ou en gîte forestier, disponibilité d'un conférencier de la Ville et des amateurs de l'Association Tombelaine).

Le prix à la journée et par élève est de 60 à 150 F. Les établissements scolaires intéressés peuvent obtenir des aides auprès de l'Éducation Nationale (dans le cadre des Projets d'Action Éducative), de leur Ville, de la Caisse des Monuments Historiques.

### Renseignements :

- M. Jean HERISSET, Animateur-conférencier de la Ville de FOGÈRES, Animateur du Patrimoine - Hôtel de Ville, 35300 FOGÈRES - Tél. 99.99.18.98 poste 164.

- Association Tombelaine - 14, rue Albert Durand, 35300 FOGÈRES

- Caisse des Monuments Historiques à PARIS - Tél. 42.74.22.22.



Lecture d'un paysage

DOUZE MOIS

*AUTOMNE*

*Automne des souvenirs,  
O temps du devenir  
Et regret d'autrefois !  
Déjà les premiers froids !*

*Des arbres les feuilles tombent  
Et le vent est plus fort.  
Sur les vieilles tombes,  
On va sans réconfort.*

*C'est le temps des poètes  
Qui vont fuyant la fête,  
Songer de vies perdues.*

*C'est le temps monotone  
Où ce qui vit frissonne  
Sous la brise revenue.*

Hélène BONNIN

## FUTUR ET QUOTIDIEN

*La vie ressemblera  
A ces flocons de neige  
Qui se posent tout bas.  
Quand saurai-je ?*

*La vie ressemblera  
A cette brise légère  
Qui passe sans fracas.  
Mais que dira l'hiver ?*

*La vie ressemblera  
Aux bourgeons du printemps  
Qui seront déjà là.  
Que sera le beau temps ?*

*La vie ressemblera  
A toute feuille morte  
Soulevée sans éclat.  
Par le vent qui l'emporte.*

*La vie ressemblera  
A tous ces petits riens  
Qui battissent un chemin  
Qui façonnent nos pas.*

Hélène BONNIN

# le viquet

Avec le printemps "Parlers et Traditions Populaires de Normandie" est devenu **LE VIQUET**.

Le "viquet" (mot correspondant au français "guichet") c'est la trappe qui permet à un enfant ou à un homme de taille moyenne de se glisser dans un tonneau pour le nettoyer, c'est l'ouverture dans une porte qui permet de voir ou parler sans avoir à ouvrir celle-ci...

"LE VIQUET est là !... une revue moderne dans sa présentation comme dans son contenu".

Abonnement 1986-1987 (du n° 73 au n° 76) : **110 F.**  
à adresser au VIQUET - P.T.P.N. - B.P. 600 - 50010 SAINT-LO Cédex.

Le premier VIQUET de juin consacrait cinq de ses 50 pages aux barrières des champs dans l'Avranchin et le Mortainais (jusqu'au Teilleul), six autres dans la rubrique "Créer aujourd'hui" à une santonnière du Calvados et pour les enfants, un encart en normand **ryin que pour les quenales...**

"LE VIQUET s'ouvre sur l'avenir !"

"C'est avec beaucoup de joie et un brin d'émotion que j'ai lu votre article "Les Paysanneries du Pays Fougérais" car je suis la petite fille d'Amand Cocar.

Oui, c'est lui qui a écrit pendant de nombreuses années dans La Chronique de Fougères, puis le Réveil Fougérais, des paysanneries qu'il signait de divers noms : Gil Bal, Gué Landry... et Kourgis (déformation de Turgis, nom de famille courant dans la commune de Lutré où il avait passé une partie de son enfance) !

En revanche, je ne crois pas qu'il ait signé J. Barry et la paysannerie électorale ne me semble pas écrite par lui (mais, si j'en connais beaucoup, je ne les connais pas toutes). Il est mort en 1917.

Merci infiniment d'avoir cité son nom. Il a fait bien rire les Fougérais de son époque et ses paysanneries, ses expressions, ont enchanté mon enfance et celles de mes frères. Hélas, il était mort bien avant ma naissance, et je ne l'ai "connu" qu'à travers des récits de ma grand-mère ou ma mère..."

Maryvonne CARNET  
Rennes

courrier



Ainsi le texte du "Réveil Fougérais" de mai 1925 reproduit dans le n° 58 ne pouvait pas être d'Amand Cocar... Merci à M<sup>me</sup> Carnet d'apporter des éléments susceptibles de démêler l'écheveau assez inextricable des "paysanneries" dans la presse fougéraise et de nous permettre de mieux poursuivre l'historique depuis un siècle d'une florissante littérature populaire.

## Laiterie NAZART

Année 1985



Produits fabriqués

Beurre .....	4 646 000 kilos
Camemberts .....	841 000 boîtes
Cheddar .....	579 000 kilos
Yaourts .....	498 000 pots
Caséines .....	2981 tonnes
Spécialité "Vieux Robin" .....	5700 kilos

Collecte de lait :  
101 733 000 litres

Producteurs de lait : 1200

## Le Buffet

RESTAURANT

53 bis, rue Nationale - 35300 FOGÈRES  
Tél. 99.94.35.76

Pour vos loisirs  
**MARC SPORTS**  
Marc JANVIER

4, Place A. Briand - 35300 FOGÈRES  
Tél. 99.99.10.32  
ouvert le lundi après-midi

**banque de bretagne**

10, rue du Tribunal - FOGÈRES

ACCUEIL      CONSEILS      SERVICES

A FOGÈRES  
L'ATELIER - PHOTO



**Jean-Luc BARBELETTE**

8, BLD MARECHAL LECLERC

MARIAGE - PORTRAIT - REPORTAGE

**imprimerie nouvelle**

PHOTOCOPOSITION - TYPO - OFFSET  
- TOUTES IMPRESSIONS -

La Datinière - PARIGNY - B.P. 16  
**50600 St-Hilaire-du-Harcouët**  
Tél. 33.49.02.53

**A Fougères**  
4 Bureaux  
2 Distributeurs automatiques de billets



LE BON SENS PRES DE CHEZ VOUS

# LIBRAIRIE PAPETERIE

\*\*\*\*\*

## MARY

10, Avenue du Général de Gaulle

12, Boulevard Jean Jaurès

**35300 FOGÈRES**

**Tél. 99.99.75.40**

\* \* \*

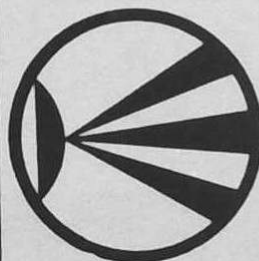
# pinto et fils

## 2 services

**l'entreprise**

**et... "le coup  
de main"**

ZAC GUÉNAUDIÈRE 99 23 74 99 04 24 FOGÈRES



**j.b. plantade**  
OPTICIEN

Nettoyer aux ultra-sons  
vos lunettes

- les ajuster
- vérifier votre acuité visuelle

CE SONT  
DES SERVICES GRATUITS

## OPTIQUE PLANTADE

FOUGÈRES

# La MAISON de la PRESSE

14 et 16, place Aristide Briand

*...à votre service toute l'année*

FOUGÈRES - Tél. 99.99.38.81

**Relais FRANCE - LOISIRS**

# le pays de fougères

61<sup>86</sup>



**Changer la ville, il y a 60 ans**

...Évocation de Fougères et de son image (1920-1938). 2<sup>e</sup> partie

**Jean Guéhenno et le Front Populaire.**

**L'évolution d'un bourg vers la modernité**

... Saint-Aubin-du-Cormier 1859-1910.

**Gallo : le retour de Sermangnière.**

**12 ans de "pays"**  
(répertoire des articles parus  
dans les n<sup>os</sup> 1 à 60)

## sommaire

Changer la ville, il y a 60 ans  
Évocation de Fougères et de son image (1920-1938) 2<sup>e</sup> partie  
..... p. 2 à 5  
Attention chasse ..... p. 6 et 7  
Jean Guéhenno et le Front Populaire ..... p. 8 à 11  
L'évolution d'un bourg vers la modernité, Saint-Aubin-du-Cormier 1850-1910  
..... p. 12 à 15  
Nouvelle: L'oubli  
A propos d'un chemin près de Combourtille ..... p. 16  
Gallo: le retour de Sernagnatière  
..... p. 17 à 19  
12 ans de "Pays"  
..... p. 20  
Répertoire des articles parus dans les n<sup>os</sup> 1 à 60 ..... p. 21 et 22

## le pays

Revue bimestrielle sur les traditions, l'art, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.  
Siège Social : 112, rue de la Pinterie  
35300 Fougères  
Abonnement - 5 numéros : 70 F.  
Soutien et adhésion à l'association : 100 F.  
Prix du numéro : 15 F.  
Chèque libelle au nom du "Pays"  
dans numéro de compte envoyé à  
"Le Pays", 33, rue de la Pinterie  
35300 Fougères

### Comité de Rédaction

Rémy Allain - Philippe André - Jean-Yves Baugé - Hélène Bionnin - Daniel Bouffort - René Cintré - Jérôme Cucrull - Germaine Dolong-Guénée - Jacques Faucheur - Jean-Claude Gautier - Emile Goutais - Yann Guérin - Jacky Hamard - Bernard Heudré - Daniel Heudré - Francis Lebréton - Michel Martin - Olivier Martin - Michèle Mourot - Joseph Pommerai.  
**Photographie :**  
Vincent Louté - Albert Simon  
**Directeur de la publication :**  
Daniel Heudré

**Couverture :** "des touristes nouveaux style" devant le panorama du château de Fougères. Il s'agit, vraisemblablement, de Monsieur Bantroy de Saunier, membre du bureau du Touring Club de France lors de son passage en septembre 1922. Photo - LESAGÉ

Les articles n'engagent que leurs auteurs. Toutes demandes de reproductions sont à adresser au directeur de la publication.

# changer la ville

il y a 60 ans

## Évocation de Fougères et de son image 1920-1938

### 2 - Fougères inconnue...

"Fougères inconnue", "Fougères ignorée", "Fougères oubliée", "Fougères inabordable" ... décidément les adjectifs attachés à la vieille cité marchoise semblent exprimer toujours la même idée ancrée dans les esprits comme une véritable obsession. Telle se présentait Fougères en 1920, juste au moment où s'annonçaient les perspectives nouvelles héritées du tourisme naissant. Aussi devrions-nous interroger sur les causes profondes de cette vision, hélas par trop négative. Dans un article destiné à promouvoir l'image de marque de la ville au niveau national et publié dans "la Belle France", périodique d'intérêt touristique, M. Albert Durand s'essayait à formuler une analyse, posant d'emblée la vraie question : à savoir "comment expliquer qu'une ville comme Fougères soit encore ignorée ?" ou en d'autres termes "pourquoi ce silence obstinément maintenu de puis si longtemps autour de Fougères inconnue ?" ... Et le président du Syndicat d'initiative de dévoiler les principaux éléments de réponse qui, selon lui, étaient au nombre de trois :

- Premièrement, "c'est d'abord parce que la belle à toujours négligé l'art opportin de la réclame s'profitable à tant d'autres dont la réputation, parfois surfaite, ne la rendait point envieuse"
- Deuxièmement, "c'est aussi parce que la croissante activité de la jeune ville ouvrière qui s'est accrochée à ses flancs a bientôt fait perdre de vue l'antique cité, ses monuments, son histoire et ses charmes désuets" ... Autrement dit, le développement industriel de la ville se serait effectué aux dépens de sa vocation touristique, elle-même fondée initialement sur l'exploitation d'un riche patrimoine historique et architectural.
- Troisièmement, "c'est peut-être enfin, surtout parce que, malgré les besoins de cette industrie, malgré l'éternel attrait d'une région merveilleusement pittoresque, à proximité pourtant des stations les plus fréquentées, et en dépit des ruines superbes attestant sa splendeur passée, Fougères fut à peu près mécon nue toujours, et presque désertée, par les compagnies de chemins de fer ... Ayant vite pris la douce habitude du confort qui, de nos jours, a tant contribué au développement du tourisme en France, celui qui circule pour son plaisir ne s'accommode plus désormais de la lenteur des trains omnibus qui cahotent encore à leur gré sur les petites lignes, en des wagons étroits et défraîchis, les gens qui voyagent pour leurs affaires. Pour ce principal motif, le touriste avait systématiquement rayé de son programme d'excursion par voie ferrée cette jolie ville considérée presque comme inabordable" (1).

D'où la mise en place "d'un nouveau Syndicat d'initiative Vitré-Fougères-le Mont St Michel" dont le rôle consistait désormais à associer sur le même itinéraire ces dernières localités constituant toutes les trois "un admirable triptyque du Moyen Age" considéré "comme le plus beau qui soit en France", situé juste "à l'entrée de la douce Bretagne, pays de légendes drapés de poésie grise et fleuri de bruyères roses", pays où s'attache le souvenir des chouans, de Balzac et de Victor Hugo (2).

Mais entre Vitré et le Mont St Michel dont la réputation n'était plus à faire, Fougères restait encore "inexplorée". Et pourtant que de choses à voir ! en commençant, bien sûr, par "le château féodal, le plus important qui soit en France, peut-être même en Europe, puis l'enceinte urbaine, la plus imposante qui subsiste en France, peut-être après celle de Carcassonne"; la rue de la Pinterie, "curieuse et qui était jadis une ligne de remparts fortifiée sur chaque face"; le vieux Beffroi, "dominant la cité, avec sa cloche datée de 1397"; l'église St Léonard "où sont conservés d'excellents tableaux des frères Deveria"; l'Hôtel de Ville, "dont la façade Renaissance présente des ouvertures finement ouvragées"; la Bibliothèque "possédant plus de 20.000 volumes et une très remarquable collection de gravures, dont quelques unes surtout ont beaucoup de valeur"; le jardin public, "lequel mérite une mention spéciale et qui, avec son merveilleux panorama - souvent préféré à celui d'Avranches - s'ouvre sur un immense horizon s'étendant des coteaux lointains de la Moyenne jusqu'aux ruines du château de St Aubin-du-Cormier"; l'ancienne église St-Sulpice, "absolument remarquable à tous les égards et d'ailleurs classée avec deux retables entièrement sculptés dans le granit... sans oublier la fameuse statue miraculeuse de Notre-Dame-des-Marais". S'ajoute "pour les archéologues, tout près de la ville, une vaste forêt contenant encore de nombreux vestiges de l'époque préhistorique, tandis qu'un peu plus loin, le sanctuaire de Notre-Dame de Pontmain est un lieu de pèlerinage des plus fréquentés" (3). Enfin, ne pas oublier "le cimetière, lequel fait à bon droit l'admiration des étrangers qui s'accordent à dire n'en point connaître de mieux entretenus en un site aussi pittoresque. Nous ne saurions trop les engager à le visiter pendant tous ces jours qui précèdent et suivent la fête de la Toussaint; ils verront combien est vivant ici le souvenir des trépassés. Notre champ des morts va devenir un vaste champ de fleurs qu'ils seront heureux d'avoir vu comme l'un des plus intéressants aspects de Fougères" ... (4).

Restait donc à attirer le touriste en organisant la promotion de la ville; la rendre encore plus accueillante, la faire mieux connaître à l'étranger, améliorer les structures d'accueil et de séjour, faciliter autant que faire se peut les conditions d'accès et de transport; une tâche particulièrement délicate qui incombait notamment aux responsables du Syndicat d'initiative chargés d'animer cette politique, de concert



"Fougères - Mont-St-Michel - Vitré, le plus beau triptyque du Moyen-Age qu'on puisse voir en France". (Gravure signée "Pommerai" illustrant les prospectus de "réclame" années 1920).

avec les représentants des principaux organismes centraux, tels l'Office national du tourisme et le Touring Club de France, dont l'influence était en plein essor. Dans une première phase, l'opération consistait à effectuer les démarches nécessaires afin de faire reconnaître "officiellement" pour Fougères "le statut de Station de tourisme", lequel, en vertu de la loi du 24 septembre 1919, procurait quelques avantages non négligeables. Entre autres, la ville ainsi classée pouvait espérer entrer dans le champ des campagnes publicitaires organisées par les instances parisiennes chargées de promouvoir l'activité touristique sur l'ensemble du territoire national. Mais surtout elle était habilitée à prélever sur chaque visiteur - considéré à priori comme "un privilégié de la fortune" - un subside désigné par l'appellation "taxe de séjour". Toutes proportions gardées, celle-ci s'avérait comparable à la fameuse "cure-taxe" des stations thermales allemandes et autrichiennes dont le mode de fonctionnement suscitait beaucoup d'admiration. Considérée comme une véritable "manne d'or" susceptible de pourvoir au financement des projets d'amélioration et d'assainissement de la ville, cette taxe convoitée, comprise "entre 0,10 F. et 1 F. par personne et par jour" devait être perçue par l'intermédiaire des hôteliers et reversées par eux dans les caisses des receveurs municipaux. Ainsi entrevoyait-on le moyen d'alimenter "l'une des sources les plus certaines de la prospérité fougéroise", à un moment où "les touristes s'annoncent innombrables sur le sol de France" (5) ... Et c'est alors que le touriste, dispen-



Intérieur du Syndicat d'initiative de Fougères, années 1920, une invitation au voyage !

(carte postale, coll. G. Dulong).



satureur d'une "bienfaisante pluie d'or" devient littéralement le sujet privilégié de toutes les spéculations possibles et imaginables. Par exemple, à raison de 30 F. dépensés en moyenne par jour et par touriste, "il faut évaluer à 60.000 F. la somme que le touriste a laissée à Fougères en 1921... A croire qu'une seule catégorie de nos commerçants en a seule bénéficié serait une grossière erreur. Evidemment les plus directement intéressés sont les hôtels, les garages, les restaurants, les cafés; mais n'oublions pas les libraires, les volutiers, les bazars, les bureaux de tabacs, les dépositaires de produits photographiques, d'essence... qui en profitent directement aussi. De même, les boulangers, pâtisseries, bouchers, charcutiers, marchands de combustible légumes, lait, beurre, œufs, poissons, fruits, fleurs, vins, liqueurs, bières, blanchisseurs, garçons de café et personnel des hôtels, les maisons de lingerie, d'ameublement, les peintres, les tapissiers, les entrepreneurs et ouvriers divers dont on réclame les services pour embellir et agrandir les différents établissements..." (6). En 1920, on avait enregistré

Image de Fougères, années 1920 :  
A travers la fenêtre d'inspiration gothique, tout y est :  
le château,  
l'église St-Sulpice,  
le beffroi,  
l'église St-Léonard...



(gravure signée "pommier" éditée dans Pautrel (E). Notions d'histoire et d'archéologie pour la région de Fougères, Rennes 1917, N° éd. 1976)

tré "1488" entrées au château; l'année suivante le chiffre atteignait "2432" plus les gratuites du samedi et du dimanche, soit environ 4000. Si l'évolution apparaissait en bonne voie, le résultat n'en restait pas moins très insuffisant comparé aux 100.000 visiteurs du Mont St-Michel. En tout état de cause, Fougères restait largement à l'écart du circuit. C'est pourquoi, par le truchement de la presse locale, les membres du Syndicat d'initiative lançaient un chaleureux appel à la population toute entière, incitée à se mobiliser davantage : "Unissons nous pour faire connaître notre cité; crions à tous les étrangers que, sur leur route, soit à l'aller, soit au retour, ils ont à voir, en un site magnifique, un château de proportion colossale, bien conservé, d'un intérêt indiscutable en une vieille ville éminemment pittoresque. Pour obtenir ce résultat, faisons de la réclame, affiches, articles de journaux, tracts; distribuons abondamment cette réclame dans tous les centres d'où partent les touristes, à tous les points où ils convergent, à tous les nœuds de communications où ils passent... Par ailleurs nous engageons nos concitoyens à fleurir leurs fenêtres, balcons, et vérandas, tant pour leur propre agrément que pour laisser aux étrangers de passage la meilleure impression possible de notre jolie ville, si animée, toujours si accueillante... Enfin, chaque Fougérois ne devrait-il pas se faire un point d'honneur de contribuer à notre effort en nous apportant son appui financier..." (7).

La campagne de promotion débuta, dès avril 1921, par l'envoi de plus de 10.000 tracts de publicité dans les agences de tourisme et de voyages, en France et à l'étranger; sans oublier les comités de rédaction des grandes feuilles spécialisées dans lesquelles Fougères de-

vint "l'incomparable" sous la plume de M. Baudry de Saunier, rédacteur en chef de la revue du Touring Club parcourue par plus de 200.000 lecteurs (8). Dans la foulée de l'opération, on réussit à s'arroger les faveurs des sociétés de chemins de fer pour l'apposition d'affiches "en bonnes places" dans les gares, notamment dans toutes celles du réseau de la compagnie Ouest-État, la plus directement concernée par le trafic des voyageurs en direction de la Bretagne. A noter aussi que les compagnies du Nord et de l'Est allèrent jusqu'à accepter d'en placarder "dans leurs gares de Paris, sur le P.L.M. ainsi qu'à Lyon et à Dijon". Quant aux "Tramways Normands", ils manifestèrent leur approbation par l'application d'affiches spéciales "dans toutes les voitures faisant le service entre Avranches et St-James, et surtout dans celles qui transportent chaque jour des centaines de personnes entre Pontorson et le Mont St-Michel" (9). Dans une certaine mesure, Fougères, enfin, sortait de son oubli proverbial. Plus, le syndicat d'initiative réussissait à obtenir de ces mêmes compagnies une substantielle amélioration des conditions de pagnies une substantielle amélioration des conditions de pagnies une substantielle amélioration des conditions de pagnies, notamment par la mise en service "d'un nouveau train de Pontorson à Fougères permettant à la population ouvrière de passer le dimanche à St-Malo..." (10). Dans le même temps était réalisée "une magnifique gravure par le maître-graveur Henri Voisin, destinée à être exposée dans les diverses foires". Et, grâce à la confection d'une maquette du château, l'image la plus attractive de Fougères se promenait un peu partout, tantôt à Lyon, tantôt à Bruxelles, Bordeaux ou Gand (11).

Soit autant d'opérations couronnées de succès, mais qui n'allaient cependant pas tarder à révéler quelques mauvaises surprises comme "le refus de cotisation de certains Fougérois inscrits sur les listes du syndicat d'initiative"; ce qu'aucun raisonnement ne saurait expliquer quand il s'agit de ceux là mêmes qui seuls ont un intérêt sérieux, indiscutable, à ce que Fougères soit le plus visité possible, nos commerçants pour la plupart restant sourds à nos appels et semblant refuser de nous rendre justice... Stupéfaits de la déconcertante inertie des uns et l'inconcevable désintéressement des autres, nous nous demandons qui soutiendra notre œuvre opportune si nous ne pouvons compter sur ceux auxquels elle profite!" (12).

Fier d'avoir à défendre "la valeur touristique" de la ville, le Syndicat d'initiative s'employait également à préserver la qualité du site. Aussi, à partir d'août 1922, une véritable bataille était-elle engagée contre l'administration des P.T.T. avec "protestation officielle auprès du ministre", afin de remédier à la défiguration des "ruines médiévales" par la pose intempestive de "câbles d'acier" et autres fils télégraphiques totalement inesthétiques: "les P.T.T. consomment leur affreuse besogne le long de nos rues! Un gros tube est déjà suspendu dans les anneaux qui ont tant intrigué nos concitoyens. Patience, ce n'est rien encore. Quand il y en aura 3 ou 4 ensemble, on verra mieux ce qu'il faut penser de cette belle invention qui eût tout gagné, selon nous, à être cachée sous terre..." En octobre de la même année, la revue Bretagne touristique se faisait, elle aussi, l'écho du problème, apportant son soutien sans réserve, avec "clichés à l'appui", à l'action engagée par les défenseurs de la beauté fougéroise, et cela dans l'espoir de voir disparaître à tout jamais "ces horreurs là" (13).

Conjointement les efforts de la municipalité œuvraient dans le même sens. En juillet 1923 était votée une subvention de 500 F. pour le financement "d'une vaste publicité faisant ressortir les richesses artistiques de la ville" à travers un numéro spécial consacré à l'Ille et Vilaine de "l'illustration économique et financière", éditée à Paris. Mais celui-ci n'ayant pu paraître, le crédit dut être annulé (14). En février 1925, une autre subvention de 1000 F.



Toujours visible à Dinard, cette vieille "réclame" pour Fougères remontant aux années 1920. On peut notamment lire : "Fougères, site classé, château formidable. The castle of Fougères is one of the largest in Europe!" (Photo J.Y. Baugé)

était à nouveau débloquée afin d'assurer la participation de Fougères à "l'Exposition internationale du Tourisme" qui devait se dérouler à Grenoble de mai à octobre (15).

L'on pourrait multiplier les exemples témoignant de l'œuvre accomplie afin de mieux "mettre en vedette" - comme cela se disait déjà - les richesses locales capables de rivaliser, sans complexe, avec celles des autres régions de France. N'empêche que restait posé le problème quasi vital de l'enclavement de la cité par rapport aux grandes infrastructures existantes, lesquelles s'avéraient nettement défavorables à Vitré, Rennes, St-Malo et le Mont-St-Michel. Pour beaucoup de voyageurs pressés, le passage à Fougères obligeait à quelques détours, certes fort agréables, mais pas vraiment indispensables ni toujours très commodes. Sur ce chapitre très sensible, le couteau fut une nouvelle fois rompu dans la plaie, vers 1923, lorsque fut formulée l'opportune possibilité d'aménager une nouvelle ligne Paris-Brest "plus directe", soit par Fougères, soit par Avranches, mettant en concurrence les deux localités. En toutes hypothèses, les données étaient en faveur d'Avranches, carrefour de première importance pour "les touristes du Mont-St-Michel". "Les baigneurs de Dinard et de St-Malo" ou "les carrières du Mortainais", sans parler de sa situation au centre d'un projet peu coûteux, "car il n'y avait à construire que le tronçon Fiers-Avranches, d'une trentaine de kilomètres seulement..." (16). Mais les choses en restèrent au stade des éventualités. En attendant on devait se contenter d'améliorer les portions de routes en mauvais état, en particulier de celles "considérées comme de grand tourisme" reliant la Normandie et la Bretagne en passant par St-Hilaire-du-Harcouët (17). Enfin il n'est pas inutile de souligner qu'il fut aussi fortement question, dans les années 1925-1926 de l'ouverture à Fougères de "terrains d'atterrissage" pour l'instant réduits à leur plus simple expression, "sur des parcelles occupées par des cultures rases, à défaut d'aérodrômes complètement aménagés"; un projet résolument tourné vers l'avenir qui émanait du 3<sup>e</sup> congrès des Associations d'aéronautique et qui répondait à un "besoin national" vivement encouragé par l'Etat (18).

Que de projets, que d'aménagements en perspective, que d'espérances nouvelles vis à vis d'une activité qui, par avance, se révélait fort lucrative, à condition de se inscrire sans tarder dans la lignée de l'évolution... Puis vint le temps des "touristes nouveau style", véritables pionniers d'un nouvel art de vivre, "campeurs et roulotteurs", amoureux par excellence de "la belle nature et de l'air pur... Mais aussi source indiscutable de profit pour le commerce local... de ce fait à ne surtout pas confondre avec les romanos, forains, amateurs, picque-niqueurs et autres saucissonneurs indésirables qui ne respectent pas la propriété des lieux" - et aux yeux de M. R. Dulaurens-Prétoille, "co-fondateur de l'Auto-camping club de France", il devenait "évident qu'une municipalité moderne et intelligente se devait d'envisager sur son territoire le séjour des campeurs et de leur faciliter". C'est ce que ne

manquèrent point de faire les responsables de Fougères qui, dès 1938, n'hésitèrent pas à mettre à la disposition des adeptes de M. Dulaurens "le terrain de champ de foire situé rue de la forêt, avec eau potable, W.C., possibilité de répartition et sol très dur recouvert d'herbe...". Chacun aura reconnu l'actuelle place des Urbanistes, "à défaut d'un véritable terrain de camping avec un panorama splendide", ainsi qu'il était prévu au départ, "mais devant les exigences du propriétaire, la municipalité avait dû abandonner" (19).

Les années 20 furent donc celles de la découverte du tourisme, une découverte qui contribua plus que jamais à faire ressortir l'isolement de la ville, ainsi qu'à refléter son image - expression d'une authentique prise de conscience qui, tout en se voulant à la hauteur du défi à relever, n'en demeura pas moins, sans aucun doute, la chose la plus mal partagée qui fût.

René CINTRE

D'après un dépeuplement effectué par les élèves de la classe de 1<sup>ère</sup> S1 du Lycee Jean Guéhenno dans le cadre des activités du Service éducatif des Archives départementales d'Ille et Vilaine (Avril-Mai 1986).



La roulotte de M. Dulaurens-Prétoille (1038). Arch. mun. de Fougères AR 5/1 (photo A. Simon)

NOTES:

- 1 - Arch. mun. de Fougères AR 5/1, "Extrait du journal "Deux France" article de M. A. Duval - Fougères inconnue", 1920, non précisément daté, transcription Patrick Legat.
- 2 - D'après la référence 13-28500.
- 3 - Id.
- 4 - Chronique de Fougères, 28 août 1922.
- 5 - Arch. mun. de Fougères AR 5/1, transcription Laurent Fouzard et Patrick Legat.
- 6 - Chronique de Fougères, 22 avril 1922.
- 7 - Chronique de Fougères, 7 mai 1921 et 22 avril 1922.
- 8 - Chronique de Fougères, 21 octobre 1922.
- 9 - Chronique de Fougères, 30 avril, 25 mai 1921, 3 août 1923.
- 10 - Id.
- 11 - Chronique de Fougères, 30 avril 1921.
- 12 - Chronique de Fougères, 5 août 1922.
- 13 - Chronique de Fougères, 28 août, 30 sept., 14 oct., 28 oct. 1922.
- 14 - Arch. mun. de Fougères AR 5/1, transcription Stéphane Feltz et Jean-Yves Blanchard.
- 15 - Arch. mun. de Fougères AR 5/1, transcription François Gaudier.
- 16 - Chronique de Fougères, 19 sept. 1922.
- 17 - Arch. mun. de Fougères AR 5/1, transcription François Gaudier.
- 18 - Arch. mun. de Fougères T11, transcription Arnaud Chassat et Colette Allard.
- 19 - Arch. mun. de Fougères AR 5/1 avec extrait de presse, article de M. Dulaurens-Prétoille: "A propos de camping en roulotte" (Avril 1938), transcription Nicolas Pén.



# attention !! chasse

"Je suis chasseur ! Cette simple affirmation suffit pour déclencher des débats passionnés..." C'était le début d'un article de Joseph Pommerel dans notre n° 16. Déjà des inquiétudes se faisaient jour sous la plume même d'un chaud partisan de la chasse. Dix ans après il semble que l'on ait introduit certaines pratiques et modifié les règles du jeu.

La France est le pays d'Europe où l'on chasse le plus : 1.850.000 chasseurs pour 51.000.000 de non-chasseurs. Les chasseurs sont parfaitement organisés, regroupés au niveau communal, départemental et national : associations, fédérations, unions de fédérations pour défendre leurs privilèges. L'O.N.C. (Office national de la chasse) est sous tutelle du Secrétariat d'état à l'environnement. Il a pour mission d'améliorer le capital cynégétique, de coordonner et contrôler les activités des fédérations départementales.

## PARFAITEMENT ORGANISÉS...

Dans les communes du pays de Fougères, on trouve deux sortes de groupements de chasseurs : la société de chasse privée et l'A.C.C.A. (Association de chasse communale agréée, soumise à la loi Verdet).

Une commune comme le Châtelier (500 habitants) compte 17 chasseurs en société privée et 12 en association de chasse communale. Dans la société privée chaque adhérent peut inviter un ami une ou deux fois l'an. Le gibier chassé est principalement le lapin et le pigeon, ensuite la perdrix et le faisan, enfin la bécasse et le lièvre. Ajoutez à cela les "nuisibles" tels que renard et fouine.

Dans notre région, les chiens les plus utilisés sont le beagle, le fauve de Bretagne, l'épagneul breton et le setter anglais.

La forêt de Fougères couvre 1600 hectares dont les 2/3 sont mis en location de chasse par adjudication à Rennes et ceci tous les cinq ans. Les soumissions se font par écrit ou de vive voix. La location avoisine, selon les périodes, les 10 millions d'anciens francs ou plus ! Cette location est souvent partagée par des actionnaires mais le total des chasseurs ne doit pas dépasser 18 fusils. Cette chasse est soumise aux réglementations générales qui déterminent les jours et gibiers autorisés.

La traque au chevreuil se fait par rabattage du gibier à l'aide d'une meute de chiens. Le tir se fait par balles. Un plan de chasse limite le nombre d'animaux à tuer, soit 18 cette année. Ceci représente 1/3 du cheptel de la forêt. Le repeuplement se fait naturellement grâce au plan de chasse. Il existe trois maisons forestières en forêt de Fougères. Elles hébergent deux gardes et un technicien.

Il faut souligner cependant que les chevreuils sont tués par le trafic routier dans la même proportion que par la chasse, soit une quinzaine environ par an.

Les gardes chasse habilités à constater et verbaliser toutes les infractions à la réglementation de la chasse et à la loi sur la protection de la nature sont entièrement dépendants des chasseurs. Ils sont commandés et payés par eux, soit directement par les fédérations et les associations de chasse (gardes privés par exemple) soit directement par l'intermédiaire de l'O.N.C. En effet toutes les taxes et redevances que versent les chasseurs sont gérées par ceux-ci et servent notamment à payer les gardes nationaux. C'est comme si l'argent des vignettes automobiles était géré par une fédération de conducteurs et servait à payer les agents de la circulation... On comprend mieux pourquoi les chasseurs ne veulent pas entendre parler de l'indépendance du corps des gardes-chasse, même avec leur nouveau statut de fonctionnaires.

## EST-CE-PERMISS ?

Le permis de chasse quant à lui ne garantit rien. Selon les spécialistes il est beaucoup trop facile à obtenir et ne témoigne en aucune façon de l'aptitude du chasseur. A titre d'exemple, en 1980, le résultat des épreuves faisait apparaître que 25% des candidats reçus commettaient des imprudences, 10% abattaient sans hésiter une espèce protégée et 44% tiraient sur un animal se trouvant devant un buisson... Vous étiez derrière ? Mes condoléances !

De plus, aucune question n'est éliminatoire et ce permis sans épreuves pratiques ne s'adresse qu'aux nouveaux chasseurs. Encore une fois, que diriez-vous d'un permis de conduire basé sur les mêmes principes ?

Les chasseurs ne représentent que 4% de la population. Les 96% d'usagers de la nature, ceux qui "sans tirs" se promènent dans la campagne ne sont pas à l'abri. Depuis 20 ans les accidents de chasse ont tué 1015 personnes et ont blessé 3200, mais la plupart des accidents font aussi des victimes parmi les chasseurs. Pour la France, le Danemark et l'Italie la densité de chasseurs est supérieure à 3 au km<sup>2</sup> ; les chasseurs d'oiseaux d'eau sont en France environ 250.000 (1).

La période de chasse, tous gibiers confondus, est d'environ 200 jours (2). Pendant cette période tous les jours ne sont pas autorisés, ni tous les gibiers. La réglementation fixe les limites.

## La Chasse en quelques chiffres :

Depuis 20 ans :	Morts : 1015
	Blessés : 3200
Chaque année :	cartouches : 285 millions
	plomb : 5700 tonnes
	75 millions
	d'animaux-gibiers abattus
	Période de chasse : 227 jours
France :	53 millions d'habitants
	1.850.000 chasseurs
Ille-et-Vilaine :	21.500 chasseurs

## CHERCHEZ LES NUISIBLES !

Sous prétexte de limiter la prolifération de certaines espèces les chasseurs défendent leur organisation. Mais cet argument est bien pauvre et il serait sans doute préférable de rétablir un équilibre écologique des prédateurs naturels plutôt que de maintenir une pollution par le plomb : 285 millions de cartouches par an !

Les prédateurs s'attaquent en premier lieu aux animaux affaiblis ou malades. Leur disparition laisse alors les épidémies (propagation des maladies) provoquer de gros dégâts parmi les populations animales. La chasse au renard est une aberration car la rage ne sera pas enrayerée par cette seule mesure illogique. Les prédateurs sont les auxiliaires de l'agriculture car leur régime alimentaire de base est constitué de petits mammifères : campagnols, mulots, rats. Les putois détruisent les rats musqués qui, eux, détruiraient les nids de gibier d'eau et surtout de canards.

L'ouverture de la chasse au lièvre se fait en même temps que l'ouverture de la chasse en septembre alors que bon nombre de hases (femelles) sont pleines ou allaitent. Il serait préférable qu'elle soit reportée en novembre.

Donc les nuisances ne sont pas toujours du côté supposé. Les dégâts occasionnés par les tirs sur les câbles téléphoniques et électriques ne sont pas non plus négligeables. En général, l'éducation civique n'est pas la première qualité du chasseur. Même si ce n'est qu'une minorité, certains trouvent dans cette activité un dévouement à leur agressivité. Plusieurs témoignages récents font état d'accidents survenus à des riverains paisibles. Un fusil provoque souvent des réflexes bien surprenants. Il y a des irresponsables de la gâchette comme des irresponsables du volant...

Les Français ne sont pas très informés sur la souffrance animale. Il faut savoir que les animaux sauvages sont souvent torturés par des pièges dont l'emploi devrait être interdit. Certains animaux se mutilent volontairement pour échapper à la mort mais l'hémorragie vient souvent à bout de leur courage. La loi française autorise la chasse à courre et les pièges à mâchoires, encore utilisés dans le pays de Fougères. De tels actes seraient punis s'ils étaient infligés à des animaux domestiques !

## UNE ARMÉE EN CAMPAGNE

La tenue vestimentaire des chasseurs représente aussi un phénomène inquiétant. Si "l'habit ne fait pas le moine", le treillis fait du chasseur un ersatz de militaire. N'y a-t-il pas là un mélange de genres et l'expression d'une curieuse nostalgie ?

La colombe a maintes raisons de se faire du souci. Les progrès technologiques ont rendu de grands services aux porteurs d'armes de chasse. Le temps du fusil manuel à un coup est terminé ; place à l'artillerie moderne, au fusil automatique à trois coups et même à cinq ou six malgré la législation. Les munitions ont également fait des progrès avec les cartouches étanches à puissance renforcée. On tue de plus loin et... à coup sûr.

Enfin, même si l'usage en est prohibé, il est possible de trouver dans les "magasins spécialisés" des cassettes qui roucoulent les chants de parade des grives, des alouettes, des pigeons et les attirent à portée de fusil sans effort. Peut-on encore affirmer dans ce cas que la chasse est un sport ?

Au même titre que la défiguration des sites ou les nuisances industrielles, la chasse apparaît surtout comme une forme de pollution. Les 5700 tonnes de plomb déversées dans la nature provoquent une hécatombe au niveau des oiseaux. Ceux-ci picorent les plombs tombés au sol et mélangés à la terre ou au sable et des centaines meurent de saturnisme. Dans les champs servant au ball-trap des bovins sont tombés malades après ingestion de plomb.

C'est toute la faune sauvage qui est menacée. C'est pourquoi des non-chasseurs se sont regroupés au sein du R.O.C. (Rassemblement des opposants à la chasse) (3).

A quand un permis de non-chasse ?

Maurice LANGLOIS

## NOTES :

1. La dernière est utilisée à 1 pour 12 pays d'Europe, téléphone à 2 pour 20 autres pays. En Grande-Bretagne les chasseurs d'oiseaux d'eau ne sont que 35 000.
2. Elle est par exemple de 30 jours en Suède.
3. R.O.C. - Maison de la Nature et de l'Environnement - 23 rue Goswami - 39000 LILLE.



# Jean GUEHENNO

ET LE FRONT POPULAIRE

Jean Guéhenno en 1936 Photo Grasset



L'on a fêté, cette année, le cinquantième anniversaire du Front Populaire.

L'une des grandes figures de cette période fut **JEAN GUEHENNO**, enfant de FOUGÈRES, dont le soutien infaillible à la cause du Front Populaire apparaît aujourd'hui dans toute sa dimension.

Sans évoquer ici l'itinéraire que suivit GUEHENNO, l'on ne peut oublier qu'il fut un enfant d'ouvriers, lui-même employé à l'usine des fils de 13 ans. Seul, il prépara le baccalauréat, une licence de philosophie et le concours d'entrée à l'École Normale Supérieure. Cela est merveilleusement évoqué dans **"CHANGER LA VIE"** (1).

Ce fils du Peuple, cet employé devenu un intellectuel - Caliban devenu Prospero - (2) devait rester fidèle à la cause des plus humbles et s'engager, militer de toutes ses forces, de toute sa foi - lui que MAURIAC avait surnommé **"le petit curé Breton"** - d'homme de gauche, d'humaniste militant, aux côtés du Peuple Français.

L'engagement des intellectuels en France commença réellement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'affaire DREYFUS et le **"J'ACCUSE"** d'Émile ZOLA (3). Il va s'empêcher en cette première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, par l'action notamment de ces hommes de la génération de 1890-1895 qui eurent leurs vingt ans marqués par la Première Guerre Mondiale, et que GUEHENNO appelle **"LA JEUNESSE MORTE"**.

Beaucoup de ces hommes allèrent vers le communisme dans les années 30. **"Vers le temps où finit la guerre, un grand feu s'éleva du côté de l'Orient"** écrit GUEHENNO. D'autres, au contraire, furent les compagnons de route des mouvements et partis d'extrême-droite. Mais l'engagement est réel.

Ce rôle des intellectuels, GUEHENNO parfois le dénonce. Il critique les positions que prend souvent **"cette République des lettres"**, notamment dans **"le Journal d'un Homme de quarante ans"** (écrit entre les deux guerres) (4). Il n'est pas étonnant qu'intellectuel engagé lui-même, GUEHENNO ait gardé une certaine distance et porté un regard critique sur son action et celle de ses contemporains, alors même qu'il était un acteur de l'avant-scène (5).

**L'action de JEAN GUEHENNO** : **"on respirait un nouveau bonheur, et j'en traitais dans cette joie avec délices"** (6).

Dès le début de la décennie, JEAN GUEHENNO est impliqué dans toutes les actions ayant pour objet la paix ou la lutte contre le fascisme. Ainsi en Août 1932, il suit les travaux du **Congrès Mondial contre la guerre, à Amsterdam**, où les écrivains Français sont nombreux. Il sera également au **Congrès Européen Antifasciste**, en Juin 1933, avec Gide et Malraux, mouvement que l'on connaît sous le nom de **Comité Amsterdam-Pleyel**, et appelé **Front Unique**. Entre temps, fin 1932 il a adhéré à l'**Association des écrivains révolutionnaires (AEAR)**.

1934 est une année essentielle pour ces intellectuels Français qui vont établir ensemble, les fondements du Front Populaire. GUEHENNO est signataire d'un appel des intellectuels - **"APPEL A LA LUTTE"** - le 10 Février 1934, dont André Breton était à l'origine, semble-t-il, pour que la grève générale antifasciste mais organisée séparément par les deux organisations C.G.T. et C.G.T.U., le 12 Février fut aussi la première occasion d'une unité d'action entre forces de gauche. Notons que de

nombreux écrivains signataires étaient indépendants des partis : GUEHENNO, MALRAUX, BRETON. Il note dans **"LA FOI DIFFICILE"** (7) après s'être souvenu de sa participation à la manifestation : **"la France vécut quatre années sur l'élan qu'elle reprit ce jour là"**.

Directeur depuis 1929 de la revue **"EUROPE"** il n'est pas indifférent de constater que le **"Comité de Vigilance des intellectuels antifascistes"**, première expression du Front Populaire, est né dans le "petit bureau d'Europe" (8) en Février 1934... Son action est également primordiale lorsqu'en 1935, un mouvement se dessine pour faire du 14 Juillet une "journée-référence". Il l'évoque dans le **"JOURNAL D'UNE RÉVOLUTION"** (9) : **"Je me rappelle cette nuit de Mai 1935 où quelque instituteurs et quelques professeurs réunis définirent ce que devait être la fête du 14 Juillet, cette année là. Cette fête, décida-t-on, devait rassembler à Paris tous les espoirs de la France, comme avait fait en 1790 la première fête des Fédérations, et dans chaque commune de France aurait lieu un rassemblement analogue ; ce qu'on a appelé "le Front Populaire" est né de ce débat"**.

Le serment prêté collectivement, ce 14 Juillet 1935, par les participants des **"Assises de la Paix et de la Liberté"**, au vélodrome Buffalo de Mont rouge avait été rédigé par André CHAMSON, le radical Jacques KAYSER et Jean GUEHENNO : **"Au nom du Peuple Français rassemblée au jourd'hui sur toute l'étendue de son territoire (...) nous faisons le serment solennel de rester unis pour déserter et dissoudre les ligues factieuses, pour défendre et développer les libertés démocratiques et pour assurer la paix humaine"** (10).

Sans cesse JEAN GUEHENNO va participer, de 1936 à 1938 aux manifestations, meetings, rassemblements pour soutenir le Front Populaire. Mais son engagement prend aussi la forme du journalisme. La presse occupait à cette époque une place bien plus importante qu'aujourd'hui dans le débat politique.

À droite l'hebdomadaire **"CANDIDE"** ou écrivaient J. BAINVILLE et P. GAXOTTE, **"GRINGOIRE"** et **"JE SUIS PARTOUT"** ce dernier animé par Robert BRASILLACH sont les principaux organes. Face à eux existaient depuis 1927, **"LA LUMIÈRE"** fondée par les radicaux, excluant les communistes et anticlérical. L'hebdomadaire **"MARIANNE"** dirigé par Emmanuel BERL et **"REGARDS"**, l'hebdomadaire du P.C.

Cependant la gauche avait besoin d'un grand organe d'expression. GUEHENNO écrit dans **"la Foi Difficile"** : **"Le Front Populaire, l'emportant, mais la grande presse conservatrice ne cessait d'étendre son pouvoir - GRINGOIRE ET CANDIDE - L'idée nous vint en lançant un nouvel hebdomadaire de dissocier cette masse confuse et d'y trier ceux-la mêmes qui avaient assuré le succès du Front Populaire, ouvriers, instituteurs, intellectuels, mais qui, par habitude liaient ces feuilles empoisonnées"**.

Ce dut donc **"VENDREDI"**, journal littéraire, politique et satirique. Les fonds étaient principalement d'origine radicale, et trouvés par A. CHAMSON. Mais **VENDREDI** resta indépendant de ses financeurs. Au demeurant ces responsables de **VENDREDI** refusaient toute main mise d'un parti quelconque (11). C'est du reste, un organe dans lequel le rapport est défavorable au P.C. ; il n'y exerce pas l'hégémonie de fait comme dans les autres lieux de la société intellectuelle du Front Populaire.

**VENDREDI** est né du **"même dégoût, de la même indignation, de la même révolte qui ont inspiré ces organisations que sont le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes et le Comité du rassemblement populaire"** (12).

Le Comité de rédaction était composé de trois membres : André CHAMSON, écrivain radical, André VIOLIS, journaliste proche du P.C. et Jean GUEHENNO, cet humaniste admirateur de JAURES. La rédaction était placée sous la direction du catholique Louis MARTIN CHAUFFIER. Comme GUEHENNO le rappelle son programme était simple : servir le Front Populaire, éviter ses divisions, maintenir son unité et s'en tenir toujours à la défense de la Charte sur laquelle trois partis politiques s'étaient rassemblés.

Le premier numéro paru le 8 Novembre 1935, les trois directeurs s'y exprimaient ainsi :

**"Fondé par des écrivains, dirigé par des écrivains, VENDREDI sera l'organe des hommes libres de ce pays et l'écho de la liberté du monde. Ce large front littéraire, nous lui garderons sa diversité. Il va des intellectuels qui ont rallié la révolution aux intellectuels catholiques qui ont maintenu le parti de la liberté".** Ils continuaient : **"Ce groupement est rendu possible - comme d'autres groupements de l'heure présente - par le seul fait que ce qui nous menace est plus fort que ce qui nous sépare (...). Nos lecteurs ? Tous ceux qui accomplissent leur tâche et qui ont droit au bonheur de la vie, à l'élevation du cœur, aux clartés de l'esprit. Tous ceux pour lesquels la recherche de la vérité est une angoisse aussi grande que la recherche du pain quotidien"**.

Cet organe occupa une place singulière dans l'histoire de la presse française. Les signatures prestigieuses montrent la qualité de l'hebdomadaire et l'esprit de rassemblement qui

l'anime : Paul RIVET, Georges SORIA, Albert BAYET, André WURMSER, Eugène DABIT, Julien BENDA, ALAIN, J. RICHARD BLOCH, Edith THOMAS, Irène et Frédéric JOLIOT-CURIE, Paul NIZAN, Jean CASSOU, Robert LACOSTE, Léon JOUHAUX, Jules ROMAIN, Pierre BROSSOLETTE, Jean GIONO, André MALRAUX, André GIDE, ARAGON parfois...

Le destin éditorial de **VENDREDI** est exactement parallèle à l'histoire du Front Populaire. Le lire, c'est revivre ce que fut le Front Populaire. L'espoir, le doute et la déception.

1936 commence par des élans lyriques, une défense sans réserve du Front Populaire. Le 10 Avril, l'équipe de **VENDREDI** s'engage ainsi :

**"Dans la bataille qui vient de s'ouvrir nous avons choisi notre place et nous savons nous y tenir. Pour nous, le Front Populaire est actuellement porteur de nos espérances. Nous avons tout fait pour maintenir et pour renforcer son unité. Nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour lui assurer la plus large victoire".** Le 1<sup>er</sup> Mai, il titre : **"Pour le second tour, discipline"**.

Léon BLUM, recevant l'équipe du journal lui fut reconnaissant d'avoir fait basculer les 300 000 à 400 000 électeurs hésitants qui, en définitive, décidèrent de la victoire de la gauche (13).

J. GUEHENNO signe alors de nombreux articles ayant pour thème, principalement, **la Paix de l'Europe**. Puis, dans le deuxième semestre de l'année 36, les difficultés du Front Populaire se traduisent dans **VENDREDI** par des articles forts. C'est d'abord la situation en **ESPAGNE**. **VENDREDI** lance un soutien matériel aux Républicains Espagnols, publie des témoignages, de SORIA, d'André VIOLIS, de JOUHAUX... Mais le débat souligne une déchirure profonde.



La manchette du N° 1 de VENDREDI (Novembre 1935)





18. - SAINT-AUBIN-DU-CORMIER (1 et 2) - La Mairie et les Halles

2. René Bessières, E.M.L. Poirier

## L'Évolution d'un bourg vers la modernité

Saint-Aubin-du-Cormier, 1859-1910

par Jérôme CUCARULL

1<sup>ère</sup> partie : L'eau et l'assainissement, une nécessité vitale.

Replonger au cœur de la civilisation de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas aisé parce qu'elle est beaucoup plus subtile, moins fruste qu'on ne le pense généralement, et cruciale, en ce sens où elle voit apparaître ce que l'on peut nommer "la complexification technique", évolution décisive vers la civilisation capitaliste et technicienne.

Cette évolution connaît évidemment des étapes, des paliers, depuis les régions peuplées jusqu'aux espaces vides, des grandes métropoles aux modestes bourgs campagnards ; ainsi Saint-Aubin-du-Cormier de 1850 à 1910.

Les sources que nous utilisons, entre autres les registres de délibérations du Conseil municipal de la ville, ne nous permettent d'envisager que quelques aspects des transformations qui affectèrent la vie de trois générations de Saint-Aubinais (1). C'est pourquoi notre étude est plus précisément centrée sur la santé publique et les conséquences d'une ouverture tous azimuts.

Alors que nous sommes sensibilisés par les difficultés que rencontrent les peuples africains menacés par le manque d'eau, nous avons du mal à réaliser qu'il y a à peine cent ans, les habitants de Saint-Aubin-du-Cormier et plus généralement tous les Français vivant en agglomération, souffraient encore d'une certaine rareté de l'eau.

### - LA NÉCESSITÉ D'UNE EAU ABONDANTE.

Dans les bourgs et villages de quelconque importance, le principal moyen de se procurer l'eau était le captage d'une

ou de plusieurs fortes sources. Cette solution fut envisagée à Saint-Aubin-du-Cormier en juin 1890, donc assez tardivement. Et Monsieur Michelet, entrepreneur en travaux publics, d'écrire au maire de Saint-Aubin :

"Au sujet de la conduite d'eau et l'installation dans la ville de Saint-Aubin-du-Cormier, après avoir exploré le terrain environnant de la ville, j'ai la certitude que l'on peut capter des eaux de sources sur plusieurs points et sans aucune difficulté ; et je pense que les eaux sont bonnes... La dépense ne serait pas trop onéreuse, on se servirait d'une petite machine qui ferait mouvoir une petite pompe aspirante et foulante, qui foudroierait l'eau dans un réservoir qui serait placé sur le point culminant de la ville et qui permettrait de pouvoir l'alimenter dans tous les points, pour tous les services des aires particulières et aux industriels ; ce qui pourrait également nous permettre d'installer abreuvoirs et lavoirs publics. Je suis certain que nous pourrions obtenir à peu de frais de 150 à 200 mètres cubes d'eau par jour ; ce qui serait plus que suffisant pour Saint-Aubin-du-Cormier... L'homme qui serait chargé de faire mouvoir la pompe n'aurait que quelques heures de travail par jour ; donc la dépense en combustible ne serait qu'insignifiante" (2).

Malheureusement, le 6 juillet suivant, le Conseil municipal renvoya le projet "à une époque ultérieure".

Le problème en effet pouvait ne pas paraître d'une urgence extrême, car on utilisait abondamment les puits ; solution tout à fait empirique qui

conduisait à leur erection de façon anarchique puisqu'on en construisait en grand nombre : "la rareté de l'eau fait une obligation de multiplier les puits ; surtout d'en établir dans la rue de l'Écu où il n'existe aucun puits public"... Lors de la formation du budget, le conseil municipal, le 21 novembre 1858, vota une somme de 150 francs pour en reconstruire un qui existait déjà au fond d'une ruelle située au sud de la rue de l'Écu, entre la maison Tarabreuf et celle de Madame Morice. Quant à la question du puits à creuser sur la propriété de M. Campera, "elle était à nouveau agitée", le 18 novembre 1858. Toutes les occasions furent exploitées : "les habitants de l'extrémité occidentale de la rue de l'Écu voyant que l'écroulement du rocher pratiqué pour le redressement de la route impériale N° 177 (3) a mis plusieurs sources à découvert, ont l'intention de faire un puits pour ce quartier" ; aussi la commune octroya-t-elle 150 francs "pour venir en aide aux habitants du voisinage de l'Écu dans la construction d'un puits sur un terrain communal qui s'en trouverait augmenté de valeur" (21 novembre 1858).

Ceci s'expliquait par la forte augmentation des besoins en eau de la population pour toutes sortes d'usages, toilette, lessive, industrie... Alors qu'on estime au début du XIX<sup>e</sup> siècle que 5 litres par habitant et par jour étaient suffisants, après 1880 ce chiffre passe à environ 200 litres tous jours par habitant et par jour.

Les puits étaient tantôt publics, tantôt privés ; ce qui dans ce dernier cas pouvait créer des conflits concernant

les droits d'usage. Ainsi, "il existe à l'extrémité d'une impasse située au haut et côté orient de la rue de la Garene un puits auquel les habitants du haut de cette rue et ceux du Bourg-au-Loup puisent de l'eau depuis un temps immémorial... il a été pourvu l'entretien de la tête du puits, de la charpente et de la corde pour puiser l'eau ; et le sol de l'impasse a été fait pavé par Monsieur Jehannin ancien maître de cette commune"... Mais en mai 1851, Monsieur Julien Delahaye, propriétaire d'une maison au nord de cette impasse allait jusqu'à prétendre que ce puits était sa propriété privée, qu'il voulait la clore et "empêcher les usagers habituels d'y venir puiser de l'eau". La situation étant devenue inextricable, "cette rivalité de prétentions contradictoires" engendra un procès entre la commune et le sieur Julien Delahaye ; lequel, débouté, fit appel de la décision. (24 août 1852).

Un autre conflit naquit à propos d'un autre puits situé dans la rue de l'Écu, sur le terrain de Madame Morice qui, pour autoriser ses voisins à y puiser de l'eau, réclamait une indemnité, "pour aggravation de servitude". Aussi, vers novembre 1858, le conseil municipal décida-t-il de déboursier 150 francs "pour acquiescer le droit au puits situé sur le terrain de M<sup>me</sup> Morice" ; fait révélateur de son rôle moteur, le conseil déboursa également 150 francs supplémentaires "pour venir en aide aux habitants du voisinage de l'Écu dans la construction d'un puits sur un terrain communal qui s'en trouverait augmenté de valeur".

Le tout n'était pas d'avoir un grand nombre de puits, encore fallait-il qu'ils donnent de l'eau toute l'année. Beaucoup d'entre eux en effet étaient à sec en été parce qu'ils n'étaient pas assez profonds ; problème technique qui se posa à Saint-Aubin : "le puits de la rue du Champs de foire est déjà profond de 46 pieds (4)... Mais l'eau ne vient plus encore en quantité suffisante, et les travaux doivent continuer" (15 décembre 1859).

Dans les années 1880 intervint une innovation importante ; à savoir, l'installation de pompes sur les puits. Le 8 juin 1884, les élus évoquèrent la question de la mise en service d'une pompe au puits du Carroir : "le conseil est d'avis que la dite pompe soit placée entre les maisons Quédillat et Martinat, ainsi qu'une autre pompe au puits de la maison d'école". Moins de dix ans plus tard, la présence d'une pompe sur un puits était devenue si habituelle que d'eux mêmes "les habitants du quartier des Hautes-Cours adressèrent au Conseil une pétition pour qu'une pompe fut installée sur le puits desdites Hautes-Cours". A cette pétition était jointe une souscription s'élevant à 69 francs, forçant la décision du Conseil qui "décida qu'une pompe serait installée sur le puits actuel... Les travaux devront être immédiatement commencés lorsque les intéressés seront d'accord pour l'emplacement de la pompe" (27 septembre 1891). Les choses traînèrent en longueur et "comme la souscription a été faite dans un délai de 6 mois à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1891, le délai étant expiré... il serait bon de demander aux souscripteurs s'ils maintiennent leur souscription avant de prendre une décision définitive" (15 juin 1892). Finalement, le 16 juin, le Conseil municipal approuva la souscription de 69 francs, vota un crédit de 350 francs en complément et autorisa le maire à traiter avec M. Clément, ferblantier...

Les habitants de la rue de la Garene et du Bourg-au-Loup ne demeurèrent pas en reste. Sans tarder, ils envoyèrent une pétition "en vue d'obtenir une pompe sur le puits de Delahaye" ; ce qu'accepta la municipalité "sous réserve que le puits devienne la propriété intégrale de la commune" (26 avril 1897).

Toutes les villes importantes s'alimentaient à des sources spécialement dérivées à cet effet. Ainsi la municipalité de Saint-Aubin-du-Cormier fut-elle invitée à donner son avis sur "l'arrestation de M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine en

date du 12 février 1875 concernant la dérivation des sources de la Minette et de la Loizance, pour l'alimentation de la ville de Rennes". Le conseil municipal donna "un avis favorable pour que ce projet soit mis à exécution, mais à la condition que le département n'y contribue en rien, que toutes les dépenses soient supportées par la ville de Rennes et que les usines qui sont sur le parcours de ces rivières ne se trouvent rendent un véritable service à nos contrées, les années de sécheresse" (11 avril 1875)... Et toujours en arrière plan, ce souci d'avoir constamment de l'eau, y compris pendant les années les plus sèches.

Cette méthode d'alimentation en eau fut progressivement étendue aux agglomérations moins importantes. Evidemment les moyens sont à la taille de la commune. Le conseil municipal recut "une liste de souscriptions, s'élevant à 135 francs, ayant pour but la construction d'un aqueduc sur le ruisseau de l'Illet, au village des Vallées", laquelle fut acceptée en principe le 30 mai 1873.

### - NÉCESSITÉ D'UNE EAU PROPRE

La qualité de l'eau tirée des puits laissent parfois à désirer. Le 8 juin 1884, "considérant que l'eau du puits de la rue de la Garene est depuis quelques temps fort peu potable, le Conseil municipal décide de rechercher de suite la cause de ce changement et d'y porter remède ; le tout au plus tôt". Des mesures sont immédiatement prises : "il sera fait au puits de M. Rocher se trouvant au fond de l'allée entre la maison Tarabreuf et celle de M. Rocher - et ce par les soins de la municipalité - tous les travaux nécessaires pour arriver à trouver de l'eau potable en quantité, au moyen d'une pompe qui sera installée sur la rue près de la maison Rocher" (16 juin 1885).

L'entretien de ces puits n'était pas toujours parfait ; aussi constate-t-on en février 1881 que "leurs charpentes ont un pressant besoin d'être réparées"... Il en allait de la protection du puits contre la chute de choses diverses, feuilles, terre, sans parler des animaux morts jetés dedans. A noter qu'il en était de même pour les risques d'accident. C'est devant la gravité de la situation que "la question des puits publics" étant revenue à l'ordre du jour, une commission composée de cinq membres, M.M. Pontallé, Riban, Martin, Bertel et Baudy, fut désignée "à l'effet de voir les réparations utiles aux différents puits de la ville le 8 juin 1885". Les principales mesures prises furent les suivantes :

"Il sera établi aux frais de la municipalité, au puits des Hautes-Cours, commun entre la ville et le sieur Guillard, une couverture neuve et un tour de puits avec manivelle extérieure".

"Les puits près la maison Ferron sera curé et nettoyé ; on y installera l'ancien treuil en fer de l'ancien puits du Carroir, en le garnissant de bois, de trois côtés et d'une porte sur le quatrième de façon à éviter des accidents et empêcher que l'on y jette les matières capables de corrompre l'eau" (5).



« la fraîche, la fraîche qui veut boire ! »

Il existait également une incertitude sur le mode d'installation des pompes : "le conseil municipal, vu les nombreuses plaintes et réclamations des habitants avoisinant la place du Carroir relatives au mauvais fonctionnement de la pompe qui s'y trouve, autorise M. le Maire à faire venir M. Laysne, pompier à Vitry sur les lieux pour juger de quelle manière installer la pompe plus avantageusement et dans quel endroit elle serait le mieux installée" (11 novembre 1885). Cette pompe ne semble pas d'ailleurs avoir jamais été très fiable : "par suite du nivellement de la place du Carroir et de la construction de trottoirs, le déplacement de la pompe qui se trouve installée sur la dite place s'impose ; mais comme cette pompe n'offre point les garanties de solidité nécessaire pour être adossée à la maison de M. Poisson, endroit désigné, M. le Maire propose de la transférer sur le puits de la rue Porte-Carrée, et d'en acheter une pour la place du Carroir, d'un coût de 500 francs"; ce qu'accepte le Conseil municipal le 18 septembre 1892 et 15 août 1893.

**- L'EAU : ELEMENT DE BASE DE LA VIE QUOTIDIENNE**

L'eau ne servait pas seulement pour la boisson et la cuisine mais également pour les soins corporels et la lessive. Pour cette dernière, point besoin de vérifier que l'eau fût potable et l'on était moins exigeant. Qui n'a en mémoire l'image des femmes allant au lavoir à la fois lieu de travail et lieu de sociabilité.

Or, Saint-Aubin-du-Cormier ne possédait aucun lieu spécifique pour la lessive avant le début de ce siècle. Pour cela, les femmes se rendaient au bord de l'étang ou, pour les gens vivant à la campagne, au bord des mares et des rivières.

Le 18 novembre 1900, M. le Maire exposa donc la nécessité "d'établir un lavoir public pour Saint-Aubin-du-Cormier. Le terrain à cet effet est offert par M. et Mme Devaux et se trouve partie en Saint-Aubin, mais aussi partie en Saint-Jean-sur-Couvenon. Le plan de ce travail a été dressé par M. Lemée, agent voyer d'arrondissement à Fougeres... Ces travaux nécessiteront une dépense de 5000 francs environ". somme considérable pour la commune, qui devait faire un emprunt de 3220 francs qu'elle se proposait de contracter à la caisse Nationale des Retraites pour la vieillesse, "au taux le plus avantageux" (20 juin 1902).

Après un accrochage avec le préfet qui ne voulait octroyer que 500 francs de subvention - au lieu des 1158,75 F. demandés - l'autorisation préfectorale pour l'emprunt fut envoyée le 2 février 1903... Le 14 février 1904, le travail était enfin terminé. Saint-Aubin avait son lavoir ! Il s'ensuivit le développement de l'hygiène corporelle dont les prémices furent sensibles dès les années 1880.

Mais l'eau servait aussi à lutter contre le feu, véritable "diable de la ville" (6).

**- LA HANTISE DE L'HUMIDITÉ**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, humide était synonyme de pourri. On avait peur de l'eau stagnante, en particulier celle des mares et des douves. Vers les années 1850 commencèrent des travaux pour l'évacuation des eaux présentes dans les rues, par l'installation de caniveaux, dès le 26 août 1866, le conseil municipal demanda que, dans la rue du Bourg-au-Loup, au lieu des trottoirs, "il soit seulement mis des caniveaux, attendu que ce quartier demande plutôt à être assaini qu'embelli". D'autres rues en bénéficièrent également, telle la Rue-de-Derrière "afin de la rendre plus propre" (5 février 1888). Le 10 mars 1889, le conseil autorisa M. Thomas, maire, à faire un caniveau souterrain "pour déverser une remise lui appartenant près de la Halle".

Pour coordonner des efforts bien souvent individuels, fut nommée le 5 juillet 1896, une commission de cinq membres (quatre conseillers municipaux et l'agent voyer) "pour surveiller les travaux des caniveaux et des trottoirs, désigner les rues où ils devront être faits et fixer le jour de l'adjudication de ces travaux".

**- CIRCULATION ET SALUBRITÉ DES RUES**

Pour s'imaginer l'aspect des rues dans la première moitié du XIX<sup>e</sup>, il existe deux mots : salété et mauvais rouillage. Peu à peu elles furent pavées pour éviter que la boue n'invasive les voies de communication à l'intérieur de la ville. Seulement elles étaient plus ou moins tortueuses et leur revêtement bosselé. Un caniveau au centre exhalait les jours de chaleur une odeur repoussante. Il fallait mettre un terme à cette situation pittoresque, parfois cocasse. Ainsi, dès le 11 novembre 1883, le conseil municipal décida que désormais la circulation des oies et autres volatiles devait être interdite. Il autorisa M. le Maire à prendre un arrêté à cet effet et de dresser procès-verbal contre les propriétaires des volailles, objet du délit...

Des efforts furent consentis dans la première moitié du siècle, mais le temps révéla leur insuffisance : "depuis déjà longtemps les aqueducs de la ville sont insuffisants et les caniveaux sont usés ; plusieurs rues ont même besoin d'être nivelées et refaites presque en entier, certains trottoirs n'ont pas les dimensions régulières ; enfin la ville a besoin de tous ces divers travaux qui aideront à sa propreté et faciliteront son nettoyage" (4 septembre 1908) ; le 19 décembre 1909 était voté un crédit "pour empierrement et exhaussement des dites rues".

Souci majeur de la salubrité : l'évacuation des déjections humaines. Les habitants n'apportaient ni importe où ; ce qui ajoutait à la féodalité des odeurs urbaines. Le 30 avril 1889, "sur la plainte de plusieurs habitants, dans un but de propreté d'abord, et aussi pour éviter des outrages aux bonnes mœurs (7), était décidé, sur les points importants de la ville, l'établissement d'urinoirs publics". A cet effet est nommée, le 11 mai suivant, une commission de 5 membres. Finalement la

commune passa un marché "avec le sieur Aussant Pierre, entrepreneur à St-Aubin pour la construction de cinq urinoirs, y compris la fourniture et pose de tuyaux en poterie pour la canalisation desdits urinoirs" (11 décembre 1892). En 1904, des urinoirs publics furent érigés place du Carroir, "lesquels ont nécessité, par leur situation très en vue, des frais d'entourage en tôle qui n'avaient pas été prévus au moment du vote du crédit". Enfin, le 5 avril 1908, le conseil municipal demanda "l'installation, dont la nécessité n'est pas à démontrer, à la gare, lieu d'intense circulation".

Autre aspect du même problème : les fosses d'aisance. Il se posait particulièrement aux collectivités, l'école notamment : "diverses réparations ont été faites aux fosses d'aisance des écoles ; malgré les dépenses faites et les soins apportés en vue de les rendre étanches il a été impossible d'y arriver ; quelques jours après avoir été vidées, elles se remplissent d'eau". Aussi le maire demanda-t-il au conseil s'il ne conviendrait pas, dans l'intérêt de la commune, de combler ces fosses et de "les remplacer par des baquets qui pourraient être facilement vidés suivant les besoins"; proposition acceptée par la municipalité. Cet exemple prouve combien de tonneaux ont précédé la mise en place d'un système complet et fiable pour assurer la salubrité de la ville !

**- LES VIVANTS SE PROTEGENT DES MORTS**

La période 1850-1910 vit apparaître un véritable mouvement de rejet du cimetière hors de l'espace urbain ; peut-être pour exorciser une mort qui commençait à devenir moins familière et qui effrayait davantage. Celui de Saint-Aubin était situé à plus d'un kilomètre de la ville. Les inhumations furent très tôt réglementées. Dès 1776, les cimetières devaient être entourés de murs, avec des fosses profondes d'au moins 1,50 m. Mais plus la ville

était petite et moins cela fut appliqué. En 1843, une ordonnance essaya d'imposer la même chose aux bourgs. Elle ne fut pas appliquée, y compris à Saint-Aubin-du-Cormier, puisque le 14 novembre 1869, le maire dut se rendre à l'évidence que "jusqu'à ce jour les fosses avaient été faites et distribuées sans aucun ordre, et que pour obvier à cet inconvénient, il avait fait dresser un plan de cimetière qu'il soumit à l'examen du Conseil"; mesure appliquée à partir du 18 février 1877, avec, entre autres, "l'attribution d'une allocation de 300 francs au fossoyeur" pour l'achèvement des allées, leur entretien, ainsi que l'entretien des clôtures.

Enfin, vers la même époque, consécutivement au progrès général des transports, le corbillard fit son entrée : "il y a trois ans environ - soit en 1902 - un corbillard fut offert à la commune par une personne généreuse pour que ladite commune se charge de faire conduire les corps au cimetière en voiture et abandonner le transport à bras" (31 mai 1905).

J. Cucurull

A suivre : l'ouverture des horizons : le train, le poste, le télégraphe... et le téléphone (1850-1910).

- NOTES
- 1 - Ils se présentent sous la forme de quatre registres : - août 1847 - février 1863, 200 F. - mars 1884 - juin 1909, 225 feuilles. - juin 1908 - mai 1929, 400 p.
  - 2 - Lettre de F. Michaut, entrepreneur de travaux publics à Saint-Quentin-Albiex, au maire de Saint-Aubin-du-Cormier, (11 juin 1896).
  - 3 - Actualisation la R. M. 32.
  - 4 - Un pied équivalait à environ 30 centimètres.
  - 5 - C'est le rédacteur qui souligne.
  - 6 - Ce point sera traité dans la 3<sup>e</sup> partie de cet article.
  - 7 - C'est le rédacteur qui souligne.

Article publié avec le concours du Service éducatif des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

Dans les villes de quelque importance, la manque d'eau a entraîné la création d'activités marginales, comme la vente de verres d'eau fraîche.

# L'OUBLI

\*\*\*\*\*

A PROPOS D'UN CHEMIN PRÈS DE COMBOURTILLÉ...

Il est un chemin qui m'intrigue fort depuis longtemps. C'est celui qui part derrière l'église, curieusement excéntrée d'ailleurs avec quelques maisons hors du bourg, et traverse par une levée un piètre herbage couvert de joncs, de rocs et de mares d'eau. Simple et rectiligne, et comme l'on voit loin au-delà de ce qui tourne rapidement en marécages, je le prends toujours en toute confiance jusqu'au moment où j'atteins ce vieux pont verrouillé aux poutres mal équarries. Car alors sans savoir pourquoi il disparaît brutalement et je n'atteins jamais ces grands bois sur la gauche que je croyais pourtant si proches... J'ai consulté attentivement, comme j'aime souvent le faire pour savoir où les choses vont et viennent, la carte topographique de la région mais elle est muette et se borne à répéter sur le papier cette aberration de chemin sans issue. A moitié sceptique je fâche pourtant à chaque fois du pied une voie propice au-delà du pont. Mais rien à faire, avec les meilleures bottes le marécage ne se traverserait pas. Et jamais assez d'eau pour une barque ! Il ne reste plus qu'à revenir, un peu désappointé.

Cependant dernièrement grâce à l'attention d'une secrétaire de mairie que n'énervent pas trop mes bizarreries de vieux chemins et qui a retrouvé d'anciennes copies du cadastre j'ai obtenu des révélations tout à fait favorables. Autrefois le chemin continuait bien vers le bois, plus vaste encore qu'aujourd'hui d'ailleurs si l'on compare avec la carte, et le traversait pour aboutir à un minuscule hameau de deux trois feux au lieu-dit de "Jaunousse". Tout a disparu ! Ce n'est pas que j'éprouve de la nostalgie car je connais la vie dure de ces temps-là. Non, je ressens plutôt pendant une seconde bien fugace comme une retrouvaille, un chaînon perdu qui revient. Pourtant le dégoût qui s'ensuit en témoignage, je suis très vite rejeté au seuil et la tête me tourne davantage au bout de ce chemin.

Toute envie de toute manière difficilement réalisable d'aller voir au-delà des grands bois s'il reste quelques vestiges de ce hameau me ferait frémir. Je préfère rester là ! Et puis ne vaut-il pas mieux, comme le bourg l'a fait depuis longtemps et que j'aperçois là-bas sur la terre ferme, désertifier cette tourbe, ce marécage et s'épancher le long de la grande route. Ici au moins il y a du passage, de l'espoir et la ville tout au bout où l'on peut se promener, où la vie est facile, confortable... Je suis incorrigible !

Qu'ai-je donc à me tracasser de ces vieux chemins, à reconstruire des passages qui lorsque je les connais me déçoivent ou me désolent ? Fasciné sur ce pont je regarde malgré tout ce chemin qui se rapproche en filigrane, part vers ce bois, vers ces maisons basses et ces gens qui vécurent humblement sans doute. Journaliers qui s'épuisèrent dans des fermes et qui chez eux le soir trop souvent dans des paillasses humides moururent jeunes et comme l'on dit de la poitrine. Avaient-ils pris le temps de ne pas oublier eux ? Il ne reste rien et l'observation entêtée que j'effectue avec mes jumelles ne me renvoie une fois de plus que le silence et la paix des grands bois.

Enfin Jaunousse ! Jaunousse !... Ce nom devrait me dire quelque chose si c'est bien là que ma famille vécut. Toujours au bout de la route ce grand oubli, cette blessure du dedans !

Bruno Lérec



## Le Retour de Sermangnière

En janvier 1939 à l'instigation de deux Vitréens, Jean Choleau (1), industriel tisserand, président de la Fédération Régionaliste de Bretagne et Morvan Marchal (2), architecte, d'une Fougéraise, Gait Corvaisier (3), fondatrice des "Sabotiers" mais aussi de Marie Drouart et Joël de Villers étaient fondés à Rennes les "Compagnons de Merlin" premier groupe organisé pour la défense et la promotion de la langue et de la culture de Haute-Bretagne. "Galerie" supplément trimestriel au "Réveil Breton" publication de la F.R.B. allait être pendant six ans l'organe d'information des "Compagnons de Merlin".

Un autre fougérais, André Malassis, allait un peu plus tard les rejoindre et signer sous le pseudonyme de **Sermangnière** une pièce de théâtre **La ramaou'rie d'pommé** et plusieurs chansons en "patois" qui allaient apparaître dans les pages de "Galerie".

**La ramaou'rie d'pommé** "scène d'une veillée paysanne en 1 acte se déroulant à la ferme de l'Anaye en Tremblay en 1920" et préparée avec des intermèdes musicaux comme **Le gilet na** pour le groupe des "Sabotiers de Fougères" dont Sermangnière était membre n'eut jamais l'occasion d'être jouée mais le texte obtint le prix Lancelot et fut l'objet d'une édition dont M. Malassis possède encore aujourd'hui bien des exemplaires.

Une autre tâche de plus longue haleine fut également commercialisée à cette époque : la collecte des expressions, comparaisons, manières de dire. Ce travail encouragé alors par Jean Choleau, M. Malassis l'a ressorti en 1980, à 73 ans, de tiroirs où il devait côtoyer les ouvrages d'horticulture dont il a fait sa profession. Augmenté et refondu encore et encore il est devenu "Musée du Parler Populaire du Pays Fougérais" riche de plusieurs milliers de locutions manuscrites ! "Il faut dire, selon ses propres termes, que c'était la pêche au vil car tout revenait de mémoire ; il y avait belle lurette que l'on ne se servait plus dans le langage courant de ces termes du temps jadis, mais quel plaisir pour le pêcheur occasionnel c'était !... Comme des fleurs que je trouvais sous mes pas !"



# Galerne

les Compagnons de Merlin

M. Thesac-Thouzel 1942

J. LIGÉ. — Nenni !

LA MÈRE. — Dis dont Ugène, y n'out ren essayé au Bois Verdé pour faire crèveni l'beurre ?

UGÈNE. — Ma fa, nenni, y l'attendent toujours.

LA GRAND'MÈRE. — Cex nous, quand an fut pris para, j'promis un coia d'beurre à l'autel de la Bonne Vierge, si ça s'passé et ma fa, queques jours après, le beurre y revint et j'en portis aussitôt à l'église.

UGÈNE. — Y y'a eu des vatsins qui yeus ont renseigné l'père Giffard qué désorç'lou et qu'pour le beurre, ça fâsè bon effet, je n'aa point c'qui l'ont décidé.

LA GRAND'MÈRE. — Dis yeus d'promette un coia d'beurre; j'ai pus confiance dans ça qu'dans yeu désorç'lou qui n'se dérange point pour ren.

J. LIGÉ. — C'és point dés yeus à uss yeus sabots à l'église là-lin, j'acheine à crère qui quériront.

LE PÈRE. — Y n'a point d'bonte à faire ça.

A ce moment, on entend le chien aboyer, puis un bruit de sabots.

PIERRE. — Oh ! ça c'est bé sûr le gars Jean et l'gars Amaud Gasalé des Hauoutes Rottes, y vont trop ben.

LE PÈRE. — C'és des gâs bé dispos !

J. LIGÉ. — L'gars Jean n'és point trompé mou pour se foute unan' volée o les gâs d'St-Ouen La Houerte toujours !

SERMANNIÈRE.  
(A suture).

## GLOSSAIRE

DES  
PARLERS POPULAIRES DU PAYS DE VITRÉ (Bretagne)<sup>(1)</sup>  
(Suite)

### F

Fanel ou franel ou n. f.  
feurnelle ou flanelle

droquet chaîne fil de lin écriu ou teint, trame laine ou renaissance, pour jupes de femmes de la campagne — se fait soit en uni, bleu, noir, gris, soit à rayures de fils de couleurs dans la chaîne et trames de couleurs diverses — se fait aussi en rayé dit deux et deux, quatre

(1) Voir *Galerne*, n° 14-15, 1942.

L'en-tête de "Galerne", dessinée par Morvan Marchal, qui est par ailleurs le créateur du drapeau breton.

Une page de "Galerne" un extrait de *La ramaoug'rie d'pomme* voisine avec le glossaire de Jean Choleau.

Èl a dés yeux à vous n'incendié la courée  
(les "entrailles")

Y rondit d'zieux comme un boëu qu'aboute  
(il arrondit les yeux comme un boeuf qui arrive au bout du sillon)

Je n'en vieu ni pour ponde ni pour couvé  
(se dit d'une personne qu'on ne désire pas)

Faut mangé garçailles c'és l'vente qui soutient l'dos

Y n'vèillit point d'la goule - Y n'chème point qu'dire  
(en parlant d'un bavard)

Queu cendrinou !  
(s'adresse à celui qui aime fouiller dans la cendre de la cheminée)

Quand l'tard va v'ni  
(quand la nuit va tomber)

Le vent vient de d'sus les dix heures  
(du sud-est, ce qui est signe d'orage)

Un'n faousse bête  
(c'est quelqu'un de peu franc)

Un vieux marquemal  
(quelqu'un de bizarre, original ; expression retrouvée par l'auteur jusque dans les Cévennes)

Not' br'u éspérée  
(c'est notre future belle-fille)

Merci bé du  
(la plus sincère façon de remercier)



Vieille Fougeraise du début du siècle (dessin de Pierre Garnier) prévu pour illustrer le "Musée Populaire du Pays Fougerais"

## LA RAMAOUG'RIE D'POMMÉ

Vieille payonna en l'acte  
en parler de Fougerais

PRIX LANCELOT  
des Compagnons de Merlin

BELIN LYONNÉS REYDOL  
VITRÉ

La couverture de l'édition de *La ramaoug'rie d'pommé*

Autant de fleurs cueillies dès les premières années du siècle près de sa mère là-bas dans ce coin de campagne devenu quartier de la Sermandière (d'où a été tiré un pseudonyme à la consonnance plus juste), près d'amis, près de relations de foires et marchés.

M. Malassis quand on le rencontre nous parle de mots d'autrefois ; d'endroits de notre ville qui ne semblent plus être de notre ville tant six ou sept dizaines d'années les ont nimbés de mystère : sa Sermandière natale, le Chemin-Nouf avant qu'il ne devienne Boulevard de Rennes, le Bourg-Roger au delà de la porte du même nom ; il nous parle des gens qui ont vécu ou passé à Fougerais et dont il se propose d'évoquer l'image telle quelle est entrée un jour dans sa tête d'enfant ou de jeune homme ; le muletier qu'il vit mener ses bêtes en pleine rue Nationale, le conducteur de char à bancs qui brinquebalait ses passagers vers Pontmain les après-midi de noces, l'impressionnant chanteur de rue au visage de tragédien... Ce sera pour les numéros du "Pays" à venir le grand retour de Sermandière.

Jean-Yves BAUGE

### NOTES

- 1 - voir le Pays n° 30, 1940.
- 2 - voir le Pays n° 11 (de Gloc'homp n° 1)
- 3 - voir le Pays n° 19, 1978 et n° 52, 1985.



# le pays

de fougères



**Vous étiez abonnés en 1986, réabonnez-vous vite !**

Pour chaque bulletin de réabonnement qui nous sera parvenu avec le chèque correspondant avant le 15 février 1987, le "Pays" vous offrira un exemplaire gratuit d'un numéro ancien de votre choix (excepté les numéros 1, 8, 13, 28, 40, 48/49, 50).

**Vous n'étiez pas abonnés en 1986, abonnez-vous vite !**

Le "Pays" vous offrira, outre le numéro de votre choix (dans les mêmes conditions que précédemment) un exemplaire du numéro 54 (100 ans de cyclisme au Pays de Fougères).

N.B. : Bien entendu, les adhérents de l'Université des Retraités et du Temps Libre bénéficient de ces dispositions. Pour en profiter, ils devront signaler leur choix auprès de leur association, en même temps qu'ils renouvelleront leur adhésion.

Les numéros gratuits seront servis en même temps que le n° 62.



Une idée de cadeau, pour les fêtes de fin d'année ?



# pays

de fougères

... un abonnement au

Adressez vos abonnements, accompagnés du chèque correspondant à :

"Le Pays"  
33, rue de la Pinterie  
35300 Fougères

## 12 ans de "Pays"

Repertoire des articles parus dans les n° 1 à 62 (1975-1986)

### SOCIÉTÉ

- J. FAUCHEUX - L'enfant et son environnement dans la campagne fougèraise entre 1902 et 1910, n° 19.  
 J. FAUCHEUX - Les anciens et les vieux, n° 9.  
 J. FAUCHEUX - Témoinage : une vie, n° 12.  
 J. FAUCHEUX - Un siècle en pierre, n° 17.  
 J. FAUCHEUX - Les ragots, n° 30.  
 E. GORTAIS - Et si le Nicaragua parlait un peu de nous, n° 59.  
 J. FAUCHEUX - La population du pays de Fougères au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> s., n° 5 et 6-7.  
 E. GORTAIS - Batouzes-la-Pibouze ou les misères d'une petite ville rurale, n° 6-7.  
 E. GORTAIS - Romagné : vers une commune urbano-rurale, n° 8.  
 P. JANTON - St-Aubin-du-Cormier, une commune qui essaye de vivre, n° 9.  
 E. GORTAIS - Toujours Antrain... n° 18.  
 G. DULONG-GUÉNÉE - Autrettes, Lacousser, n° 59.  
 J. POMMEREUL - Les usages locaux ayant force de loi, n° 37.  
 J. POMMEREUL - L'émancipation de la femme en milieu rural (travail d'élevées de Tremblay), n° 2.

### ÉCONOMIE

- A la découverte de notre économie, n° 1 et 2.  
 J. SOTERAS - Louvigné-du-Désert, horizon 1988, n° 10.  
 J. FAUCHEUX - St-Brice-en-Cogles : questions aux élus à propos du développement des communes rurales, n° 11.  
 G. JUBAN - Le pays de Fougères : une vocation agricole et industrielle, n° 22.  
 Les problèmes du commerce, n° 6-7.  
 J. FAUCHEUX - L'industrialisation de Fougères depuis 1954, n° 51 à 53.  
 J. FAUCHEUX - Grandes surfaces et petits commerces, n° 37.

### MONDE DU TRAVAIL

- J. POMMEREUL - Les derniers batailles ou le début du travail en mièrres, n° 18.  
 J. FAUCHEUX - Pourquoi gagnent les ouvriers du pays de Fougères ?, n° 29.  
 Promu au chômage, n° 6-7.  
 J. FAUCHEUX - Le chômage au cœur, n° 13.  
 J. FAUCHEUX - Trop vieille, n° 20.  
 J. FAUCHEUX - La Caverne de Fougères, n° 37.  
 C. GESLIN - Le combat des chaussonniers de Fougères (1887-1907), n° 1 à 5.  
 C. DESLIN - Le syndicalisme chez les ouvriers carriers de Louvigné-du-Désert avant 1914, n° 13 et 14.  
 L'alliance des travailleurs fougèrais, n° 39.  
 D. BOUFFORT - La grande grève de la chaussure : Fougères 1932, n° 42 à 44.  
 J. HAMARD - Le conflit Rebault et la ville de Fougères, n° 47, 50 à 52, 55.  
 D. BOUFFORT - La loi de 1884 sur les associations professionnelles, n° 52.  
 J. HAMARD - De la verrerie de Laignelet à la cristallerie fougèraise, n° 59.  
 D. BOUFFORT - 1936 : les picous tiennent le haut du pavé, n° 59.  
 J. FAUCHEUX - On nous sagne, n° 15.  
 C. E. D. A. F. - L'artisanat vivra si..., n° 17.  
 J. FAUCHEUX & M. MARTIN - Comment vivent les artisans ?, n° 28.  
 Arisano 1982, n° 41.

### VIE POLITIQUE ET ASSOCIATIVE

- R. CINTRÉ - Les élections municipales à Fougères depuis 1945 n° 11.  
 J. SOTERAS - Les élections législatives depuis 1945, n° 17 et 18.  
 R. CINTRÉ - Les élections législatives de 1936 dans l'arrondissement de Fougères, n° 40.  
 M. MENARD - Le mariage Fougères - Bad Münsterleifer, n° 30.  
 J. FAUCHEUX - Une jeune isclotte, n° 21.  
 G. JUBAN - La Maison des Jeunes n'est plus une jeune maison n° 47.

### SECTEUR SOCIAL

- D. HEUDRÉ - Le centre de traitement de l'ouie et de la parole, n° 19.  
 D. HEUDRÉ - Les ateliers du Douet de St-Sauveur-des-Landes, n° 51.  
 D. BOUFFORT - La Casse Primaire de Sécurité Sociale, section de Fougères, n° 56.

### ENSEIGNEMENT

- J. FAUCHEUX - L'école communale dans le pays : une lumière qui s'allume, n° 6-7.  
 J. FAUCHEUX - L'école dans le pays, n° 8.  
 J. FAUCHEUX - L'école demain dans le pays de Fougères, n° 24.  
 J. FAUCHEUX - L'école à Fougères. Liberté individuelle et responsabilité collective, n° 26.  
 J.-P. CHAMPSEIX - Le gatto au collège, n° 29.  
 B. HEUDRÉ - Neuf mois pour ce qui ensemble, n° 35.  
 B. HEUDRÉ - La vie scolaire dans le pays de Fougères au XVIII<sup>e</sup> s., n° 44.  
 R. CINTRÉ - Le collège de Fougères au XIX<sup>e</sup> s., n° 50.

### TRADITIONS

- G. DULONG-GUÉNÉE - Les saboteurs, n° 35.  
 I. LÉCOINTE - Pénitence 1900-1950, n° 33 et 36.  
 M. LANGLOIS - A l'école rurale au Châtelier en 1950, n° 36.  
 B. HEUDRÉ - Sorcellerie au passé et au présent, n° 3 et 4.  
 J.-Y. BAUDÉ - L'œuvre fougèraise d'Améric Dagniet, n° 42 à 45.

### RELIGION

- B. HEUDRÉ - Les coutumes religieuses de la Chouannerie, n° 4.  
 B. HEUDRÉ - Les "Louisets", l'histoire d'un refus, n° 16.  
 R. CINTRÉ - A propos de la bulle du pape Alexandre VI, n° 29.

### NATURE

- L'étang de la Galesmas (travail d'élevés de St-Briac), n° 3 et 4.  
 R. BALEMOIS - Connaissance de la forêt de Fougères, n° 5, 8 et 10.  
 G. LUCAS - L'organisation et la vie de la forêt, n° 19.  
 G. LUCAS - Promenade mycologique en forêt de Fougères, n° 19.  
 J. POMMEREUL - Ces animaux qu'on appelle "musibles", n° 28.  
 De la géologie dans le pays de Fougères, n° 34.

### ÉCOLOGIE, ENVIRONNEMENT

- J. POMMEREUL - L'agriculture actuelle et les modifications de l'environnement, n° 9.  
 J. POMMEREUL - Que devient le bocage dans le pays de Fougères ?, n° 10.  
 F. LEBRETON - Pollution et vie piscicole, n° 12.  
 G. THURIAN - Du plaisir des citadins forestiers... n° 15.  
 J. POMMEREUL - L'agriculture biologique, espoir ou illusion ?, n° 20.  
 Si on causait de l'écologie biologique, n° 42.  
 J.-C. GAUTIER - La géographie de l'ome, n° 39.  
 J.-Y. BAUDÉ & M. LANGLOIS - Le pays de Fougères dans le fil des projets nucléaires, n° 23.

### ÉTUDE DU SOL

- F. LEBRETON - Les ressources minières du pays, n° 19.  
 F. LEBRETON - Pierre du pays : le granite, n° 1 et 2.  
 F. LEBRETON - Carte géologique du pays de Fougères, n° 3.  
 F. LEBRETON - Carte hydrographique du pays de Fougères, n° 6-7.  
 F. LEBRETON - L'eau dans le pays, n° 11.  
 B. CLEMENT - Les bornières de Fargny, n° 36.

### TECHNIQUES, INDUSTRIES

- Une idée dans le vent, n° 15.  
 F. LEBRETON & E. GORTAIS & F. LEBRETON - On n'a pas de pétrole mais on a du liège, n° 28.  
 J.-O. POMMEREUL & G. PONTIS & J. SOTERAS - L'éclairage, n° 14.  
 Y. CORVAISIER - La station d'épuration, n° 53.  
 J. FAUCHEUX - L'industrie du grès à l'huile un avenir ?, n° 15.  
 B. HEUDRÉ - Les S.F.C.B. : une entreprise en expansion, n° 28.  
 Une entreprise fougèraise : la S.I.F. D.H.M. (travail d'élevés du collège Les Cottelés), n° 41.  
 Université du 3<sup>e</sup> Âge - Les tricotages de l'AA à Louvigné, n° 56.

### MÉTIER, ARTISANAT

- J. FAUCHEUX - Les maréchaux - experts, n° 2.  
 C. LASSIS & C. TOISSER - Les cheminées dans le pays de Fougères, n° 2 et 3.  
 J. MADELAIN - Histoire de la cristallerie fougèraise, n° 10.  
 D. HEUDRÉ - Le boulangier : une profession en évolution, n° 14.  
 E. GORTAIS - Les cloches de St-Sulpice, n° 15.  
 J.-Ph. BOURDON - Le meuble rustique du pays de Fougères, n° 15 et 18.  
 B. HEUDRÉ - Un artisanat en pleine renaissance : la reliure, n° 18.  
 M. MARTIN - Les scieries du pays, n° 19.  
 F. LEBRETON & M. MARTIN - Elle est dure la roche, n° 20.  
 J. POMMEREUL - Les ventes mobilières dans le pays de Fougères, n° 21.  
 D. HEUDRÉ - Blottisseurs de crin et bouilliers ambulants, n° 21.  
 La Marchénil-feront, n° 22.  
 Ph. ANDRÉ - Les métiers disparus, le pompiers, n° 27.  
 Coiffeur pour dames, n° 31.  
 M. LANGLOIS - Petits métiers d'autrettes - grands services perdus, n° 51 à 52.  
 M. LANGLOIS - Métiers du pays : le picou, n° 59.  
 M. MENARD - L'exposition sur les métiers du cuir, n° 56.  
 D. HEUDRÉ - La vitraux : témoin d'une civilisation, n° 59.

### MÉDECINE, PROTECTION

- J. PEHNEC - Epidémies et mortalité dans le pays de Fougères à la fin du XVIII<sup>e</sup> s., n° 17.  
 E. GORTAIS - La peste à Fougères (1560-1569), n° 17.  
 J.-Ph. BOURDON - La centripétion dans le pays de Fougères, n° 11 et 12.  
 J.-C. GAUTIER - L'alcoolisme : une maladie insaisissable, n° 33.  
 O. & J. POMMEREUL - La diététique de grand père, n° 39.  
 H. STOÏTA & M. M. SIMON - Histoire de la maternité de Fougères de 1941 à nos jours, n° 45.  
 J. MARTIN-DUBREIL & M. MARTIN - Sage-femme de première classe... n° 45 et 47.  
 J. CUICARUL - L'apothicaire médiéval dans la région de Fougères à la fin du XIX<sup>e</sup> s., n° 58 et 59.  
 J. BOISSEAU - La fabrication nationale des médicaments vétérinaires, n° 47.  
 C. NIERES - A propos des inondations de Fougères au XVIII<sup>e</sup> s., n° 37.  
 G. DULONG-GUÉNÉE - Radioscopie du centre de secours de Fougères, n° 41.

**AGRICULTURE**

- J. FAUCHEUX - L'agriculture dans le pays, n° 3 et 4.
E. GORTAIS - La terre, n° 25.
J. FAUCHEUX - La métallurgie des Coudray (1640-1793), n° 26.
J. FAUCHEUX - On cherche jeunes agriculteurs, n° 27.
J. FAUCHEUX - Le secteur agricole en pays de Fougères, n° 29.
J. POMMEREUL - Les comptes de l'agriculture, n° 38.
M. STEINLEIN - Le parc de l'Aumalière, n° 11.
M.-F. HELBERT - Le laitier, n° 5.
J. POMMEREUL - Le lait une industrie nouvelle, n° 12.
M.-F. HELBERT - Industrie laitière : mille emplois détournés du pays, n° 13.
J. POMMEREUL - Le cheval, n° 23.

**TRANSPORTS**

- G. JUBAN - Fougères, l'axe routier important, n° 9.
G. JURAN - Le chemin de fer dans le pays de Fougères, n° 8.
R. CINTRE - La réparation et la sélection des grands chemins vers Fougères au XVIII<sup>e</sup> s., n° 38.

**URBANISME**

- E. GORTAIS - Fougères à l'aube des temps modernes ou la ville que nous avons perdue, n° 51 et 52.
J. FAUCHEUX - L'occupation du sol, un acte qui n'est pas neutre, n° 26.
R. ALLAIN - Logement et croissance urbaine à Fougères depuis 1945, n° 41 à 43.
R. ALLAIN - La reconstruction de Fougères, n° 48-49.
R. CINTRE - Changer la ville, il y a 60 ans, n° 60.

**ARCHITECTURE, SCULPTURE**

- D. LAISIS & C. TOSCAR - L'église de Javené, n° 1.
D. HEUDRE - L'église de Tremblay, n° 30.
D. HEUDRE - L'église de Javené, n° 32.
D. HEUDRE - L'église de Dompierre-du-Chemin, n° 35.
D. HEUDRE - L'église de Champoux ou une vision humaniste de la mort, n° 46.
E. GORTAIS & Ph. ANDRE - L'habitat rural du pays de Fougères, n° 31, 33 et 34.
R. CINTRE - L'histoire d'un château féodal : le château de Fougères, n° 25.
H. BONNIN - La statue de Lariboisière, n° 55.

**PEINTURE**

- D. HEUDRE - Les frères Deveria, n° 20.
B. HEUDRE - Xavier Le Marois, peintre et initiateur, n° 31.

**MUSIQUE**

- J.-Y. BAUGE - Nos villages ont besoin de chanter la vie, n° 28.
J.-Y. BAUGE - Ils sont artistes de Fougères, n° 30.

**LOISIRS**

- D. HEUDRE - Carte touristique du pays de Fougères, n° 10.
La randonnée... un autre regard, n° 51.
H. BONNIN - Le tour de France de deux Fougères, n° 58.
J. POMMEREUL - Le musée de Fougères, n° 60.

**SPORT**

- B. HOMMERIE - Le retour en force des sports traditionnels bretons, n° 40.
A. CHESNAIS - Le jeu de soule à la fin du XVIII<sup>e</sup> s., n° 60.
J.-Y. BAUGE - Le rugby à Fougères... pourquoi pas ? n° 40.
J.-Y. BAUGE - 40 ans de sport cycliste dans le pays, n° 47.
J. FAUCHEUX - Le vélo un sport populaire, n° 46.
D. BOUFFORT - Un siècle de cyclisme au pays de Fougères, n° spécial 54.
B. CHEVALIER - La natation à Fougères, n° 20.
R. BALEMBOIS - Le cheval à Fougères en 1979, n° 23.

**LITTÉRATURE**

- B. HEUDRE - René Le Pays, un poète fougérois au temps de Louis XIV, n° 67.
B. HEUDRE - Angèle Vanhier poète aux mains de feu, n° 14.
B. HEUDRE - Marie Louyer ou la tension des mots, n° 16.
B. HEUDRE - Jean-Pierre Siméon l'âgé vive des images, n° 19.
B. HEUDRE - Angèle Vanhier une procession aux yeux bandés, n° 32.
B. HEUDRE - La Rouine héros de roman, n° 9.
B. HEUDRE - L'entraînement fougérois d'un roman de Victor Hugo : Quatre-vingt-treize, n° 17.
B. HEUDRE - Jean Guéhennio ou Fougères-en-poésie, n° 15.
B. HEUDRE - Deux amis en randonnée : Gustave Flaubert et Maxime du Camp à Fougères, n° 21.
B. HEUDRE - Quand les chroniqueurs racontaient Fougères, n° 27.
D. HEUDRE - Céline la prophète au bout de la nuit, n° 29.
D. HEUDRE - René Bazin victor des marches de Bréviande, n° 31.
B. HEUDRE - Jean-Loup Trassard, n° 60.
"LE PAYS" a publié des poèmes de Marc BARON (n° 39, 56), de Robert MOREAU (n° 31 à 33), de Jacqueline REBOURS (n° 25, 36), des recs d'Amédée DAGNET (n° 21, 22, 42 à 45, 57), d'Adèle DENYS (n° 18, 22), de Jean GUÉHENNO (n° 21), de Bruno LERED (n° 56), de Jean du NANOËN (n° 50), de Joseph POMMEREUL (n° 19, 44, 55), de Jean-Pierre SIMÉON (n° 24), de Jules TOUCHÉFEU (n° 67, 23).

**THÉÂTRE**

- Saint-Marc-le-Bleu ou la fête retrouvée, n° 25.
La Thémis à Fougères... tout sauf un dessastre !, n° 34.
O. DULONG-GUÉNÉE - La révolte vient de loin, n° 36.
J. FAUCHEUX - Le Coglas en 7 an 2300, n° 38.
D. HEUDRE - L'annonce faite à Marie, n° 50.

**LINGUISTIQUE**

- M.-F. HELBERT - Défense du patois, n° 2.
J.-Y. BAUGE - Parlers et traditions populaires de Normandie, n° 27.
Angèle Vanhier, les racines et le gallo, n° 32.
Entre une écriture pour le gallo, n° 33.
J.-Y. BAUGE & J. MARTIN - A propos de quelques noms de lieux, n° 37.
R. CINTRE - Considérations historiques à propos de quelques noms de lieux, n° 44.

**BIOGRAPHIES**

- J. SOTERAS - Le marquis de la Rouerie... le premier chouan ? n° 2.
B. HEUDRE - Quand Mermée patageait dans les collines de Landéan, n° 8.
B. HEUDRE - Villiers de l'Isle-Adam sur les routes de St-Germain-en-Cogles, n° 10.
B. HEUDRE - Victor Hugo au pays de Juliette, n° 11.
J. SOTERAS - Amé-Casimir Froquet du Bos-Guy, n° 13.
D. HEUDRE - René de Châteaudorand... un passant considérable, n° 17.
D. HEUDRE - Bachelard de la Pylée... un botaniste bohème, n° 18.
B. HEUDRE - Etienne de Fougères évêque et poète, n° 18.
J.-Y. BAUGE - Amédée Daguet témoin d'une culture, n° 21.
G. DULONG-GUÉNÉE - Hommage à Thérèse Pierre, n° 22.
B. HEUDRE - Laurence d'Arabie à Fougères, n° 22.
D. HEUDRE - Lucile de Châteaubriand, n° 23.
P. GUÉRIN - Jean Choiseau... un voisin à nous, n° 30.
J.-Y. RAVALLÉE - Un Fougères général d'Empire : Lariboisière, n° 34.
D. BOUFFORT - Le traquet desin du capitaine Lechat, n° 43.
L. ANGERAUX - Odile Gaultry, une enseignante, une résistante, n° 46.
J.-Y. BAUGE - Gali Corvaiseur barde d'honneur, n° 52.
B. HEUDRE - Juliette Douzel, n° 53.
G. DULONG-GUÉNÉE - Hommage à Paul Lebou, n° 53.
B. HEUDRE - Pierre du Colombier... une vision européenne de l'art n° 55.

**HISTOIRE**

- P. JANTON - Pouvons-nous découvrir des vestiges encore inconnus dans notre pays ? n° 1.
J. SOTERAS - Notes d'histoire : St-Brice-en-Cogles, n° 11.
R. CINTRE - Un grand seigneur de Fougères... Raoul II, n° 15.
R. CINTRE - L'hommage, le son et le fleur de lys, n° 23 et 24.
R. CINTRE - Les Lusignan, seigneurs de Fougères, n° 27 et 28.
R. CINTRE - Le pays de Fougères pendant la guerre de Cent ans n° 34 à 36.
R. CINTRE - Un pays de trois frères... les marches de Bretagne, n° 8.
R. CINTRE - Les malheurs de la guerre, n° 9.
R. CINTRE - La bataille de St-Aubin-du-Cormier, n° 10 et 11.
R. CINTRE - La politique de fortification des marches de Bretagne par le duc François II, n° 12.
M. KESSEDIAN - La seigneurie de St-Brice-en-Cogles au XVI<sup>e</sup> s., n° 16.
M. KESSEDIAN - Être paysan à St-Brice il y a cinq siècles, n° 18.
E. GORTAIS - Les hommes de Fougères à l'époque de la Renaissance, n° 14.
R. CINTRE - Une évocation de Fougères d'après le rôle tenu de 1540 à 1646.
E. GORTAIS - Le roturier de Livré-sur-Changeon, n° 30.
D. HEUDRE - Gilles Ruellet au Rocher-Portail, n° 39.
E. GORTAIS & B. HEUDRE - J. SOTERAS - Les Chouans, n° 2 à 5.
R. CINTRE - Terreur et Chouannerie dans le district de Fougères n° 19 et 20.
J. SOTERAS - La révolution à St-Marc-le-Blanc, n° 24.
J.-Y. HAMONIAUX - Fougères à la veille de la révolution, n° 33.
J. CUCAPULL - Pauvreté et assistance dans la sous-délegation de St-Aubin-du-Commer, n° 57.
Y. GUÉRIN & O. MARTIN - Le pays de Fougères pendant la guerre de 1870, n° 56 et 57.
D. BOUFFORT - Le "bar" général Boulanger... en visite dans le pays de Fougères, n° 58.
R. CINTRE - L'affaire Dreyfus à travers la presse fougéroise, n° 31 et 32.
Mai 1910 : Fougères au temps de la comète (travail d'écoles du Collège Thérèse Pierre), n° 58.
Marie ou la vie d'une paysanne, n° 24 et 25.
P. JANTON - Grande guerre et démographie, n° 14.
D. BOUFFORT - Quand Fougères se faisait marseillaise d'Ohé, n° 50.
Fougères pendant la grande guerre (travail d'élèves du Lycée Jean Guéhennio), n° 52 et 53.
R. CINTRE - La Résistance, un peu d'histoire, n° 21.
G. DULONG-GUÉNÉE - Hommage à la Résistance dans le pays de Fougères, n° 21 à 23, 25 à 28.
M. MARTIN - Histoires d'un enfant sous l'occupation, n° 23.
D. BOUFFORT - R. CINTRE & B. HEUDRE - Le pays de Fougères 1944.
G. DULONG-GUÉNÉE - n° spécial 46-49.

LES ORGANISMES QUI DÉSIENT RECEVOIR COMME PAR LE PASSÉ LA LISTE DÉTAILLÉE DES ARTICLES ET TEXTES LITTÉRAIRES DES N° 51 à 60 INDEXÉS SELON LA CLASSIFICATION DÉCIMALE UNIVERSELLE PEUVENT LA DEMANDER A : Jean-Yves BAUGE - Documentation - 15 rue des Evêques - 35100 PARIGNY

Laiterie. NAZART Année 1985



Table listing products and quantities: Beurre (4 646 000 kilos), Camemberts (841 000 boîtes), Cheddar (579 000 kilos), Yaourts (498 000 pots), Caséines (2981 tonnes), Spécialité "Vieux Robin" (5700 kilos).

Collecte de lait : 101 733 000 litres. Producteurs de lait : 1200

Le Buffet RESTAURANT

53 bis, rue Nationale - 35300 FOGÈRES Tél. 99.94.35.76

MARC SPORTS Marc JANVIER 4, Place A. Briand - 35300 FOGÈRES Tél: 99.99.10.32 ouvert le lundi après-midi

banque de bretagne 10, rue du Tribunal - FOGÈRES ACCUEIL CONSEILS SERVICES

A FOGÈRES L'ATELIER - PHOTO Jean-Luc BARBELETTE 8, BLD. MARÉCHAL LECLERC MARIAGE - PORTRAIT - REPORTAGE

imprimerie nouvelle PHOTOCOPIATION - TYPO - OFFSET - TOUTES IMPRESSIONS - La Datinière - PARIGNY - B.P. 16 50600 St-Hilaire-du-Harcouët Tél. 33.49.02.53

A Fougères 4 Bureaux 2 Distributeurs automatiques de billets LE BON SENS PRES DE CHEZ VOUS

# LIBRAIRIE PAPETERIE

\*\*\*\*\*

## MARY

10, Avenue du Général de Gaulle  
12, Boulevard Jean Jaurès  
**35300 FOGÈRES**  
**Tél. 99.99.75.40**

\* \* \*

# pinto et fils

## 2 services

**l'entreprise**

**et... "le coup  
de main"**

ZAC GUENAUDIÈRE 99 23 74 99 04 24 FOGÈRES



**j.b. plantade**  
OPTICIEN

Nettoyer aux ultra-sons  
vos lunettes

- les ajuster
- vérifier votre acuité visuelle

CE SONT  
DES SERVICES GRATUITS

## OPTIQUE PLANTADE

FOUGÈRES

**PETITS TRAINS  
D'ILLE-ET-VILAINE**

"le siècle des petits trains"

Alain de DIEULEVEUIL  
Jean EDOM  
Pierre-Yves BOURNEUF  
Henri FERMIN  
Guy MINDEAU



en vente à \_\_\_\_\_

# La MAISON de la PRESSE

14 et 16, place Aristide Briand

*Un chapitre de cet ouvrage est consacré à l'exode des  
petits Fougèrais à Rennes,  
de décembre 1906 à février 1907.*

FOUGÈRES - Tél. 99.99.38.81  
● Relais FRANCE-LOISIRS ●